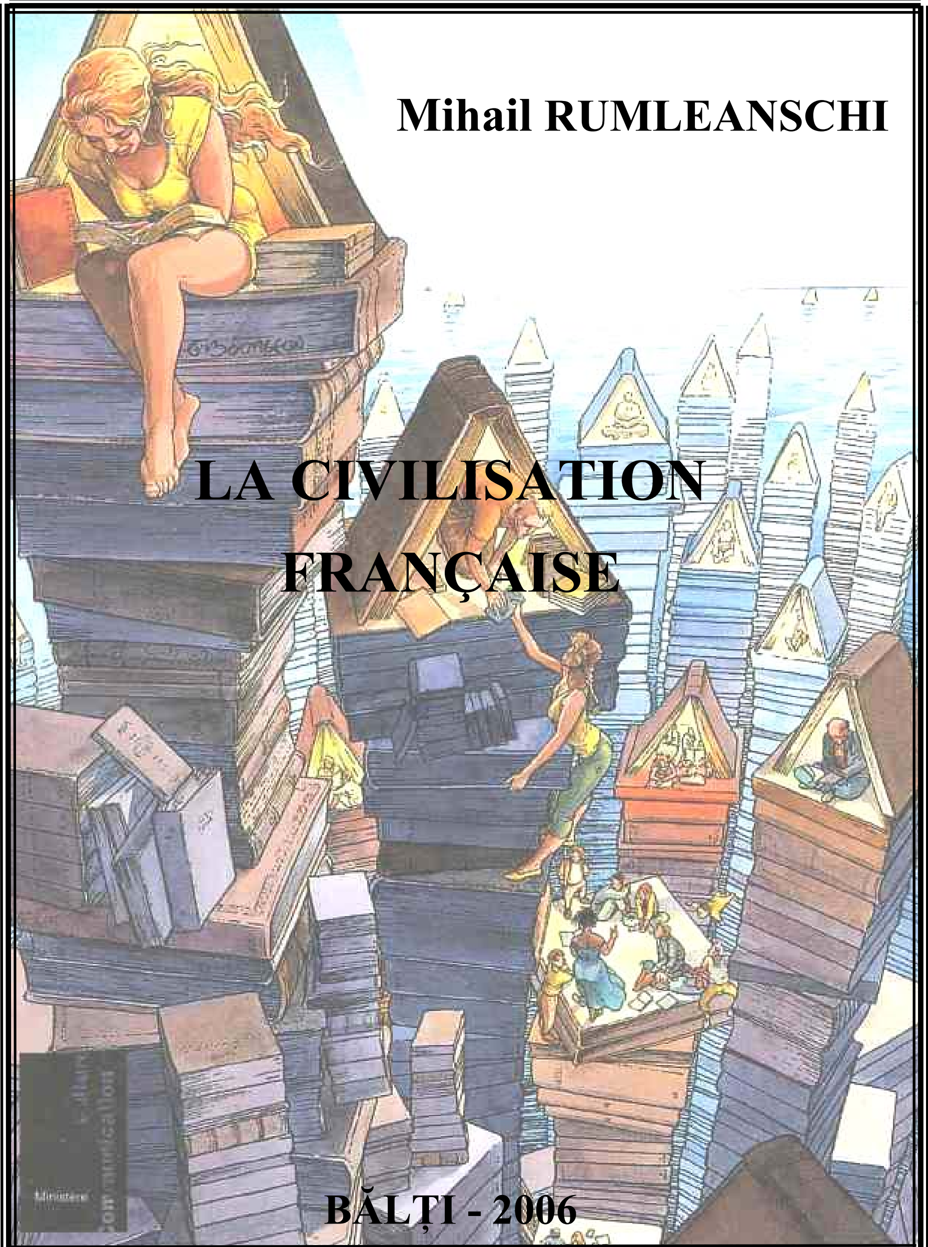
Mihail RUMLEANSCHI

LA CIVILISATION FRANÇAISE



BĂLȚI - 2006

CZU

Recenzenţi: Olivier JACQUOT, Directorul Alianţei Franceze

Nina CRIVCEANSCHI, doctor în filologie, conferenţiar universitar, decanul facultăţii Limbi şi Literaturi Străine, Universitatea Pedagogică de Stat „Ion Creangă”

Manualul este aprobat pentru tipar de Senatul Universităţii de Stat „Alecu Russo” din Bălţi.

Mihail Rumleanschi

LA CIVILISATION FRANÇAISE. - Bălţi. 2004. - 315 p.

În manual sînt prezentate informaţiile de bază ce reflectă 16 din cele mai importante aspecte ale civilizaţiei Franţei.

Manualul este destinat elevilor, studenţilor, profesorilor de limba franceză, precum şi celor ce manifestă interes pentru istoria cultura şi tradiţiile poporului francez.

ISBN

SOMMAIRE

PRÉFACE

Le Manuel *La Civilisation française* que nous avons l'honneur de vous présenter, est destiné, en principe, aux étudiants des institutions supérieures qui étudient le français. Mais il peut constituer aussi une bonne source d'inspiration pour les élèves, les professeurs ainsi que pour tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays qu'est la France.

Ce manuel a pour but de faire connaître aux lecteurs les aspects essentiels de la civilisation française (voir le Sommaire). Mais nous voudrions faire une remarque: quand on dit *Civilisation* on dit quelque chose d'immense, quelque chose qui ressemble à un océan presque illimité d'informations, dont les profondeurs sont à mesurer autant de fois qu'on en parle. De plus, si on se réfère aux sources, on voit très vite que chaque auteur parle un peu à sa façon, même s'il s'agit des choses qui devraient être absolument les mêmes (pardonnez-nous le calembour!). Pour s'en convaincre, vous n'avez qu'à consulter les sources qui présentent, par exemple, les dimensions du territoire de la France!

L'utilité de notre travail ne se limite point au seul but que nous venons de mentionner. Le manuel peut en même temps être utilisé dans l'étude pratique de la langue française, car il présente de nombreux sujets de composition, de comparaison et de narration orale. Il pourrait de même servir de thèmes d'investigation dans les domaines lexical (études de la terminologie, de la référenciation), socio-culturel, grammatical, stylistique etc.

Le matériel pour les 16 aspects de la civilisation y présents a été puisé de préférence dans les ouvrages les plus récents. Nous regrettons bien le fait d'avoir « ignoré » certains thèmes qui, eux aussi, reflètent des aspects non moins importants de la civilisation française: les sports, le tourisme, le repos, la pêche, la télévision et la radio, la présentation des villes principales, aussi bien que les problèmes de la jeunesse française et ainsi de suite. Mais ces sujets pourraient (et doivent !) être exploités personnellement par ceux qui s'y intéressent, en leur recommandant de découvrir eux-mêmes la

beauté et la richesse. Puis c'est si beau de faire des découvertes!

La conception du manuel

Le manuel est basé sur le matériel du cursus de leçons « Civilisation de la France. Problèmes présents et passés » tenu à la Faculté des Langues et Littératures Étrangères de l'Université d'Etat « Alecu Russo » de Bălți durant les dernières années. Il offre aux lecteurs un matériel moderne, assez bien structuré qui leur formera une image plus ou moins complète de la France.

Comme structure, le manuel se compose de seize chapitres, chacun traitant un domaine de la civilisation à part. Le premier expose les caractéristiques géographiques de la France: territoire (avec ses D.O.M. et T.O.M.), cours d'eau, climat et végétation, villages et types de maisons; le deuxième parle de la population de la France: du Français comme personnalité, des caractéristiques de la langue française, des origines du peuple français, de la famille française, de la table des Français. Il est complété par une série de textes sur plusieurs femmes célèbres (la majorité françaises), qui, par leurs faits, ont laissé des traces ineffaçables dans différents domaines de la civilisation française; le troisième, le plus grand, est consacré à l'histoire de la France. Il est précédé d'une courte préhistoire où l'on voit comment le territoire du pays a été peuplé. L'histoire présentée ne prétend pas à faire un exposé détaillé, complet, de tout ce qui s'est passé le long des siècles. Il faudrait, pour cela, des centaines de volumes. C'est pourquoi nous l'avons modestement intitulé « *Personnages et événements qui ont marqué l'histoire de la France* », chose qui nous pardonne bien des lacunes; le quatrième décrit le système des pouvoirs, leur organisation, ce que représentent le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, l'ordre public avec ses composantes etc.; le cinquième - l'industrie - tente de donner un petit panorama des industries françaises avec des détails sur les industries traditionnelles; le sixième parle de l'agriculture. Il a le but de dresser une image plus ou moins complète des plus importantes productions agricoles et des problèmes auxquels se confronte la France; le septième a été conçu dans l'intention de former chez les lecteurs une impression concrète sur le système instructif français, soutenue par

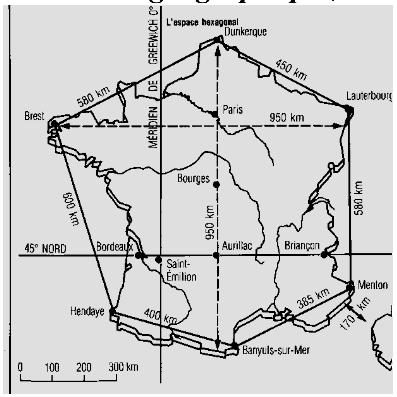
des références à son histoire; le huitième est consacré au cinéma français On peut y trouver l'histoire de son invention, de son développement avec, bien sûr, l'exposé de la vie et de l'oeuvre de quelques vedettes du cinéma français; le neuvième parle des religions des Français; le dixième a le but de présenter non l'histoire classique du théâtre français, mais un aperçu général sur les courants et leurs représentants les plus valeureux; le même but a le onzième chapitre, mais pour cette fois il s'agit de la sculpture française; le douzième, le plus court, expose les préoccupations des architectes français ainsi que certaines réalisations contemporaines, des plus remarquables; dans le treizième on présente une image assez complète de la science française - domaine dans lequel la France occupe une position de force dans le monde; le quatorzième est consacré à la peinture. L'intention générale a été de montrer aux lecteurs l'apport de plusieurs peintres français dans la représentation picturale du monde ainsi que leur vision individuelle de ce monde; le quinzième parle de la presse française et de son rôle dans l'organisation de la société française; le seizième, le dernier, est le chapitre qui pourra être exploité surtout à l'école. Il parle des principales fêtes des Français, de leur origine et de leur beauté.

Chaque chapitre s'achève avec un questionnaire d'évaluation et la traduction des unités lexicales et phraséologiques qui, à notre avis, présentent certaines difficultés, surtout pour les élèves.

Pour finir, nous voudrions vous inviter, chers lecteurs, de contribuer dans la mesures de vos compétences, au perfectionnement de ce manuel, en vous disant dès ce moment un *grand merci.*

CHAPITRE I. *SUR LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE**

1. *Position géographique, territoire et frontières de la France*



La France est un pays avec une position géographique spécifique. La forme du pays s'inscrit dans un hexagone presque régulier ce qui lui donne un aspect ramassé et compact. Les Français appellent très souvent leur pays "l'hexagone" parce que cette forme est bien fixée dans leur esprit, le mot «hexagone» étant devenu un des synonymes du mot France. Cet hexagone a environ 1000 km de diamètre d'Ouest en Est (de Brest à Lauterbourg) et 950 km du Nord au Sud (de Dunkerque à Banyuls-sur-Mer).

La France continentale est située entre le 42^{-e} et le 51^{-e} degré de latitude Nord, ce qui la situe en pleine zone tempérée à une distance presque égale de l'Equateur et du Pôle Nord. Elle est située à l'Extrême Ouest du continent européen. Quant à la superficie, certaines sources affirment que la France a 551 000 km² (Zakharkévitchi M. *Cours de civilisation française*), 551 600 km² (Martino E. *Sur la géographie de la France*), 551 602 km² (Zanphirova V. *La France*). Les sources françaises (Labrune G. *La Géographie de la France*) affirment que la France s'étend sur 551 695 km², ce qui la place au second rang européen (5 % de la superficie du continent). Seule l'Ukraine avec ses 601 000 km² la dépasse en Europe.

La position de la France est privilégiée dans la mesure où elle est le seul état européen ouvert à la fois sur la mer du Nord, la Manche, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Sur le continent, elle confine à l'Espagne au Sud-Ouest, à l'Italie au Sud-Est, à la République Fédérale d'Allemagne (la RFA), la Suisse et au Luxembourg à l'Est, à la Belgique au Nord-Est. De ce fait, la France est en situation de carrefour maritime et continental et occupe une position

---

* D'après G.Labrune. *La Géographie de la France.* Éd. Nathan, 1988; G.Michaud et A.Kimmel. *Le Nouveau Guide France.* Hachette, P., 1990 et autres.

clef au sein de la Communauté économique européenne.

À la France appartiennent plusieurs îles, parmi lesquelles: la Corse au Sud, Alderney, Guernsey, Jersey au Nord-Ouest, l'île d'Ouessant et l'île de Sein, Belle Île et l'île de Ré à l'Ouest.

Les frontières de la France continentale s'étendent sur 5 500 km. A l'Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest les frontières terrestres (3100 km) s'appuient sur des barrières naturelles: les chaînes montagneuses des Alpes, des Pyrénées et du Jura. Le Rhin est la frontière naturelle avec la RFA.

Seule les frontières du Nord et du Nord-Est, ancienne route traditionnelle des invasions, paraissent artificielles, conventionnelles. Elles courent avec beaucoup de fantaisie au milieu des espaces habités, à travers les bassins miniers et les plaines du Nord. Ces frontières s'appellent encore *historiques* parce qu'elles ont été établies à la suite des guerres féodales du Moyen Age.

Les frontières terrestres, séparant la France des autres états, ont été établies il y a presque deux siècles. Depuis lors la forme du pays n'a pas considérablement changé. Seulement en 1860 le pays s'est agrandi de la Savoie et du comté de Nice. La frontière entre la France et l'Allemagne a été l'objet d'importantes modifications en 1871 et en 1918. En 1871, la France, ayant subi la défaite dans la guerre franco-prussienne, a été obligée de céder à l'Allemagne une importante partie de son territoire - l'Alsace et la Lorraine*.

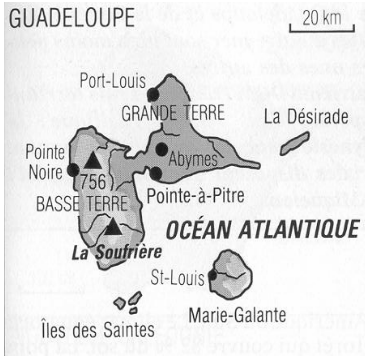
Mais en 1918, quand l'Allemagne a été vaincue pendant la I-ière Guerre Mondiale, l'Alsace et la Lorraine ont été restituées à la France. En 1945 un fragment de la frontière franco-italienne a été légèrement rectifié. Ainsi les frontières de la Frtance sont aussi des créations politiques. Elles sont le fruit de l'histoire, le résultat des rapports de la France avec les pays voisins.

---

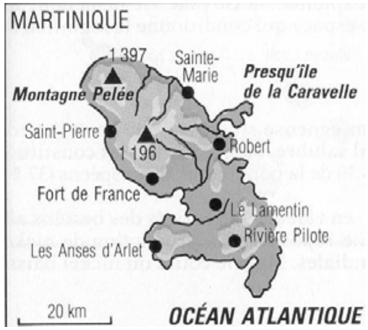
* On trouve l'écho de cet événement dans les nouvelles d'Alphonse Daudet (La dernière leçon de français, Le siège de Paris, L'enfant espion etc.) et celles de Guy de Maupassant (Un duel, Boule de Suif, Le père Milon, les Prisonniers et d'autres).

2. ***Sur les Départements et les Territoires d'outre-mer***

La France continue de posséder dans de nombreuses parties du monde certains territoires qui administrativement sont rattachés à la métropole en qualité de *Départements d'outre-mer* (D.O.M.) ou de *Territoires d'outre-mer* (T.O.M.). Ces terres éloignées ont dans la communauté nationale une importance stratégique et culturelle. La population de ces DOM-TOM compte à peu près 1 650 000 personnes auxquelles il faut ajouter 402 000 natifs de ces territoires venus en métropole chercher du travail. On compte quatre D.O.M:



La Guadeloupe, située dans l'océan Atlantique, a 1780 km² de superficie et une population de 328 400 h. (densité - 185 h / km²). Elle est devenue D.O.M. depuis le 19 mars 1946 (loi № 46-451). C'est un ensemble de deux îles séparées par un étroit bras de mer: la Basse-Terre et la Grande-Terre et de cinq autres petites îles. Ses ressources principales se composent de canne à sucre, rhum, bananes, ciment et tourisme. La plupart des habitants travaillent surtout dans l'administration, très peu dans l'industrie et de moins en moins dans l'agriculture. Le chômage, plus important qu'en métropole, touche ici plus de la moitié de la population en âge de travailler. C'est pourquoi beaucoup d'adultes viennent travailler en métropole.



La Martinique fait partie de l'archipel des Petites Antilles situées dans l'océan Atlantique. Capitale - Fort de France. Sa superficie est de 1100 km² et une population d'environ 328 500 h (densité - 299 h / km²). Avec une agriculture faiblement développée, la Martinique ne peut satisfaire ses propres besoins. La culture de la canne, autrefois très développée, est en recul. Malgré le développement des cul-

tures maraîchères, de l'ananas et de la banane, l'agriculture est en difficulté. La plupart des produits alimentaires consommés viennent de la métropole. Le sucre, la mélasse avec le rhum forment la plus grosse part des exportations, tandis que le café, le cacao, la vanille n'occupent qu'une place très modeste parmi les cultures commerciales, derrière la banane qui est en deuxième position.

Les cultures vivrières (maïs, ignames, manioc, patates) sont insuffisantes. L'élevage, par contre, satisfait plus de 75% des besoins locaux en viande et en lait. La canne à sucre couvre plus de 50 % des terres cultivables, la plus grande partie desquelles sont exploitées sous forme de grosses propriétés capitalistes appartenant à une minorité infime de la population, tandis que les fermiers, les petits planteurs et un nombre important d'ouvriers agricoles vivent dans des conditions presque misérables. Parmi les ressources principales on cite: le rhum, les bananes, les ananas, le pétrole raffiné, le ciment et le tourisme.



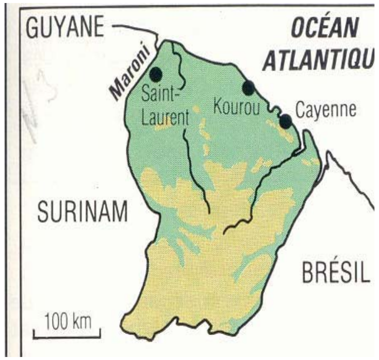
La Réunion est une île située dans l'Océan Indien, non loin de l'Afrique. Elle a une superficie égalant 2 510 km² et une population de plus de 515 800 hommes, ce qui constitue une densité de 206 h / km². La majeure partie de la population est concentrée dans une étroite bordure littorale où se situent les principales villes: Saint-Denis (le chef-lieu), Saint-Paul, Saint-Pierre etc.

La Réunion est le domaine de la monoculture - de la canne à sucre, couvrant environ 80 % des surfaces cultivées. Exportée sous forme de sucre, de rhum, d'alcool et de mélasse, elle assure plus de 80 % des ressources locales. Les autres cultures commerciales - vanille, café et plantes à parfum (le géranium, par exemple), sont secondaires.

Quant aux autres cultures vivrières (maïs, pommes de terre, haricots), elles sont loin d'assurer l'alimentation des habitants et doivent être complétées par des importations.

Les contrastes sociaux sont très grands: 2 % des propriétaires capitalistes détiennent 60 % du sol cultivé, tandis que 72 % n'en ont que 7 %. Le contraste entre les riches et les pauvres est frappant. Chômage et misère forment le cadre de vie de la population locale qui cherche une issue dans l'émigration.

Il faut ajouter que de la Réunion sont commandées les forces armées françaises (3000 hommes) de la zone sud de l'Océan Indien (qui patrouillent de l'équateur à l'Antarctique), incluant les légionnaires d'une présence légère sur les îles éparses revendiquées par le Madagascar (les îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa, Tromelin).



La Guyane, une très vieille colonie (où autrefois il y avait un fameux bagne), a été déclarée D.O.M. par la loi № 82-1171 du 31 décembre 1982. Elle est située au Nord-Est de l'Amérique du Sud. Avec une superficie de 91 000 km² et une population de 73 000 hommes (densité moins d'un homme sur un km²) la Guyane est le plus grand D.O.M. de la France.

Le climat équatorial favorise le développement d'une luxuriante forêt qui couvre 82 % du sol. La population, composée de blancs, de noirs, d'indiens et de réfugiés du Sud-Est asiatique (la majorité ce sont des descendants d'esclaves qui avaient fui leurs maîtres), est concentrée dans une étroite bande côtière, sur le littoral. Cayenne, la préfecture, compte 31 000 habitants.

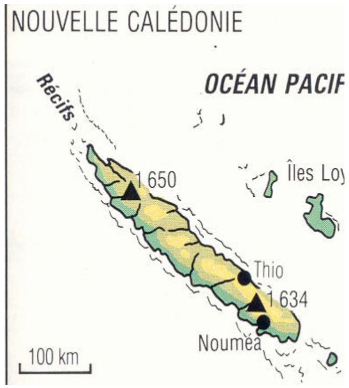
Détails: la Guyane est une vaste terre équatoriale pratiquement vide d'hommes. La forêt règne sur tout le département et les cours d'eau sont les seules voies de pénétration à l'intérieur. Avec une agriculture qui ne couvre pas ses besoins et une forêt mal exploitée elle vit suspendue au succès ou à l'insuccès du programme Ariane-espace qui conditionne le maintien de la base de Kourou.

Aujourd'hui l'attention de la Métropole est attirée par les possibilités d'exploiter les richesses minières, la beauxite, les forêts, les crevettes du littoral. On veut y introduire des plantations d'avo-

catiers, de pamplemoussiers, de citronniers etc.

Le Centre d'Etudes Spatiales, à Kourou, semble avoir un brillant avenir. Des tirs de fusées sont possibles vers l'Est sans risque grave en cas de retombée. La proximité de l'Equateur permet de placer plus facilement des satellites sur l'orbite géostationnaire très recherchée pour les télécommunications. Les succès de la fusée européenne «*Ariane*» annoncent une activité soutenue pour les décennies prochaines.

Les T.O.M. sont au nombre de six. Les statuts actuels de la majorité des T.O.M. ont été adoptés par les lois du 29 juillet 1961, du 28 décembre 1976 et du 12 juillet 1977.



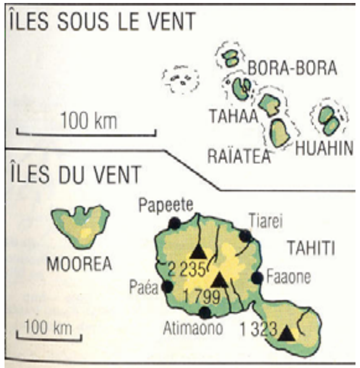
La Nouvelle-Calédonie est une île montagneuse située à 1500 km à l'Est de l'Australie. Sa superficie constitue à peu près 19 058 km². Sa population compte 145 000 hommes (la densité moyenne est de 8 hommes / km²). Elle se compose de canaques et d'indigènes qui représentent 43 % de la population, ainsi que d'européens (37 %) et des peuples des îles voisines. Elle bénéficie d'un climat tropical très salubre.

L'agriculture ne couvre, en valeur, que le tiers des besoins alimentaires du territoire. La prospérité de l'île repose sur la production du nickel dont la Nouvelle-Calédonie renferme le quart des réserves mondiales. Mais depuis 1980 le cours du nickel baisse.

L'agriculture et les ressources de la mer disposent de réelles possibilités. Par exemple, l'agriculture pourrait connaître un développement sensible si l'on mettait en exploitation les terres inexploitées sur lesquelles l'élevage et les cultures appropriées (café, bois, coprah, etc.) devraient permettre d'atteindre à l'autosuffisance. Les ressources maritimes, en raison de l'ampleur de la zone économique pourraient, elles aussi, contribuer sensiblement à l'augmentation du bien national. De même, le tourisme (150 000 visiteurs par an) qui cache des réserves importantes et stables pourrait connaître un grand

développement.

St-Pierre-et-Miquelon se compose de quelques îles dont les principales sont St-Pierre et Miquelon. C'est un petit archipel situé au sud de la Terre-Neuve, non loin du Canada. Il a obtenu son statut de T.O.M. en 1976. Sa superficie constitue 242 km². Il est peuplé d'environ 6 000 hommes. La capitale est St-Pierre, un centre administratif et commercial. Ce T.O.M. a un climat froid qui empêche toute culture. Ses ressources proviennent d'une pêche très active à la morue industrialisée (poisson congelé, fabrication de farine de poisson etc.) et du tourisme, surtout canadien et américain.



La Polynésie française est constituée par cinq archipels qui regroupent 140 îles d'origine volcanique ou corallienne (atolls) éparpillées dans à peu près 2 500 000 km² de l'océan Pacifique. Les plus connues sont Tahiti, centre administratif et touristique, et l'atoll de Mururoa où est situé le centre d'essais nucléaires français, appelé encore C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique). Ce centre attire la population d'origine métropolitaine parce qu'il offre un haut niveau de vie.

La superficie totale de ce T.O.M. est de 4 000 km². La population compte 167 000 hommes (densité - 42 h / km²). Les polynésiens de souche représentent 80 % de la population. Les indigènes vivent de la pêche et de la culture de la noix de coco. L'agriculture est insuffisante pour nourrir la population. Récemment on y a implanté le Centre Océanologique du Pacifique (qui, d'ailleurs, ne fournira pas beaucoup d'emplois).

Les Terres Australes et Antarctiques avec une superficie de 439 600 km² et ***la Terre Adélie***, tranche de la calotte glacière du pôle Sud, n'abritent que des stations scientifiques.

La Mayotte, une île des Comores, a une superficie de 375 km² et une population d'environ 67 000 hommes (densité - 178 h / km²). Ses ressources, en grande partie agricoles, ne sont pas très va-

riées: noix de cocos, vanille et plantes à parfum.

Les îles Wallis-et-Futuna ont une superficie de 255 km². La population constitue à peu près 13 000 personnes. Ses terres ne sont pas fertiles et l'agriculture ne peut pas nourrir les habitants. La population, surtout les jeunes, cherche une meilleure chance ailleurs.

3. *Les cours d'eau*

Les cours d'eau sont présents partout en France, mais ils restent modestes par leurs dimensions et débits. Ils ont aussi des régimes variés en raison de la diversité des conditions d'écoulement et de la différence des modes d'alimentation. Quatre grands fleuves (la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône) couvrent 63 % du territoire.

La Seine a une longueur de 776 km². Elle prend sa source à St-Seine-l'Abbaye. A l'embouchure elle a un débit de 500 m³/s. Elle connaît une période de hautes eaux en janvier / février et un étiage en été. Son régime régulier n'empêche pas certaines années l'existence de grandes crues. Elle est navigable sur plus de la moitié de son cours.

La Loire a une longueur de 1 012 km et un bassin de 115 120 km². Elle prend sa source à 1 408 m au Mont Gerbier des Joncs (en Ardèche). Son débit à l'embouchure est de 935 m³/s. C'est un fleuve irrégulier aux crues brusques et violentes: la plupart de ses affluents descendent comme elle du Massif Central et reçoivent parfois simultanément des précipitations. Elle connaît une période de hautes eaux de décembre à mars et un étiage de juillet à septembre. Son cours moyen est encombré de bancs de sable, c'est pourquoi la navigation n'est pas très importante.

La Garonne est le fleuve le plus court; elle n'a que 575 km de longueur, dont 524 en France. Son bassin constitue 56 000 km². Sa source est en Espagne, à 1 872 m d'altitude. Son débit à l'embouchure est de 680 m³/s. La Garonne, qui coule dans une large vallée en terrasses, a un régime très irrégulier. Quand à la fonte des neiges s'ajoutent les pluies océaniques, des crues catastrophiques se produisent. Elle connaît une période de hautes eaux de décembre à avril et un étiage d'août à septembre. A son embouchure elle mélan-

ge ses eaux à la Dordogne pour former le plus vaste estuaire de France (72 km de long).

Le Rhône a une longueur de 812 km dont 520 en France. Son bassin constitue 97 800 km². La source est à 1 753 m en Suisse. Le débit à l'embouchure atteint 1 780 m³/s. C'est le plus puissant des fleuves français; c'est pourquoi il est «domestiqué» par de nombreux aménagements (surtout de stations hydrauliques). Abondant toute l'année en raison des régimes variés de ses affluents, il connaît une période de hautes eaux de mars à juillet et un étiage en août / septembre. Il se jette dans la Méditerranée au travers d'un delta de plus de 50 km constitué par ses alluvions.

Le Rhin, le fleuve qui sert de frontière naturelle entre la France et la R.F.A., a une longueur de 1 300 km, dont 190 sur la frontière française. Il a un débit de 1 100 m³/s à Strasbourg et connaît de hautes eaux en mai / juin.

4. *Le climat de la France*

Pour le climat, comme pour le relief, la France est un raccourci de l'Europe: l'influence de l'Océan, celle de la latitude, l'influence continentale et celle du relief s'y combinent pour donner toute une gamme de climats différents.

La France bénéficie d'un climat tempéré en raison de sa position en latitude, à mi-chemin entre l'Equateur et le Pôle Nord et de sa situation à l'ouest du continent européen. Trois types de climats tempérés se partagent inégalement le territoire: le climat océanique, le climat semi-continental, le climat méditerranéen, auxquels il faut ajouter, à cause du relief, le climat de montagne.

Le climat océanique pur (type breton)

Ce type de climat couvre près des 2/3 du territoire, tout l'ouest français. Douceur et humidité sont ses caractéristiques principales. Les températures sont douces en hiver et fraîches en été. Le nombre d'heures de soleil est plus important à proximité des côtes. Le total des précipitations n'est pas très élevé (autour de 800 mm), mais les vents d'ouest dominants apportent une pluie fine et persistante, appelée «le crachin», qui tombe de 150 à 200 jours par an.

Le climat semi-continental

Il est établi dans l'Est et dans les vallées à l'abri des vents d'ouest. Il se caractérise par des étés chauds et orageux, des hivers froids et souvent enneigés. Les écarts de température en juillet-janvier dépassent 18°. La plupart des précipitations tombent en été.

Le climat méditerranéen

Ce type de climat domine les zones des bords de la Mer Méditerranée, protégées des influences océaniques par les montagnes. Il se caractérise par un intense rayonnement solaire (2 600 à 2 800 heures), par une sécheresse estivale (parfois 3 mois sans pluie), et par des hivers très doux. Les précipitations se répartissent en moins de 100 jours et tombent sous forme de violentes averses en automne et au printemps.

Le climat de montagne

Il s'étend sur les régions élevées des massifs français et se caractérise par le froid et la longueur de l'hiver, qui s'accentuent avec l'altitude, par des précipitations abondantes (plus de 2 000 mm) et par un important enneigement, en hiver, qui diminue des Vosges à la Corse.

5. *La végétation*

La France compte 4 200 espèces végétales qui poussent sous des climats, favorables dans leur ensemble, au développement de la végétation. Une température moyenne mensuelle de 10° permet une période végétative qui dure de 6 à 10 mois, selon le lieu considéré.

Trois grands types de paysages végétaux se partagent inégalement la France: le domaine atlantique, le domaine méditerranéen et le domaine montagnard. Aucun de ces paysages ne peut être qualifié de naturel: l'homme, par ses activités, a profondément modifié la couverture végétale d'origine. Il a défriché l'immense forêt, qui couvrait la presque totalité du territoire, pour pratiquer l'agriculture, pour se procurer du bois d'oeuvre (*chênes* et *hêtres* pour la marine, *pins* pour les mines), du bois de chauffage (*charme, orme, chêne*), de la pâte à papier (*peuplier et conifères*). Il a propagé des espèces: le châtaignier qui fournissait les échalas pour les vignobles. Il a aussi

reboisé: la forêt des Landes et les pinèdes champenoises ont été plantées par l'homme au XIX$^{\text{-ième}}$ siècle.

Le domaine atlantique

C'est le domaine de la forêt tempérée essentiellement constituée d'arbres à feuilles caduques. Le chêne y est dominant. Il est associé au hêtre qui exige plus d'humidité et supporte mieux le froid. Cela explique sa localisation au nord-est de la France, dans l'est du Bassin Parisien et jusqu'à 1 500 m d'altitude. Ces deux types d'arbres sont aussi associés au bouleau et aux résineux, dans la moitié nord du pays, au châtaignier et au pin maritime, dans le secteur aquitain.

La forêt, quand elle se dégrade, fait place à la lande océanique parsemée d'ajoncs, de bruyères et de genêts qui acidifient le sol et rendent difficile la réinstallation des arbres.

Le domaine méditerranéen

C'est le domaine d'une forêt adaptée à une sécheresse estivale et où dominent les arbres à feuilles persistantes: le chêne-liège, le pin parasol, parfois associés à l'olivier. Un point d'eau permanent permet la présence des peupliers, des saules, des aulnes et des érables.

Cette forêt, détruite par des incendies et l'occupation humaine, n'existe plus qu'à l'état de lambeaux. Elle a fait place aux garrigues, avec le thym, la lavande et le chêne kermès rabougri, aux maquis impénétrables de buissons touffus et épineux.

Le domaine montagnard

Il s'étend au-dessus de 1 000 m. C'est le domaine d'une forêt et d'une végétation étagées en fonction de l'altitude et des variations de température.

La limite supérieure des espèces végétales varie beaucoup selon l'exposition des versants. Elle est plus basse sur l'ubac, frais et humide, plus élevée sur l'adret ensoleillé.

Ainsi on voit que les forêts, les plaines naturelles, les cultures ne sont pas disposées de la même façon sur l'ensemble du territoire et selon les régions diffèrent profondément. Pendant des siècles

les hommes ont transformé le cadre naturel, l'ont aménagé tenant compte des traditions, des mentalités, des techniques différentes, créant une grande diversité de paysages nouveaux.

6. ***Les départements et les régions de la France***

La France compte 96 départements et 22 régions en métropole. À cela il faut ajouter 4 départements d'outre-mer qui sont autant de régions.

L'établissement des départements et des régions est le résultat de la longue histoire des découpages territoriaux qui ont vu s'affronter les partisans de la centralisation du pays et les adeptes du régionalisme.

Le découpage départemental

Le découpage départemental est une des réalisations de la Grande Révolution bourgeoise de 1789. Trois principes ont guidé sa réalisation en 1790:

- la taille des départements devait être semblable: 6 100 km en moyenne;
- le chef-lieu devait être situé de telle sorte que l'on puisse s'y rendre à cheval en une journée de n'importe quel point du département;
- les noms donnés aux départements devaient remplacer les vieilles références historiques et provinciales: ce sont, en principe, des noms de rivières ou de montagnes.

Le découpage régional

Le découpage régional actuel existe dans les faits depuis 1960. Des «circonscriptions d'action régionale» avaient été définies selon des critères économiques, pour servir de cadre aux plans régionaux d'aménagement du territoire. La loi du 2 mars 1982 a transformé la région, simple circonscription technique, en collectivité territoriale ayant un pouvoir autonome et exerçant des compétences jusqu'alors réservées à l'État. Et tout cela grâce à l'effort de décentralisation dans différents domaines.

Les départements et les régions de la métropole

(à consulter le tableau qui suit):

Alsace 67 Bas-Rhin 68 Haut-Rhin *Aquitaine* 24 Dordogne 33 Gironde 40 Landes 47 Lot-et-Garonne 64 Pyrénées-Atlantiques *Auvergne* 03 Allier 15 Cantal 43 Haute-Loire 63 Puy-de-Dôme *Bourgogne* 21 Côte-d'Or 58 Nièvre 71 Saône-et-Loire 89 Yonne *Bretagne* 22 Côtes-du-Nord 29 Finistère 35 Ille-et-Vilaine 56 Morbihan *Centre* 18 Cher 28 Eure-et-Loir 36 Indre 37 Indre-et-Loire 41 Loir-et-Cher 45 Loiret *Champagne- Ardenne* 08 Ardennes 10 Aube 51 Marne 52 Haute-Marne *Corse* 2A Corse-du-Sud 2B Haute-Corse *Franche-Comté* 25 Doubs	39 Jura 70 Haute-Saône 90 Terres de Belfort *Île-de-France* 75 Paris 77 Seine-et-Marne 78 Yvelines 91 Essonne 92 Hauts-de-Seine 93 Seine-St-Denis 94 Val-de-Marne 95 Val-d'Oise *Languedoc-Roussillon* 11 Aude 30 Gard 34 Hérault 48 Lozère 66 Pyrénées-Orientales *Limousin* 19 Corrèze 23 Creuse 87 Haute-Vienne *Lorraine* 54 Meurthe-et-Moselle 55 Meuse 57 Moselle 88 Vosges *Midi-Pyrénées* 09 Ariège 12 Aveyron 31 Haute-Garonne 32 Gers 46 Lot 65 Hautes-Pyrénées 81 Tarn 82 Tarn-et-Garonne *Basse-Normandie* 14 Calvados 50 Manche 61 Orne	*Haute-Normandie* 27 Eure 76 Seine-Maritime *Nord-Pas-de-Calais* 59 Nord 62 Pas-de-Calais *Pays de la Loire* 44 Loire-Atlantique 49 Maine-et-Loire 53 Mayenne 72 Sarthe 85 Vendée *Picardie* 02 Aisne 60 Oise 80 Somme *Poitou-Charentes* 16 Charente 17 Charente-Maritime 79 Deux-Sèvres 86 Vienne *Provence-Alpes-Côte-d'Azur* 04 Alpes-de-Haute-Provence 05 Hautes-Alpes 06 Alpes-Maritimes 13 Bouche-du-Rhône 83 Var 84 Vaucluse *Rhônes-Alpes* 01 Ain 07 Ardèche 26 Drôme 38 Isère 42 Loire 69 Rhône 73 Savoie 74 Haute-Savoie

7. *Sur le village français*

On a beaucoup écrit sur les villes de la France. Nous voudrions apporter quelques informations, très générales d'ailleurs, sur le village français parce que c'est le village qui est à l'origine des villes et de l'esprit des Français.

On cite en France 36 527 villages ou communes. Plus de 31 630 communes ont moins de 2 000 habitants. C'est la France des villages. Dans ces villages habitent 26,5 % de la population.

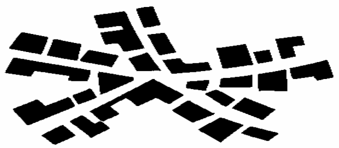
Les villages français présentent une grande variété de maisons qui s'explique par la diversité des conditions naturelles et par la différence des traditions liées à la mise en valeur des espaces agricoles. La maison rurale, la ferme, est à la fois pour le paysan cadre de travail et lieu d'habitation.

7.1. *Les types de villages*

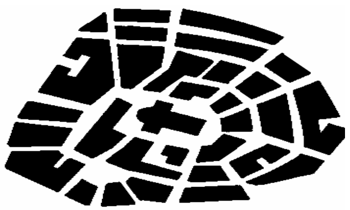
Dans de nombreux villages les maisons sont simplement juxtaposées, parfois jointes, sans organisation apparente. Ce sont des villages "*en tas*". Mais on peut reconnaître quelques dispositions typiques:



a) *le village-rue* où les maisons se font face de part et d'autre d'une unique rue.

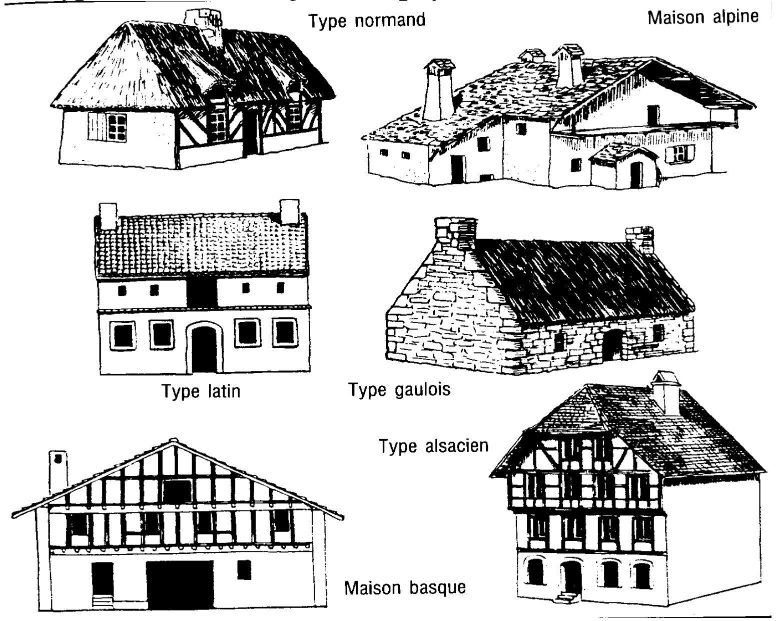


b) *le village-en-étoile* où les maisons s'alignent le long des routes qui traversent le village.



c) *Le village-en-cercle* où les maisons sont disposées en cercles concentriques, autour d'une place, d'un bâtiment important (une église, la mairie etc.).

7.2. *Les types de maisons (fermes) paysannes*



8. *Sur les paysages urbains*

Lieu de vie pour plus de 40 millions d'habitants, les villes françaises présentent une grande homogénéité de paysages. Au-delà des différences dues au site et au volume de la population, il est souvent possible de lire l'histoire d'une ville.

Le centre des villes: s'il est ancien, le centre, établi autour d'une place, de l'hôtel de ville, d'une église, est fait de rues étroites pouvant dater de plusieurs siècles. Des maisons, souvent vétustes abritent des personnes âgées et de petits commerçants. S'il a été rénové, il est alors occupé par des catégories sociales aisées. Il peut aussi devenir piétonnier.

Les quartiers péricentraux: Dans les centres historiques il y a des quartiers constitués d'immeubles bourgeois, de 3 ou 4 étages, datant du XIXe ou XXe siècle. Souvent ce sont de petites maisons abritant des ouvriers qualifiés âgés ou des cadres moyens.

La banlieue: À la limite des quartiers péricentraux, de petits pavillons s'étendent en étoile le long des voies de communica-

tion. Parfois les immeubles locatifs, datant des années 60, à 4 étages, sans ascenseur, alternent avec des tours de 10 étages. Dans la banlieue existent aussi des quartiers résidentiels avec des maisons individuelles, habités par des cadres administratifs.

La grande banlieue: À de grandes distances des centres-villes, dans l'intimité de la campagne, s'étendent des groupes de maisons plus ou moins récents. Ils voisinent avec d'anciennes maisons rurales rénovées et adaptées aux besoins des citadins.

Les villes nouvelles: Le programme des villes nouvelles, adopté il y a 60 ans, avait pour but de rompre avec la malheureuse expérience des grands ensembles. Il voulait créer des villes adaptées à l'automobile, de vraies villes avec habitat, commerce, travail et loisirs. Cinq d'entre elles se trouvent dans la région parisienne: *Cergy-Pontoise, Evry, St-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée* et *Melun-Sénart.* Il y a encore quatre en province: *le Vaudreuil* (près de Rouen), *Villeneuve-d'Ascq* (près de Lille), *l'Isle-d'Abeau* (près de Lyon) et *les Rives-de-l'étang-de-Berre* (près de Marseille). Signe caractéristique: les immeubles ne dépassent jamais 2 à 3 étages.

Questionnaire d'évaluation

- Pourquoi les Français appellent-ils leur pays «l'hexagone»?
- Comment est située la France continentale?
- Quelle est la superficie de la France?
- Nommez les pays avec lesquels confine la France?
- Énumérez les îles appartenant à la France.
- Présentez les caractéristiques des frontières de la France.
- Nommez les D.O.M. et les T.O.M. appartenant à la France. Caractérisez-les.
- Parlez des cours d'eau de la France.
- Quels types de climat distingue-t-on en France?
- Combien et quels types de végétation existent en France?
- Que savez-vous sur les départements de la France?
- Le village français, comment est-il?
- Comparez la géographie de la France à celle de la Moldova.

Explication du vocabulaire

ajonc / genêt *s.m.* - drobiță, copac spinos	necesități
approprié, ~e *adj.* - potrivit	avocatier *s.m.* - specie de laur american
archipel *s.m.* - arhipelag	bagne *s.m.* - ocnă, închisoare, temniță
atoll *s.m.* atol, insulă din corali	bassin minier *s.m.* - bazin de cărbune
aulne *s.m.* - arin	bois d'oeuvre *s.m.* - lemn de lucru
autosuffisance *s.f.* - satisfacerea propriilor	bouleau *s.m.* - mesteacăn

bruyère *s.m.* - iarbă-neagră calotte glacière *s.f.* - calotă de gheaţă canne à sucre *s.f.* - trestie de zahăr carrefour *s.m.* - răscruce charme *s.m.* - carpen châtaignier *s.m.* - castan chêne *s.m.* - stejar chêne kermès *s.m.* - stejar de cîrmîz chêne-liège *s.m.* - stejar de plută citronnier *s.m.* - copac de lămîi comté *s.m.* - comitat confiner *vi* - a se învecina coprah *s.m.* - miez de nucă de cocos crevette *s.f.* - crevetă crue *s .f.* - creştere a apelor débit *s.m.* - cantitate de apă scursă într-o unitate de timp découpage *s.m.* - decupare, împărţire de moins en moins - din ce în ce mai puţin de souche - originar, băştinaş écoulement *s.m.* - scurgere échalas *s.m.* - arac (de sprijinit viţa de vie) élevage *s.m.* - creştere de animale embouchure *s.f.* - gura rîului / fluviului emploi *s.m.* - post, funcţie, slujbă épars,~e *adj.* - împrăştiat, risipit érable *s.m.* - arţar essai nucléaire *s.m.* - experiment / probă nuclear(ă) estuaire *s.m.* - estuar, gură de rîu étiage *s.m.* - scăderea nivelului unui rîu être en recul - a regresa fonte *s.f.* - topire (a zăpezii) fournir *vt* - a furniza, a aproviziona fusée *s.f.* - rachetă garrigue *s.f.* - garigă, tufăriş géostationnaire *adj.* - geostaţionar, plasat pe orbită la un punct fix care se roteşte odată cu Pămîntul géranium *s.m.* - muşcată (soi de plantă) hêtre *s.m.* - fag igname *s.f.* - ignamă, plantă tropicală căţă-	rătoare ce produce tubercule făinoase utilizate în Africa în alimentare indigène *s.m.* - băştinaş, autohton maïs *s.m.* - porumb, păpuşoi manioc *s.m.* - manioc (plantă tropicală rădăcinile căreia produce amidon) maquis *s.m.* - arbust, tufiş mélasse *s.f.* - melasă (sirop de zahăr) métayer *s.m.* - fermier, lucrător agricol métropole *s.f.* - teritoriul Franţei situat pe continentul european morue *s.f.* - morun (soi de peşte) maraîcher,~ère, *s.m. adj.* - culturi de zarzavaturi lambeau *s.m.* - fîşie, fragment, petic luxuriant, ~e *adj.* - abundent natif, ~e - originar, băştinaş noix de coco *s.f.* - nucă de cocos olivier *s.m.* - măslin orme *s.m.* - ulm pamplemoussier *s.m.* - (pom de) grepfrut patate *s.f.* - cartof pâte à papier *s.f.* - pastă din lemn fărîmiţat din care se fabrică hîrtie peuplier *s.m.* - plop piétonnier,~ère *adj.* - pentru pietoni pin *s.m.* - pin pin parasol *s.m.* - pin crengile căruia formează o umbrelă programme Ariane-espace *s.m.* - program de cercetare a spaţiului cosmic cu ajutorul rachetei Ariane rabougri, ~e *adj.* - pipernicit résineux,~euse *s.m.* et *adj.* - răşinos rhum *s.f.* - rom (băutură spirtoasă) salubre - sănătos saule *s.m.* - salcie, răchită soutenu,~e - intens, susţinut thym *s.m.* - cimbrişor ubac *s.m.* - versant, pantă de scurgere vétuste *adj.* - vechi, demodat vivrier,~ère *adj.* - producător de substanţe

CHAPITRE II. *LA POPULATION DE LA FRANCE*

I. *Sur les origines des Français*

Qu'est-ce qui fait que quelqu'un est Français? C'est une vas-

te question quand on sait que la France, carrefour d'invasions et d'immigrations, a vu se succéder, se combattre et s'établir sur son sol une cinquantaine de peuples. Durant deux millénaires, avant l'an mille, des hordes d'envahisseurs ont périodiquement déferlé sur le territoire de la France. Deux siècles durant, des vagues d'immigrants ont répondu aux besoins de main-d'oeuvre exprimés par la France. Plus de 18 millions de Français (1/3 de la population) ont aujourd'hui pour père, pour grand-père ou arrière-grand-père un étranger.

*Des Celtes... aux Vikings**

A l'origine, quelques tribus préhistoriques, peu nombreuses, habitaient le territoire de l'actuelle France.

* *Des Celtes,* venus de l'est, repoussent au IX^{-e} siècle avant Jésus-Christ dans les montagnes les populations plus anciennes;

* *Des Grecs* se fixent au VII^{-e} siècle avant Jésus-Christ sur la côte méditerranéenne;

* *Des Romains,* venus d'Italie au I^{-ier} siècle avant Jésus-Christ, établissent peu à peu leur domination sur les 80 tribus celtes qu'ils appellent *Galli* ou *Gaulois;*

* *Des Barbares*, venus de l'est vers le V^{-e} siècle, eux-mêmes poussés par les Huns. Ils envahissent la Gaule romaine et s'installent parmi environ 10 millions de Gallo-Romains, des Alamans, des Francs, des Wisigoths, des Burgondes, des Vandales. Chacun de ces peuples ne devait pas dépasser 100 000 personnes, à l'exception des Francs qui, vers les années 500, dominent toute la Gaule;

* *Des Arabes* qui, venus d'Espagne au VIII$^{-ième}$ siècle, dominent l'Aquitaine et le Languedoc;

* *Des Vikings* qui arrivent au X$^{-ième}$ siècle de la Scandinavie et s'installent en Normandie.

Des Belges... aux Maghrébins

Au XIX^{-e} siècle commencent les grandes immigrations.

* *Belges et Italiens* (1850 - 1914) regroupent les effectifs les plus nombreux dans une population immigrée estimée à 1 160 000 personnes (dans 39 196 000 Français);

---

* D'après Labrune G. *La géographie de la France.* Paris, 1988; Manfred A. Histoire de la France. M., 1978; Martino E. Crestomație la geografia Franței. M.,1981

* *Espagnols et Polonais* (1818-1939) constituent des groupes importants - 13 % et 19 %, à côté d'une immigration italienne toujours forte – 29 %. A cette période on compte déjà 2 715 000 étrangers pour 41 228 000 Français;

* *Portugais et Maghrébins* prennent le pas sur les autres nationalités au cours de 1945 à 1974. Ils représentent respectivement 22 % et 34 % des 3 442 000 étrangers comptabilisés en 1975 pour 52 599 000 Français.

Quelques mots sur les facteurs d'unification d'une France plurinationale

Le Français est le résultat d'une complexe fusion de peuples aux cultures diverses. Les volontés centralisatrices de la monarchie, de la Révolution et de la République ont contribué à forger une unité française. Mais les vrais ciments de cette unité semblent avoir été, au XIX-ème siècle, le développement des chemins de fer, le service militaire généralisé et l'enseignement primaire obligatoire.

2. ***Caractéristiques générales du Français****

La fusion des peuples et des cultures diverses ont contribué à la formation d'un Français ayant plusieurs traits particuliers qui le distinguent des autres hommes.

Sur la mentalité française

La mentalité collective et *la langue* constituent le substrat de toute civilisation. La mentalité française s'est constituée lentement au cours des siècles. C'est un stéréotype d'après lequel les Français apparaissent aux yeux des autres nations comme *une nation déconcertante,* car il paraît que les Français doivent aux Celtes leur individualisme, aux Romains leur amour du droit et de l'ordre formel, aux Germains leur génie constructif, aux Normands l'esprit d'initiative.

Ces affirmations soulignent la grande diversité psychologique d'un peuple qui a toujours surpris les autres par ses contradictions et ses inconséquences et qui, à l'avis de Frédéric II «*...a beaucoup d'esprit, mais point de suite dans les idées*».

On pourrait regrouper les différents traits du tempérament et

* Voir G.Michaud, A.Kimmel. *Le Nouveau Guide France.* Hachette, Paris,1992.

du caractère national en quatre types principaux dont chacun représente une classe ou un milieu social:

- le type paysan,

- le type aristocrate chevaleresque,

- le type bourgeois,

- le type Parisien.

C'est à partir de ces types que s'est construite la personnalité française. On distingue chez le Français:

(a) *un tempérament double*

Tout d'abord c'est un fonds paysan car à l'origine, la population était essentiellement rurale. Ce fonds paysan, attaché à sa petite propriété depuis la Révolution de 1789 formait encore au début du XX-ème siècle la majorité de la population française. C'est d'ici qu'on constate que le Français est:

- attaché à la terre natale, donc *sédentaire.* Son horizon est borné. "*Il a l'esprit de clocher*", c'est à dire que son esprit se borne à celui de sa paroisse;

- réaliste. " *Il a les deux pieds sur terre*" et "*il ne s'en laisse pas conter*";

- parcimonieux, jusqu'à l'avarice. Le "*bas de laine*" où il entasse ses économies symbolise l'esprit d'épargne;

- précautionneux jusqu'à la méfiance;

- traditionnaliste et *conservateur;*

- d'un tempérament chevaleresque. Au Moyen Age s'est constitué une noblesse animée d'un esprit chevaleresque dont on peut retrouver les traces dans les masses populaires, surtout aux moments critiques de l'histoire du pays. Ce tempérament s'oppose à la mentalité paysanne;

- idéaliste, donc "*bouillant* et *chimérique*". Il est animé de l'esprit d'aventure;

- généreux jusqu'à la prodigalité. Il est toujours prêt à s'engager pour une cause qu'il croit juste et "*a le coeur sur la main*";

- individualiste, même *indiscipliné.* "*Il a la tête près du bonnet*";

- révolutionnaire quand il s'agit de lutter contre l'injustice

ou l'oppression.

(b) <u>*un caractère contrasté*</u>

Il y a d'abord "*le Français moyen*" – fruit de la bourgeoisie devenue classe dominante – qui a été décrit par les romanciers et critiqué par les caricaturistes. Le Français moyen passe pour:

- *être jovial et bon vivant, optimiste, amateur de bon vin et de bonne chère;*
- *être pratique, ingénieux et débrouillard, passionné de bricolage;*
- *être de bon sens;*
- *être très sociable, "ami de tout le monde".* "*Quand je suis en France, je fais amitié avec tout le monde*" disait Montesquieu.

Il y a ensuite le caractère parisien créé par toutes les influences et qui, depuis le XVIIIe siècle s'oppose au provincial.

Le Parisien est:

- *insouciant* et *d'humeur capricieuse.* Il a le goût pour la "*bohème*";
- *curieux* et *amateur du jeu.* Il suit la mode quand il ne la précède pas. Il est toujours pressé, mais ne déteste pas la flânerie. "*Il aime faire le badaud*".
- *persifleur* et *rouspéteur.* Il aime à se moquer par un mot, par un geste. Le "*titi*" parisien a toujours été l'héritier de Gavroche.

(c) <u>*l'esprit français*</u> comprend aussi quelques traits distinctifs. On remarque à cet endroit:

- *le Français a l'esprit d'à-propos*, ou *la présence d'esprit*, c'est-à-dire il réplique du tic au tac en jouant sur les différents sens du mot. D'après l'avis général, en France tout le monde paraît avoir de l'esprit. Voyez, comme exemple, cette petite histoire:

> "A Cannes il y avait des négociations très difficiles entre Lloyd George (homme d'Etat britannique) et Aristide Briand (homme politique français). A un moment, Lloyd George perd patience et s'écrie:
>
> - *Vous autres Français, vous êtes par-dessus tout sublimes. Mais méfiez-vous: du sublime au grotesque, il n'y a qu'un pas!*
>
> - *Oui,* dit calmement Briand*, le Pas-de-Calais."*
>
> On dit que Lloyd George est resté interdit pour quelques moments.

- *Le Français a de la rosserie;*
- *Le Français a une logique inattendue.*

(d) *la personnalité française*

Tous les types que nous avons énumérés se composent harmonieusement et forment la personnalité française. Elle est faite du sens de l'équilibre et de la mesure. "Le Français est jardinier au plus haut degré" a dit Keyserling (*maréchal allemand*). Et le jardin, n'est-ce pas la nature humanisée? En cultivant son jardin, comme le recommandait Candide (*personnage des contes philosophiques de Voltaire*), le Français, ce paysan devenu homme du monde, a le sentiment de se réaliser pleinement. Il lui plaît à pratiquer la culture, et à ses yeux, un homme se cultive comme un jardin: attentivement, amoureusement.

Le Français est logique, son esprit est ordonné et clair comme son langage. Il introduit partout la logique et la clarté au nom de l'intelligence, d'une géométrie de l'esprit.

Le Français a besoin d'être parfait, fini. C'est pourquoi il exige la liberté - condition de la dignité humaine. C'est de là que vient ce charme indéfinissable de la "*douce France*". On dit que tout homme a deux patries: la sienne et puis la France. Et c'est vrai parce que beaucoup de gens trouvent dans ce pays, en dépit de ses défauts, - ou peut-être à cause d'eux -, un équilibre, un "*je ne sais quoi*" qui n'est qu'un style de vie, ou bien un art de vivre.

Quelques mots sur le Français-type ou les comportements majoritaires des Français

Logement : 56 % des ménages vivent en maison individuelle;

Voiture: 75 % des ménages possèdent une voiture particulière. 53 % n'en ont qu'une; 22 % en ont plusieurs. Cela représente quelques 20,7 millions d'automobiles.

Budget: Il est divisé en huit parties de base, chacune représentant les besoins les plus importants: *alimentation – 21 %, logement – 18 %, transports – 14 %, santé – 14 %, équipement – 8 %, loisir – 6,5 %, habillement – 6 %, divers – 12,5 %.*

Alimentation: Le Français consomme en moyenne, par personne et par an: 67 kg de pain, 64 kg de pommes de terre, 70 kg de légumes, 60 kg de fruits, 35 kg de viande, 18 kg de volailles, 10 kg de poisson, 20 kg de fromage, 100 litres de lait frais, 74 litres de vin,

40 litres de bière et 55 litres d'eau minérale.

Repas: Les repas pris à domicile représentent 81 % des repas hebdomadaires (74% en région parisienne). Les repas pris à l'extérieur sont payants à 58 %. 38 % sont des invitations dans un autre foyer, 4 % sont préparés à domicile et consommés à l'extérieur.

Animaux domestiques: 52 % des ménages se partagent 30 millions d'animaux domestiques, dont 9, 75 millions de chiens (dans un foyer sur 5) et 7,25 millions de chats (dans un foyer sur 10).

Taille-Poids: L'homme mesure 1,71 m et pèse 72 kg. La femme mesure 1,60 m et pèse 59 kg.

Longévité: Elle est de 71,5 ans pour les hommes, de 79,6 ans pour les femmes.

3. *Sur la langue française*

On dit qu'une langue n'est pas seulement un véhicule ou un instrument d'échanges. C'est un être vivant qui évolue avec la communauté dont il est l'expression et le miroir. C'est pourquoi on retrouve dans la langue française toutes les qualités et les défauts du peuple français. La langue française est l'image fidèle des Français.

Pendant plus de deux siècles (du XVIIe au XIXe s.) le français a été la langue de l'aristocratie européenne et de la diplomatie mondiale. Aujourd'hui encore, plus de 80 millions d'hommes sur le globe ont le français pour langue maternelle, autant d'autres le parlent couramment et de nombreux Etats l'ont adopté comme langue officielle. Après une période critique, où l'anglais lui faisait une concurrence victorieuse, le français connaît un regain de faveur dans de nombreux pays. En tout cas il conserve un grand prestige:

(a) parce que *c'est une langue codifiée,* c'est-à-dire le français écrit diffère beaucoup du français parlé. Le français écrit est une langue officielle étroitement surveillée depuis plus de trois siècles par l'Académie Française, dont les décisions contrôlent l'évolution. L'orthographe qui déroute les étrangers (aussi bien que les jeunes Français) est en France un véritable culte. De nombreux journaux consacrent „à la défense de la langue française" une rubrique spéciale où les spécialistes ainsi que les amateurs mènent des discussions sur la syntaxe, l'étymologie ou les emprunts;

(b) parce que tout en étant l'image du peuple qui le parle, *le français a la réputation de langue difficile* et ceux qui le connaissent bien en sont très flattés car beaucoup retrouvent en lui l'image d'une mentalité et d'une culture à part;

(c) parce que *le français est une langue analytique et propre à l'abstraction,* comme c'est avec l'article partitif: *je bois* ***de l'****eau.* Il aime les mots simples et courts qui portent plutôt des idées que d'images. Il préfère le substantif au verbe, c'est-à-dire la substance au devenir. Cependant en français le mot est dépassé par le contexte. La phrase française, fortement articulée, où les fonctions obéissent à un ordre rationnel, reproduit le schéma de la mentalité française.

(d) parce que *le français a un extraordinaire esprit de finesse* et comparé à l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol – sonores et fortement accentués – le français apparaît comme une langue atone, effacée. En réalité, la ligne mélodique, la présence de l'***e*** muet qui crée une sorte de zone d'ombre, met en relief les autres voyelles et tout en assurant un équilibre et une mesure entre les divers éléments de la phrase, communique à cette phrase une subtile profondeur.

Le français n'est pas une langue pauvre et rigide. Au contraire, grâce au jeu des prépositions, aux mots aux multiples acceptions possibles, c'est une langue en nuances subtiles et son utilisation exige beaucoup de finesse et de précision. *On peut exprimer n'importe quoi en français, mais non pas n'importe comment: l'imprécision du langage y trahit l'imprécision de la pensée.*

Précision et finesse: telles sont, en fin de compte, les caractéristiques essentielles de la langue française. Elles communiquent au parler un "je ne sais quoi" qui, sur le plan de l'expression, s'appelle style. Pour prouver que la langue française est une des plus belles et prestigieuse nous vous proposons un fragment d'un discours prononcé par M. Mac Govan (un Anglais) à Nice en 1983:

"Je suis fier de posséder, en tant que langue maternelle, une langue, non seulement de communication, mais de poésie. L'homme sans poésie est un être sans espoir. Mais je suis fier de posséder aussi, à un niveau bien inférieur, une langue qui m'a appris à penser. J'ai l'habitude, depuis très longtemps, en dressant un froid

rapport d'inspecteur, de faire cela, pour moi-même, en français. Si c'est bête en français, c'est de la bêtise authentique.

Le prestige de la langue française est énorme (...). En 1940, on disait que la France était finie, on employait même un mot plus savoureux. Regardez-moi la France d'aujourd'hui pour constater combien cela était faux! Il en est de même pour la langue française; elle sera là dans mille ans parce que des étrangers comme moi en auront besoin, que l'enseignement du français soit obligatoire ou même qu'il ne le soit pas. Fait curieux, je vous confierai que mes cauchemars sont en anglais, mais que je fais mes plus beaux rêves en français." (France soir).

4. *Sur les noms de famille français*

C'est très intéressant de trouver l'origine des noms de famille des Français. Les plus anciens noms de famille remontent au Moyen Age. Vers la fin du IX-ième siècle au nom de baptême s'ajoute le surnom qui devient héréditaire avec le fief. Les deux noms sont définitivement fixés en 1539, quand l'ordonnance de Villers-Cotterêts crée le Registre d'Etat Civil, établi à la paroisse, qui comporte obligatoirement prénom et nom de famille.

Beaucoup de ces noms parlent d'eux-mêmes. D'autres sont plus énigmatiques, mais l'onomastique a trouvé leur origine à travers les déformations successives qu'ils ont subies. Les uns et les autres évoquent les multiples aspects de la civilisation française.

* la géographie:

- *termes topographiques:* Montaigne (montagne), La Fontaine, Dupuy, Dubois;
- *noms d'arbres:* Duchesne (Du chêne), Pommier;
- *noms de pays d'origine:* Lebreton, Lenormand, Picard, Aragon;
- *noms d'habitations (lieux):* Dumas, Desmoulins, Lagrange.

* *l'histoire:*

- *noms d'origine germanique:* Béranger, Girard, Lambert;
- *noms d'origine grecque:* André, Denis, Philippe;
- *noms d'origine latine:* Antoine, Clément, Martin, Vincent;
- *noms d'origine biblique et évangélique:* Adam, David, Mathieu.

* *la société:*

- *noms de métiers:* Pasteur, Meunier, Chabrier (chevrier);
- *noms d'états:* Lemaître, Leclerc, Lemoine;
- *noms de parenté:* Leneveu, Cousin, Legendre.

* *les moeurs:*

- *sobriquets concernant le physique:* Legrand, Leblond, Lebrun, Camus, Bossuet;
- *sobriquets concernant le moral:* Lefranc, Lesage;
- *sobriquets évoquant les animaux:* Labiche, Chevreuil, Corneille;
- *sobriquets divers:* Boivin, Boileau, Lamoureux.

* *D'autres noms évoquent une origine étrangère:*

- *noms bretons:* Le Braz (le grand), Le Hir (le long);
- *noms basques:* Ibarnegaray (vallée haute), Etcheverry (maison neuve);
- *noms flamands:* Huyghe (Hugues), Martens (Martin);
- *noms allemands:* Bernard, Siegfried, Walter, Becker, Muller;
- *noms italiens:* Paolo, Leonardo, Lombardi, Rossi.

5. *Sur la famille française*

Elle représente un des meilleurs exemples de la façon dont s'unissent en France traditions et nouveautés. Elle garde certains traits typiques, en transformant des structures et des moeurs, et finit par une pluralité de comportements et de modes de vie familiaux.

La famille française a conservé certains de ses caractères traditionnels en constituant la cellule principale de la vie sociale. Par cela elle rappelle la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948: « La famille est l'élément naturel et fondamental de la Société et de l'Etat. » La majorité des Français (84 %) estiment qu'elle doit rester la cellule de base de la société.

Les Français respectent la tradition de célébrer la famille (Fête des Mères, Fête des Pères). On s'unit pour former un couple pour le meilleur et pour le pire.

Les fiançailles officielles n'existent pratiquement plus. Les mariages ont lieu le plus souvent le samedi.

Le mariage civil a lieu à la mairie, en présence des témoins (choisis par les mariés) et des proches.

Le mariage religieux se fait de plus en plus rare. Dans les an-

nées 60 du XX$^{\text{-ième}}$ siècle il y en avait plus de 80 %. Ce chiffre a baissé vers la fin du siècle passé jusqu'au 62 %.

La coutume voulait autrefois que la mariée soit en robe blanche (symbole de la pureté) et le marié – en costume sombre: une tradition qui se perd surtout dans les grandes villes.

Le mariage c'est l'occasion d'un grand repas de noce, surtout à la campagne, où l'on invite tous les parents et amis: on mange, on boit et on danse pendant plusieurs heures.

Les mariés reçoivent des cadeaux (généralement ceux qu'ils ont choisis en déposant une « liste de mariage » dans un magasin). Après la cérémonie, les jeunes mariés partent en voyage de noce pour (« *la lune de miel* »).

Environ 65 % des Français font baptiser leurs enfants à l'église. Le baptême est aussi l'occasion d'un bon repas auquel on y invite la famille proche - le parrain et la marraine. On offre des dragées à toutes les connaissances de la famille.

Vers l'âge de 12 ans tous les enfants qui ont suivi les cours de catéchisme font leur communion à l'église de leur paroisse (territoire qui dépend d'un curé), signe qu'ils appartiennent à la communauté catholique. Mais cette cérémonie religieuse tend à disparaître dans les grandes villes. Elle se maintient encore à la campagne.

Le repas de communion peut être aussi grandiose qu'un repas de noce. Les enfants distribuent des dragées aux invités et amis et reçoivent de nombreux cadeaux.

La famille française se transforme sous l'influence des conditions de vie. Il y a des crises internes, des conflits entre générations: la femme veut une vie plus indépendante qu'autrefois, les enfants s'émancipent de plus en plus tôt. Le travail, comme les loisirs, dispersent les membres de la famille. Celle-ci éclate et se réduit à un noyau (parents↔enfants).

L'évolution récente a apporté de grands changements: à partir de 1972-1973 on assiste à une spectaculaire chute de la natalité. Avec 778 000 naissances en 1987 et un taux de natalité de 14 %, la France est un pays des plus féconds d'Europe et se situe actuellement en tête des pays de la Communauté Économique Européenne.

Mais c'est tout de même insuffisant pour assurer le renouvellement des générations. En même temps le nombre des mariages a diminué en cette période de 150 000. Parallèlement le nombre des divorces s'accroît très sensiblement: 38 000 en 1972, plus de 100 000 aujourd'hui. On compte désormais 30 divorces pour 100 mariages.

Il y a un autre phénomène récent: *la cohabitation* ou l'union libre (autrefois - *concubinage*). Une conséquence de ce phénomène: 20 % des naissances sont des naissances hors mariage. Une des causes de cette situation est que la femme française souhaite de plus en plus s'assurer une existence autonome. Longtemps réduite à un rôle mineur, la Française d'aujourd'hui, grâce aux efforts des mouvements féministes de l'entre-deux-guerres, est juridiquement l'égale de l'homme et tend à trouver un équilibre satisfaisant entre sa vie personnelle, familiale et professionnelle, c'est-à-dire elle veut jouer un rôle social nouveau.

6. *Quelques mots sur les célèbres femmes françaises*

On ne naît pas femme, on le devient.
Simone de Beauvoir

« Souvenons-nous toujours, Français, que la Patrie chez nous est née du coeur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous »
Michelet

Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc - pureté, douceur, bonté héroïque, Jeanne d'Arc est l'héroïne française du temps de la guerre de Cent Ans. Cette jeune paysanne a pu se mettre à la tête des troupes françaises et remporter des victoires sur les envahisseurs anglais; mais elle a été trahie, vendue aux Anglais, jugée comme hérétique et sorcière et brûlée vive à Rouen le 29 mai 1431.

Tout étonne dans l'histoire de Jeanne d'Arc. A 17 ans elle entre dans l'histoire de la France. En deux ans cette jeune fille de la campagne qui, selon la chronique ne sait ni lire, ni écrire, a su se faire écouter des rois et des soldats, commander une armée, gagner des batailles. Elle est morte, mais sa figure grandit au coeur des Français. Au XVe s., l'Eglise décide de la reconnaître comme sainte.

Marie Curie

Marie Curie – physicienne française d'origine polonaise, s'intéresse au phénomène de la radioactivité. Elle a conclu qu'il s'agissait d'une propriété des

atomes et a supposé l'existence d'éléments encore inconnus, très fortement radioactifs. Elle a découvert la radioactivité du thorium, et en 1899, avec P.Curie, du polonium et du radium. Au cours de la Première Guerre Mondiale, elle a organisé sur le front le premier service radiologique mobile. Elle a été la première femme nommée professeur à la Sorbonne et la France lui doit la création de l'Institut du radium. Ses cendres ont été transférées au Panthéon en 1995. Prix Nobel en physique en 1903 avec P. Curie et H.Becquerel; Prix Nobel de chimie en 1911.

Françoise Sagan – La petite Française

Françoise Sagan symbolise la fureur de vivre dans les milieux bourgeois. D'elle restera, au minimum, de jolis titres. Son premier roman «Bonjour tristesse» obtient le Prix des Critiques et connaît auprès du grand public un succès exceptionnel. Parmi les écrivains français, on compte plusieurs femmes qui sans doute sont de bonnes romancières. Depuis 50 ans, Françoise Sagan persiste à être un peu plus qu'elle même: elle incarne une époque, un art de vivre.

En janvier 1954, une étudiante inconnue dépose chez plusieurs éditeurs un manuscrit rédigé quelques mois plus tôt dans les cafés autour de la Sorbonne. Derrière la célèbre phrase qui ouvre le roman: «*Sur ce sentiment inconnu dont l'ennui, la douceur m'obsède*» se cache un nouveau ton, une jeunesse, une insolence ensoleillée. Le lendemain elle est célèbre.

Pour l'heure, la mode demande des jeunes femmes qui écrivent. Avec son succès mondial (les Etats-Unis lui ont réservé un accueil de reine), Sagan peut tout se permettre: plus besoin du prix Goncourt pour être célèbre. Elle choisit son pseudonyme dans Proust, ses titres chez Eluard ou Racine; cela suffit aux lecteurs pour la mettre dans leurs personnages aux côtés de Stendhal. Tous les ans elle aligne de nouveaux romans. Elle s'essaye au théâtre, au journalisme. Le mythe Sagan, c'est d'abord, «Bonjour Tristesse». On la voit avec Cocteau. Pieds nus au volant d'une décapotable. Elle quitte son éternel cardigan pour une robe du soir ou un maillot en carreaux et soudain on la trouve jolie, ce petit oiseau ébourriffé aux yeux craintifs. C'est cela une légende: quelqu'un qui met l'étincelle à notre souvenir autant qu'à notre imagination.

Georges Sand

Georges Sand - ou Aurore Dupin est une romancière française du XIX-e siècle. Elle se prononçait toujours contre les conventions mondaines et les préjujés sociaux. Son oeuvre est composée de romans champêtres, psychologiques, philosophiques, des éléments autobiographiques, des articles politiques rédigés pour le gouvernement de la République de 1848. Elle écrivait sur le monde tel qu'elle le voyait et le jugeait, tel qu'elle le souhaitait. Sand croyait que la bonté et la justice devaient un jour triompher sans violence. L'épigraphe pour le livre «*Histoire de ma vie*» de Georges Sand peut être considéré comme but primordial de la vie de chaque homme: *« Charité envers les autres;*
Dignité envers soi-même;
Sincérité devant Dieu ».

Edith Piaf

La légende dit qu'elle est née le 19 décembre 1915 dans la rue, sous un réverbère, dans la pèlerine d'un agent de police. Et on ne peut plus aujourd'hui découvrir grand-chose qui vienne confirmer ou infirmer cette légende. Ainsi, on peut lire devant l'immeuble du 72, rue de Belleville sur une plaque en marbre tout à fait officielle l'inscription suivante: « *Sur les marches de cette maison naquit le 19 décembre 1915, dans le plus grand dénouement, Edith Piaf dont la voix, plus tard, devait enchanter le monde* ».

Sa mère, Anita Maillard, était goualeuse, comme on disait à l'époque. Son père, Louis Gassion, était acrobate. Leur scène à eux, c'était le trottoir. C'est donc dans cette ambiance particulière, entourée, nourrie, choyée, dorlotée par des filles de joie qu'Edith va passer quelques années. Drôle d'endroit pour une enfance! La légende dit cependant que le goût de la musique lui est venu dans cet endroit où trônait évidemment un piano.

Enfin l'histoire est encore plus belle avec un miracle divin: Edith a des problèmes avec ses yeux, qui la rendent quasiment aveugle pendant quelque temps. Voici donc les filles de la maison parties en procession dans la ville proche de Lisieux pour y prier la fameuse Sainte Thérèse. Et ça marche: Edith retrouve la vue. Pour elle c'était un vrai miracle. Elle y a toujours cru. Depuis cette date et jusqu'à sa mort, elle vouait une véritable dévotion à Sainte Thérèse .

Puis, elle devient, comme sa mère, goualeuse des trottoirs à Pigalle. Elle fréquente des bars louches, les petits truands, casseurs, souteneurs et autres receleurs, ce qu'on appelle alors « le milieu ». Elle est mère à 17 ans, et voit sa fille mourir tout enfant d'une méningite. Dès lors elle replonge de plus belle dans une vie de débauche et de fréquentations interlopes. Mais c'est justement peu de temps après cet épisode tragique que le destin lui sourit enfin. Un après-midi de septembre 1935, alors qu'elle chante, un homme la regarde et l'écoute attentivement, puis dit: « Ta voix, mon petit ange, c'est ton premier et ton dernier bien. Elle va t'ouvrir le septième ciel ». C'était Louis Leplée - un vrai dandy, propriétaire d'un des établissements des plus chics de Paris. C'est lui qui a trouvé le nom de « la Môme Piaf » pour la connotation fragile qui va bien à son physique. Edith est en effet toute petite (1,47 m.), elle a l'air maladif et on lit dans ses yeux un drame, même si l'on ignore qu'elle vient d'enterrer son enfant. En l'entendant pour la première fois, tout le gratin de la presse, du spectacle et de la culture restait stupéfié et ébloui. Jusqu'au jour où Louis Leplée est mystérieusement assassiné.

A ce moment-là, elle disait: « La chance..., ça part plus vite que ça n'arrive ». Elle en était soupçonnée, sans preuve et pour elle le beau rêve tourne court. Plus personne ne veut l'engager, sauf quelques patrons de boîtes de Pigalle. Tous les nouveaux amis lui tournent le dos. C'est seulement Raymond Also qui la prend sous sa protection, la défend contre les spectateurs qui la sifflent, la rejettent et se moquent d'elle. C'est lui qui lui redonne l'énergie de tenir le coup, de vaincre.

Pendant trois ans de combat quotidien, Raymond Also apprend à Môme à

se conduire dans la vie, à se tenir à table, à s'habiller, à parler correctement.

Et, voilà qu'une toute petite femme monte pour la première fois de sa vie sur la plus célèbre scène de Paris des années '30 - l'ABC, sur les Grands Boulevards. Dès les premières notes, le miracle se produit comme il y a quelques années. Elle a l'air d'être chez elle. Par tempérament, par vocation, elle transmet en chantant ses émotions, sa sensibilité. Elle chante en effet « avec ses tripes ». C'est un triomphe. Le lendemain l'ensemble de la presse parisienne se fait l'écho de son succès : « La Môme était charmante... Mais Edith Piaf c'est une artiste, une grande artiste » (Le Journal). « Madame Piaf a du génie. Elle est inimitable. Il n'y a jamais eu d'Edith Piaf ». Il n'y en aura plus jamais » (Le Figaro).

Adieu la Môme Piaf. C'est Madame Edith Piaf qui vient d'entrer dans l'histoire de la chanson française. Un monstre sacré est né. Enfin, l'ombre de Piaf s'étend évidemment sur nombre de chanteuses françaises, telle Patricia Kaas, Céline Dion et autres.

Mireille Mathieu (1946 -)

Mireille Mathieu est une célèbre chanteuse française. Sa manière de chanter s'est formée sous l'influence d'Edith Piaff. „ J'interprète mes chansons en français, dit-elle, sauf une ou deux dans la langue du pays. Par politesse. J'aime les chansons de mon pays. J'ai enregistré un album des grandes chansons de notre patrie: «La Vie en rose» chantées par Piaf, «La Mer» de Trénet, «Les feuilles mortes» de Prévert et Kosma.

Mireille apparaît dans un film en 1912, elle avait six ans. Elle rappelait souvent, dans un sourire, qu'elle a été, à ses débuts, baptisée: « *Le petit saxe-aphone*! » Son oeuvre, ses chansons, son Petit Conservatoire ont marqué près d'un siècle les chanteurs. En 1932, « Couchés dans le foin » est Grand Prix du disque, c'est un succès sans précédent, les ventes atteignent le chiffre phénoménal de 50000 disques par mois durant la première année. La légèreté, la fraîcheur, de cette chanson bousculent les habitudes. Fini les complaintes, les larmes et la vulgarité. Vive les fleurs et les petits oiseaux. Vive l'amour...

C'est le sourire avant-gardiste des congés payés, de la découverte de la nature, de la liberté et même de l'audace: «Je ne fais pas de l'amour en cage». De retour sur les scènes, les publics, lui font chaque soir une ovation. « J'ai eu la chance de venir à l'époque où, grâce à Mireille et Jean Nohain, une véritable révolution avait déjà bouleversé la chanson française, où l'on ne croyait plus, qu'un artiste de music-hall ne débite que des couplets idiots».

On lui demande à quoi elle doit sa réussite. « A 99% au travail ». Et sa voix? Son personnage de jeune femme sage, sans un cheveu rebelle, de jeune femme sans histoires sauf celles inventées par la presse à scandale Mireille balaie tout cela d'un revers de main. Oh! Vous savez, il faut rester soi-même dans la vie. La mode se démode très vite. Que chacun fasse son métier. Moi, je pratique le mien avec passion, car j'ai le bonheur de l'avoir choisi. Le soleil doit briller pour tout le monde. Finalement, c'est le public qui décide. L'essentiel est de garder les pieds

sur la terre, de ne pas perdre la tête, de se méfier des flatteurs, d'essayer de ne jamais décevoir. Je vis, je m'inquiète, je m'indigne contre la guerre, contre le racisme. J'ai en mémoire une phrase de Pasteur: *Je ne te demande pas quelle est ta religion, quelle est la couleur de ta peau, dis-moi ta souffrance*».

Le plus beau compliment qu'on puisse lui faire est de dire qu'elle est une chanteuse populaire.

Juliette Gréco

Juliette Gréco - l'éternel féminin « Noire et blanche, c'est la reine de la nuit. Gréco est le chef-d'oeuvre unique de Gréco. Elle ne sera jamais prise pour une autre et aucune autre ne porra jamais l'imiter » (*François Maurice*).

Elle devient un mythe avant même d'avoir accompli son destin; elle entre dans la légende des chanteurs français du XX-e siècle à l'âge de 20 ans. Elle chante la fatalité des amours déçues, les nostalgies infinies, les larmes heureuses, la trivialité des heures déchues. Muse des poètes aujourd'hui disparus, elle incarne l'image indestructible de la jeunesse d'après guerre dans Paris rendu aux Français, meurtri mais revenu à la vie; elle symbolise ce Paris-Canaille, intellectuel et cosmopolite, mais aussi l'insolence de la liberté. Conquérante, fragile, séductrice, rebelle, déchirée, croqueuse d'hommes, secrète, sauvage, drôle, provocante, romantique, sarcastique, voluptueuse, sensuelle, blessée, violente, impudique, éperdue, distante et puis soudain si proche... Et toujours « scandaleuse », car le scandale était dans l'air du temps qu'elle symbolise.

«Elle incarnait le courage de l'après-guerre. Elle était évidemment Paris, la rive gauche et pour un Américain du Nord qui n'était pas familier de ces choses, il y avait trois êtres connus Sartre, Camus et Gréco.

Piaf c'était la rue, le coeur brisé, la romance de Paris; Gréco avait une position plus en retenue, plus sévère, elle donnait l'impression d'avoir une vie passionnée, de traverser des désastres sans occulter l'existence. Elle incarnait cette merveilleuse confusion que les Français ont inventée entre l'intellect et le corps » (Léonard Cohen).

En février 2002 elle fête ses 75 ans et ses chansons hantent encore bien des mémoires. Gréco est son mystère, son image de femme fatale, celle qui s'absente, qui pointe à l'horizon, joue de son apparence et s'en sert dangereusement. Vedette, monument, symbole, elle n'est pas oubli, mais mémoire. Elle n'est pas écho du passé, mais résonnance du présent. Que va-t-elle devenir, elle ? Elle n'en sait rien. Elle ignore encore qu'elle va chanter. Partout. Longtemps. Toujours...

Mistinquette

La reine du music-hall... Quelle résonnance peuvent avoir ces mots aujourd'hui? Toutes ses chansons: *Ça, c'est à Paris, Mon homme, Je cherche un millionnaire.* Ces chansons ont fait le tour du monde, mais ce n'est pas sûr que ces chansons légères n'aient pas pu vivre leur vie en oubliant le nom de celle qui les a mises au monde lorsqu'elles entrèrent au royaume du patrimoine quasi-folklorique Mistinquette, née le 5 avril 1873, s'appelait Jeanne Bourgeois, on comprend pour-

quoi elle avait «*éprouvé le besoin de se faire un autre nom plus conforme à son image d'aristocrate du peuple. La vraie parisienne est à la fois grande dame et fille du peuple*».

« On dit que je montre mes gambettes, c'est vrai, mais j'serai pas Mistinquette si j'étais pas comme ça». Bien sûr, Mistinquette n'était pas une grande voix et ses gambettes chantaient parfois pour elle car, «lorsque sa monte trop haut, moi, je m'arrête, et d'ailleurs on n'est pas ici à l'Opéra». Mais le charme et l'intelligence, la simplicité de sa façon de chanter, compensaient largement l'absence de qualités vocales et jamais une autre chanteuse n'a eu un tel succès, n'a rencontré une telle dévotion du public de toute condition, en France comme dans tous les pays; notamment aux Etats-Unis, en 1922, elle a été la première vedette française reçue triomphalement. C'est bien avec le son de sa voix que ses chansons ont fait et continuent à faire le tour du monde, et c'est grâce à sa voix qu'elles trouvent à présent d'autres interpètes.

Lucienne Delyle (1917-1962)

Dès 1939, «Sur les quais du vieux Paris» et « la Prière à Zumbia » la mettent en vedette. Le voile nostalgique de sa voix est accordé aux années de l'occupation. « Mon amant de la Saint-Jean », une chanson de milieu marseillais, est un des plus grands succès de cette époque. En 1956, elle obtient le Grand Prix du disque avec Java. Lucienne Delyle est la chanteuse populaire par excellence qui chante avec son coeur.

Catherine Deneuve

Elle a été princesse dans les années 60, puis femme idéale, devenue Reine du cinéma. Sa carrière est unique au monde. Modèle de l'élégance et du style, photographiée par les plus grands, elle a réussi à masquer sa vie privée tout en franchissant les époques. Car Deneuve a changé comme le cinéma a changé.

Deneuve est seule et unique, l'impératrice. Elle ne récolte que l'admiration. Aux Etats-Unis ses quatre derniers films n'ont jamais eu autant de succès. Ses grands succès, à un âge où les actrices sont plutôt au chômage, c'est une véritable passerelle entre les cinéphiles et les cinémas. Car, s'il ne s'agit pas d'un mythe, elle est l'incarnation de l'idéal français.

Sophie Marceau

Sa carrière a débuté en 1981 dans le film « La Boum » de C. Pinoteau, alors qu'elle n'avait que 14 ans. Cette comédie légère a connu un grand succès international. Elle a rencontré le réalisateur polonais Andrej Zulawski et a tourné avec lui « L'amour braque ». C'était le coup de foudre! Malgré leur différence d'âge (elle 18 et lui 44), leur histoire d'amour dure depuis 15 ans et un garçon est né de cette union. En 1994, Mel Gibson l'a choisie pour jouer le rôle de la Princesse Isabelle dans son film épique et oscarisé « Coeur Brave ». Par-delà les nuages, « Anna Karénine », et tout récemment le dernier des « James Bond ». Sophie est devenue une star mondiale. Mais les intérêts de Sophie Marceau ne s'arrêtent pas là: écrivain, peintre à ses heures libres, réalisatrice, activiste, protectrice des ani-

maux et marraine de l'organisme Arc-en-ciel qui réalise les rêves des enfants malades, Sophie s'implique autant culturellement que socialement. Sa sensibilité, sa générosité, sa beauté et sa jeunesse laissent entrevoir une carrière internationale des plus prometteuses. Les femmes modernes veulent s'épanouir dans l'action, professionnelle ou autre, mais elles récusent les aigreurs du féminisme d'antan. Elles sont des femmes novatrices pour leur époque, provocatrices même, en tout cas aventurières et toujours romantiques.

Carmen Sylva

Entre le sceptre et la plume: le pseudonyme d'Elizabeth de Wied résume la vie littéraire de cette grande poétesse du XIX-e siècle, dont le nom est encore dans tous les dictionnaires. Elle a été aussi la première reine de Roumanie. Carmen Sylva est aussi le témoin d'un grand siècle où l'ordre du monde bascule plusieurs fois. Sa vie n'a pas été emplie de bonheur, mais elle a su donner un sens à sa douleur et en tirer des leçons. Elle a pu ainsi écrire dans le magnifique poème « A l'épreuve »: *Si tu n'as pas pleuré, ne te dis pas poète*
De tes larmes de sang, de tes sombres douleurs
De tes deuils, de tes jours d'application muette,
Fais des rayons rosés, et des chants, et des fleurs...

Cette femme d'exception fut la première souveraine de son temps à ne pas se laisser aveugler par sa noble condition. Aux diadèmes que son destin lui a posé sur sa tête, elle a préféré les lauriers qui couronnaient ses écrits littéraires.

* * *

L'analyse de leurs vies, des vies de ces femmes, est une promenade enchantée dans les jardins de la beauté féminine. Toutes, elles incarnent les vertues d'aujourd'hui mais sans jamais se départir de leur extrême feminité. Ainsi sont-elles toutes à la fois, la mémoire, le testament et l'avenir de la femme. Des modèles...

7. *La table des Français*

La cuisine française est très célèbre. La tradition culinaire en France remonte à la Renaissance. Les premiers restaurants sont apparus pendant la Grande Révolution bourgeoise. Au XIXième siècle elle est chantée par les poètes, et les philosophes (Berchou lui a consacré un poème en quatre chants: *La Gastronomie*; Savarin - un traité - *La Physiologie du Goût*). Depuis lors la gastronomie française est considérée comme une science, ou un art; elle a une renommée mondiale.

La cuisine est pour la grande majorité des Français un code, une méthode; elle a ses principes et ses lois. Un repas est à la fois la

célébration d'un rite et une oeuvre d'art ordonnée selon un certain rythme et un ordre comme une symphonie ou une pièce classique. On dit que le menu est l'expression de l'idée française de civilisation à table. Il exprime un besoin d'ordre et de durée.

Un vrai repas est une pièce en 5 actes: *hors d'oeuvre, entrée, viande garnie, fromage, dessert.*

D'une façon générale, la table reste un des principaux plaisirs du Français. Harpagon a beau affirmer qu'il ne faut pas vivre pour manger. Le Français considère que si on ne mange pas bien, on ne doit pas affirmer qu'on vit. Cependant il consacre moins de temps qu'autrefois aux repas. Et le repas lui-même n'est plus si copieux. Il est aussi plus rapide. Il n'y a que les repas de fête qui gardent la tradition. Le Français croit normal de prendre cinq repas par jour:

- à 7 heures du matin il prend le petit déjeuner: un simple bol de café noir, café au lait, thé ou chocolat avec des tartines de beurre ou biscottes;
- à 9 heures il prend un casse-croûte, mais c'est seulement chez certains paysans ou travailleurs manuels;
- à 12 heures, dans certaines régions, ceux qui travaillent à la cantine, au restaurant ou au café prennent un repas rapide (un plat ou un fromage). Les autres prennent le déjeuner: normalement il se compose d'un hors d'oeuvre ou d'une entrée, d'un plat principal et d'une salade, d'un fromage ou d'un dessert et, à la fin, un café;
- à 16 heures les enfants prennent un goûter: pain et chocolat ou thé. Les grandes personnes, si elles vont en visite, prennent du thé, des toasts, des petits fours;
- à 20 heures, c'est le repas familial, le dîner, au cours duquel chacun raconte sa journée. Il se compose de potage, viande, oeufs, poisson ou charcuterie, légumes, fromage et dessert (fruits ou entremets). D'habitude il a une durée plus importante.

Le vin n'est pas seulement un produit agricole; c'est aussi une oeuvre d'art. Chaque vin a sa personnalité et il existe en France des règles pour le servir et pour le déguster. A la gloire du vin on invente tout, même des calembours, comme par exemple: « *Jamais en vain, toujours en vin* ».

Il existe quelques règles pour servir le vin:

1) *Les « grandes » bouteilles se servent avec leur poussière, tenues horizontales, dans un panier d'osier;*

2) *Les vins rouges se servent « chambrées » (de 15 à 18°);*

3) *Les vins blancs et rosés se servent frais (de 5 à 12°);*

4) *Le champagne et le mousseux se servent légèrement « frappés » (rafraîchis lentement dans un bain d'eau et de glace);*

5) *Le choix des vins doit être harmonisé avec les mets et faire une savante gradation au cours du repas:*

- *huîtres, poissons → blanc sec ou mousseux;*
- *entrée → blanc ou rosé léger;*
- *viande blanche, volaille → rouge généreux ou champagne;*
- *viande rouge, gibier, fromage → rouge corsé;*
- *entremets, dessert → vin doux, mousseux;*
- *fruits → vin moelleux, champagne sec.*

Avant de boire le vin il faut le déguster:

* *humer d'abord le vin pour en percevoir le bouquet*;

* *puis le boire à petites gorgées. Ni eau, ni cigarettes.*

Quant aux fromages, il faut dire que la France possède une variété incomparable de fromages: plus de 100 espèces et plus de 350 sortes différentes, aux formes les plus inattendues. Certains, comme *le roquefort* et *le camembert* ont une réputation mondiale. On distingue les fromages frais (*petit suisse, demi-sel*), les fromages fondus, les fromages à pâte pressée (*le gruyère*) et les fromages affinés (*le camembert, le roquefort*). Les fromages doivent être dégustés comme les vins et toujours accompagnés de vins. On dit en France: «*Un repas sans fromage est comme une journée sans soleil*» ou bien «*Un repas sans fromage est comme un baiser sans moustache* ».

Pendant l'antiquité déjà, à Rome, on aimait manger deux fromages qui venaient de la Gaule: le roquefort et le camembert. Le roquefort est un fromage qui est fabriqué avec du lait de brebis. Il porte le nom d'un petit village, Roquefort, qui se trouve au sud du Massif Central. Un petit village de Normandie, Camembert, a donné son nom à un type de fromage fabriqué dans le monde entier, et, bien sûr, en France.

Questions d'évaluation

- Quelles sont les origines des Français ?
- Nommez les facteurs d'unification de la France.
- Le Français, comment est-il ?
- De quoi se compose sa personnalité ?
- Que pouvez-vous dire de la langue française ?
- Dites ce que vous savez sur le Français-type.
- Qu'est-ce qu'on peut dire sur les origines des noms de famille français?
- Caractérisez la famille française contemporaine.
- Parlez des femmes françaises qui ont marqué l'histoire du pays.
- Faites une comparaison entre le Français et le Moldave. Essayez de trouver ce qui les approche et ce qui les distinguent.

Explication du vocabulaire

(il) a beau affirmer - degeaba afirmă
affiné, ~e *adj.* - rafinat
aigreur *s.f.* - acrime; (*fig.*) supărare
(il) a l'esprit d'à-propos - (el) spune vorbe de duh la momentul potrivit
ange *s.m.* - înger
(d') antan *adv.* - de altădată
arc-en-ciel *s.m.* - curcubeu
audace *s.f.* - îndrăzneală, curaj
aveugler *vt* - a orbi
avoir de la rosserie - a fi ironic
avoir l'esprit d'épargne - (a avea) darul de a economisi
baptême *s.m.* - botez
basculer *vt.* - a răsturna
boscotte *s.f.* - biscuit
bohème *s.f.* - persoană ce duce o viață liberă, fără un scop anumit
bol *s.m.* - cănuță
braque *s.m.* - prepelicar (soi de cîine)
brebis *s.f.* - oaie
bricolage *s.m.* - reparație
ça marche! - merge (bine)
cardigan *s.m.* - jachetă tricotată
casse-croûte *s.m.* - gustare
casseur *s.m.* - (arg.) hoț, spărgător
catéchisme *s.m.* - catehism, inițiere în principiile credinței creștine
cendres *s.f., pl.* - rămășițe pămîntești
chambré, ~e *adj.* - la temperatura odăii
charcuterie *s.f.* - cîrnățărie, mezelărie
chère *s.f.* - carne, mîncare gustoasă
chimérique *adj.* - iluzoriu, utopic, himeric
choyé,~e *adj* - răsfățat, alintat
cinéfile *s.m.f.* - amator de filme
cohabitation *s.f.* - viață conjugală
communion *s.f.* - împărtășanie
concubinage *s.m.* - viață conjugală fără a fi căsătoriți
connotation *s.f.* - sens suplimentar
corsé, ~e *adj.* - vin tare și mirositor
coup de foudre *s.m.* - lovitură de trăsnet
craintif, ~e *adj.* - timid, sfios, fricos
dandy *s.m.* - dandi, filfizon
débiter *vt.* - a vorbi repede
décapotable *s.f.* - automobil decapotabil
décevoir *vt.* - a decepționa, a dezamăgi
déferler - a da năvală, (*fig.*) a inunda
demi-sel *s.m.* - ușor sărat
(se) départir *vr* - a abandona, a renunța la
dorloté, ~e *adj.* - a alinta, a răsfăța
dragée *s.f.* - drajeu
drôle *adj.* - caraghios, ciudat, nostim
du tic au tac *adv.* - a replica prompt
ébourriffé, ~e *adj.* - ciufulit, zbîrlit
éclater *vi* - a se desface, a se distrăma
emprunt *s.m.* - împrumut
entre-deux-guerres *loc.adv.* - între primul și al doilea război mondial
entrée *s.f.* - (*culinar*) felul întîi
entremets *s.m.* - (*culinar*) dulciuri
envahisseur *s.m.* - invadator, ocupant
(s') épanouir *vi.* - a înflori
épargne *s.f.* - economie
épreuve *s.f.* - dovadă
étymologie *s.f.* - etimologia (știința care

se ocupă cu studierea originei cuvintelor
faire le badaud - a umbla gură-cască
fief *s.m.* - domeniu, avere
flânerie *s.f.* - hoinăreală, vagabondaj
fondu, ~e *adj.* - topit
frais / fraîche *adj.* - rece, proaspăt
franchir *vt.* - a trece (peste)
frappé, ~e *adj.* - (*despre băuturi*) răcit
fromage *s.m.* - brînză
gambettes *s.f., pl.* - (*pop.*) picioare
garni, ~e *adj.* - înzestrat, plin, umplut
gibier *s.m.* - vînat
gorgée *s.f.* - înghițitură
goualeuse *s.f.* - cîntăreață de stradă
gratin *s.m.* - (*fam.*) elită, hailaif
hanter *vt.* - a frecventa; a obseda
hérétique *s.m.* - eretic, necredincios
hors d'oeuvre *s.m.* - gustare, aperitiv
huitre *s.f.* - stridie
humer *vt.* - a sorbi, a mirosi, a inspira
il ne s'en laisse pas conter - el nu se lasă ușor înșelat
impudique *adj.* - nerușinat, desfrînat
infirmer *vt.* - a dezminți
intempérant, ~e *adj.* - necumpătat
interlope *adj.* - suspect
louche *adj.* - necurat, dubios
main d'oeuvre *s.f.*- mîini de lucru, salariați
mairie *s.f.* - primărie
marraine *s.f.* - nașă
(se) méfier *vr.* - a nu avea încredere (în)
mettre qqn à même de - a pune pe cineva în situația de a...
moelleux *adj.* - moale, suplu, cu măduvă
môme *s.f.* - (*pop.*) copil, micuț
(se) moquer *vr.* - a rîde (de), a lua în rîs
mousseux *s.m.* - vin spumos
mouvement féministe - mișcare feministă care preconizează extinderea drepturilor femeii în societate
occulter *vt.* - a ascunde, a oculta
onomastique *s.f.* - onomastica (știința care studiază numele proprii)
ordonnance *s.f.* - regulament, decizie
oscarisé,~e *adj.* - destins cu premiul Oscar
osier *s.m.* - răchită
parcimonieux, ~euse *adj.* - econom, zgîrcit
paroisse *s.f.* - parohie
parrain *s.m.* - naș
passerelle *s.f.* - punte
pâte *s.f.* - aluat
percevoir *vt.* - a înțelege, a-și da seama
persifleur, ~euse *adj.* - ironic
piquer *vt.* - a înțepa
place *s.f.* - piață
plat *s.m.* - blid, conținutul unei farfurii
potage *s.m.* - ciorbă, supă
pour le meilleur et pour le pire - uniți la bine și la rău
prendre le pas sur qn. - a urma pe cineva, a urma pasul cuiva
prodigalité *s.f.* - risipă, cheltuieli fără rost
preuve *s.f.* - dovadă
raclage *s.m.* - răzuială
receleur *s.m.* - ascunzător de obiecte furate / de persoane urmărite de justiție
régner *vi.* - a domni, a domina
repousser *vt.* - a împinge înapoi, a refuza
réverbère *s.m.* - felinar de stradă
revers de main *s.m.* - dosul mîinii
rite *s.m.* - ritual, rînduială
rouspéteur,~euse *adj.* - mereu nemulțumit
sauf *prep.* - cu excepția, în afară de
sceptre *s.m.* - sceptru, semn de distincție superioară
soupçonné, ~e *adj.* - bănuit
star *s.f.* - vedetă de cinema
taux *s.m.* - dobîndă, contribuție
témoin *s.m.* - martor
tenir le coup - a rezista, a ține piept
thorium *s.m.* - torii (*element chimic*)
tripes *s.f., pl.* - măruntaie, intestine
truand *s.m.* - cerșetor
vaissele *s.f.* - veselă
vertu *s.f.* - virtute, calitate
vouer *vr.* - a (se) consacra, a (se) dedica

CHAPITRE III. *SUR L'HISTOIRE DE LA FRANCE*

(Personnages et événements qui ont marqué l'histoire de la France)

1. *Quelques mots sur la préhistoire*

D'après l'avis des scientifiques, la Terre s'est formée il y a 4 à 5 milliards d'années. La vie y est apparue il y a 3 milliards d'années. *L'homme apparaît sur le sol de l'actuelle France au cours de l'ère quaternaire, qui a commencé il y a 2 millions d'années.* Quatre périodes de glaciations alternent alors avec de longues phases tempérées ou chaudes. Dans la steppe sans arbres des périodes froides vivent les mammouths, les bisons, les rhinocéros laineux, les ours et les rennes. Dans les forêts claires et les prairies herbeuses des périodes plus chaudes vivent de grands boeufs (*les aurochs*), les bisons, les rennes et les chevaux. Les hommes de l'âge paléolithique (âge de la pierre ancienne) vivent de la chasse et de la cueillette. Ils utilisent progressivement (mais cette évolution couvre des dizaines de milliers d'années) des armes et des outils en pierre éclatée puis taillée. Ils travaillent les os des animaux tués. Ils domestiquent peu à peu le feu. Ils s'abritent dans des cavernes sur les parois desquelles ils développent un remarquable art pariétal. Suivons pas à pas les plus importants moments de cette évolution extraordinaire:

1.1. *Le temps des chasseurs*

► **- 1 800 000 ans -** Cinq outils taillés sur des galets de quartz trouvés à Chillac attestent la présence dans ce lieu de l'*Homo erectus* (se tenant en position verticale).

► **- 1 000 000 d'années -** L'Homo erectus crée le biface. D'abord simple galet de pierre grossièrement aménagé, le biface a généralement une douzaine de centimètres de longueur et la forme d'une amande.

► **- 400 000 ans -** Le site de Terra Amata, près de Nice, révèle les plus anciens foyers construits en Europe. C'est à cette époque qu'a lieu la conquête du feu. Mais aucun vestige ne nous apprend comment les hommes sont passés de l'observation du feu à son utilisation pour leurs propres besoins, ni même comment ils le produisaient. Cela a constitué un pas important dans la connaissance de la nature.

► **- 100 000 ans -** Vers cette période apparaît l'homme de Néandertal ou l'*Homo sapiens* (de la valée de la Néander en Allemagne). Ce nom désigne un groupe d'êtres humains particuliers qui ont vécu entre 100 000 et 35 000 ans avant Jésus-Christ. En France, un tel squelette a été trouvé en 1908 à la Chapelle-aux-Saints (Corrèze). Cet homme a une petite stature de 1,55 m, mais il est très robuste. Il délaisse le biface, travaille les éclats rocheux et produit des perçoirs et des racloirs.

► **- 35 000 ans -** Apparaît l'homme de Cro-Magnon. Ce nom désigne les restes humains trouvés à Cro-Magnon et les populations qui ont vécu de 35 000 à 10 000 ans avant Jésus-Christ. Cet homme a une taille supérieure à 1,75 m. Sa forme crânienne est proche de la nôtre. Il est capable de dégager dans le silex des lames tranchantes. Il produit dans les os d'animaux des harpons, des sagaies, des aiguilles, ce qui lui permet de confectionner des vêtements. Il développe les premières formes d'art: *la sculpture* souvent de petite dimension, *la peinture* dont la grotte de Lascaux offre un exemple.

1.2. *Les premiers cultivateurs*

Vers 10 000 ans avant Jésus-Christ la Terre se réchauffe: Le renne et le mammouth disparaissent de l'Hexagone. À leur place apparaissent le cerf, le sanglier et la marmotte. Le bouleau et le noisetier se multiplient. C'est une période transitoire appelée *mésolithique* (ou âge moyen de la pierre). L'homme invente l'arc ce qui accroît l'efficacité de la chasse. Au V$^{-ième}$ millénaire avant Jésus-Christ a lieu la révolution *néolithique* (ou l'âge de la pierre nouvelle), pendant laquelle l'homme réalise la domestication des plantes et des animaux. Cette révolution, originaire du Moyen-Orient, introduit en Occident des techniques nouvelles. En dehors de l'utilisation de la pierre polie, l'homme utilise la potterie. Ensemble avec la pratique de l'agriculture cela change son destin; *il apprend à attendre que la semence qu'il a enfouie produise.* Petit à petit il devient sédentaire. Les sociétés se structurent. A côté du fonds commun qui les rapproche, des civilisations néolithiques s'individualisent. Parmi elles, la civilisation des mégalithes (du grec: *grosse pierre*). Vers l'an 2 300

avant Jésus-Christ l'homme commence à travailler le cuivre; vers 1 800 il travaille déjà le bronze. Cela met fin à l'âge de pierre.

► **- 4 650 ans -** A Courthézon (Vaucluse) un groupement de cabanes a révélé qu'à cette période apparaissent les premières cultures céréalières, mais il n'est pas possible de savoir comment est née cette culture.

► **- V$^{-ième}$ Millénaire avant Jésus-Christ -** Sous l'influence de la révolution néolithique apparaissent les premières civilisations. Elles inventent le polissage des haches de pierre, les céréales, l'élevage du boeuf et du mouton. Se font distinguer *la civilisation cardiale*, (du latin *cardium* – coque) nommée ainsi à cause du décor des potteries imprimé à l'aide d'un coquillage qui s'est développée dans le sud-est de la France et *la civilisation danubienne* (du Danube) qui a pénétré plus au nord. Cette dernière pratique l'agriculture sur un sol enrichi par les cendres des broussailles brûlées sur place après déboisement. Ces cultivateurs élèvent des boeufs, des porcs et vivent dans de grandes maisons en bois. La *civilisation mégalithique*, en Bretagne et dans le sud-ouest de la France, se caractérise par l'utilisation de pierres de grande taille pour construire des monuments, de vastes sépultures collectives recouvertes de tables de pierre, appelées *dolmens.*

► **- 3 600 ans avant J.-C. -** La civilisation *chasséenne*, nommée ainsi à cause des preuves trouvées près de Chassey, atteste que vers cette période des villages s'établissent à proximité d'une rivière, de terres fertiles, sur des sites naturellement défensifs que les habitants protègent encore par des fossés, montrant ainsi qu'ils redoutaient déjà des agresseurs.

► **- 2 500 ans -** Vers cette période apparaissent les premiers objets métalliques. D'abord installée au sud du Massif Central, l'industrie du cuivre, venue d'Orient, s'étend peu à peu. Les armes en cuivre sont très appréciées, mais le travail de la pierre n'est pas abandonné. L'alliage du cuivre avec l'étain donne naissance au bronze, dur comme l'acier, mais plus facile à couler que le seul cuivre.

2. ***Sur l'antiquité***

Au IX^{-e} siècle avant Jésus-Christ, les Celtes pénètrent dans

l'Hexagone. Ils viennent de l'est européen et leur apparition coïncide avec l'apparition de l'âge du fer. Les Celtes nouent d'importants contacts commerciaux avec les peuples méditerranéens, notamment avec les Grecs qui s'installent dans le sud du pays. Au IV-ième siècle, les Celtes occupent un immense territoire qui s'étend de l'Océan Atlantique à la Mer Noire. Leur extension est stoppée au III-ième siècle avant Jésus-Christ par les Romains. Au II-ième siècle (après Jésus-Christ), l'Irlande reste le seul vestige de l'empire celte. Dans les territoires qu'ils dominent, du Rhin aux Pyrénées et à la Provence, les Celtes de Gaule sont devenus des Gaulois.

2.1. ***La Gaule celtique***

► **- 1 200 ans av. J.-C. -** Une nouvelle civilisation pénètre à l'est du pays. Ces nouveaux venus brûlent leurs morts, recueillent les cendres dans des urnes funéraires qu'ils enterrent.

► **- 900 ans -** Au IX-ième siècle arrive de l'est européen une grande vague de cavaliers celtiques porteurs des secrets de la fabrication du fer. La connaissance des procédés d'utilisation des minerais de fer, plus répandus que les minerais de cuivre ou d'étain, permet aux Celtes de fabriquer partout, de leurs propres mains, des outils et des armes.

► **- 620 ans -** Des Grecs venus de l'Asie mineure fondent Marseille, installent des comptoirs à Nice, Antibes, Arles etc.

► **- 500 ans -** Une activité commerciale importante se développe entre les Grecs et les Celtes. Une belle preuve de cette période est le vase de Vix (Côte-d'Or): fait en bronze, haut de 1,65 m, il pèse 209 kg. Il se trouvait dans une tombe aux côtés d'une princesse morte à l'âge de 33 ou 35 ans, parée d'un diadème d'or pesant 480 grammes.

► **- 450 ans -** Aux V-ième et IV-ième siècles les Celtes, venus d'Allemagne, progressent vers l'Italie. Dès lors, la Gaule est sous la domination de ceux que les Grecs appellent Celtes ou Galates, que les Romains appelleront Galli ou Gaulois. Pendant ce deuxième âge du fer la Gaule voit se développer les premières mines.

► **- 390 ans -** Les Gaulois descendent sur Rome qu'ils assiègent et pillent.

► **- 222 ans av. J.-C. -** Les Romains chassent les Gaulois de l'Italie. Vers ces temps quatre-vingts tribus vivent en Gaule. Elles se disputent constamment la première place.

2.2. *La conquête de la Gaule*

Les Gaulois sont de farouches guerriers qui ne font pas de prisonniers. Ils sont organisés en tribus indépendantes dominées par la caste des cavaliers qui forment une aristocratie maîtresse de la terre et du pouvoir politique. Batailleurs et bien armés, ils sont turbulents et indisciplinés. Ils n'hésitent pas à se rebeller contre leurs chefs, ce qui déclanche de nombreuses petites guerres civiles. Intelligents et pratiques, grands cultivateurs en temps de paix, ils défrichent une partie du territoire, couvert alors de forêts, tracent des routes, créent des ports fluviaux importants et jouent ainsi un rôle primordial dans la mise en valeur du pays. Pour plus de détails:

► **- 124 ans -** Marseille, fidèle alliée de Rome, est aux prises avec les Salyens, un peuple voisin installé dans une place forte d'Entremont. Elle appelle les Romains qui prennent Entremont, le détruisent et fondent à côté, sur un site d'eaux thermales, la ville fortifiée d'Aix-en-Provence.

► **- 121 ans -** Sollicités par les Eduens (peuple de la Gaule établi entre la Loire et la Saône) les Romains affrontent les Arvernes (la plus puissante tribu Gauloise). Leur chef Bituit, vaincu, est envoyé à Rome où il est mis à mort. Les régions situées entre Alpes et Pyrénées deviennent romaines.

► **- 58 ans -** Les Eduens craignent, au nord, une invasion des Germains et à l'est l'arrivée des Helvètes. Ils font encore appel à Rome. C'est l'occasion pour Jules César de pénétrer en Gaule. Il bat les Helvètes et oblige les Germains à repasser le Rhin. Pour César, la « guerre des Gaules » commence. Mettant à profit les mésententes qui règnent entre les tribus gauloises, utilisant avec habileté la force et la mobilité de ses légions, César bat, à plusieurs reprises, les armées des Gaulois. En 53, la Gaule est pratiquement occupée.

► **- 52 ans -** Des révoltes éclatent contre l'occupant romain. Vercingétorix, un jeune chef gaulois, prend la tête du soulèvement. Il organise la politique de la terre brûlée pour priver les légions ro-

maines de fourrage et de blé. Jules César assiège Vercingétorix au printemps mais les qualités défensives de la place forte de celui-ci sont exceptionnelles et César doit lever le siège. En août, à Bibracte, tous les peuples de la Gaule jurent de lutter ensemble jusqu'à la libération et choisissent Vercingétorix comme chef suprême. Mais les cavaliers gaulois lancés sur 10 légions romaines se font tailler en pièces. Le lendemain, Vercingétorix se livre pour éviter le massacre des guerriers. Seul, avec panache, il vient jeter ses plus belles armes aux pieds de César. C'en est fini de la liberté de la Gaule. (Fin septembre 46, six ans après la dernière bataille que les Gaulois avaient livrée contre les Romains, Vercingétorix participe, enchaîné, à la cérémonie du triomphe de César. Il est étranglé le soir même).

2.3. *La Gaule romaine*

Vaincue à Alésia, la Gaule va connaître pendant deux siècles et demi une « paix romaine » que ne troubleront pas quelques révoltes isolées. De profonds changements interviennent. Sous la conduite des Romains, les guerriers gaulois se font bâtisseurs: ils développent les voies romaines, construisent des cités qu'ils ornent d'arènes, de théâtres, de thermes. Les Romains intègrent les Gaulois dans l'administration des cités. Les Gaulois adoptent les moeurs et la langue des Romains et deviennent des Gallo-romains. Mais une certaine négligence des empereurs romains dans la surveillance du limes (*frontière fortifiée*) du Rhin, l'utilisation des légions gauloises dans la conduite d'opérations militaires en Orient ou dans les affrontements entre prétendants à l'empire, font naître une grave menace sur la paix romaine. La Gaule est à la merci des Barbares.

Voici quelques détails sur cette période:

► **- 50 ans -** La « guerre des Gaules » est terminée. Selon Plutarque, César a « pris 800 forteresses..., a fait un million de cadavres et a capturé un autre million de prisonniers. »

► **- 43 ans -** Les Romains fondent Lugdunum (Lyon) sur la colline de Fourvière consacrée au dieu celtique Lug.

► **- 12 ans -** A cette date, Lugdunum est devenu la capitale des « Trois Gaules »: l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique, dirigées par un gouverneur. Le « conseil des Gaules » se réunit à Lugdunum

une fois par an et peut approuver ou critiquer l'administration des Romains.

► **l'an 70 après J.-C. -** Quelques aristocrates de deux tribus veulent proclamer l' « empire des Gaulois », mais le conseil des Gaules affirme sa fidélité à Rome. La répression est exemplaire. La Gaule est romaine.

► **l'an 177 -** Au I-ier siècle le christianisme apparaît au sud de la Gaule. Il se diffuse lentement vers le nord et l'est. Les Romains s'opposent à cette diffusion. En 177, à Lyon, ont lieu les premières persécutions contre les chrétiens. 48 personnes sont mises à mort, parmi lesquelles une jeune esclave, Blandine. Elle est livrée à des bêtes féroces. C'est la première martyre de la Gaule.

► **l'an 233 -** Les Alamans, peuplade germanique, franchissent la frontière du nord, détruisent les camps romains, prennent Strasbourg et la route vers l'intérieur du pays est ouverte.

2.4. *Les grandes invasions*

La Gaule, le plus riche pays de l'Europe occidentale, excite l'appétit des nouveaux envahisseurs, les Barbares. Les Alamans, les Francs, les Wisigoths..., eux-mêmes poussés par les Huns, se ruent en masse sur la Gaule, anéantissant l'ordre romain. Les intrigues politiques les affrontements armés entre les candidats à l'empire expliquent, en partie, l'effondrement du pouvoir impérial dans une Gaule où la présence des Barbares est devenue courante. Seulement l'autorité des évêques fait face à l'établissement du royaume barbare. La conversion de l'empereur Constantin (312) fait du christianisme une religion tolérée. Théodose (395) en fait une religion officielle.

Quelques détails significatifs:

► **l'an 256 -** Les Alamans et les Francs effectuent un premier raid sur la Seine mais ils sont stoppés par l'empereur Gallien.

► **l'an 275 -** En 260, un officier gaulois, Postumus, est proclamé par ses légions du Rhin à la tête de l'« empire des Gaules ». Il renforce pour un temps la surveillance du limes. Mais en 275 la Gaule tombe aux mains des Germains: Francs et Alamans parcourent le pays et pillent plus de 70 villes. De plus, les paysans ruinés et les bergers sans travail forment des bandes errantes (les Ba-

gaudes) aussi redoutées que les Barbares.

► **l'an 313 -** L'édit de Milan autorise la religion chrétienne dans l'empire romain.

► **l'an 355 -** Les Alamans et les Francs tentent en vain de s'établir dans le sud de la Gaule. L'empereur Constantin double les légions sur le Rhin ce qui permet un répit d'un demi-siècle.

► **l'an 406 -** Le 31 décembre une concentration de Barbares jamais vue jusque-là, passe le Rhin avec femmes, enfants, chariots, bétail. C'est une vraie migration, une fuite désordonnée devant les redoutables Huns. Ils se répandent très vite dans toute la Gaule: les Vandales se dirigent vers le nord de l'Afrique, les Alains s'installent en Aquitaine, les Burgonds dans la valée du Rhône, les Alamans prennent pied en Alsace, les Francs occupent la rive gauche du Rhin, les Wisigoths s'établissent autour de Toulouse. C'est le premier Etat barbare sur le sol gaulois.

► **l'an 451 -** Les Huns, maîtres du centre de l'Europe, franchissent le Rhin, ayant comme chef Attila. Metz, Reims sont détruites. Heureusement Paris n'est pas sur leur route. Attila assiège Orléans. Les Wisigoths, les Burgondes, les Francs s'unissent et le 20 juin battent les hordes des huns, qui se replient sur le Danube.

► **l'an 476 -** Vers cette année les rois barbares deviennent maîtres de la Gaule. Leur formidable déplacement prend de gigantesques proportions au III$^{-ième}$ et au V$^{-ième}$ siècle amène la chute définitive de l'empire romain d'Occident.

3. ***Le Moyen Âge***

3.1. ***La Gaule franque***

► **l'an 481 -** Clovis est né en 465. Il a la réputation d'un chef de guerre hardi et impitoyable. Il porte les cheveux longs, signe de la royauté. A Tournai, il est hissé sur un bouclier pour être proclamé roi des Francs. Les Francs occupent alors tout le nord de la Gaule. Au milieu de l'anarchie barbare, Clovis crée une réalité politique nouvelle: le royaume franc. Il réalise la fusion entre l'héritage gallo-romain et la civilisation germanique.

► **l'an 493 -** Clovis épouse Clotilde, une princesse burgonde de foi catholique et s'allie ainsi aux Burgondes en s'attirant la bienveil-

lance des catholiques.

► **l'an 496 -** Clovis bat les Alamans. La tradition dit qu'au cours de cette bataille Clovis a promis de se convertir si « le dieu de Clotilde » lui donnait la victoire. Le 25 décembre, à Reims, l'évêque baptise Clovis et 3000 de ses guerriers.

3.2. *Les Mérovingiens*

La conversion de Clovis au catholicisme constitue un événement décisif de l'histoire nationale. Cela lui permet de s'appuyer, dans ses conquêtes, sur l'autorité des évêques, de se concilier avec l'aristocratie gallo-romaine. Dans sa conversion, l'influence de sa femme Clotilde ne sera jamais connue, mais Clovis témoigne là d'une grande intelligence dans les situations concrètes.

► **l'an 507 -** Devenu protecteur de l'église des Gaules, Clovis entreprend une expédition contre les Wisigoths qui sont catholiques mais hérétiques ariens: ils nient la trinité de Dieu. Le roi wisigoth Alaric est tué. A Toulouse, capitale du royaume wisigoth, Clovis est accueilli en libérateur par les évêques. C'est pourquoi il interdit le pillage des biens de l'église.

► **l'an 511 -** Au concile d'Orléans, Clovis réunit les évêques de Gaule et leur annonce qu'aucun laïque ne pourra être élu évêque sans son accord. Mais le 27 novembre, il meurt à Paris - la ville qu'il a choisie comme capitale.

A la mort de Clovis, selon la coutume franque, ses héritiers se partagent le royaume. Les luttes successorales, souvent violentes et compliquées, vont agiter pendant 250 ans les rois mérovingiens (qui tirent leur nom de Mérovée, grand-père mythique de Clovis). L'élimination physique de son adversaire est alors une pratique courante. Le fait le plus important reste l'unité du monde franc qui s'agrandit sous les Mérovingiens. Centre de propagation de la foi chrétienne, le royaume mérovingien est considéré comme la première puissance de l'Occident. Quelques détails:

► **l'an 511 -** Les fils de Clovis (Thierry, Clodomir, Childebert, Clotaire) se partagent l'héritage. Ils choisissent quatre capitales: Reims, Orléan, Paris et Soissons.

► **l'an 524 -** Clodomir meurt. Pour s'emparer de son royaume,

Clotaire et Childebert assassinent ses enfants sous les yeux de Clotilde, la mère. Vingt-quatre ans plus tard Clotaire reconstitue l'unité du royaume franc.

► **l'an 561 -** Clotaire meurt. Ses fils Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric se partagent le royaume en gardant les quatre capitales.

► **l'an 567 après J.-C. -** A la mort de Caribert, trois royaumes se dessinent: Neustrie, Austrasie et Bourgogne. Sigebert, roi d'Austrasie, épouse Brunehaut, la fille du roi des Wisigoths. Jaloux, Chilpéric, roi de Neustrie, épouse la soeur de Brunehaut. Mais une concubine de Chilpéric, Frédégonde, fait étrangler sa femme pour se faire épouser à son tour. C'est le début d'une lutte fratricide qui va durer près d'un demi-siècle.

► **l'an 575 -** Le roi d'Austrasie, Sigebert, est assassiné par deux envoyés de Frédégonde. Son protégé Childebert II devient roi d'Austrasie. Neuf ans plus tard Chilpéric, le roi de Neustrie, est assassiné sur l'ordre de sa femme Frédégonde. Elle assure la régence de Clotaire II, âgé de quelques mois.

► **l'an 597 -** Frédégonde meurt. Brunehaut domine le monde franc mais lassés par son autoritarisme, les nobles d'Austrasie la livrent à Clotaire II, roi de Neustrie, fils de Frédégonde. A 70 ans, Brunehaut est attachée par les cheveux à la queue d'un cheval sauvage qui lui brise les os. Tous ses descendents sont égorgés. Clotaire II règne seul sur le monde franc.

3.3. *Les maires du palais*

Malgré les partages continuels, sous le règne de Clotaire II le royaume se trouve en général unifié. Mais un fait très important c'est la montée de l'aristocratie qui devient une caste de guerriers dont le roi paye très cher la fidélité en leur donnant d'immenses biens domaniaux. La puissance royale ne cesse donc de décroître. Cet affaiblissement du pouvoir est aggravé par l'ascension de hauts personnages, riches de terres, qu'on appelle *les maires du palais.* À l'origine, ils ne sont que de simples gestionnaires du domaine royal. Usant de leur place, ils deviennent les véritables détenteurs du pouvoir. Ils manipulent les descendants du roi, hissent sur le trône des jeunes rois fantoches que l'on connaît sous le nom de *rois fainéants*.

► **l’an 614 après J.-C. -** Clotaire II publie un édit affirmant que les comtes, - fonctionnaires chargés d’administrer les cités et de rendre la justice, - seront recrutés à l’échelon local. Cela va favoriser la montée des familles riches de terres, devenues très puissantes.

► **l’an 629 -** A la mort de Clotaire II, son fils Dagobert essaye d’installer son autorité. Il fait des tournées dans le royaume et influencé par son trésorier Eloi, futur évêque, appelle que la justice tienne compte du droit gallo-romain.

► **l’an 639 -** Dagobert meurt et ses fils Sigebert III, 10 ans et Clovis II, 6 ans, deviennent rois. Vu leur âge très bas, le pouvoir effectif passe entre les mains des maires du palais.

► **l’an 657 -** A la mort de Sigebert III, Grimoald, le maire du palais, usurpe le trône d’Austrasie, exile l’héritier légitime Dagobert II et met en sa place son propre fils sous le nom royal de Childebert III. Mais une partie du clergé n’admet pas qu’on touche à la race sacrée des Merovingiens.

► **l’an 673 -** En Neustrie un autre roi fantoche apparaît: Thierry III, frère de Childéric qui est mis sur le trône par un maire du palais. Les nobles se révoltent et enferment les deux dans un monastère et demandent à Childéric II, roi d’Austrasie, d’occuper aussi le trône de Neustrie. Childéric II veut exercer son autorité et... est assassiné. C’est le début d’une période d’anarchie, marquée par l’éclatement du royaume franc en principautés autonomes et par l’affrontement des maires du palais. De nombreux historiens présentent les rois fainéants comme « *une succession lamentable de princes faibles, malades, déséquilibrés, pourris de vices, des personnages falots qui arrivent au trône très jeunes, épuisés par de précoces débauches et qui en meurent* ». Les documents sur les Mérovingiens descendants de Dagobert sont peu nombreux. Seuls quelques écrits datés de leur règne nous confirment l’existence de ces rois fantômes. La source la plus ancienne est l’écrit d’un biographe de Charlemagne, qui parle ainsi des rois fainéants: «*Le roi n’avait plus, en dehors de son titre, que la satisfaction de siéger sur son trône avec sa longue chevelure et sa barbe pendante, d’y faire figure de souverain... Quand il avait à se déplacer, il montait dans une voiture attelée de boeufs, qu’un*

bouvier conduisait à la mode rustique». L'attelage de boeufs est la preuve manifeste de la déchéance des rois mérovingiens incapables de chevaucher. La longue chevelure, signe de royauté chez Clovis, devient au IX$^{-ième}$ siècle, une marque de barbarie.

3.4. ***Les derniers Mérovingiens***

En Austrasie s'impose une véritable dynastie de maires du palais. A la mort de Dagobert II, revenu d'exil, le maire du palais Pépin de Herstal reste seul au pouvoir.

► **l'an 715 -** A la mort de Pépin de Herstal, sa veuve Plectrude essaie de gouverner au nom de ses petits-fils. La Neustrie se soulève mais les Saxons franchissent le Rhin et menacent l'Austrasie. C'est un bâtard de Pépin, Charles, qui réussit de mettre au pas révoltés et envahisseurs, prend le titre de maire de Neustrie et installe un roi fantoche - Clotaire IV.

► **l'an 732 -** Les Arabes, maîtres de l'Espagne depuis 718, envahissent le Poitou. Eudes, le duc de Poitou, ne réussit pas à les stopper et il demande secours à Charles. Celui-ci organise très bien l'armée franque et les musulmans sont battus. Pendant la nuit ils quittent le champ de bataille sauvant ainsi les restes de leur armée. La victoire de Poitiers donne à Charles un prestige extraordinaire. Il y gagne son surnom de « Martel ».

► **l'an 741 -** A la mort de Charles Martel, ses deux fils, Carloman et Pépin, doivent mater une révolte des nobles et pour calmer les esprits ils installent sur le trône le dernier roi mérovingien: Childéric III.

► **l'an 751 -** Carloman renonce au pouvoir dès 747 pour se consacrer à Dieu. Pépin, surnommé le Bref à cause de sa petite taille, réunit à Soissons les nobles du royaume, se fait élire roi des Francs et se fait sacrer par les évêques. Childéric III est enfermé dans une abbaye après avoir été tondu.

3.5. ***Les Carolingiens***

La nouvelle race royale des Carolingiens est consacrée par les papes. Pépin le Bref crée la monarchie de droit divin.

► **l'an 754 -** Le pape Etienne II confirme par un sacre l'élection de Pépin et défend sous peine d'excommunation de jamais choisir

un roi d'un autre sang.

► **l'an 768 -** Pépin meurt. Pendant son règne il a créé pour le pape un état pontifical autour de Rome, a chassé les Arabes au-delà des Pyrénées et a soumis l'Aquitaine. Ses fils Charles et Carloman se partagent le royaume. Mais Carloman meurt en 771. Charles s'empare de ses terres en devenant ainsi le seul souverain des Francs. A 30 ans, Charles, surnommé Charlemagne (du latin *magnus* = le grand) est un homme robuste aimant la chasse et la nage plus que tout. Six ans après, à la demande du pape, Charlemagne intervient et coiffe ainsi la couronne du roi des Lombards.

► **l'an 778 -** A la demande d'un chef musulman en lutte avec son émir, Charlemagne entre en Espagne dans l'espoir d'y libérer les chrétiens. Une révolte sur le Rhin l'oblige à battre en retraite. Il repasse les Pyrénées à Roncevaux où meurt son neveu Rolland. Commandant de l'arrière-garde, Rolland est attaqué par les musulmans. Grièvement blessé, il sonne du cor pour appeler Charlemagne au secours. Mais quand celui-là arrive, tout est fini. Dans la chanson que l'on a faite, Rolland incarne le héros idéal se sacrifiant pour une noble cause – le chevalier chrétien à la bravoure légendaire. Il inspire, pour plus de cinq siècles, d'autres comportements héroïques.

► **l'an 785 -** Charlemagne conquiert la Saxe. L'occupation franque est très dure: toute atteinte à la religion chrétienne est punie de mort. Pourtant dès que Charlemagne s'éloigne, les Saxons se révoltent. Pour en finir, Charlemagne fait déporter plus de 10 000 familles dans le centre et le midi du royaume.

► **l'an 789 -** Charlemagne favorise l'ouverture d'écoles monastiques. Lui-même s'exerce « *à tracer des lettres, mais il s'y prit tard et les résultats furent médiocres* » dit-on. Peu après, Charlemagne se rend en Italie à la demande du pape et là, tout barbare qu'il était, il est sacré empereur des Romains à Rome.

► **l'an 814 -** A la mort de Charlemagne, un seul de ses trois fils lui survit: Louis le Pieux. Devenu roi, Louis établit l'indivisibilité de l'empire et proclame empereur son fils aîné Lothaire. Les deux cadets Louis et Pépin deviennent des rois subordonnés. Louis le Pieux attribue la dignité impériale à Charles, dernier né de son remariage.

Les nobles se révoltent. Ils sont rejoints par Lothaire et ses deux frères cadets, Louis et Pépin. Louis le Pieux est déposé.

► **l'an 840 -** Louis le Pieux meurt après 10 ans de guerre civile. Une guerre de succession commence entre Lothaire, Louis et Charles le Chauve.

► **l'an 841 -** A Fontenay a lieu la plus sanglante bataille du siècle: 40 000 morts. Charles et Louis battent Lothaire qui veut succéder à son père. En 842, à Strasbourg, devant leurs armées, ils font en langues romane et germanique, le serment de se prêter mutuellement assistance contre Lothaire. Ce traité, qui consacre la fin de l'empire de Charlemagne, a une importance exceptionnelle: il atteste que la France et l'Allemagne existent dorénavant comme deux états indépendents. Lothaire reçoit un «Etat-couloir» qui comprend Aix-la-Chapelle. En 855 à la mort de Lothaire, son royaume est partagé entre ses trois fils qui meurent sans héritiers.

► **l'an 884 -** Après Charles le Chauve (mort en 877) se succèdent brièvement Louis le Bègue et ses fils Louis III, Carloman, Charles le Simple. A la fin des fins, les nobles préfèrent offrir le trône à Charles le Gros, fils de Louis le Germanique. Mais les Vikings assiègent Paris. Le comte Eudes conduit la résistance. Au bout d'un an, moyennant un tribut, les Vikings lèvent le siège. Les nobles déposent Charles le Gros pour incapacité et élisent Eudes roi. Il est remplacé bientôt par Charles le Simple.

3.6. *Les Capétiens*

De 922 à 987, une longue file de rois et petits rois suit. A la mort de Louis V, dernier Carolingien, les nobles placent sur le trône un abbé laïc, Hugues, surnommé Capet parce qu'il porte la «*chape*» (sorte de manteau) de Saint Martin. Hugues fait élire et sacrer son fils futur successeur Robert le Pieux. Les Capétiens font adopter cette pratique pour installer leur autorité.

Quand les Capétiens arrivent au pouvoir, un nouveau type de relations politiques et sociales s'installent peu à peu: *la féodalité*. Par une cérémonie d'hommage, un petit seigneur jure fidélité à un seigneur plus important qui deviendra son suzerain. Le suzerain doit protection et entretien au vassal, il lui donne une terre, un fief.

Le vassal doit aide et fidélité au suzerain. Ainsi s'est construit un réseau de fidélités, au sommet duquel se trouve le roi, suzerain suprême. Les premiers Capétiens n'administrent directement que le domaine royal. Mais en associant, de leur vivant, leur fils aîné au trône, ils rendent la monarchie héréditaire. Au XII-e siècle, les villes du Nord cherchent à devenir indépendantes du réseau féodal et à s'administrer elles-mêmes. Ainsi se forment les «communes» - villes franches aux libertés définies dans une charte.

► **l'an 1047 -** Guillaume, duc de Normandie, fait appel au roi de France pour l'aider à mater une révolte de vassaux. En échange, il prête hommage au roi.

► **l'an 1060 après J.-C. -** Meurt le fils de Robert le Pieux. Son fils, Philippe I-er, devient roi.

► **l'an 1095 -** Le pape Urbain II convoque à Clermont le clergé et les nobles: les Turcs, maîtres de Jérusalem depuis 1078 persécutent les pèlerins chrétiens. Il leur demande de prendre la route de Jérusalem pour délivrer le tombeau du Christ. L'appel du pape est entendu: le pèlerin qui délivrera le Saint-Sépulcre sera lavé de ses péchés. Dès les premiers mois de 1096, Pierre l'Ermite, prédicateur d'Amiens, s'élance vers Jérusalem à la tête d'une foule de gens du menu peuple. Les barons prennent la route vers la mi-août quand les récoltes ont permis de faire des provisions de voyage. En octobre 1096 la croisade des petites gens de Pierre l'Ermite est massacrée par les Turcs sur la rive asiatique du Bosphore. La croisade des barons arrive le 7 juin 1098 près de Jérusalem. Après trois semaines de siège les barons pénètrent enfin dans la ville. Les assiégés sont poursuivis jusqu'au temple de Salomon où il y a eu un tel carnage que les croisés marchaient dans le sang jusqu'aux chevilles. Ainsi, commencée dans l'enthousiasme de la foi, la I-ière croisade s'achève par un atroce massacre. Mais elle a toutefois atteint son but: le tombeau de Christ a été libéré. Sept autres croisades suivront aux XII-e et XIII-e siècles. Effet social: les croisades répondent à une soif de pèlerinage. Elles permettent à des foules passives depuis des siècles de devenir acteurs de l'histoire et de se prononcer sur le sort de leur pays.

► **l'an 1108 après J.-C. -** Après la mort de Philippe I-ier, son fils Louis VI, le Gros, lui succède.

► **l'an 1137 -** Louis VI meurt et son fils Louis VII épouse Aliénor, l'héritière du vaste duché d'Aquitaine. Mais en 1152 il répudie Aliénor qui ne lui a pas donné d'héritier. Deux mois plus tard, Aliénor, qui avait 30 ans, épouse Henri Plantagenêt (19 ans), duc de Normandie. Il contrôle près de la moitié du royaume de France. En 1154 il devient roi d'Angleterre.

► **l'an 1180 -** Louis VII est mort. Philippe Auguste monte sur le trône. Profitant de l'essor économique, Philippe affermit l'autorité royale. Grâce à sa richesse, il envoie dans ses terres des agents qu'il paye et peut révoquer - *les baillis* - qui représentent le roi et ont d'importants pouvoirs de finances et de justice.

3.7. *La monarchie féodale*

► **l'an 1187 -** Philippe Auguste soutient Richard Coeur de Lion en lutte contre son père Henri Plantagenêt, roi d'Angleterre.

► **l'an 1189 -** Richard Coeur de Lion devient roi d'Angleterre. Il part avec Philippe pour la troisième croisade. Mais en 1191 la désunion s'installe. Richard continue vers Jérusalem tandis que Philippe Auguste revient en France et pousse Jean sans Terre, frère de Richard, à s'emparer du trône anglais.

► **l'an 1194 -** A son retour, Richard bat Philippe à Fréteval et édifie la forteresse de Château-Gaillard pour protéger la Normandie.

► **l'an 1202 -** A la mort de Richard (1199), Jean sans Terre accède au trône d'Angleterre et devient le rival de Philippe Auguste. Il épouse de force Isabelle d'Angoulême, fiancée de son vassal de Lusignan. Le vassal dénonce cette félonie. Selon l'usage, Jean doit se présenter devant la Cour de son suzerain, mais il ne le fait pas. La Cour du roi prononce la confiscation des biens de Jean. Puis Philippe Auguste conquiert la Normandie, le Poitou, la Tourraine et Anjou - territoires appartenant à Jean sans Terre.

► **l'an 1214 -** Jean sans Terre forme une coalition avec l'empereur Otton et les comtes de Flandre et de Boulogne. Il veut soumettre le royaume capétien. Philippe divise ses forces. Au sud, le prince Louis, son fils met en fuite Jean sans Terre et ses vassaux. Au

nord, Philippe rencontre la coalition impériale qu'il bat. La victoire donne lieu à sept jours de fêtes dans tout le royaume et consacre la monarchie capétienne.

► **l'an 1223 -** Louis VIII, fils de Philippe Auguste, conquiert quelques territoires (la Saintonge), puis part dans une croisade contre les Cathares où il périt.

► **l'an 1226 -** Louis IX, qui n'a que 12 ans, monte sur le trône. Sa mère, Blanche de Castille, assure la régence.

3.8. *L'apogée capétienne*

Par ses actions et par son prestige personnel Louis IX, dit Saint-Louis, développe plus qu'aucun de ses prédécesseurs le sentiment de respect du roi. Par tous les moyens il renforce sa souveraineté.

► **l'an 1229 -** Le comte de Toulouse ne voulant pas entrer en rebellion ouverte contre le roi de France lui cède le Languedoc et offre ainsi aux Capétiens un débouché sur la Méditerranée. Le mariage du frère du roi avec la fille du comte de Toulouse permet la réunion du comté à la France capétienne.

► **l'an 1242 -** Louis IX bat les troupes d'Henri III, roi d'Angleterre. Deux ans plus tard la citadelle où se sont réfugiés les derniers Cathares tombe après six mois de siège. Deux cents Cathares sont brûlés vifs. Pendant ce siècle on voit le triomphe de l'esprit chrétien dans l'art et la littérature.

A propos de Louis IX: les contemporains attestent que c'est un roi juste, roi de pénitence et de refus, dur et intraitable, un roi pacifique qui préserve le royaume des horreurs de la guerre; c'est un roi populaire qui, par son moral incontestable, renforce l'autorité royale. L'image de ce roi rendant la justice, assis sous un chêne dans les bois de Vincennes est dans toutes les mémoires. Il ordonne d'abandonner le jugement de Dieu et de rechercher des preuves raisonnables par enquête, audition des témoins. Il veut une justice égale pour tous et surveille les justices seigneuriales dont il réprime les abus. «*Tu n'es que le roi des prêtres et des clercs!*» lui dit un jour une vieille femme. Louis IX, roi très pieux, imite le Christ dans sa vie quotidienne. Il visite les lépreux, lave les pieds des pauvres, fonde des hospices. Il pratique le jeûne et l'abstinence. Louis IX fait deux croisades et meurt en martyr devant Tunis « *à 3 heures de l'après-midi, comme Jésus-Christ* », note un chroniqueur. Il a été canonisé en 1297.

3.9. *Le temps des légistes*

Entouré de ses conseillers, le roi organise son administration.

Il différencie les sections financières et judiciaires. Une cour d'appel centrale (*le Parlement*) apparaît. Prenant conscience de la valeur de l'opinion publique, le roi convoque les Etats généraux.

► **l'an 1285 -** C'est l'avènement de Philippe IV le Bel. Par son mariage il réunit au domaine royal la Champagne. Personnage énigmatique et peu bavard, il s'entoure de conseillers et de légistes qui travaillent à établir un droit écrit valable pour l'ensemble de tout le royaume et à faire du roi un souverain.

► **l'an 1302 -** Pour faire approuver sa politique dans un conflit qui l'oppose au pape, Philippe le Bel convoque les «Etats», ***une assemblée de quelque 1000 personnes de toutes les couches de la société.*** Les Etats acclament les décisions du roi. Après un premier affrontement avec le pape Boniface VIII, celui-là menace le roi d'excommunication. Philippe, appuyé par ses Etats, réclame la déposition du pape. Il va même jusqu'à le faire enlever.

► **l'an 1305 -** Les conflits entre les Italiens et les Français conduisent à la scission de la papauté: l'une s'installe à Rome et l'autre à Avignon. Les revenus du domaine royal ne suffisent plus pour administrer le royaume et payer la guerre contre l'Angleterre. Philippe le Bel a un constant besoin d'argent. Il lève différents impôts, il perçoit des taxes sur le clergé... L'argent lui manque toujours. Et il s'attaque alors au puissant ordre des Templiers. Voici quelques détails:



Créé à Jérusalem en 1119, l'ordre des Templiers, nommé ainsi parce qu'il est installé près du temple de Salomon, est constitué de moines soldats. Guerriers réputés, ils protègent les lieux saints et surveillent les routes de pèlerinage, construisent d'imposantes forteresses où ils cachent l'argent de l'ordre. Ils deviennent ainsi des banquiers et jouent un rôle positif dans l'organisation de l'économie sociale. Ils inventent le «chèque», organisent les échanges financiers, installent des banques. Mais peu à peu leur image se dégrade parce qu'ils tombent dans la déboche. Depuis lors, la langue française s'est enrichie de deux fameuses expressions: «*jurer comme un templier*» et « *boire comme un templier*» - expressions qui présentent des états de comportement très déplorables.

► **l'an 1307 -** Le 13 octobre, au petit matin, sur l'ordre de Phi-

lippe le Bel, on arrête tous les Templiers de France. Accusations: au cours des cérémonies d'admission qui se déroulent la nuit, les Templiers renient le Christ et crachent sur la croix. Ils adorent des idoles et se livrent à la sodomie. Pendant les interrogatoires avec tortures et «soumission à la question» les Templiers avouent tout. Or, en mai 1310, au cours des procès, ils reviennent sur leurs aveux. Déclarés «relaps», cinquante-quatre d'entre eux sont brûlés à Paris. En octobre 1311, un concile se réunit à Vienne sous l'autorité du pape qui dissout l'ordre des Templiers. Leurs biens reviennent au roi et à l'ordre des Hospitaliers.

► **l'an 1314 -** Philippe le Bel meurt. Ses trois fils lui succèdent brièvement: Louis X de 1314 à 1316, Philippe V de 1316 à 1322, Charles IV le Bel de 1322 à 1328. Ce dernier meurt sans héritier mâle, or une assemblée de notables a exclu (en 1317) les femmes de la succession au trône de France. C'est la fin des Capétiens directs.

► **l'an 1328 -** Le dernier Capétien, Charles IV meurt. Philippe VI devient roi.

3.10. *La guerre de Cent Ans*

L'arrivée au pouvoir de la branche dynastique des Valois est à la fois une preuve de stabilité du pouvoir royal et la marque d'un sentiment national. La rivalité entre les royaumes de France et d'Angleterre va s'exprimer au cours d'un long conflit qui durera plus de 100 ans.

► **l'an 1337 -** Philippe VI ordonne la saisie des territoires français appartenant à l'Angleterre. Edouard III, roi d'Angleterre, écrit une lettre de défi à « *Philippe de Valois qui se dit roi de France* ».

► **l'an 1340 -** Edouard III détruit la flotte française et s'assure ainsi, pour une longue période, la maîtrise de la Manche.

► **l'an 1346 -** Les Français sont battus à Crécy malgré leur supériorité numérique. Les Anglais assiègent la ville de Calais. Après onze mois de siège, six bourgeois parmi les plus riches, « en simple chemise, la corde au cou » apportent à Edouard III les clés de la ville. Ils allaient être décapités mais la reine de l'Angleterre intervient et les sauve. La même année, la peste noire atteint la France. Elle a été rapportée de Crimée par des marins italiens. Elle survient

après trois mauvaises récoltes et frappe une population sous-alimentée. Elle dure trois ans et désorganise toutes les activités... même la guerre. La mortalité provoque des dégats énormes. Dans les campagnes les semailles n'ont pas lieu et le pays connaît une terrible famine. À cause du manque de bras, les terres retombent en friches.

► **l'an 1350 -** Philippe VI meurt et son fils Jean le Bon (= *le brave*) monte sur le trône. En 1356, pendant une escarmouche au sud de Poitiers, le fils d'Edouard III, fait prisonnier Jean le Bon.

► **l'an 1364 -** Edouard III renonce à la couronne de France; il reçoit plus d'un quart du royaume français. Charles V, le fils de Jean le Bon, devient roi.

► **l'an 1370 -** Duguesclin, devenu connétable de France, abandonne les batailles rangées et mène avec succès contre les Anglais une guerre faite d'embuscades et de replis. A sa mort, en 1380, les Anglais ne possèdent plus en France que cinq villes fortifiées parmi lesquelles Bordeaux, Brest, Calais.

► **l'an 1380 -** A la mort de Charles V, son fils Charles VI n'a que 12 ans. Ses oncles gouvernent jusqu'en 1388, date où il prend le pouvoir personnellement.

► **l'an 1392 -** Charles VI devient subitement fou. Les crises se font fréquentes mais son frère Louis d'Orléan et ses oncles assurent ensemble le pouvoir.

► **l'an 1407 -** Jean sans Peur, duc de Bourgogne, fait assassiner Louis d'Orléans. Une guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons commence où des massacres atroces se suivent sans fin. Profitant du désordre, Henri V, roi d'Angleterre, attaque l'armée française. Bilan français: 7000 morts.

► **l'an 1422 -** Charles VI meurt et sur le trône monte son fils Charles VII. De caractère faible et hésitant, le roi est incapable d'organiser l'opposition contre les Anglais.

3.11. *Jeanne d'Arc*

En 1429, une fille de paysans fait son apparition sur la scène des événements. Elle est née à Domrémy vers 1412. Son père est un paysan aisé. Sa mère est très pieuse. A 12 ans elle entend pour la première fois des voix qui lui disent qu'elle doit chasser les Anglais et faire couronner le roi. À l'âge de 17 ans le seigneur du village lui offre une épée et des vêtements de voyage, des vêtements

d'homme. Les habitants de Domrémy lui payent le cheval. Elle arrive à Chinon où le roi, pour la mettre à l'épreuve, se cache dans la foule habillé en courtisan. Jeanne le reconnaît. Des théologiens, des docteurs, l'interrogent, l'examinent. Elle ne sait pas lire. Elle est reconnue pieuse, vive d'esprit et vierge. Le roi lui donne une armure et une troupe. Elle part pour Orléans. Les bourgeois l'accueillent en enthousiasme et se précipitent à ses pieds. Tous croient en la victoire. Seulement les chevaliers, pleins d'insolence, qui se sont fait battre tant de fois, lui sont hostiles. Mais Jeanne organise l'élan collectif, se jette aux premiers rangs du combat et sort victorieuse de cette épreuve. Elle délivre Orléans. La population comprend enfin ce qu'elle doit à Jeanne et en son honneur on organise sans fin des fêtes et des processions. On frappe des médailles, on grave des images. Charles VII retrouve son courage. Il fait figure de roi. Jeanne a entendu que c'est à Reims qu'elle devait faire couronner le roi. Elle se dirige vers Reims. Charles ne s'y oppose pas. Il commençait à douter lui-même de sa légitimité. Partout Jeanne est accueillie en délire. Pendant la cérémonie du sacre le peuple vénérait plutôt Jeanne que le roi. Après la cérémonie Jeanne se dirige vers Paris et l'élibère. Le roi est très satisfait de lui-même. Mais il commence à trouver Jeanne trop active. Maintenant il la laisse se battre seule. Puis il l'envoie avec une petite armée à Soissons et Compiègne. Les Anglais et les Bourguignons qui voulaient perdre Jeanne, cherchaient des occasions convenables. Et lors d'une imprudente sortie devant Compiègne, le 23 mai 1430, Jeanne est tombée entre les mains des Bourguignons. Sur le champ, l'église demande qu'on lui cède la prisonnière. Et la guerre entre les évêques et Jeanne commence. Le peuple et les bourgeois font dire des messes pour sa délivrance. On implore la pitié divine. La pitié de l'archevêque de Reims et celle de Charles VII aurait suffi, mais ni l'un ni l'autre n'ont bougé. Les Anglais qui ont acheté Jeanne pour 10 000 livres à son geôlier bourguignon veulent prouver que c'est une envoyée du diable. Ainsi le sacre de Charles VII n'aura aucune valeur. En janvier 1431, Jeanne est remise à Cauchon, évêque de Beauvais. Au terme de longs interrogatoires il dresse l'acte d'accusation: les voix que Jeanne entendait étaient réelles, mais elles venaient de l'enfer; le refus de Jeanne de prendre un vêtement féminin est la preuve de son insoumission à l'Eglise. Le 24 mai Jeanne se soumet. Le 28 elle revient sur ses «aveux». Elle est alors déclarée relaps et le 30 mai, elle est brûlée sur la place centrale à Rouen. Jeanne a été canonisée en 1920.

► **l'an 1435 -** Après de longues négociations, le duc de Bourgogne conclut avec Charles VII la paix. Il est libéré de tout lien féodal à l'égard du roi de France et reçoit quelques villes de Picardie.

► **l'an 1444 -** Les Anglais ne contrôlent plus que la Normandie. Ils connaissent une grave crise intérieure et demandent la paix. Charles VII ne leur accorde qu'une trêve et crée une armée perma-

nente qu'il dote d'une artillerie.

► **l'an 1450 -** Les troupes de Charles achèvent la conquête de la Normandie.

► **l'an 1453 -** Une dernière bataille a lieu à Castillon. Les canons français déciment les Anglais. La guerre de Cent Ans est finie.

3.12. ***La restauration du pouvoir royal***

Ayant pris confiance en son destin, Charles VII entreprend une oeuvre de restauration que poursuivent les autres rois. Avec son armée permanente, le roi est craint sans avoir à demander secours aux grands féodaux. Il prélève plusieurs impôts réguliers et accumule plus de ressources qu'aucun autre souverain voisin. Protecteur du commerce et des foires de Lyon et Caen, le roi peut réduire les dernières révoltes féodales et peu à peu, par les acquisitions territoriales, les contours de la France actuelle se dessinent.

► **l'an 1461 -** Après la mort de Charles VII, son fils Louis XI monte sur le trône.

► **l'an 1468 -** Charles le Téméraire, nouveau duc de Bourgogne, fait des préparatifs militaires. Il veut envahir la Lorraine, l'Alsace et la Champagne pour les réunir à la Bourgogne. Louis XI propose de se rencontrer à Péronne pour négocier. Mais le 11 octobre Charles le Téméraire apprend qu'à l'instigation du roi, un complot se soulève en Flandre contre lui. Charles entre dans une violente fureur et fait fermer les portes de la ville. Le roi est prisonnier. Pour se tirer de ce mauvais pas, Louis XI accorde tout ce que lui demande le duc. Mais en novembre l'assemblée royale de Tours déclare Louis XI « quitte et délié » de toutes les promesses arrachées sous la menace.

► **1475 -** Au mois d'août, dans un petit bois, à Picquigny, Louis XI rencontre Edouard IV, roi d'Angleterre, allié de Charles le Téméraire. Edouard accepte de se retirer moyennant une pension annuelle. Un an plus tard, Louis XI lance ses troupes contre le duc de Bourgogne. Battu par deux fois, il assiège Nancy. L'hiver est terrible. Le 5 janvier 1477 le combat s'engage contre une importante armée de secours suisse. Les mercenaires de Charles s'enfuient. Lui, part vaillament à l'attaque. Deux jours plus tard, on retrouve son ca-

davre nu, dépouillé de ses bijoux, à moitié dévoré par les loups. On l'identifie d'après une vieille cicatrice. Ainsi, la mort de Charles le Téméraire assure le triomphe de Louis XI qui, usant du pouvoir, de l'intelligence et de l'argent, apparaît comme le fondateur d'une monarchie d'un type nouveau.

► **l'an 1483 -** Louis XI qui a uni plusieurs régions (l'Anjou, le Maine, la Provence) laisse un enfant de 13 ans sur le trône: c'est Charles VIII. Sa soeur, Anne de Beaujeu, assure la régence et lutte avec succès contre les révoltes des féodaux.

4. *L'Ancien régime*

4.1. *L'attrait italien*

Depuis le début du XV-ième siècle, l'Italie connaît une brillante renaissance des arts. Elle exerce une grande fascination sur les pays voisins. Charles VIII et son successeur Louis XII embauchent des artistes italiens dont l'influence se fait sentir dans la construction des châteaux de la Loire.

► **l'an 1494 -** Après avoir acheté la neutralité du roi d'Angleterre, Charles entre dans Florence où un moine exalté, Savonarole, l'a annoncé comme l'élu de Dieu venu châtier l'impopulaire Pierre de Médicis que la foule avait chassé par une émeute. Ainsi Charles et ses troupes entrent dans la ville. Inquiets des succès français, les Vénitiens, le pape et le duc de Milan forment la ligue de Venise. Charles VIII est prisonnier en Italie du Sud. Il décide de revenir en France mais à Fornoue il se heurte à l'armée des coalisés qui est trois fois plus nombreuse. L'attaque furieuse des chevaliers français permet au roi de regagner la France. Charles prépare une revanche mais, subitement, il meurt sans laisser d'héritier. Le duc, Louis d'Orléans, arrière-petit-fils de Charles V, monte sur le trône sous le nom de Louis XII. Un an après, il épouse la veuve de Charles VIII.

► **l'an 1511 -** Le pape Jules II forme contre les Français la «Sainte Ligue» qui regroupe Anglais, Espagnols, Suisses et Vénitiens. Ulcéré, Louis XII veut faire déposer Jules II par un concile réuni à Pise. A son tour, le pape réunit un concile qui déclare les Français schismatiques. Envahi de tous les côtés, Louis XII accepte la paix proposée par le pape et paye un tribut aux Suisses.

► **l'an 1515 -** Louis XII meurt sans héritier. Son gendre et cousin François d'Angoulême règne sous le nom de François I-ier. Il reprend la guerre en Italie après laquelle la France a le contrôle des grandes routes commerciales. A la mort de François I-ier, la France a toutes les caractéristiques de l'Etat moderne: ses actes judiciaires sont désormais rédigés en français et non plus en latin.

► **l'an 1547 -** Henri II, fils de François I-ier, monte sur le trône. A l'aide d'une habile diplomatie, il s'empare de Metz, Toul et Verdun. Mais las de guerre, Henri signe la paix avec les Italiens et les Anglais en gardant certains territoires au sud du pays et Calais, enlevé aux Anglais en 1558.

4.2. *Les guerres de religion*

Pendant près de 40 ans, la France connaît une guerre civile continue entre catholiques et protestants. Dégoûtés par les «coupables dérèglements» de l'Église, rejetant la vénération de la vierge et des saints, les protestants pratiquent un culte dépouillé qui privilégie la foi et la prière. Avec l'invention de l'imprimerie, la pensée de Luther et de Calvin, précurseurs de la réforme, circule « comme une épidémie ». En 1559 la France compte plus de 2000 cercles de réformés auxquels adhère une importante fraction de la noblesse.

► **l'an 1559 -** Henri II meurt au cours d'un tournoi. Son fils François II lui succède. L'année suivante, les chefs du parti protestant projettent d'enlever le roi pour le soustraire à l'influence catholique de la puissante famille des Guise. Le complot est déjoué et ces chefs sont pendus. La même année, François II meurt sans héritier. Son frère Charles IX lui succède.

► **l'an 1561 -** Le chancelier du royaume Michel de l'Hospital demande à 12 pasteurs protestants d'exposer leur doctrine devant l'assemblée du clergé de France. Au lieu de s'apaiser, les haines religieuses s'enveniment.

► **l'an 1562 -** Les protestants obtiennent le droit de pratiquer publiquement leur culte. Mais le 1 mars, en Champagne, le duc de Guise massacre des protestants qui célèbrent leur culte dans une grange. Les guerres de religion commencent. Les protestants sont soutenus par l'Angleterre et l'Allemagne, les catholiques – par l'Es-

pagne. Le 19 mars, un édit du roi met fin à cette première guerre.

► **l'an 1565 -** Un édit fixe le commencement de l'année au 1[ier] janvier. Jusque-là, elle commençait la veille des Pâques.

► **l'an 1567 -** A Meaux les protestants tentent de prendre en otage le jeune roi Charles IX. Catherine de Médicis et le roi se réfugient à Paris.

► **l'an 1570 -** L'attitude antiprotestante de Catherine de Médicis, le renvoi de Michel de l'Hospital qui modérait cette attitude, entraînent une guerre plus violente que les précédentes. Battus plusieurs fois, les protestants perdent leur chef, le prince Condé. Henri de Béarn, roi de Navarre, prend leur tête. Ne pouvant les éliminer, Catherine conclut avec eux la paix de Saint-Germain et leur accorde pour deux ans quatre places fortes: La Rochelle, Cognac, Montauban, La Charité.

4.3. ***Le massacre de la Saint-Barthélémy***

► **l'an 1570 -** L'amiral Coligny, membre du conseil du roi, réclame la guerre contre le roi d'Espagne. Le 18 août, toute la noblesse protestante est à Paris: le roi de Navarre épouse, sans assister à la messe, la soeur du roi Marguerite de Valois. Le 22 août, Coligny est blessé d'un coup d'arquebuse. Le roi ordonne une enquête. Catherine de Médicis qui a monté le guet-apens pour soustraire son fils à l'influence de Coligny, avoue tout au roi, puis le convainc que si les princes protestants, réunis au Louvre, ne sont pas exterminés, il y a péril pour sa vie et pour le pouvoir. Charles IX cède. A l'aube du dimanche 24 août, dans un Paris où l'on a pris soin de fermer les portes de la ville, l'amiral de Coligny, un des chefs protestants est assassiné chez lui et son corps est jeté par la fenêtre. C'est le signal. Des hommes, croix blanche au chapeau ou avec une écharpe blanche en sautoir, massacrent les protestants. Aux 200 nobles tués au Louvre s'ajoutent les cadavres de plus de 2700 hommes, femmes et enfants assassinés au hasard. Les flots rougis de la Seine emportent les cadavres. Les pillages s'ajoutent aux massacres. La fureur aveugle ne cesse que le soir. A la nouvelle des événements parisiens, des groupes de fanatiques massacrent les protestants de province. A Orléan – 1200 tués, à Rouen – environ 1000, à Toulouse – 150. Au

total plus de 27 000 victimes.

► **l'an 1574 -** A la mort de Charles IX, son frère Henri III lui succède. Son règne est celui de la division. Sa politique inconstante qui fait altérer les périodes d'autorisation et d'interdiction du culte protestant exacerbe les passions.

► **l'an 1584 -** Puisque Henri III n'a pas d'enfant, Henri de Navarre, chef des protestants, devient l'héritier légitime du trône de France. Les Guise, chefs des catholiques, veulent détrôner Henri III. Mais le 23 décembre 1588, à l'occasion de la réunion des Etats généraux, Henri III convoque le duc de Guise et le fait assassiner par sa garde personnelle. Le lendemain, c'est le tour de son frère, le cardinal de Guise. « *À présent je suis roi!* » s'exclame Henri III. Mais le conseil des Seize qui dirige la ville de Paris, prononce la déchéance du roi et nomme le duc de Mayenne (encore un Guise!) lieutenant général du royaume.

► **l'an 1589 -** Sommé par le pape de se rendre à Rome pour se disculper de l'accusation d'assassinat, Henri III se rapproche d'Henri de Navarre. Leurs armées mettent le siège devant Paris. C'est là, à Saint-Cloud, qu'un moine dominicain exalté, Jacques Clément, prétextant la remise d'un document secret, tue Henri III de deux coups de poignards avant d'être massacré par la garde. Constatant que seule sa religion est un obstacle à sa montée sur le trône, Henri IV abjure le protestantisme et le 26 février il est sacré roi. Devenu roi de France, Henri IV doit mettre cinq ans pour conquérir son royaume. Sa grandeur est d'avoir rétabli la paix civile et religieuse et d'avoir restauré le pouvoir monarchique. Avec fermeté, il contraint le Parlement à axcepter l'édit de Nantes qui assure aux protestants le libre exercice du culte et le libre accès à tous les emplois. C'est un courageux compromis entre catholiques et protestants.

► **l'an 1604 -** En ces temps, les offices, les charges de justice ou de finances s'achetaient. Une taxe annuelle égale au soixantième de la valeur de la charge, devient héréditaire. Cette taxe offre à la monarchie d'importantes ressources.

► **l'an 1610 -** Le 14 mai Paris se prépare à fêter Marie de Médicis, la nouvelle reine de France.Henri IV se rend en carosse chez son

surintendent des finances. Il n'a presque pas de garde. Tout à coup le passage est bloqué par deux charrettes mises de travers. Un homme apparaît et frappe le roi à la poitrine avec un grand couteau. Le meurtrier est aussitôt arrêté mais le roi est mort. Le tueur est un homme de 30 ans, maître d'école à Angoulême. Il est venu à pied à Paris en huit jours. Il s'appelle Ravaillac. Il est interrogé, torturé. Il avoue qu'il n'avait pas de complices, qu'il avait entendu dire qu'Henri IV voulait faire la guerre au pape et préparait une Saint-Barthélémy des catoliques. Le châtiment de Ravaillac est atroce: le bras qui a frappé le roi est plongé dans du souffre en feu, on lui verse sur les plaies du plomb fondu, de l'huile et de la résine bouillante, puis il est écartelé. Après quoi, son corps est démembré et brûlé. Le même jour, le Parlement de Paris proclame régente Marie de Médicis: Louis XIII n'a que 9 ans. L'assassinat d'Henri IV fait entrer dans la légende le roi le plus populaire de la France, mais il rompt un équilibre précaire et amène au pouvoir Marie de Médicis, une catholique qui mène une politique opposée à celle de son époux.

4.4. ***La monarchie bicéphale***

► **l'an 1614 -** Marie de Médicis gouverne sous l'influence de deux aventuriers italiens, Léonora Galigaï, sa soeur de lait, et le mari de celle-ci, Concini. Les nobles se révoltent et Marie est obligée d'éloigner le couple. Le jeune Louis XIII fait assassiner Concini par le capitaine de ses gardes. Il veut rétablir partout en France la religion catholique, ce qui déclanche la guerre. En 1624, Richelieu devient le chef du conseil du roi. Pour plus de détails:



Son vrai nom est Armand Jean du Plessis. Il est né à Paris en 1585. Il est le troisième fils d'une famille de petite noblesse. Il se fait ecclésiastique pour conserver à la famille l'évêché « le plus crotté » de la France.

C'est un brillant cavalier, un jeune homme ambitieux qui est consacré évêque en 1607. Membre des Etats généraux, il se distingue par sa ponctualité et son intelligence. Il est nommé aumônier de la reine mère qui, peu après, le fait entrer au conseil du roi. Quatre mois lui suffisent pour en devenir le chef. En 1630, la France est secouée par la peste, la disette et les révoltes populaires. Le 10 novembre, Marie de

Médicis, hostile à la politique antiespagnole de Richelieu, réclame sa disgrâce au roi. Le cardinal apparaît par une porte dérobée. La scène devient violente. Marie de Médicis se déchaîne. Richelieu se jette, en pleurant, aux pieds du roi, qui blême et muet, quitte les lieux sans un regard pour son ministre. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Le 11, Richelieu pense s'enfuir, quand il est convoqué par le roi qui l'embrasse et le confirme dans ses fonctions. Marie de Médicis s'exile à Bruxelles.

► **l'an 1635 -** La France déclare la guerre à l'Espagne. Pour obtenir les moyens financiers, Richelieu double puis triple l'impôt royal ce qui provoque la révolte des croquants, puis celle des va-nu-pieds, en Normandie. Le cardinal conduit d'un oeil sec les deux répressions. Il fascine par son obstination à « rendre le roi absolu en son royaume », à mettre tous ses sujets dans « la règle commune », à « fermer la porte à la pitié » dès qu'il s'agit de rebellion à l'autorité royale. Ainsi, il n'hésite pas à faire exécuter le comte de Boutteville qui s'est battu en plein Paris, par bravade, au lendemain d'un édit interdisant les duels. Il maintient l'ordre en province par l'envoi des « intendants de justice, police et finances », commisaires du roi, dotés de pleins pouvoirs au nom du roi. Ainsi, Richelieu est un homme politique pragmatique, réaliste et un théoricien de la monarchie absolue. Par ses actions il engage le pays dans la voie qui fera de la France un Etat moderne.

► **l'an 1642 -** Richelieu meurt le 4 décembre. Six mois après meurt Louis XIII. Son fils Louis XIV n'a que 5 ans. Sa mère Anne d'Autriche assure la régence. Elle appelle à son service le cardinal Mazarin, recommandé par Richelieu avant sa mort.

4.5. *La monarchie absolue*

► **l'an 1648 -** En cette année ont lieu deux frondes: une du Parlement de Paris qui veut contrôler la monarchie et qui oblige la reine et le jeune Louis XIV à quitter Paris. Puis suit une fronde des princes qui ne veulent pas se soumettre à la reine et au jeune roi. Mais les frondeurs sont désunis. L'anarchie s'installe. Mazarin, attaqué par tous, doit quitter la France.

► **l'an 1651 -** Le roi est proclamé majeur le 7 septembre. Cela provoque la formation de plusieurs grouppements qui s'unissent au roi. Un an après, le roi acclamé revient à Paris. Peu après, Mazarin le

rejoint.

► **l'an 1659 -** La victoire de Dunkerque et le traité de Pyrénées mettent fin à la guerre avec l'Espagne. La France obtient deux régions (Artois et le Roussillon) et, en plus, Louis XIV épouse une fille du roi d'Espagne, ce qui consolide les positions de la France.

► **l'an 1661 -** Mazarin meurt le 9 mars. Le 10, Louis XIV réunit les ministres et annonce sa décision de gouverner désormais seul.

► **les années 1672-1681 -** Louis XIV envahit la Hollande dont la puissance commerciale gêne la France. La Hollande organise une coalition avec l'Autriche, l'Espagne et les princes allemands. Mais l'armée de Louis a l'avantage. L'Espagne doit céder à la France la Franche-Comté et plusieurs villes des Pays-Bas espagnols. Persuadé que rien ne s'oppose à ses volontés, Louis annexe la Sarre, le Luxembourg, Strasbourg et l'Alsace. À propos de Louis XIV:



Louis XIV dans le costume du sacre, peint par Hyacinthe Rigaud en 1701

Pour proclamer et imposer son pouvoir absolu, il entreprend, en 1661, des travaux pour construire un palais d'un style classique. Les meilleurs architectes, peintres et jardiniers y travaillent jours et nuits. La chambre du roi occupe une position centrale et domine la cour vers laquelle mènent les rues de la ville. Derrière il y a un jardin et un parc de plus de 17 000 hectares dans lequel il y a environ 400 statues et 1400 jets d'eau. Dans le château il y a la Grande Galerie avec 17 glaces gigantesques dans lesquelles se multiplie la lumière des 54 lustres suspendus – des pyramides de 150 bougies. Le soir, ces glaces reflètent le soleil couchant sur l'horizon, soleil que Louis XIV a pris pour emblême en 1662. On y organise de grandes fêtes dans lesquelles les invités sont à la fois acteurs et spectateurs. Même Louis XIV paraît dans des ballets. Il est vêtu dans des vêtements très riches couverts de broderies d'or et de diamants. Molière et sa troupe y jouent *Tartuffe, la Princesse d'Elide* et autres spectacles. Tout cela témoigne de la puissance absolue du Roi-Soleil.

Un cérémonial précis et toujours pareil règle dans les moindres détails la vie de la cour entièrement tournée vers les faits et les gestes du roi. « *Il est Dieu* », écrit sa cousine. Le lever, la toilette, les repas, le coucher sont l'occasion pour les courtisans de se disputer les menus honneurs: escorter le roi dans ses promenades, tenir le livre pendant les lectures etc. Ce cérémonial, qui ne varie pratiquement pas, rend la vie monotone mais indispensable à son autorité.

Mais Louis XIV n'oubliera jamais que la Fronde, crise ultime d'une société

qui ne veut pas accepter la toute-puissance royale, l'a chassé, encore enfant, de Paris en 1649. Sérieux, réfléchi, robuste, travailleur infatigable, il instaure et incarne la monarchie absolue. Les rouages gouvernementaux s'agencent autour d'un monarque, seul maître après Dieu dans son royaume. De grands commis issus de la bourgeoisie l'assistent dans ses desseins: Colbert aux finances, Louvois aux armées, Vauban aux fortifications. Au-dehors, Louis XIV assure à la France l'hégémonie européenne. Au-dedans, il crée une monarchie administrative bien servie par les intendents, agents révocables et dévoués au pouvoir central. Il agrandit le territoire national, développe les manufactures, le commerce et la marine. A la fin de la période glorieuse (1660 – 1680) qui voit le Roi-Soleil au faite de sa puissance, un être quotidiennement célébré par une cour où s'épanouit l'art classique, deux dangers menacent Louis XIV: 1) sa volonté de puissance l'entraîne dans de longues guerres financées par de nouvelles taxes prélevées sur la population; 2) sa volonté d'être un roi très chrétien l'amène à interdire aux protestants de quitter la France. Pourtant plus de 200 000 protestants quittent clandestinement le pays, ce qui touche gravement l'économie de la France souffrante.

4.6. *Le temps des épreuves*

► **l'an 1685 -** Les protestants, constammant gênés dans l'exercice de leur culte et exclus de l'achat des offices royaux, commencent les « dragonnades » en Poitou, en Languedoc. Le logement systématique de soldats chez les protestants provoque des conversions en grand nombre. L'attitude du roi envers les protestants indigne la Hollande, l'Espagne, la Suède, les princes allemands, l'Angleterre et l'Autriche qui forment la ligue d'Augsbourg. La France doit tenir tête à l'Europe. La paix ne sera signée qu'en 1697 avec certaines pertes territoriales pour la France.

► **l'an 1702 -** Les protestants sous le nom de Camisards se soulèvent contre le roi. Il a fallu plus de 20 000 hommes et 8 ans de luttes pour étouffer les révoltes qui étaient soutenues par la population. Le roi d'Espagne meurt en 1700 mais il a choisi pour héritier le petit fils de Louis XIV. L'Autriche, l'Angleterre et la Hollande s'inquiètent de voir un jour réunies la France et l'Espagne et le 15 mai déclarent la guerre. Au commencement, la France accumule des échecs, mais vers 1713 elle réussit à obtenir quelques victoires et en 1714 la paix est signée.

► **l'an 1709 -** Louis XIV réprime une «secte» de catholiques qui croient à la prédesdestination - les jansénistes. Ils ont pour chef

le neederlandais Jansen qui déclare que Dieu a choisi dès la naissance ceux qui seront sauvés, quelle que soit leur manière de vivre.

Toujours en cette année meurt Louis XIV, devenu impopulaire à cause des dettes qu'il laisse à la France. Son arrière-petit-fils Louis XV n'a que 5 ans. Philippe d'Orléans assure la régence.

► **l'an 1749 -** Le Parlement de Paris s'oppose à l'instauration, par le contrôleur général des finances, d'un nouvel impôt, le « vingtième », représentant 5 % des revenus de tous les Français.

► **l'an 1751 -** Diderot et d'Alembert publient le premier des 28 tomes de l'Encyclopédie, «*Dictionnaire raisonné des sciences*» dont les articles présentent le niveau de connaissances acquises et des critiques contre l'ordre social et politique existant.

► **l'an 1768 -** La France achète la Corse.

► **l'an 1769 -** Le déficit budgétaire atteint 50 millions de livres. Le peuple gronde contre les Ordres privilégiés. Le 20 janvier 1771, les parlementaires parisiens sont exilés. Dorénavant les juges seront nommés et payés par le roi qui garantit leur indépendance. L'opinion publique n'a pas bougé pour défendre les parlementaires qui, par l'achat de charges, accèdent à un Ordre privilégié et ne payent pas les impôts royaux. En cette période la société est divisée en trois Ordres: Le premier Ordre est ***le clergé***. Il représente 150 000 personnes et possède 10 % des terres. Les revenus de ces terres et la dîme (de 3 à 15 % de la récolte), qu'il perçoit sur les paysans, lui assurent des ressources annuelles égales à celles du roi, à qui il reverse tous les 5 ans un « don gratuit ». Le deuxième Ordre est ***la noblesse***. Il représente environ 400 000 personnes et possède 25 % des terres. Cette noblesse terrienne impose des droits féodaux. Mais il existe une importante noblesse de robe composée de bourgeois enrichis qui ont acheté des charges d'Etat. Le troisième Ordre est ***le Tiers Etat***. Il est constitué par 24 500 000 roturiers aux statuts très divers et aux intérêts souvent opposés. A une analyse plus attentive, c'est la fortune qui est le critère de différenciation. Les impôts qu'on payait en cette période étaient: ***la taille,*** taxe *sur les personnes* dans le nord, *sur les biens* dans le midi, payée surtout par les roturiers dont le montant global est fixé par le roi et partagé entre les provin-

ces, ***les aides,*** *impôt indirect, sur la boisson*, ***la gabelle,*** *impôt indirect, sur le sel*, **les traites,** *sur la circulation des marchandises*.

► **l'an 1774 -** Mort de Louis XV. Discrédité, on l'enterre de nuit pour éviter les incidents. Son fils Louis XVI accède au trône. Pendant le règne de Louis XVI le déficit du budget de l'Etat est aggravé par les dépenses de l'intervention française dans la guerre d'indépendance américaine. Tous les projets réformateurs en matière d'impôts se heurtent à l'opposition des privilégiés. Cet égoïsme est d'autant plus grave que le pays est secoué par une crise économique. La récolte de 1788 est mauvaise. Le chômage industriel suscite des troubles dans les villes. Pour résoudre la crise financière et trouver de nouveaux impôts, le roi convoque en mai 1789 les Etat généraux. Le 17 juin 1789, le Tiers Etat se proclame Assemblée nationale. La Révolution commence (*Pour les détails voyez plus loin*).

4.7. *La crise de la monarchie*

► **l'an 1776 -** Turgot, ministre de Louis XVI, met en place la libre circulation des grains pour empêcher les disettes locales. Il tente aussi de remplacer la corvée royale par un impôt payé par tous les propriétaires. Deux ans après, la France entre dans la guerre d'indépendance américaine. Treize colonies anglaises d'Amérique du Nord ont proclamé leur indépendance en 1776. Des volontaires français, conduits par le marquis de La Fayette, combattent aux côtés des insurgés. Cette guerre ne prendra fin qu'en 1783.

► **l'an 1788 -** Le roi convoque les Etats généraux et demande à «connaître le souhait ... de ses peuples». Chaque village met par écrit ses voeux. Près de 60 000 cahiers de doléances sont ainsi rédigés. On réclame une constitution, la fin des droits féodaux, l'annulation des impôts.

► **l'an 1789 -** La cérémonie d'ouverture des Etats généraux, à Versailles, déçoit le Tiers Etat: les réformes ne sont même pas évoquées. Le 17 juin, les députés du Tiers Etat se proclament Assemblée nationale. Le 9 juillet l'Assemblée nationale se proclame Assemblée constituante.

Depuis la fin juin, Louis XVI concentre autour de Paris des régiments dans le but d'écraser la rébellion du Tiers Etat. Le 11 juil-

let, dans les jardins du Palais-Royal, des orateurs, dont un jeune avocat, Camille Desmoulins, dénoncent la décision du roi - *la menace de l'encerclement de Paris* - et appellent le peuple aux armes pour éviter la «Saint-Barthélémy des patriotes». Le 13, pour maintenir l'ordre, un comité de bourgeois s'installe à l'Hôtel de Ville et met sur pieds une milice de 48 000 hommes. Le 14, le peuple pille l'Hôtel des Invalides, s'empare de 30 000 fusils et de 12 canons. Il marche ensuite sur la Bastille dans l'espoir d'y trouver des munitions. Cette forteresse, élevée par Charles VI pour défendre Paris du côté de l'est, sert de prison d'Etat depuis le XVII-ième siècle. C'est une lourde bâtisse encadrée de huit grosses tours hautes de 25 mètres. À 13 h 30, une marée humaine pénètre dans la première cour de la forteresse. Les défenseurs tirent sur le peuple. À 17 heures le commandant de Launay capitule. Il est bientôt massacré et sa tête promenée au bout d'une pique. Le 17, le roi se rend à Paris. A l'Hôtel de Ville, il reçoit des mains du maire de Paris la cocarde tricolore qui *unit au blanc de la monarchie le bleu et le rouge de la ville de Paris*. Louis XVI apparaît aux fenêtres de l'Hôtel de Ville, la cocarde accrochée à son chapeau. Il est salué aux cris de «Vive le Roi! Vive la Nation!»

Ainsi, le 14 juillet, simple émeute parisienne, marque l'entrée des foules urbaines dans la Révolution. L'exemple de Paris est suivi en province. La Bastille, symbole de la monarchie absolue, est tombée: c'est la remise en cause, par le peuple, de l'autorité royale. Commencée d'une façon pacifique et juridique, la Révolution devient armée, violente, populaire. Pour plus de détails:

En août l'Assemblée constituante abolit l'ancien régime social. Dans les campagnes, les nouvelles de Paris provoquent la « Grande Peur »: on raconte que des brigands à la solde des nobles vont dévaster les moissons. Les paysans se mettent à attaquer les châteaux seigneuriaux. Le 26 août l'Assemblée vote *la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* qui proclame les principes de la Révolution: ***liberté, égalité, souveraineté*** de la nation. En octobre, la foule oblige le roi à vivre à Paris, aux Tuileries.

► **l'an 1790 -** Les évêques et les curés seront élus et devront jurer fidélité à la nation. Le 14 juillet, devant une foule immense, le roi

jure sur «l'autel de la nation» qu'il respectera la Constitution.

► **l'an 1791 -** Au mois de juin, déguisé en bourgeois, Louis XVI s'enfuit. Il est arrêté et reconduit à Paris où l'Assemblée vote sa suspension. En juillet, l'Assemblée fait tirer sur le peuple venu réclamer la chute du roi. Bilan - 50 morts. L'Assemblée perd la confiance du peuple. Au mois de septembre, l'Assemblée rétablit le roi dans ses fonctions. De nouveau, il jure fidélité à la Constitution. Le 30, l'Assemblée constituante est transformée en Assemblée législative.

► **l'an 1792 -** Sur la proposition du roi dont les motivations restent incertaines, la France déclare la guerre à l'Autriche. En juillet, devant l'avance rapide de l'ennemi, l'Assemblée décrète « la Patrie en danger ». Le 26 juillet, dans un ultimatum, la Prusse et l'Autriche menacent de raser Paris si l'on fait violence au roi. Dans un sursaut patriotique, les sans-culottes prennent les Tuileries. Le roi se réfugie auprès de l'Assemblée qui le dépose et décide l'élection au suffrage universel d'une Convention nationale.

En ce temps les Prussiens ne sont qu'à 213 km d'un Paris qui n'a pas de remparts. Une peur collective gagne le peuple. Du 2 au 5 septembre, à l'appel de Marat, on massacre dans les prisons « les ennemis de l'intérieur ». Le 19 septembre, sous une pluie diluvienne, les généraux français Dumouriez et Kellerman prennent position sur les collines de Valmy avec une armée de 30 000 hommes. Le 20 septembre à 7 heures, le brouillard qui se dissipe découvre les deux armées qui se font face. La bataille commence. Les Prussiens sont deux fois plus nombreux que les Français. Mais les Français restent en position et tiennent ferme. Kellerman décide d'attaquer. Les volontaires français se mettent en marche en chantant la Carmagnole: «*Ah, ça ira, ça ira, ça ira ... La liberté triomphera*». Les Prussiens ne passent pas. Ainsi Valmy est la première victoire des armées de la Révolution, qui par ce fait, est sauvée. Le 21 septembre la République est proclamée à l'unanimité par la Convention.

4.8. *Le gouvernement révolutionnaire*

► **l'an 1793 -** En janvier on découvre dans l'armoire de fer du

roi sa correspondance avec les ennemis de la Révolution. Cela provoque son procès. 387 voix contre 334 votent la mort. Le 21 janvier Louis XVI est guillotiné. En mars l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne rejoignent la Prusse et l'Autriche dans la guerre contre la France régicide. La Convention décrète la levée en masse de 300 000 hommes de 18 à 40 ans ce qui provoque le soulèvement contre la République des paysans. En avril le pouvoir exécutif passe entre les mains du Comité de Salut Public, présidé par Danton. En mai - juin, sous la menace des sans-culottes, les Girondins, hostiles à la dictature du Comité de salut public, sont arrêtés. A cause des difficultés économiques et sous la pression des sans-culottes la Convention fixe par une loi le maximum des prix et des salaires. Puis elle annonce: « La Terreur est mise à l'ordre du jour ». Tout suspect peut être arrêté. La reine et les Girondins sont décapités.

► **l'an 1794 -** En mars, les hébertistes veulent accentuer la Terreur. Le Comité de salut public fait arrêter, puis guillotiner, Hébert et les «enragés». En avril, les «indulgents» estiment que la Terreur doit prendre fin. Danton, Camille Desmoulins et leurs amis sont guillotinés. En avril-juillet, Robespierre est le «maître» du Comité de salut public. Les armées de la République conquièrent la Belgique et la Rhénanie. Le 27 juillet, Robespierre est guillotiné. À propos de Robespierre:



Il est né à Arras, en 1758, dans une famille de la petite bourgeoisie. Orphelin à 6 ans, il devient un brillant élève au lycée Louis-le-Grand, à Paris: en 1775, c'est lui qui est choisi pour réciter à Louis XVI un discours en vers lors de l'entrée solennelle du roi dans Paris après le sacre. En 1781, il devient avocat et dans ses discours il se prononce ouvertement contre l'absolutisme royal et la justice de ces temps. En 1789 (il n'a pas 31 ans), il est élu député du Tiers Etat. Nourri de la pensée de Jean-Jacques Rousseau, il occupe 5 ans durant, le devant de la scène révolutionnaire. Ses armes ce sont ses discours (871 en une année!). Sa force, c'est son éloquence faite de franchise et d'un grand pouvoir de persuasion. Ses intérêts, la défense des droits du peuple. Il demande l'abolition de la peine de mort, mais il la réclame contre le roi: « Louis doit mourir parce qu'il faut que la Patrie vive ».

Il réclame ensuite la Terreur contre les « ennemis de la Liberté ». En juin

1794 il institue le culte de l'Être suprême, un culte civil, laïque et républicain qui reconnaît l'immortalité de l'âme et l'existence d'un Être suprême qui commande la nature.

Le 26 juillet 1794 Robespierre exige une épuration et annonce l'élimination des «derniers fripons». Chacun se sent menacé par son violent discours qui ne cite aucun nom. Le lendemain, sa voix est couverte par les cris. La Convention vote son arrestation. Pendant la nuit on l'arrête. Avec ses amis, parmi lesquels Saint-Just, il est guillotiné. Les Parisiens applaudissent.

4.9. *Le Directoire*

Après juillet 1794, la bourgeoisie républicaine met fin à la Terreur. Le 20 mai 1795, les troupes désarment les sans-culottes en révolte depuis 3 jours et mettent fin au dernier soulèvement populaire de la Révolution. Les royalistes tentent un coup de force à Paris. Le général Bonaparte écrase l'insurrection. Le 26 octobre la Convention fait place au Directoire. Le pouvoir exécutif revient à 5 directeurs: Carnot, Barras, Larévellière, Reubell et Letourneur.

► **l'an 1797 -** Après les brillants succès de Bonaparte à Castiglione, Arcole et Mantoue, la France signe la paix avec l'Autriche.

► **l'an 1798 -** Bonaparte s'embarque pour l'Egypte. Il s'agit de couper la route des Indes à l'Angleterre. Vainqueur en Egipte, il ne pourra pas empêcher l'amiral anglais Nelson de détruire la flotte française à Aboukir.

► **l'an 1799 -** Le 10 novembre, sous la pression des troupes de Paris commandées par Bonaparte, rentré en octobre d'Egypte où il avait abandonné son armée, les directeurs sont remplacés par trois consuls: Sieyès, Ducos et Bonaparte. Les trois consuls promettent de respecter les principes de 1789 et de rétablir la paix. La Révolution est finie.

<u>*Les acquis de la Révolution:*</u> Avant 1789 le pouvoir politique appartient au roi seul. Avec la Révolution, la politique devient, en principe, la chose de tous: l'homme est un citoyen! En proclamant la souveraineté de la nation, la Révolution fait naître un courant libéral qui conduit, plus tard, au suffrage universel et à la démocratie. Elle détruit la société de l'Ancien Régime: abolit les privilèges, offre à tous l'admission à tous les emplois et l'égalité devant les impôts. Elle accentue la laïcisation de l'Etat et enlève à la société son fonde-

ment religieux: l'Eglise perd le monopole de l'enseignement. La Révolution rénove l'enseignement secondaire par la création des grandes écoles (l'Ecole Normale Supérieure, l'Ecole Polytechnique etc.) et d'une Ecole centrale par département, procède à l'unification administrative en créant 83 départements au lieu des circonscriptions et à l'unification économique, en formant un marché unique permettant la multiplication des échanges et des profits; elle introduit aussi le système métrique. En 1792 la Convention substitue au calendrier grégorien le calendrier révolutionnaire.

Un peu d'histoire là-dessus: On connaît quatre types de calendriers:
(1) **le calendrier romain** qui comprenait 12 mois lunaires;
(2) **le calendrier julien**: en 708, à Rome, Jules César a décidé de mettre en accord le calendrier romain avec le cours du Soleil. On s'imaginait que la durée de l'année était exactement de 365 jours et ¼. Ce calendrier a exsisté jusqu'au milieu du XVI-ième siècle. Il admettait 3 années communes (de 365 jours) et une année bissextile qui comprenait un jour de plus au mois de février;
(3) **le calendrier grégorien.** On a remarqué que dans le calendrier julien il subsistait une différence, qui petit à petit, a amené un retard de 10 jours en 1582. Pour le rattraper, le pape Grégoire XIII a ordonné que le jeudi 4 octobre 1582 soit immédiatement suivi du vendredi 15 octobre. Ainsi ce calendrier devenait plus précis, mais il existait encore une petite erreur d'un jour sur 4000 ans. À l'heure actuelle le calendrier grégorien est en avance de 13 jours sur le calendrier julien;
(4) **le calendrier républicain** a été institué par la Convention nationale le 24 octobre 1793. L'année commençait à l'équinoxe d'automne (le 22 septembre) et était partagée en 12 mois de 30 jours chacun, plus 5 ou 6 jours complémentaires qu'on consacrait à la célébration des fêtes républicaines. Ces mois ont reçu les noms suivants:
- *pour l'automne:* **vendémiaire, brumaire, frimaire**;
- *pour l'hiver:* **nivôse, pluviôse, ventôse**;
- *pour le printemps:* **germinal, floréal, prairial**;
- *pour l'été:* **messidor, thermidor, fructidor.**

Chaque mois était divisé en 3 décades de 10 jours nommées: *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.*

Ainsi, les idées et les critiques de plus en plus violentes des philosophes, l'exemple des USA, la crise financière et la misère du peuple ont rendu la Révolution inévitable. Déclanchée par la réunion des Etats généraux, elle balaie en moins de 5 ans les structures de l'Ancien Régime et fixe la physionomie de la France contemporaine.

On distingue 4 étapes essentielles de cette Révolution:

- **le 14 juillet 1789** – *la révolution politique*. La prise de la Bastille symbolise le renversement de la monarchie absolue;

- **le 4 août 1789** – *la révolution sociale.* L'abolition des privilèges des nobles fait que la France bourgeoise remplace la France aristocratique;

- **le 26 août 1789 –** *la revolution juridique.* La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen affirme les grands principes qui figurent désormais sur le fronton des monuments publiques;

- **le 22 décembre 1789** – *la révolution administrative*. Les départements remplacent les provinces.

4.10. ***Le Consulat***

► **l'an 1800 -** À la suite du coup d'Etat, les consuls préparent la constitution. Celle-ci doit concentrer le pouvoir entre les mains de Bonaparte, nommé premier consul. L'une des premières tâches du Consulat est de centraliser l'administration, la justice et les finances et de donner au pays une banque centrale qu'il crée le 13 février (la Banque de France).

► **l'an 1801 -** Bonaparte remporte des victoires à Marengo et à Moreau, en Allemagne et le 9 février, il force l'Autriche à signer un traité par lequel elle reconnaît à la France la rive gauche du Rhin. Pour détacher les catholiques de la cause royale, Bonaparte négocie avec la pape Pie VII le Concordat: le gouvernement nomme les évêques, verse un traitement au clergé et reçoit son serment de fidélité. Le culte catholique n'est plus « religion d'Etat » mais demeure la « religion de la majorité des Français ».

► **l'an 1802 -** Après 10 ans de guerre, l'Angleterre, menacée par une crise, signe la paix. Cela permet à Bonaparte d'établir son pouvoir personnel: la Constitution crée le consulat à vie et Napoléon devient Consul à vie.

► **l'an 1803 -** Bonaparte crée une nouvelle monnaie: le franc germinal (de 5 grammes d'argent) qui restera stable jusqu'en 1914.

► **l'an 1804 -** Le 21 mars est promulgué le Code civil. Il respecte les principes de 1789, proclame les libertés de concurrence, chères à la bourgeoisie qui devient le support du régime et qui garantit également les paysans contre le retour de la féodalité. Le 18

mai l'Angleterre reprend la guerre contre la France. En même temps a lieu un nouveau complot royaliste, qui échoue. Les deux événements permettent au consul à vie de renforcer encore son pouvoir. La nouvelle Costitution proclame Napoléon Bonaparte, empereur des Français et la dignité impériale, héréditaire dans la famille. Le 2 décembre, Napoléon I-ier invite le pape Pie VII à venir le couronner à Notre-Dame-de-Paris. Comme le pape est en retard, il se couronne lui-même. Puis l'empereur couronne Joséphine qu'il a épousée religieusement, à la hâte, dans la nuit du 1-ier au 2 décembre.

Sur Napoléon Bonaparte: Il est né le 15 août 1769 à Ajaccio (Corse). Élève boursier au collège royal de Brienne, il entre à l'école militaire de Paris et en sort, en 1786, sous-lieutenant d'artillerie. Adepte des idées de la Révolution de 1789. Il se distingue au siège de Toulon et devient général de Brigade en 1793. Ami du frère de Robespierre, la chute de ce dernier risque de lui être fatale: il est même mis en état d'arrestation. Mais en octobre 1795, il est appelé pour seconder le directeur Barras et défendre la Convention contre une insurrection royaliste. Il épouse Joséphine de Beauharnais (dont il divorcera en 1809: elle ne lui a pas donné d'héritier!). On lui confie le commandement en chef de l'armée d'Italie où il montre son génie militaire et grâce à une habile propagande, en revient en héros. Informé de la situation difficile du Directoire, Bonaparte abandonne son armée en Egypte. Après s'être assuré la fidélité de l'armée, il réalise le coup d'Etat du 18 mai. Il devient pour la bourgeoisie et la paysannerie aisée le sauveur capable de consolider les conquêtes de la Révolution. Ainsi, premier consul en 1800, consul à vie en 1802, empereur en 1804: ce n'est que par étapes que Bonaparte parvient au pouvoir absolu et héréditaire. Napoléon I-ier concentre entre ses mains tous les pouvoirs et exerce une dictature rendue possible par son intelligence, sa mémoire et sa puissance de travail.



► **l'an 1805 -** Le 21 octobre, l'amiral britannique Nelson détruit la flotte française à Trafalgar. Cette victoire assure à l'Angleterre la maîtrise des mers. Le 2 décembre, Napoléon écrase les armées austro-russes à Austerlitz en les attirant sur les étangs gelés. 27000 morts, 40 drapeaux perdus ainsi que 180 canons, tel est le bilan pour l'armée austro-russe. L'Autriche doit signer la paix.

► **l'an 1806 -** Le 14 octobre, Napoléon bat à Iena l'armée prussienne.

► **l'an 1807 -** Le 7 juillet, Napoléon se réconcilie avec le tsar Alexandre I^{-ier}. La Prusse perd la Westphalie transformée en royaume et donnée à Jérôme Bonaparte, le frère de Napoléon I^{-ier}.

► **l'an 1808 -** Pour étouffer le commerce anglais, Napoléon décrète le Blocus continental. Tout commerce avec les îles britanniques est interdit. Pour rendre ce blocus efficace, il impose son autorité à toute l'Europe.

► **l'an 1809 -** Le 5 juillet l'Autriche reprend les armes, mais elle est vaincue à Wagram. Elle doit céder à la France la côte adriatique. Marie-Louise, 19 ans, fille de François I^{-ier}, l'empereur d'Autriche, épouse Napoléon I^{-ier} le 2 avril 1810. Le Grand Empire atteint son extension maximale en Europe. Napoléon place des membres de sa famille à la tête de plusieurs Etats. Mais une crise économique et le réveil de l'Europe menacent. La Prusse prend la tête du mouvement européen et reconstitue son armée.

► **l'an 1812 -** L'alliance de Tilsit avec Alexandre I^{-ier} est rompue. Napoléon envahit la Russie à la tête d'une « armée des 20 nations » de 700 000 hommes. Il devient maître de Moscou, mais doit ordonner la retraite puisque Alexandre n'a pas demandé la paix. Le froid, la faim, les attaques des cosaques déciment la Grande Armée: plus de 300 000 tués, blessés ou prisonniers restent en Russie.

► **l'an 1814 -** L'Europe entière se coalise contre Napoléon. Il est vaincu à Leipzig, il doit abandonner l'Allemagne. Le 6 avril, il ne peut pas empêcher l'invasion de la France et abdique. Les rois coalisés l'exilent sur l'île d'Elbe. Louis XVIII, frère de Louis XVI, devient roi de France.

► **l'an 1815 -** A la fin du mois de mars Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe. Il rentre en France et réussit à reprendre le pouvoir. Le roi Louis XVIII s'enfuit. Napoléon réunit une nouvelle armée et le 18 juin affronte les troupes des alliés à Waterloo. Vaincu par un fait divers inattendu (les troupes de réserve cachées dans un bois à quelques km de la bataille se sont perdues dans la brume et sont arrivées avec un retard d'une demi-heure quand tout était déjà fini), Napoléon

abdique le 22 juin et se rend aux Anglais qui l'exilent sur l'île Sainte-Hélène où il meurt, le 5 mai 1821, misérable et abandonné de tous d'une maladie inexplicable.

Sur les mérites historiques de Napoléon Bonaparte:

Le Code civil, élaboré sous sa surveillance personnelle, confirme l'abolition des privilèges, affirme le droit de propriété, renforce l'autorité du père au sein de la famille, celle du patron sur l'ouvrier. Il fait de la femme mariée une éternelle mineure. En cas de conflit, le patron est cru sur sa simple affirmation, l'ouvrier sur preuve écrite. Les ouvriers sont privés du droit d'association et de grève, ils sont traités en suspects par le Code pénal.

Napoléon a conservé, en partie, l'héritage révolutionnaire. Pour former une élite docile et efficace capable de diriger la France, Bonaparte a remplacé en 1802 les écoles centrales par les lycées. Puis il a fondé, en 1806, l'université impériale et lui a accordé le monopole de l'enseignement. Le Concordat de 1801 a mis le clergé sous le contrôle du gouvernement, a redonné un statut officiel à l'Eglise mais n'a pas refait du catholicisme une religion d'Etat.

Napoléon a consolidé l'unité du territoire et de la nation. Pour gérer la France, il crée une administration hiérarchisée de fonctionnaires nommés, payés et contrôlés par le pouvoir central. À la tête du département (circonscription fondamentale) se trouve le préfet qui ne dépend que du gouvernement dont il est l'oeil dans la province. Au-dessous du préfet, chargé de faire appliquer partout les mêmes lois, il y a un escalier d'une administration hiérarchisée où tout est rattaché à Paris. Cette structure centralisée a duré jusqu'au mois de mars 1982. Ainsi les grands ensembles de lois du Consulat et de l'Empire ont pour longtemps organisé les changements essentiels hérités des dix années révolutionnaires.

4.11. *La Restauration*

► **l'an 1815 -** Le 8 juillet, Louis XVIII rentre à Paris. Bourgeois, protestants, républicains ou bonapartistes sont partout victimes des représailles catholiques et royalistes. Les coalisés font payer aux Français le retour de « l'ogre de Corse » - une indemnité de guerre de 700 millions de francs. La France est ramenée à ses frontières de 1790 (elle perd la Savoie).

► **l'an 1818 -** Une loi adoptée le 10 mars décrète la durée du service militaire de 7 ans et permet à ceux qui en ont les moyens de se payer un remplaçant. Le 1 février, le duc de Berry, le neveu de Louis XVIII est assassiné. La réaction est très sévère: censure des journaux et le droit de double vote pour les plus riches électeurs.

► **l'an 1824 -** Le 16 septembre, meurt Louis XVIII. Son frère

Charles X lui succède.

► **l'an 1825 -** Revenant à la tradition monarchique, Charles X se fait sacrer à Reims et inaugure une politique réactionnaire favorable à l'ancienne aristocratie. Avec l'arrivée au pouvoir du nouveau roi, les nobles et les « ultras » croient le moment venu pour une restauration de l'Ancien Régime.

► **l'an 1830 -** Le 16 mai, la chambre des députés est dissoute par le roi qui ne veut plus dépendre d'elle. De nouvelles élections ont lieu en juillet dont les résultats renforcent l'opposition générale. Le 25 juillet, Charles X tente un coup de force et signe 4 ordonnances par lesquelles il interdit la liberté de la presse, dissout la chambre, modifie la loi électorale et ajourne jusqu'en septembre l'élection de la nouvelle assemblée. Mais le 27, 28 et le 29 juillet, les bourgeois et les ouvriers parisiens obligent Charles X à abdiquer et à s'exiler. Le duc d'Orléan Louis-Philippe I-ier, le cousin du roi, devient « Roi des Français ». Ainsi, hommes du peuple et bourgeois ont combattu côte à côte, mais les bourgeois ont utilisé la Révolution à leur profit. Toujours en cette année commence la conquête d'Algérie. L'histoire dit ceci: La France devait à Alger une fourniture de blé restée impayée depuis le Directoire. Le 29 avril 1827, au cours d'une discussion concernant cette dette, le dey Hussein s'emporte et frappe le consul français de trois coups de chasse-mouches. Le rapport du consul au ministère oblige celui-ci à demander réparation. Il se contente d'un blocus qui s'avère inéficace. En août 1829, nouvel affront: la frégate « La Provence » est attaquée par les batteries d'Alger. Le ministre Polignac est devenu très impopulaire dans le pays et pour regagner de la popularité il ordonne une expédition en Algérie. L'expédition échoue mais, en revanche, Marseille trouve en Afrique de nouveaux marchés pour ses marchandises.

► **l'an 1831 -** Le roi modifie une loi par laquelle il faut payer 200 francs d'impôt direct pour être électeur et 500 francs pour être élu. L'atmosphère devient de plus en plus tendue. Le 22 novembre, 40 000 ouvriers de la soie se révoltent à Lyon. C'est la révolte des Canuts. Leur devise « Vivre en travaillant ou mourir en combattant » inquiète. L'armée s'empare de la ville, désarme les insurgés et établit

une garnison de 11 000 hommes.

► **l'an 1832 -** La crise économique apporte la misère et le chômage. En plus, une épidémie de choléra frappe les villes induetrielles. À Paris seulement elle fait plus de 18 000 morts. Le 28 juillet 1835, a lieu un attentat contre le roi. Il échoue, mais cela sert de prétexte au vote des lois contre la presse républicaine. Plus de 30 journaux sont interdits.

► **l'an 1840 -** Un nouveau ministère est créé: 15 ministères en 10 ans! Il réussit à améliorer un peu la situation économique. Les grands propriétaires, les industriels et les banquiers en profitent. Mais dans la politique ce ministère est nul.

► **l'an 1847 -** Une nouvelle crise économique s'annonce. Mauvaise récolte, mévente des produits industriels provoquent faillites et chômage. Paysans, ouvriers et bourgeois sont mécontents. L'opposition demande des réformes.

► **l'an 1848 -** A Paris, un gigantesque banquet de protestation contre le régime est interdit. Le 22 février, la foule manifeste. Les troupes tirent sur les manifestants. Alors Paris se couvre de barricades. Le 24, Louis-Philippe abdique. La II$^{-ème}$ République est proclamée. Le même jour, un gouvernement provisoire de 11 membres est formé. Nouveauté: parmi ces membres il y a un ouvrier - Albert. Un républicain modéré, Lamartine, est élu à la tête de ce gouvernement. Le 25 février, *le gouvernement* repousse le drapeau rouge et *adopte le drapeau tricolore*. Sous la pression des ouvriers, portant des armes, le gouvernement doit aller plus loin: il affirme le droit au travail. Pour garantir ce droit, on crée des ateliers nationaux. Ce sont en fait des ateliers de charité employant les chômeurs aux travaux de terrassement. Très vite, ils deviennent des foyers d'agitation révolutionnaire. La journée de travail en usine est limitée à dix heures. En même temps on abolit la peine de mort. En général, l'optimisme domine partout: les prêtres bénissent les arbres de la Liberté que l'on plante pour célébrer l'installation de la République. On proclame la liberté totale de la presse et des réunions.

Ainsi, née sur les barricades parisiennes, désirée par les bourgeois et les ouvriers, la seconde République s'avère à ses débuts idé-

aliste et généreuse. Les membres du gouvernement provisoire se passionnent pour le bien public... mais n'ont aucune expérience du pouvoir. L'élan lyrique se heurte rapidement à la crise économique et à l'agitation politique. Après l'insurrection des quartiers ouvriers de l'est de Paris en juin, réprimée dans le sang, le pays bascule dans le conservatisme. Désormais, la II-ième République sera réaliste, prudente, conservatrice.

Le 23 juin, les ouvriers se soulèvent. Les troupes écrasent l'insurrection. 15 000 insurgés sont déportés en Algérie. Le mouvement ouvrier est décimé. En novembre, la nouvelle constitution établit un régime présidentiel. Le 10 décembre, Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République. Neveu de l'empereur, il a bénéficié de la légende napoléonéenne, vivace dans les campagnes. Soutenu par Thiers, il rallie ceux qui craignent « les rouges ».

► **l'an 1850 -** Par la loi du 15 mars on donne aux religieux le droit d'enseigner. C'est pour prévenir tout retour du danger révolutionnaire. Ainsi la lutte pour la démocratie devient une lutte pour l'école laïque et contre l'Eglise. Le 31 mai, une loi électorale supprime le suffrage universel. Elle impose aux électeurs trois ans de résidence continue, ce qui exclut les ouvriers venus d'ailleurs. Le nombre d'électeurs passe ainsi de 9 600 000 à 6 800 000, ce qui est profitable pour le gouvernement. Le président mène une politique étrange: d'un côté il soutient la politique réactionnaire de l'Assemblée, de l'autre il promet au peuple des réformes sociales (notamment, le rétablissement du suffrage universel), aux partisans de l'ordre il fait craindre l'anarchie à la fin de son mandat en mai 1852.

► **l'an 1851 -** Les pouvoirs de Louis-Napoléon Bonaparte doivent expirer en mai 1852. Les bonapartistes réclament l'extension en durée du mandat présidentiel. L'Assemblée repousse la révision de la Constitution. Alors le président prolonge son mandat par la force. Il compose à sa guise le corps préfectoral, introduit dans la garde de Paris des officiers dévoués, nomme son homme au poste de préfet de police, constitue un ministère de guerre et un autre de l'intérieur. Au matin du 2 décembre, Paris est couvert d'affiches annonçant la dissolution de l'Assemblée législative, le rétablissement du

suffrage universel. La nouvelle Constitution qu'on élabore donne au président les plus larges pouvoirs. Pour que le complot réussisse, les troupes ont occupé de nuit le Palais-Bourbon où siège l'assemblée et tous les points stratégiques. Les opposants sont arrêtés.

► **l'an 1852 -** Le 2 décembre, le Second Empire est officiellement proclamé. Le Sénat, entièrement nommé par Louis-Philippe, accepte la révision de la Constitution qui est ratifiée par plébiscite. À Paris, la résistance de la droite est faible. On essaie de construire quelques barricades, mais le 4, une colonne de soldats ouvre le feu tuant 300 personnes. En province, des insurrections éclatent, surtout dans le midi. La répression est massive et cruelle. La vie politique est surveillée de très près.

► **l'an 1856 -** La situation de la France est brillante, le régime est à son apogée. L'ordre règne partout. Les Français sont satisfaits. Le clergé se rallie à l'Empire et n'hésite pas à glorifier le gouvernement. Le 14 janvier 1858, le couple impérial échappe à un attentat meurtrier fomenté par Félice Orsini qui espérait, en supprimant l'empereur, provoquer une révolution qui gagnerait l'Italie. Résultat: 430 condamnés à la déportation en Algérie et une loi de sûreté générale promulguée. En ce temps, la conquête de l'Algérie est achevée. Napoléon veut d'abord faire assimiler la population arabe, puis il se dédit. Il envisage la transformation de l'Algérie en un protectorat dont le gouvernement serait confié aux grands chefs musulmans. Il offre en plus aux Arabes la possibilité de devenir citoyens français en gardant leur statut musulman.

► **l'an 1860 -** Pour faire pénétrer le chemin de fer dans les régions éloignées, Napoléon impose les compagnies de construire des lignes. Il prépare encore un traité de commerce avec l'Angleterre qui ouvre largement le marché français aux produits anglais. Cela irrite les industriels. En annexant la Romagne qui appartient au pape Pie IX, Napoléon mécontente le clergé et les milieux catholiques. Pour se concilier avec les opposants libéraux, le roi accorde aux assemblées le droit de vote et une certaine liberté à la presse. En 1862, une délégation ouvrière est envoyée à l'exposition universelle de Londres où elle rencontre les « syndicats » anglais. Sur leur exemple elle

commence à réclamer les droits d'association.

► **l'an 1870 -** Une nouvelle Constitution est promulguée: elle accorde le pouvoir législatif aux deux chambres et admet le principe de la responsabilité ministérielle. Le régime devient parlementaire. Le peuple approuve les réformes, à l'issue d'un plébiscite. Mais le 1-ier septembre, Napoléon III est tombé dans le piège tendu par le chancelier Bismarck. Il est fait prisonnier à Sédan. Cela engage la France dans la guerre contre la Prusse. Le 4 septembre, on proclame Paris en révolution et la déchéance de l'Empire. Les troupes françaises sont battues. Paris est encerclé par l'armée prussienne. La faim, le bombardement, 4 mois de siège pendant un hiver des plus froids du siècle éprouvent cruellement la capitale. Les Parisiens condamnent la politique du gouvernement de la Défense nationale qui a succédé à l'Empire. Le gouvernement signe l'armistice avec la Prusse. Cela scandalise les masses. Le 10 mars, le gouvernement s'installe à Versailles. Ses troupes essaient, en vain, de récupérer les 227 canons de la Garde nationale regroupés à Montmartre. Paris se rebelle. Le 26 mars, une Commune est élue qui devient très vite gouvernement insurrectionnel sous l'emblême du drapeau rouge. Il proclame un programme social qui interdit les amendes sur les salaires, abolit le travail de nuit, prévoit une instruction gratuite, obligatoire et laïque, jette les bases d'importantes réformes. Thiers, le chef du gouvernement de la Défence nationale, organise 130 000 Versaillais qui se jettent sur 20 000 insurgés parisiens. Un second siège de Paris commence. L'assaut est donné le 21 mai. Une semaine sanglante s'ensuit. Elle s'achève le 28 mai dans le cimetière du Père-Lachaise. La répression est atroce: 25 000 fusillés, 4586 déportés, 4606 condamnés à la prison. Le mouvement ouvrier est pour longtemps écrasé. Première révolution ouvrière, elle est devenue le symbole du mouvement révolutionnaire anticapitaliste.

4.12. *La IIIième République*

► **l'an 1871 -** Thiers est désigné « chef du pouvoir exécutif ». Le 10 mai, il négocie les conditions de la paix avec le chancelier allemand Bismarck. La France perd l'Alsace et la Lorraine et doit payer une indemnité de 5 milliards de francs-or. Le 2 juillet, Thiers

devient Président de la République. Le 24 mai 1873 il se prononce pour une République conservatrice. Mécontente, l'Assemblée le remplace par le maréchal Mac-Mahon.

Ainsi, annexées contre leur volonté à la Prusse, l'Alsace et la Lorraine subissent une dictature militaire des plus dures. Plus de 250 000 Alsaciens et Lorrains abandonnent leurs biens et vont s'établir en France. Ceux qui sont restés, résistent héroïquement à la germanisation qu'on leur impose. Comme résultat, les expulsions, les emprisonnements, les mesures contre la langue française aggravent la tension franco-allamande. La France ne se résigne pas avec la perte de ces deux provinces.

« Je vis les yeux fixés sur la frontière,
Et, front baissé, comme un boeuf au labour
Je vais rêvant à notre France entière,
Des murs de Metz au clocher de Strasbourg... »

Lus, appris et récités dans les écoles, les poèmes patriotiques de Paul Déroulède entretiennent dans la conscience nationale le souvenir des « provinces perdues » et appellent à la lutte pour leur réintégration à la France. La question de l'Alsace et de la Lorraine a marqué, de 1871 à 1918, les rapports entre la France et l'Allemagne. Elle a exalté en France le nationalisme. En 1918, Georges Clémenceau les réintègre à la France sans même consulter le peuple.

Pour plus de précisions: depuis 1879 la République est aux mains des républicains divisés en opportunistes et radicaux. Les libertés de réunion, de la presse, des associations, l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque sont renforcées ce qui répand les idées républicaines.

► **l'an 1875 -** Le 30 janvier, le député Wallon propose de désigner du titre de « Président de la République » le chef d'Etat. Les lois constitutionnelles confient le pouvoir exécutif à un président élu pour 7 ans. On élit deux assemblées: le Sénat et la chambre des députés qui ont le pouvoir législatif. Elles désignent le président.

► **l'an 1879 -** Le président Mac-Mahon est en conflit avec la chambre. Il la dissout, ce qui donne naissance à un mécontentement des républicains. Le 30 janvier, il se démet. Il est remplacé par un ré-

publicain modéré: Jules Grévy. L'année suivante, l'enseignement secondaire public des jeunes filles, créé sous Napoléon III, est réorganisé en lycées de jeunes filles pour « *donner des compagnes républicaines aux républicains* » et égaler ainsi les positions sociales.

► **l'an 1887 -** Le président de la République, Jules Grévy, est compromis par son gendre qui fait attribuer l'ordre de la Légion d'Honneur à ceux qui savent le dédommager, et démissionne. Cela inquiète la société: pour la première fois on parle de « pots de vin » qui compromet les pouvoirs.

► **les années 1889-1891 -** Aux élections législatives, les républicains reçoivent la grande majorité des sièges. Ainsi, brisé lors de la répression de la Commune, le mouvement socialiste se réorganise peu à peu. Depuis 1890, les travailleurs célèbrent le 1-ier mai comme fête du travail.

► **l'an 1894 -** Une partie de la classe ouvrière ne se reconnaît pas dans une République née du massacre des communards. Ce refus de « l'ordre bourgeois » nourrit les attentats et aboutit à l'assassinat du président de la République. Ainsi, l'anarchisme se réfugie dans l'action syndicale.

► **l'an 1898 -** Le journal *L'Aurore* publie une « lettre au président de la République » signée par Emile Zola et intitulée « *J'accuse* ». Il s'agit d'un officier israélite, le capitaine Alfred Dreyfus, qui est accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne, sur la base de preuves fragiles. Il est arrêté et traduit devant un conseil de guerre qui le casse de son grade et le fait déporter à l'île du Diable en Guyanne. La presse nationaliste se félicite d'un tel jugement. Les amis de Dreyfus, persuadés de son innocence, cherchent à la démontrer. Emile Zola, dans sa lettre au président de la France, dénonce les mensonges et les manoeuvres des généraux qui protègent le vrai coupable, le commandant Esterhazy. Désormais l'opinion publique se déchire. Les anti-dreyfusards le nomment « traître vendu à l'Allemagne » et au nom de « l'honneur de l'armée » refusent toute remise en cause du jugement du conseil de guerre. Les dreyfusards veulent faire triompher la justice, la vérité et les droits de l'homme. La presse commente l'« Affaire ». En juin 1899, la crise atteint son sommet.

Face au danger qui menace la division de la société, le gouvernement est forcé d'épurer l'armée et de réduire l'influence de l'Eglise. Dreyfus est grâcié en 1899. En 1906 il est reconnu innocent et réintégré dans l'armée avec le grade de commandant. De cette façon, « L'Affaire » révèle pour la première fois la puissance de la presse écrite, l'engagement des intellectuels et la nécessité, pour les gouvernants, de tenir compte de l'opinion publique.

► **l'an 1898 -** La France renonce à « la protection de l'Egypte » et l'Angleterre reconnaît à la France « le droit de veiller sur la tranquillité du Maroc ».

► **l'an 1905 -** En visite au Maroc, l'empereur d'Allemagne Guillaume II « ignore » le fait que la France est « protectrice du Maroc ». Cela provoque une grave crise diplomatique réglée par la démission du ministre des Affaires étrangères de la France. Toujours en cette année, a lieu la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne plus les cultes. Il est décidé de procéder aux « inventaires des biens de l'Eglise ». Les catholiques s'y opposent. Un peu partout dans le pays éclatent des incidents, parfois assez dramatiques. Le 16 mars, Clemenceau, ministre de l'intérieur, invite les préfets à suspendre les inventaires « *afin de ne pas faire tuer des hommes pour compter des chandeliers* ». En ce temps le parti socialiste unifié, Section française de l'Internationale ouvrière est créé. « L'Humanité » devient pour 15 ans l'organe de presse de la SFIO. Toujours en cette année, pour mettre fin à une grève, Clemenceau envoie la troupe. Résultat: 4 morts, 100 blessés. Pour calmer les esprits, il fait arrêter les chefs des syndicats, et devient « le premier flic de France ».

► **l'an 1912 -** Les modérés reviennent au pouvoir après des élections. Les problèmes de l'extérieur et de la défense nationale passent au premier plan. Poincaré s'efforce à resserrer les alliances de la France avec la Grande-Bretagne et la Russie. L'état-major et la droite réclament le retour au service national de 3 ans. La loi est votée le 7 août.

► **l'an 1914 -** Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Et la I-ière guerre mondiale commence. Le prétexte est l'atten-

tat de Sarajevo: le 18 juin l'archiduc-héritier d'Autriche François-Ferdinand est assassiné par Princip, un étudiant bosniaque, membre d'une société secrète en relations avec les Serbes. Le gouvernement de Vienne estime que le moment est venu pour régler des comptes avec la Serbie. Tandis que Nicolas II et Poincaré négocient à Saint-Pétersbourg une alliance franco-russe, l'Autriche et la Hongrie préparent, en accord avec l'Allemagne, un ultimatum que la Serbie refuse. Les deux pays déclarent la guerre à la Serbie. Le 30 juillet, la Russie déclare la mobilisation. Le 31, l'Allemagne la somme d'arrêter la mobilisation et adresse un ultimatum à la France, puis, le 1-ier août, elle décrète la mobilisation générale et déclare la guerre à la Russie. Le 3 août, elle engage les hostilités contre la France. Le 4, la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne qui a violé la neutralité de la Belgique qu'elle protège. La France annonce la mobilisation générale des Français qui sont persuadés que la guerre sera courte. Ainsi la crise balcanique s'est vite transformée en un conflit européen généralisé. D'un côté, c'est la Triple Entente (la Russie, la France et la Grande-Bretagne). De l'autre - l'Autriche, la Hongrie et l'Allemagne. Pendant les années 1914 - 1917 cette guerre se transforme d'européenne en guerre mondiale, après l'entrée en guerre de la Turquie (octobre 1914), de la Bulgarie (octobre 1915) aux côtés de l'Allemagne et celle du Japon (août 1914), de l'Italie (mai 1915), du Portugal (mars 1916), de la Roumanie (août 1916), des Etats-Unis (avril 1917) et de la Grèce (juin 1917).

Face au péril extérieur, les forces politiques opposées de la France taisent leurs hostilités. Les socialistes et les syndicalistes se rallient massivement à la défense nationale: c'est *l'Union Sacrée.* Après avoir enfoncé le front français, les Allemands s'approchent de Paris. Deux millions d'hommes s'opposent de Verdun à Paris, sur 300 km. Attaqués par des troupes venues de Paris en taxis, les Allemands doivent reculer. Mais dès novembre le front se stabilise sur toute sa longueur. Les armées s'enterrent et s'usent petit à petit. De petits combats au corps à corps ont lieu pour conquérir ou conserver une position ou une tranchée.

► **l'an 1915 -** Pour aider les Russes dont l'armée a reculé de

plus de 500 km, les Français lancent une offensive en Artois. En même temps la flotte franco-anglaise tente en vain de forcer les Dardanelles, détroits tenus par les Turcs, alliés des Allemands. En automne, l'offensive franco-anglaise, en Champagne, finit avec des pertes effroyables: plus de 348 000 morts, deux fois plus de blessés.

► **l'an 1916 -** Le 21 février, les Allemands qui veulent « saigner à blanc l'armée française », déclanchent une offensive à Verdun. Le général Pétain organise la défense. Cette bataille finit le 18 décembre. Les Français réussissent de reconquérir presque tout le terrain perdu. Mais cela a coûté à l'armée française 221 000 tués, et 320 000 blessés. Les Allemands ont perdu 500 000 tués blessés et disparus, soit un peu plus d'un million d'hommes.

► **l'an 1917 -** Le 6 avril, les Etats-Unis entrent en guerre aux côtés de la France et de l'Angleterre. L'armée française relance quelques offensives inutilement coûteuses: 30 000 morts et 80 000 blessés en deux jours! Ces échecs et la lassitude générale provoquent de nombreuses mutineries que Pétain réprime sévèrement. Mais il est forcé d'améliorer les conditions de vie des soldats et de renoncer aux attaques meurtrières et inutiles. Clémenceau, à son tour, renforce la censure, arrête les militants pacifistes, pousse la production de guerre. Il fait des visites au front et « relève le moral des poilus ». Le 15 décembre, les bolchéviks, qui par la révolution d'Octobre ont été portés au pouvoir, signent l'armistice avec l'Allemagne à Brest-Litovsk ce qui provoque la défection russe.

► **l'an 1918 -** Ayant réuni des divisions après l'arrêt des combats en Russie, les Allemands lancent 4 offensives de la Flandre à la Champagne qui surprennent les armées françaises et anglaises. Les Allemands parviennent à 65 km de Paris. Foch est nommé généralissime des armées alliées. La création d'un commandement unique permet de stabiliser le front. Au mois de juillet, les renforts américains donnent aux Alliés la supériorité numérique. Le 18, se déclanche par surprise la contre-attaque française, marquée par le premier emploi massif des chars Renault. La contre-offensive générale des armées alliées et l'utilisation combinée des chars et des avions contraignent les Allemands à se replier. En octobre-novembre les trou-

pes alliées obligent la Turquie, l'Autriche et l'Hongrie à capituler. Le 11 novembre, sous la pression des Alliés et de la Révolution à Berlin, l'Allemagne est forcée à signer l'armistice.

► **l'an 1919 -** Après la signature de l'armistice commencent les négociations des traités entre les belligérants. La Conférence de la Paix réunit à Paris les représentants de 27 pays alliés ou neutres mais « elle ignore » les vaincus et la Russie. Pendant les discussions, des divergences entre les vainqueurs apparaissent: d'une part, le président des Etats-Unis Wilson qui propose une paix idéale basée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, veut empêcher de nouvelles guerres grâce à une Société des Nations. D'autre part, la France avec Clemenceau qui a pour soucis essentiels la sécurité du pays et la réparation des dommages de guerre causés par « l'agresseur allemand »; la Grande-Bretagne avec Lloyd George qui craint une trop grande croissance de la puissance française; l'Italie enfin qui rappelle avec aigreur les promesses faites par les Alliés de lui accorder une partie des dommages de guerre. Enfin, avec beaucoup de difficulté, les discussions aboutissent à la signature du traité de Versailles. Mais ce traité humilie l'Allemagne qui est déclarée responsable de la guerre et qui doit verser 132 millions de marks-or de réparation, dont 52 % à la France. Par ce traité on lui interdit de posséder ni aviation, ni artillerie lourde, ni marine de guerre, ni chars et son armée est réduite à 100 000 hommes. L'Allemagne doit aussi rendre l'Alsace et la Lorraine à la France. L'union avec l'Autriche lui est interdite. Ses colonies du Pacifique sont attribuées à l'Australie et au Japon; celles d'Afrique (Cameroun, Togo etc.) sont partagées entre la Belgique, l'Angleterre et la France. Ainsi, à l'issue de la I-ière guerre Mondiale, la carte politique de l'Europe centrale est profondément modifiée. De nouveaux Etats sont apparus, comme la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Pologne.

► **l'an 1920 -** La droite conservatrice, bénéficiant du prestige de la victoire, emporte les élections législatives et forme le Bloc national. Elle réprime durement l'agitation ouvrière, mais ne peut résoudre les difficultés financières. Le 17 janvier 1920, Paul Deschanel devient président de la République. Au mois de décembre la Sec-

tion française de l'Internationale ouvrière (la SFIO) se divise en deux: socialistes et communistes.

► **l'an 1923 -** Voyant que l'Allemagne tarde à payer ses réparations, Poincaré fait occuper la Ruhr. Les banquiers allemands, anglais et américains s'inquiètent de cette occupation et spéculent contre le franc. Pour le défendre, Poincaré augmente les impôts de 20 % ce qui mécontente les Français.

► **l'an 1924 -** La France reconnaît officiellement l'Union Soviétique. Les élections portent les radicaux au pouvoir. Leur chef, Edouard Herriot devient président du Conseil. Il préconise des mesures financières très dures qui sont repoussées par les chambres. Les capitaux vont à l'étranger. Cela force Herriot de démissionner.

► **l'an 1926 -** Le 23 juillet Poincaré est appelé au pouvoir pour sauver le franc. Il forme un gouvernement « d'union nationale » qui réunit les partis, ce qui rétablit la confiance des banquiers. Les capitaux reviennent. La bonne forme du budget permet au gouvernement de commencer la construction d'une ligne fortifiée *Maginot*.

4.13. *Une période trouble*

La gravité de la récession qui frappe la France en 1932 est mal appréciée par les radicaux. En 1933 il y a 300 000 chômeurs, le revenu des agriculteurs baisse et le déficit budgétaire réapparaît. L'instabilité ministérielle mécontente le pays.

► **l'an 1934 -** Un escroc, Stavisky, est découvert mort. Les forces d'extrême-droite font de cette mort une machine de guerre contre les radicaux. Des manifestations ont lieu contre le gouvernement. La police tire: 15 morts et 900 blessés. La gauche interprête ces émeutes comme un coup d'état fasciste et organise des manifestations. Le 3 mars, un comité de vigilance des intellectuels antifascistes (Aragon, Gide, Malraux) est créé sous la direction d'un radical, d'un socialiste et d'un communiste. En mai, tirant les leçons de l'arrivée au pouvoir de Hitler (favorisée par la division des partis de gauche en Allemagne), l'Internationale communiste s'oriente vers la stratégie des « Fronts populaires ». L'ennemi prioritaire n'est plus le socialiste, mais le fasciste. Le 27 juillet, un pacte d'unité d'action est établi entre plusieurs partis. Maurice Thorez est chargé d'appliquer

la nouvelle ligne de l'Internationale communiste - la lutte contre le fascisme.

4.14. ***Le Front populaire***

► **l'an 1936 -** Aux élections de mai 1936, le Front populaire (alliance des socialistes, radicaux et communistes) obtient la majorité absolue à la Chambre. Les socialistes étant les plus nombreux, leur leader Léon Blum forme un gouvernement qui prend une série de mesures sociales sans précédent en France: le gouvernement reconnaît le droit syndical, prévoit des augmentations des salaires de 7 à 15 %, accorde 12 jours ouvrables de congés annuels et limite à 40 heures la durée de la semaine de travail. Mais la guerre d'Espagne éclate. Pour ménager les radicaux et le gouvernement britannique, Blum refuse d'intervenir aux côtés des républicains espagnols, ce qui le coupera des communistes.

Avant le Front populaire, seuls les gens aisés peuvent prendre des vacances et savent ce qu'est la « semaine anglaise ». Quand la loi accordant deux semaines de congés payés a été votée (elle entre en vigueur dès le mois d'août) tout le monde veut partir en vacances. Grâce aux billets de chemins de fer à tarif réduits, des milliers de travailleurs échappent, pour la première fois, à la grisaille quotidienne de leur cadre de vie. D'autres préfèrent le cyclotourisme: des milliers de tandems arrivent sur les plages et la montagne. L'été 36 voit les premières manifestations d'un tourisme de masse. Autre nouveauté: le gouvernement encourage le sport de masse et cherche par la radio, le théâtre et le cinéma à mettre la culture à la portée de tous. La droite reproche à Blum d'avoir donné une allure provocante à l'augmentation du loisir de l'ouvrier. Au contraire, le monde ouvrier a le sentiment que pour la première fois dans l'histoire française un gouvernement considère ses problèmes comme prioritaires. Pour beaucoup, les premiers congés payés, c'est la découverte d'une autre dimension de la vie.

► **l'an 1937 -** Devant les difficultés économiques, Blum annonce une pause dans les réformes. Les sénateurs radicaux s'allient à ceux de la droite pour lui refuser les pleins pouvoirs financiers, puis ils renversent son gouvernement.

► **l'an 1938 -** Une grave crise internationale commence. Le 13 mars, Hitler annexe l'Autriche. Le gouvernement Daladier met fin au Front populaire et tente de préparer la France à la guerre contre l'Allemagne nazie. Daladier signe avec Hitler, Mussolini et l'anglais Chamberlain les Accords de Munich dans lesquels il accepte l'annexion par l'Allemagne nazie d'une partie de la Tchecoslovaquie, alliée de la France. Le PC critique le gouvernement qui « trahit l'idéal antifasciste du Front populaire ».

► **l'an 1939 -** Le gouvernement prend des mesures destinées à redresser la natalité de la France. Il augmente les allocations familiales et assure divers encouragements à la natalité. Le 23 août, un pacte de non-agression, négocié secrètement entre Staline et Hitler, est signé. En France, la nouvelle divise profondément le PC qui est dissout le 26 septembre. Brisée par les conflits qu'elle n'arrive pas à surmonter, économiquement usée, la France, après la Grande-Bretagne, déclare la guerre au III$^{-ième}$ Reich dont la Wehrmacht a franchi, le 1^{-ier} septembre, la frontière polonaise.

► **l'an 1940 -** Pendant dix mois l'armée française mène une « drôle de guerre » pendant lesquels l'inaction démoralise les soldats. Hitler attaque. Ses divisions percent le front à l'ouest de Sédan et atteignent la Manche en une semaine, isolant 600 000 Français à Dunkerque. Puis c'est la débâcle. Les civils fuient l'envahisseur. Pétain, Ministre de la Défense nationale, impose l'armistice au gouvernement divisé et réfugié à Bordeaux. Le pays est au deux-tiers occupé, coupé en deux zones par une ligne de démarcation, infranchissable sans autorisation allemande. Le 18 juin, à 20 heures, au micro de la BBC le général de Gaulle lance de Londres un appel aux « officiers et soldats français à se mettre en rapport avec lui » pour lutter au côté de l'empire britannique contre l'ennemi commun. Il pressent que cette guerre aura un caractère mondial. Peu et mal entendu sur le territoire national, cet appel marque la naissance d'une résistance extérieure: *la France libre*. Bien que n'étant pas adressé à la population française, l'appel aura chez elle un écho certain, plus tard amplifié par les ondes régulières de la BBC. Pour la première fois dans l'histoire un héros national se fait connaître par la radio: de

Gaulle fut d'abord une voix, celle de la résistance, avant de devenir un visage.

4.15. ***La France occupée***

► **l'an 1940 -** Le 10 juillet, à Vichy, députés et sénateurs votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Le 11, celui-ci se nomme lui-même chef d'Etat. Puis il impose l'autorité hiérarchique. La chambre et le Sénat sont éliminés. Les partis et les syndicats sont dissous. A tous les échelons, la nomination remplace l'élection et fait la place belle aux militaires. Le 24 octobre, rencontrant Hitler à Montoire, Pétain convient du principe d'une collaboration avec le régime fasciste. Il formule un statut des juifs qui les exclut de nombreuses professions (enseignants, hauts fonctionnaires, journalistes) et des entreprises qu'ils possèdent.

► **l'an 1941 -** En mars, un commissariat aux questions juives est créé. En mai, des milliers de juifs sont arrêtés et emmenés en Allemagne. Le 24 septembre, à Londres se constitue le Comité national français. La France libre a désormais son « gouvernement ». Les Français captent les renseignements transmis par radio à Londres et gagnent les groupes de résistants qui accomplissent de nombreux actes de sabotage. Les Francs Tireurs et Partisans rassemblent des communistes engagés dans la résistance après l'invasion de l'URSS en juin 1941. Le 18 avril, Laval devient chef du gouvernement. Il impose aux juifs le port de l'étoile jaune. La police française est mise à la disposition des nazis pour « rafler les juifs ». Plus de 10 000 juifs sont déportés dans les camps nazis. Le 11 novembre, les Allemands envahissent la zone sud pour riposter au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord. La flotte française se saborde à Toulon pour échapper aux Allemands.

4.16. ***La France libérée***

Après l'occupation de la zone sud, le régime de Vichy collabore ouvertement avec les nazis. Darnand crée la milice française pronazie qui conduit la chasse aux Résistants.

► **l'an 1943 -** En zone sud trois groupes s'unissent dans les Mouvements de Résistance. Le 16 février, est institué le service du

travail obligatoire (STO) en Allemagne pour les jeunes français de 21 à 23 ans. De nombreux jeunes gens refusent le STO et vont gagner les maquis de la Résistance. Le 27 mai, sous la présidence de Jean Moulin, délégué spécial de Charles de Gaule, se tient à Paris la première réunion du Conseil National de la Résistance. S'y trouvent les délégués de tous les mouvements de résistance, des partis politiques et des syndicats. Le 29 décembre, les combattants de la résistance se regroupent dans les Forces Françaises de l'intérieur sous les ordres du général Koenig.

► **l'an 1944 -** Le Comité Français de Libération Nationale, formé le 3 juin à Alger, dans lequel sont entrés des communistes, est reconnu par les Alliés. Il prend le titre de Gouvernement provisoire de la République Française. Le 6 juin, commence l'opération Overlord: près de 200 000 hommes, Anglais, Canadiens et Américains, débarquent en Normandie. Arrivés sur 722 navires de guerre et 4 266 bateaux de débarquement, ils prennent position sur les plages de Normandie après un bombardement effectué par près de 10 000 avions. Les Forces Françaises de l'Intérieur participent aux combats de la Libération. En dépit de l'effet de surprise, les troupes allemandes de Rommel résistent farouchement. Quelques heures après le débarquement, Charles de Gaulle appelle les Français à se mobiliser. La bataille durera six semaines de plus que ne le prévoyait le général Eisenhower. Le 25 août, le général Leclerc avec sa brigade épaule l'insurrection parisienne contre l'occupant. Paris est libéré. De Gaulle y installe son Gouvernement provisoire.

► **l'an 1945 -** Le 9 mai, l'Allemagne signe, à Berlin, une « capitulation sans conditions ». De Gaule obtient, à la signature, la présence de la France, représentée par le général de Lattre. Le 21 octobre, pour la première fois, les Françaises participent à l'élection d'une assemblée qui va élaborer une nouvelle constitution. Gaullistes, communistes, socialistes et démocrates-chrétiens forment le gouvernement du général de Gaulle. Ce gouvernement engage des réformes hardies conformes au programme de la résistance: nationalisations, vote des femmes, création de la sécurité sociale et des comités d'entreprises, lancement de la planification etc.

4.17. *La IV-ième République*

► **l'an 1946 -** En désaccord avec les projets constitutionnels de l'assemblée élue en octobre 1945, le général de Gaulle démissionne. Le 13 octobre, on approuve une nouvelle version de la constitution. Le socialiste Vincent Auriol est élu I-ier président de la IV-ième République.

► **l'an 1947 -** Les ministres communistes, membres du Conseil, sont en désaccord avec la politique sociale et coloniale en Indochine insurgée. Ils forment une opposition au gouvernement ensemble avec les gaullistes regroupés.

► **l'an 1953 -** Après 13 tours de scrutin, René Coty est élu 2 -ième président de la IV-ième République.

► **l'an 1954 -** Le 7 mai, c'est la défaite au Viêt-nam qui marque la fin de l'occupation française en Indochine. Laos et Cambodge obtiennent leur indépendance. C'est aussi le signe de la fin de l'empire colonial français. Mais le 1-ier novembre, commence la guerre d'Algérie où une poignée de nationalistes algériens, groupés en un Front de Libération Nationale, déclanche une insurrection. La France réagit par une sévère répression.

► **l'an 1956 -** En France il y a une guerre des partis. L'Assemblée Nationale est divisée en plusieurs groupes, chacun avec son programme. La décolonisation française continue: le 7 mars, le Maroc, le 20, la Tunisie deviennent indépendants. Le gouvernement prépare un plan de décolonisation par étapes de l'Afrique noire.

► **l'an 1957** – En Algérie, le général Massu, dirige les actions militaires contre le FLN. Avec le soutien des communistes de la France il instaure l'état d'urgence en Algérie et envoie un nouveau contingent. Le « cancer algérien » mine la France financièrement, moralement et politiquement. Le 21 mai, le gouvernement tombe. Une crise ministérielle prolongée suit.

► **l'an 1958 -** Le 13 mai, les généraux d'Algérie déclanchent une insurrection à Alger et réclament la venue au pouvoir du général de Gaulle qui apparaît à beaucoup comme la seule issue possible devant le risque d'une guerre civile en France. Le 15 mai, de Gaulle publie une déclaration annonçant qu'il se tient « prêt à assumer les

pouvoirs de la République ». Le 29, René Coty, président de la France, fait appel au « plus illustre des Français », qui, le 31, forme son gouvernement. Le 3 juin, de Gaulle reçoit les pleins pouvoirs pour élaborer une nouvelle constitution. Ainsi, le 3 juin, la IV-ième République est morte.

4.18. *La V-ième République*

► **l'an 1958 (suite) -** Le 28 septembre, est ratifiée, par référendum, la nouvelle constitution. Elle instaure un régime parlementaire mais avec des aspects présidentialistes: le gouvernement est responsable devant l'assemblée; le président de la République est élu pour 7 ans, il nomme le premier ministre; il peut dissoudre l'assemblée et consulter la nation par référendum. Le 21 décembre, de Gaulle est élu Président de la V-ième République.

► **l'an 1959 -** De Gaulle offre l'autodétermination aux Algériens ce qui appelle des ripostes à Alger de la part des « pieds-noirs » et de certains officiers.

► **l'an 1960 -** Depuis février la France détient sa propre bombe atomique.

► **l'an 1962 -** A la suite des négociations avec le Front National de Libération, l'Algérie obtient l'indépendance tandis qu'un million de « pieds-noirs » refluent en France. Le 14 avril, de Gaulle, comme la constitution lui en donne le droit, change de premier ministre: Georges Pompidou remplace Michel Debré. Le 22 août, de Gaulle est l'objet d'un attentat qui échoue. Profitant de l'émoi de la population, il propose un référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Toutes les forces politiques s'opposent. De Gaulle dissout alors l'Assemblée. Le peuple approuve la réforme constitutionnelle.

► **l'an 1963 -** Par souci d'indépendance militaire et diplomatique, de Gaulle s'oppose à l'entrée dans la Communautée Européenne de la Grande-Bretagne, qui, dit-il, est trop liée aux Etats-Unis.

► **l'an 1964 -** Luttant contre la « double hégémonie » des Etats-Unis et de l'URSS, de Gaulle reconnaît officiellement la Chine populaire. Il fait plusieurs voyages dans le monde et prononce de nombreux discours qui donnent, à l'avis de ses contemporains, un

tour original aux relations internationnales et contribuent au rayonnement de la France à l'étranger.

► **l'an 1965 -** Année des élections présidentielles: le général est trop sûr de sa dimension historique et ne fait presque pas de campagne électorale. Au I-ier tour de Gaulle est mis en ballotage. Le candidat unique de la gauche François Mitterrand rassemble 32,3 % des suffrages exprimés. Le 19 décembre, de Gaule est réélu Président de la France, mais les résultats des élections ont montré la baisse du prestige du général.

► **l'an 1966 -** Combattant l'hégémonie des Etats-Unis, le général de Gaulle annonce le retrait de la France de l'OTAN. Pendant ses voyages à l'étranger il critique vigoureusement l'intervention américaine au Viêt-nam.

► **l'an 1967 -** De Gaulle accélère la réalisation de la politique agricole au sein du marché commun. Mais une crise économique provoque le malaise chez les salariés modestes. Les étudiants s'inquiètent pour leur avenir. Le chômage est assez important en France.

► **l'an 1968 -** L'agitation universitaire et gauchiste gagne le monde ouvrier: le pays entier est bientôt paralysé par 10 millions de grévistes. Prêt à quitter le pouvoir, de Gaule, par son discours radiodiffusé du 30 mai et la dissolulution de l'Assemblée nationale, rétablit la situation. Le 10 octobre, Edgar Faure réforme les enseignements supérieur et secondaire.

► **l'an 1969 -** Cherchant à retrouver un soutien populaire direct, le général propose aux Français un référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat. Dans son discours à la radio, de Gaulle avance une condition: si son projet de réformes n'est pas accepté par le peuple, il démissionne. Le 27 avril, le « non » l'emporte nettement et de Gaulle quitte la présidence. Georges Pompidou est élu président de la France. Il nomme Jacques Chaban-Delmas Premier ministre. Valéry Giscard d'Estaing reçoit le portefeuille du ministre de l'Economie et des Finances. Le Premier ministre inaugure une politique « de la nouvelle société »: il introduit des lois sur la formation permanente, sur les négociations entre les syndicats et les patrons, sur la revalorisation périodique des salaires indexés sur

le coût de la vie, sur la mensualisation des salaires etc.

► **l'an 1971 -** Le 16 juin, au congrès d'Epinay, François Mitterrand devient premier secrétaire du Parti socialiste.

► **l'an 1972 -** Georges Pompidou prend l'initiative d'élargir la Communauté Européenne en admettant l'Irlande, le Danemark et le Royaume-Uni. Ainsi il rompt avec les principes gaullistes. Consultés par référendum, les Français disent en majorité « oui ». Cependant il y a 39 % d'abstentions. Le 27 juin, le Parti Socialiste et le Parti Communiste Français, dirigé par Georges Marchais, signent un « programme commun de gouvernement » qui prévoit des réformes sociales importantes et des nationalisations. Le Mouvement des Radicaux de Gauche se rallie à cet accord.

► **l'an 1974 -** Le 2 avril, meurt Georges Pompidou. La maladie du Président a été tenue secrète et la rapidité de cette mort surprend même ceux qui savaient. Le 19 mai, Valéry Giscard d'Estaing est élu président grâce au soutien des partisans de Jacques Chirac, qui devient Premier ministre. Jacques Chirac tente de stopper l'inflation en freinant l'activité économique par des restrictions de crédit. Puis il abandonne cette tentative pour lutter contre le chômage, mais cela relance l'inflation.

► **l'an 1980 -** Alors que l'Union Soviétique vient d'envahir l'Afganistan, Giscard d'Estaing rencontre Léonid Brejnev à Varsovie. Cette rencontre est mal vue par l'opinion mondiale. D'autres aspects de la politique extérieure discréditent le chef d'Etat: soutien, puis renversement de Bokassa I-ier, empereur de Centrafrique (le mangeur d'hommes) et d'autres.

► **l'an 1981 -** Le premier tour des présidentielles confirme le dédoublement de la vie politique: Jacques Chirac et Georges Marchais sont largement distancés par Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Le 10 mai, François Mitterrand est élu avec 51,76 % des voix. Aux élections législatives du 21 juin le mouvement d'opinion s'accentue: 270 socialistes sur 491 députés! Pour la première fois depuis 1947, quatre ministres communistes entrent au gouvernement. Pierre Mauroy, Premier ministre, prend des mesures libérales: abolition de la peine de mort, autorisation des radios

privées locales etc.

► **l'an 1988 -** Les présidentielles opposent le Premier ministre J. Chirac au Président sortant. F. Mitterrand l'emporte avec 54 % des voix. Premier Président de la V$^{-ième}$ République élu deux fois de suite au suffrage universel direct, François Mitterrand devient ainsi, à 71 ans, le deuxième Président - après le général de Gaulle - à avoir un second septennat. Mais le deuxième septennat de Mitterrand signe l'affaissement de la domination élyséenne. Mitterrand se contente d'une vague « Lettre à tous les Français » avec une vague ouverture d'une « France unie ». Affaibli par la maladie, il cède position après position et brouille l'image du chef de l'Etat.

► **l'an 1995 -** Avec l'arrivée à la présidence de Jacques Chirac en 1995, le pouvoir présidentiel ne s'affermit pas trop. Le programme qu'il propose est assez faible. Il provoque un grand désaveux du corps électoral par sa dissolution de l'Assemblée nationale en 1997. Le chef de l'Etat est incapable de se poser en sévère vigie des choix gouvernementaux. Le manque d'allant de la campagne du premier tour de 2002 illustre l'épuisement du système présidentiel. En 2003, il essaye de s'imposer comme chef d'Etat par l'opposition, à côté de l'Allemand Schröder et le Russe Poutine, au déclanchement de la guerre des EU contre l'Irak. Mais malgré toutes les tentatives, la guerre commence le 20 mars... Actuellement Jaques Chirac s'efforce d'entretenir une image digne de la France.

5. *TABLEAU DES ROIS DE FRANCE*

HUGUES CAPET 941 **987-996** père de ↓ **ROBERT le Pieux** 970 **996-1031** père de ↓ **HENRI I^{-ier}** 1008 **1031-1060** père de ↓ **PHILIPPE I^{-ier}** 1053 **1060-1108** père de et Jean d'Angoulême ↓ **LOUIS VI le Gros** 1081 **1108-1137** père de	↓ **LOUIS VII le Jeune** 1119 **1137-1180** père de ↓ **PHILIPPE II Auguste** 1165 **1180-1223** père de ↓ **LOUIS VIII** 1187 **1223-1226** (a épousé Blanche de Castille) père de ↓ **LOUIS IX (saint Louis)** 1215 **1226-1270** père de

↓

PHILIPPE III le Hardi 1245 **1270-1285** père de
↓

Robert de Clermont (ancêtre de Henri IV)

PHILIPPE IV le Bel 1268 **1285-1314** père de
↓ ↓ ↓

Charles de Valois père de Philippe VI de Valois

LOUIS X 1289 **1314-1316** sans enfant

PHILIPPE V 1293 **1316-1322** sans enfant

CHARLES IV 1294 **1322-1328** sans enfant (dernier **Capétien direct**)

La couronne passe à la branche des **Valois** descendants de Charles de Valois, fils de Philippe III

PHILIPPE VI de Valois 1293 **1328-1350**
père de
↓
JEAN II le Bon 1319 **1350-1364**
père de
↓
CHARLES V le Sage 1337 **1364-1380**
père de
↓ ↓

CHARLES VI 1368 **1380-1422** père de
↓

Louis d'Orléans qui a deux fils Charles d'Orléans et Jean d'Angoulême

CHARLES VII 1403 **1422-1461**
père de
↓
LOUIS XI 1423 **1461-1483**
père de
↓
CHARLES VIII 1470 **1483-1498**
(a épousé Anne de Bretagne)
sans enfant; c'est le dernier **Capétien Valois**

La couronne passe à la branche des **Orléans** et des **Angoulêmes** descendants de Louis d'Orléans, fils de Charles V

LOUIS XII 1462 **1498-1515**
a épousé Anne de Bretagne après la mort de Charles VIII
sans enfant

La couronne passe à son cousin

FRANÇOIS I-ier 1494 **1515-1547**
père de
↓
HENRI II 1519 **1547-1559**
(a épousé Catherine de Médicis)
père de
↓ ↓ ↓

FRANÇOIS II 1544 **1559-1560** sans enfant

CHARLES IX 1550 **1560-1574** sans enfant

HENRI III 1551 **1574-1589** sans enfant (C'est le dernier **Angoulême**)

La couronne passe à la branche des **Bourbons**, descendants de Robert de Clermont, fils de Saint Louis

HENRI IV 1553 **1589-1610**
(a épousé Marie de Médicis)
père de
↓
LOUIS XIII 1601 **1610-1643**
(a épousé Anne d'Autriche)
père de
↓

LOUIS XIV 1638 **1643-1715** a épousé Marie-Antoinette) père de
↓

Philippe duc d'Orléans ancêtre du roi Louis-Philippe

Louis Grand Dauphin (Ï 1711)
père de
↓
Louis duc de Bourgogne (Ï 1712)
père de
↓
LOUIS XV 1710 **1715-1774**
père de
↓

Louis Dauphin (Î 1765) père de ↓ ↓ ↓ **LOUIS XVI** — 1754 **1774-1793** (a épousé Marie-Antoinette) père de ↓ **Louis XVII** (1795) n'a pas régné sans doute mort dans la prison du Temple, sans enfant. **LOUIS XVIII** — 1755 **1814-1824** sans enfant **CHARLES X** — 1757 **1824-1836** chassé par la Révolution de1830	La Chambre des députés reconnaît alors comme roi des Français un descendant du II fils de Louis XIII (branche des Orléans) **LOUIS-PHILIPPE I-ier** 1773 **1830-1850** chassé par la Révolution de 1848 C'est le dernier roi qui a régné en France

6. *TABLEAU DES CHEFS D'ETAT DEPUIS 1792*

■ **Première République (1792-1804)** **La CONVENTION (1792-1795)** ● Principaux membres du Comité de salut public: — **Danton, Barère, Cambon, Treilhard** puis — **Cambacérès, Merlin de Douai, Reubell et Sieyès** **Le DIRECTOIRE (1795-1799)** ● Equipe initiale: — **Carnot, Barras, Larevellière, Letourneur et Reubell** ● S'intègrent au fur et à mesure des départs: — **Barthélemi, Sieyès, Gohier, Ducos, Moulin** et d'autres **Le CONSULAT (1799-1804)** ● Consuls provisoires: — **Bonaparte, Sieyès et Ducos** ● Puis: — **Bonaparte** (Premier consul), **Cambacérès** et **Lebrun** (consuls) ● **Bonaparte** est consul à vie en mai 1802 .■ **Premier Empire (1804-1815)** — **Napoléon I-ier**, empereur des Français	■ **Retour du roi (1815-1848)** ■ **Seconde République (1848-1852)** — Gouvernement provisoire (formé le 24.2.1848) — **Louis-Napoléon Bonaparte**, président (10.12.1848 – 2.12.1852) ■ **Second Empire (1852-1870)** — **Napoléon III** (2.12.1852-4.9.1870) ■ **Troisième République (1870-1940)** — **Gouvernement de la Défense nationale** (4.9.1870-2.1871) — **Adolphe Thiers -** 17.2.1871 — **Maréchal Patrice de Mac-Mahon** 24.5.1873 - démissionne 30.1.1879 — **Jules Grévy** 30.1.1879 - démissionne 2.12.1887 — **Sadi Carnot -** 3.12.1887 – assassiné 24.6.1894 — **Jean Casimir-Périer** 27.6.1894 - démissionne 15.1.1895 — **Félix Faure -** 17.1.1895-16.2.1899 — **Émile Loubet -** 18.2.1899 → — **Armand Fallières -** 17.1.1906 → — **Raymond Poincaré** - 17.1.1913 → — **Paul Deschanel** - 17.1.1920-21.9.1920 — **Alexandre Millerand** 24.9.1920 - démissionne 11.6.1924 — **Gaston Doumergue -** 13 .6.1924 → — **Paul Doumer -** 13.5.1931-assassiné 6.5.1932

— **Albert Lebrun -** 10.5.1932 - se retire 7.1940 ■ **L'Etat français (1940-1944)** — **Maréchal Philippe Pétain** 10.7.1940 – 1944 ■ **Le Gouvernement provisoire (1944-1946)** — **Charles de Gaulle –** 2.6.1944 – 20.1.1946 — **Félix Gouin, Georges Bidault, Léon Blum** (1946)	■ **La IV-ième République (1946-1958)** — **Vincent Auriol** – 16.1.1947 → — **René Coty** – 23.12.1953 → ■ **La V-ième République (1958-...)** — **Charles de Gaulle –** 12.58 – 12.65 – 4.69 — **Georges Pompidou –** 15.6.69 – 2.4.1974 — **Valéry Giscard d'Estaing –** 19.5.1974 → — **François Mitterrand –** 10.5.1981 – 1987 → — **Jacques Chirac –** 1995...

7. *SUR LES PRÉSIDENTS DE LA FRANCE*

II-IÈME RÉPUBLIQUE

7.1. LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE (1808 - 1873)



20 avril 1808: naissance à Paris de Charles-Louis-Napoléon Bonaparte; roi de Hollande. Il vit en exil à la chute de l'Empire et passe les étés en Italie où il développe une profonde sympathie pour les mouvements d'indépendance (carbonaro). *Années 1830*: Louis-Napoléon commence à conspirer, persuadé que la France voulait un Bonaparte pour chasser Louis-Philippe. Il est condamné en 1840 à l'emprisonnement à perpétuité. En 1846, déguisé en ouvrier, il s'évade et s'installe à Londres.

Après la Révolution de 1848 qui met fin au règne de Louis-Philippe, Louis-Napoléon revient légalement en France. La même année il est élu et siège à l'Assemblée. Le 4 novembre 1848, il est candidat à l'élection présidentielle, et est élu pour quatre ans. Le *20 décembre 1848* il prête serment à l'Assemblée constituante et s'installe le soir même à l'Elysée. Il entre progressivement en conflit avec l'Assemblée Nationale devenue en majorité royaliste. Le *31 mai 1850,* l'Assemblée vote une loi électorale imposant une résidence de trois ans pour les électeurs.

Au début de l'année 1851, Louis-Napoléon fait pression pour augmenter la durée de son mandat. L'Assemblée Nationale s'oppose à tout projet de révision constitutionnelle. Dans la nuit du 1-ier-2 décembre 1851, un décret dissout l'Assemblée Nationale et rétablit le suffrage universel. Malgré quelques soulèvements vite réprimés, le coup d'Etat est approuvé. En *Mars 1852* une nouvelle constitution lui étend le mandat jusqu'à 10 ans. Le *7 novembre 1852* le Sénat rétablit le régime impérial. Le *2 décembre 1852* débute le II-ième Empire. A l'occasion de la guerre de Crimée (1854-1856) Napoléon III confirme le retour de la France dans la vie politique européenne. La politique italienne de l'Empereur en faveur de l'unifica-

tion et au détriment de l'Autriche, permet à la France d'annexer, après plébiscite, Nice et la Savoie (1960).

Sous l'Empire la France connaît des années de progrès économiques (création d'un système bancaire, développement des chemins de fer, transformation des grandes villes). Le *19 juillet 1870*, à la suite des tensions avec la Prusse à propos de la succession d'Espagne, la France déclare la guerre à la Prusse mais le *2 septembre 1870*, lors de la capitulation de Sedan, l'Empereur est fait prisonnier. Deux jours après, à Paris, des députés proclament la République mais la déchéance de Napoléon III n'est votée par la Chambre que le 1-ier mars 1871.

Mars 1871: l'ex-empereur s'exile en Angleterre où il meurt le 9 janvier 1873.

III-ième RÉPUBLIQUE

7.2. ADOLPHE THIERS (1797 –1877)



Adolphe Marie Joseph Louis Thiers est né à Marseille le 14 avril 1797. Après des études au lycée de Marseille puis à Aix, où il obtient une licence en droit, il devient avocat. Il gagne Paris en 1821 où il s'essaie au journalisme.

Thiers favorise l'accès au trône de Louis Philippe d'Orléans et devient conseiller d'Etat. Il est ministre de l'Intérieur (1832) puis ministre des Travaux publics et du Commerce (1832 - 1834). Le *20 juin 1833,* Thiers est élu à l'Académie française. Il est ministre des Affaires étrangères en 1836. En désaccord avec Louis-Philippe au sujet de la politique orientale, il démissionne le 29 octobre et passe dans l'opposition. *En 1848*, après la chute du régime de Louis-Philippe, il soutient la candidature à la présidence de la République de Louis-Napoléon Bonaparte, croyant pouvoir jouir de son influence. À la suite du coup d'Etat de décembre 1851, il est contraint de s'exiler en Angleterre. *En 1863*, il devient député de Paris. Hostile à la guerre contre la Prusse en 1870, il milite pour la paix. L'Assemblée Nationale, réunie à Bordeaux, le nomme "chef du pouvoir exécutif" (1871). Il conclut la paix avec la Prusse au prix de la perte de l'Alsace-Lorraine et réprime sévèrement la révolte de la Commune (1871). *Le 31 août 1871*, le chef du pouvoir exécutif prend le titre de Président de la République. En *mai 1873*, il quitte le pouvoir, renversé par une Assemblée hostile à sa conception de la République conservatrice. Il meurt le *3 septembre 1877* à Saint-Germain-en-Laye.

7.3. PATRICE DE MAC-MAHON (1808-1893)

Le 13 juillet 1808, naît au château de Sully, de Marie Patrice Maurice de Mac-Mahon, d'une famille d'origine irlandaise. *1825-1827*: École militaire de Saint-Cyr. *1830*: en expédition à Alger (*1833*) il est nommé capitaine. *13 octobre 1837*: blessé lors de la prise de Constantine. *1845*: nommé colonel. *1848*: nommé général de brigade. *8 septembre 1855*: il prend le bastion de Malakoff lors de la



guerre de Crimée. *1856*: nommé sénateur de l'Empire. *1858*: nommé commandant supérieur des forces de terre et de mer en Algérie. *4 juin 1859*: en Italie, il remporte la victoire de Magenta contre les Autrichiens. Napoléon III le fait maréchal et duc de Magenta sur le champ de bataille. *1864*: il retourne en Algérie dont il devient gouverneur général. *23 juillet 1870*: prend le commandement du 1-ier corps de l'armée du Rhin. *4 et 6 août 1870*: défaites de Wissembourg et de Fröschwiller. *1ier septembre 1870*: battu et blessé à Sedan. *29 septembre 1870-15 mars 1871*: prisonnier des Prussiens. *8 avril 1871*: nommé à la tête de l'armée versaillaise, il réprime la Commune de Paris. *24 mai 1873*: il est élu Président de la République, à la suite de la démission de Thiers. *30 janvier 1875-16 juillet 1875*: vote une série de lois constitutionnelles qui posent les fondements de la III-ième République. *Octobre 1877*: il est en conflit avec le gouvernement. *30 janvier 1879*: le président Mac-Mahon démissionne. Il meurt le 8 octobre 1893 au château de La Forest près de Montargi. Des obsèques nationales sont célébrées le 22 octobre aux Invalides.

7.4. JULES GRÉVY (1807-1891)



Né le 15 août 1807 à Mont sous Vaudrey. Après de brillantes études au collège, il obtient une licence de droit à Paris et devient avocat. Sa carrière politique débute à la faveur des événements de 1848: il est nommé commissaire de la République dans le Jura. Le 4 avril 1849, Jules Grévy est élu vice-président de l'Assemblée. A la suite du coup d'Etat (2 décembre 1851) il redevient avocat. En février 1871, il est élu président de l’Assemblée Nationale. A la suite de la disparition de Thiers, le 3 septembre 1977, dont il prononce l'éloge funèbre, il est chargé de la direction du parti républicain. Le 30 janvier 1879, le président Mac Mahon démissionne et Jules Grévy est élu président de la République. Dans le message lu aux Chambres le 6 février 1879, Jules Grévy expose sa conception de la fonction présidentielle: "soumis avec sincérité à la grande loi du régime parlementaire, je n'entrerai jamais en lutte conte la volonté nationale exprimée par ses organes institutionnels". En politique intérieure, son mandat est marqué par des mesures anticléricales. En politique extérieure, le président Grévy manifeste un grand souci de paix vis-à-vis de l'Allemagne. Il fait opérer quelques transformations au Palais de l'Elysée durant son mandat: installation du téléphone, construction du jardin d'hiver et pose d'une pendule sur le bâtiment central. Réélu en décembre 1885, il est contraint de démissionner le 2 décembre 1887 à la suite du scandale provoqué par la découverte d'un trafic de décorations auquel est mêlé son gendre Daniel Wilson. Il s'éteint à Mont sous Vaudrey le 9 septembre 1891.

7.5. SADI CARNOT (1837-1894)

Marie-François-Sadi Carnot est né le 11 août 1837 à Limoges. Il effectue



de brillantes études à l'École polytechnique dont il sort major (1857) puis à l'École des Ponts et Chaussées (1963). Il entame une carrière politique après la proclamation de la III-ième République. *24 mai 1873*: le maréchal de Mac-Mahon est élu Président de la République. En *1876*, Sadi Carnot est élu député. *26 août 1878*: Sadi Carnot devient sous-secrétaire d'État aux Travaux publics. *5 mai 1882*: il est élu président de l'Union démocratique. *1883*: Carnot est élu vice-président de la Chambre des députés. Réélu président de l'Union démocratique. *Avril 1885*: Sadi Carnot devient ministre des Finances. *Novembre-2 décembre 1887*: le " scandale des décorations " provoque la démission du Président Jules Grévy. *3 décembre 1887*: Sadi Carnot est élu Président de la République. Au Palais de l'Elysée, Sadi Carnot fait construire la salle des fêtes. *23-24 juin 1894*: lors d'un déplacement à Lyon, le président Sadi Carnot est assassiné par Jeronimo Caserio, anarchiste italien. *1-ier juillet 1894*: après des funérailles nationales à Notre-Dame, Sadi Carnot est inhumé au Panthéon.

7.6. JEAN-CASIMIR PÉRIER (1847-1907)



8 novembre 1847 (Paris): naissance de Jean Paul Pierre-Casimir Perier. Après des études secondaires au lycée Bonaparte (1862-1866), il obtient une licence en droit et une licence de lettres. *1870*: Capitaine de la 4-ième compagnie des mobiles de l'Aube, il se distingue au combat et est fait chevalier de la Légion d'honneur. *14 décembre 1877-31 janvier 1879*: sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique, aux Beaux-Arts et aux Cultes. *17 octobre 1883-3 janvier 1885*: sous-secrétaire d'État à la Guerre. *1891-93*: président de la Commission du budget. *3 décembre 1893-23 mai 1894*: Il est président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. *27 juin 1894*: Il est élu président de la République à la suite de l'assassinat du président Sadi-Carnot. *08-10-1894*: Le Conseil supérieur de la guerre choisit le canon 75 pour équiper l'armée française. Peu à l'aise dans ses fonctions, il démissionne le 16 janvier 1895 et se retire de la vie politique.

7.7. FÉLIX FAURE (1841- 1899)



30 janvier 1841: naissance de François Félix Faure à Paris. *1854-1857*: scolarité à l'école Pompée d'Ivry-sur-Seine. *1865*: négociant en cuir au Havre. *1869*: consul de Grèce au Havre. *14 novembre 1881-26 janvier 1882*: sous-secrétaire d'État au commerce et aux colonies. *22 septembre 1883-30 mars 1888*: sous-secrétaire d'État à la marine. *5 janvier-30 mai 1894-15 janvier 1895*: ministre de la marine. *17 janvier 1895*: à la suite de la démission de Casimir-Perier, il est élu Président de la République. Son mandat est marqué par une

intense activité diplomatique. Pour renforcer l'alliance avec la Russie, Félix Faure reçoit le tsar Nicolas II à Paris en octobre 1896 et se rend à Kronstadt l'année suivante. En politique intérieure, le président est confronté au développement de l'affaire Dreyfus: par une lettre adressée au président de la République et publiée dans le journal " l'Aurore " (" J'accuse"), Emile Zola dénonce l'injustice faite au capitaine. *16 février 1899*: Félix Faure décède brusquement.

7.8. ÉMILE LOUBET (1836-1929)



31 décembre 1838: Naissance d'Emile-François Loubet, à Marsanne d'une famille de cultivateurs. Il étudie le droit, obtient son doctorat à Paris et s'inscrit en avril 1865 au barreau de Montélimar. *25 janvier 1885*: élu sénateur. *12 décembre 1887-2 avril 1888*: ministre des Travaux publics. Du *27 février au 5 décembre 1892*: à la demande du président Sadi-Carnot, il est Président du Conseil et ministre de l'Intérieur. *18 février 1899*: à la suite du décès de Félix Faure, Emile Loubet est élu président de la République au premier tour par les radicaux et les partisans de la révision de l'affaire Dreyfus. Son septennat est caractérisé par une intense activité internationale. *4 juin 1899*: dans un contexte de violente agitation nationaliste, Emile Loubet est agressé au champ de courses d'Auteuil. *Septembre 1899*: condamné de nouveau par le tribunal militaire, lors du procès de Rennes, le capitaine Dreyfus est grâcié le 19 septembre. *14 avril 1900*: Le président inaugure l'Exposition universelle à Paris. Emile Loubet se retire définitivement de la vie politique à l'issue de son mandat, le 18 février 1906. Le *20 décembre 1929*: il s'éteint à Montélimar.

7.9. ARMAND FALLIÈRES (1841-1931)



6 novembre 1841: Naissance de Clément, Armand Fallières, à Mézin (Lot-et-Garonne). Après des études de droit faites à Paris, il s'inscrit au barreau de Nérac. *1880 - 1892*, il occupe plusieurs portefeuilles ministériels: ministre de l'Intérieur (1882), président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, ministre des Affaires étrangères (1883), ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1883), ministre de l'Intérieur (1887), ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts (1890), ministre de la Justice et des Cultes (1892). Sénateur depuis *le 8 janvier 1890*, il est élu président du Sénat le 3 mars 1899. *17 février 1906*: Armand Fallières est élu président de la République et succède à Emile Loubet. Il a désigné à la tête du gouvernement plusieurs personnalités éminentes de la IIIe République: Clemenceau, Poincaré etc. Son septennat est marqué par une situation intérieure trouble: querelle des Inventaires, agitations sociales. Il effectue des visites officielles à l'étranger pour conforter la position diplomatique de la France. *En août 1907:* la "Triple entente" entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie. *22 juin 1931*: Armand Fallières s'éteint à Mézin.

7.10. ALEXANDRE MILLERAND (1859-1943)



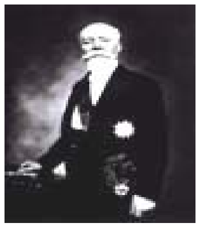
10 février 1859: Naissance d'Etienne Alexandre Millérand à Paris. Licencié en droit, il s'inscrit au barreau de Paris en 1881 et devient avocat d'affaires. Il entame parallèlement une carrière de journaliste et une carrière d'homme politique. Il devient ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes (1899) et fait voter plusieurs lois à caractère social (temps de travail, retraites). *En 1909* il devient ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes. En 1912 il est nommé ministre de la Guerre, en 1920 il est président du Conseil, ministre des Affaires étrangères. Le *23 septembre 1920*: Millerand est élu président de la République. *Mai 1922*: il effectue un voyage au Maroc, en Algérie et en Tunisie. En vue des élections de 1924, il prend position en faveur du Bloc national (formation politique groupant modérés et conservateurs). Mais il est contraint de démissionner (11 juin 1924) à la suite de la victoire des gauches aux élections législatives. Le *6 avril 1943*: Alexandre Millerand s'éteint à Versailles.

7.11. GASTON DOUMERGUE (1863-1937)



1er août 1863: Naissance de Pierre Paul Henri Gaston Doumergue à Aigues-Vives (Gard), d'une famille protestante. Après une licence et un doctorat de droit à Paris. *1893*: Juge de paix à Alger, il revient en France et présente sa candidature aux élections législatives de décembre 1893. En 1902 il est ministre des Colonies. Puis il est ministre sans interruption *de 1906 à 1910*: ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail, ministre du Commerce et de l'Industrie et enfin ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Depuis décembre 1913 il est président du Conseil, ministre des Affaires étrangères. En 1923 il est élu président du Sénat. Le *13 juin 1924* Gaston Doumergue est élu président de la République. Il se déclare partisan d'une politique de fermeté vis-à-vis de l'Allemagne. Son septennat est marqué par une forte instabilité ministérielle. Il démissionne le 8 novembre et se retire définitivement de la vie politique. *18 juin 1937*: Gaston Doumergue s'éteint à Aigues-Vives.

7.12. PAUL DOUMER (1837 - 1932)



Joseph Athanase Paul Doumer est né à Aurillac *le 22 mars 1857*. Coursier dès l'âge de 12 ans, puis ouvrier graveur, il devient bachelier du Conservatoire des Arts et métiers. *1877-1879*: professeur de collège. En 1895 il devient ministre des finances. *1904*: président de la commission des finances de la Chambre des députés. *1905*: président de la Chambre des députés. *1906*: candidat à la présidence de la République. *1913*: ministre, membre du comité de guerre. *1914*: directeur

du cabinet civil. *1914*: mort au combat de son fils André. *1917*: son fils René est tué en combat aérien. *1918*: mort de son fils Marcel au cours d'un combat aérien. *Août 1920*: son fils Armand meurt des suites d'un gazage. *1921*: ministre des Finances. *1931*: il est élu Président de la République. *6 mai 1932*: il est assassiné à Paris par Paul Gorgulov, émigré russe souffrant de troubles mentaux. *Le 12 mai 1932*, après des funérailles à Notre-Dame et au Panthéon, il est inhumé dans le caveau familial du cimetière Vaugirard.

7.13. ALBERT LEBRUN (1871-1950)



29 août 1871: naissance d'Albert François Lebrun à Mercy-le-Haut (Meurthe-et-Moselle). Major de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines, il devient ingénieur à Vesoul, puis à Nancy. *1906*: sous la présidence d'Armand Fallière, il devient ministre des Colonies. *1926*, il devient vice-président, puis président du Sénat. *1932*: Albert Lebrun est élu président de la République à la suite de l'assassinat de Paul Doumer. *1934*: après l'émeute du 6 février 1934, Albert Lebrun rappelle à la tête du gouvernement Gaston Doumergue, ancien président de la République, qui forme un gouvernement d'"union nationale". *1939*: Albert Lebrun est réélu président de la République. *1939*: la France déclare la guerre à l'Allemagne. *1940*: Albert Lebrun désigne Philippe Pétain, président du conseil. Il s'installe avec le gouvernement à Tours, Bordeaux puis Vichy. *1940*: sans démissionner, Albert Lebrun laisse le pouvoir à Pétain et part pour Vizille (Isère) où il reste jusqu'à son arrestation. Arrêté en *1943* par la Gestapo, Albert Lebrun est déporté en Allemagne. *1945*: Il témoigne au procès de Pétain. N'ayant pas démissionné, il ne retrouve pas, comme il l'espérait, ses fonctions après la Libération. *6 mars 1950*: Albert Lebrun s'éteint à Paris.

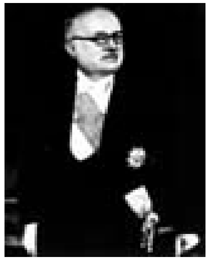
VACANCE DE LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE DE 1940 à 1947

Entre 1940 et 1947 il n'y a pas eu de Président de la République. La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 marque la fin de la III$^{-ième}$ République en donnant "tous les pouvoirs au gouvernement de la République sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain" pour élaborer et promulguer "une nouvelle constitution de l'Etat français ". Le 3 juin 1943, est créé le Comité Français de Libération Nationale présidé, à compter du 9 novembre 1943, par le Général Charles de Gaulle qui conteste la légitimité de "l'État français", appelé "Régime de Vichy". L'ordonnance du 3 juin 1944, transforme le Comité Français de Libération Nationale en Gouvernement Provisoire de la République française sous l'autorité du Général de Gaulle. Le 16 janvier 1947, Vincent Auriol devient le premier Président de la quatrième République. René Coty lui succède le 16 janvier 1954.

IV$^{-IÈME}$ RÉPUBLIQUE

7.14. VINCENT AURIOL (1884 - 1966)

27 août 1884: Naissance de Jules Vincent Auriol à Revel (Haute-Garon-



ne). *1905*: Licencié en droit. *1925:* maire de Muret puis conseiller général de Haute-Garonne. *1932*: Albert Lebrun est élu à la Présidence de la République. Durant le gouvernement du Front populaire, Vincent Auriol détient successivement trois portefeuilles ministériels: celui des Finances, de la Justice, puis de la Coordination des services ministériels. *1940*: il subit un internement administratif à l'hôtel Notre-Dame de Pellevoisin. *1942*: il vit en clandestinité dans les montagnes de l'Aveyron où il rédige son livre *Hier-Demain*. *1943*: il rejoint la Résistance extérieure à Londres, puis part pour Alger où il devient, jusqu'en 1944, membre de l'Assemblée consultative provisoire. *1945*: il est ministre d'État. *1946*: il préside la délégation française à la première assemblée de l'ONU et au Conseil de sécurité, à Londres. *3 décembre 1946*: élu président de l'Assemblée, il détient provisoirement les pouvoirs de chef de l'État. *1947*: Vincent Auriol est élu président de la République par le Parlement réuni en congrès à Versailles. Il a soixante-deux ans. *1955*: il est Président de la Conférence internationale des Nations Unies contre la discrimination, réunie à Genève. *1960*: il démissionne du Conseil constitutionnel dont il est membre de droit selon la constitution de la V-ième République. *1965*: il soutient la candidature de François Mitterrand à la Présidence de la République. *1966*: Vincent Auriol s'éteint à Paris.

Décorations: Médaille de la résistance; Grand officier de la Légion d'honneur. Grand-croix de la Légion d'honneur (comme président). Grand-croix de l'Ordre national de 32 Etats. Croix de combattant volontaire de la Résistance.

7.15. RENÉ COTY (1882 - 1962)



20 mars 1882: naissance au Havre de René Coty**,** fils d'un directeur de collège. *1899*: Il obtient le double baccalauréat en sciences et en lettres. *1899-1902*: étudiant à l'université de Caen, il obtient une licence en droit et une autre en lettres / philosophie. *1900*: il est exempté du service militaire pour maigreur. *1907*: il est élu conseiller d'arrondissement. *1914-1918*: engagé volontaire, il participe à la bataille de Verdun. *1930*: il est sous-secrétaire d'État à l'Intérieur. *1936-1940*: sénateur. *1953*: il est élu Président de la République à l'âge de 72 ans. *1958*: par message au Parlement, il fait appel au général de Gaulle qui accepte le soir même de constituer un gouvernement. *1958*: promulgation de la Constitution de la V-ième République. *1959*: transmission des pouvoirs au général de Gaulle. René Coty s'éteint au Havre le *22 novembre 1962.*

V-IÈME RÉPUBLIQUE

7.16. CHARLES DE GAULLE (1890-1970)

Charles de Gaulle est né à Lille le 22 novembre 1890 dans une famille ca-



tholique. A sa sortie de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1912, il choisit l'infanterie qu'il juge "plus militaire". Pendant la Première Guerre Mondiale, blessé, il est fait prisonnier en 1916. Colonel en 1937, général à la fin de mai 1940, de Gaulle est appelé comme secrétaire d'Etat à la Défense nationale et à la Guerre, le 5 juin. Le 16 juin, de retour de mission en Angleterre, il apprend la demande d'armistice. Il repart aussitôt pour Londres afin de poursuivre la guerre et lance un appel à la résistance, sur les ondes de la BBC, le 18 juin. Grâce à sa détermination et à l'appui de Churchill, il organise des forces armées qui deviendront les Forces françaises libres, crée le Comité français de la Libération nationale puis le Gouvernement provisoire de la République française. Pendant ces années de guerre, réalise l'union avec la Résistance intérieure avec Jean Moulin, et fait de la France l'un des Etats vainqueurs, aux côtés des Alliés, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Union soviétique. Président du Gouvernement provisoire, de Gaulle, en désaccord avec l'Assemblée constituante sur la conception de l'Etat, démissionne le 20 janvier 1946. L'impuissance de la IV$^{-ième}$ République face à la question algérienne conduit bon nombre de responsables politiques à souhaiter le retour du Général. Le Président de la République, René Coty, décide de faire appel “au plus illustre des Français” et Charles de Gaulle devient le 1^{-ier} juin, le dernier président du Conseil de la IV$^{-ième}$ République. Il fait élaborer une Constitution qui sera adoptée par référendum le 28 septembre 1958. Le 21 décembre 1958, de Gaulle est élu Président de la République française et de la Communauté africaine. La tâche la plus urgente concerne l'Algérie. En octobre 1958, il propose l'autodétermination aux Algériens l'année suivante. Les accords signés le 22 mars 1962, acceptés par référendum en France et en Algérie, accordent l'indépendance à celle-ci. L'année 1962 marque un véritable tournant. Libéré de la guerre d'Algérie, le chef de l'Etat mène une politique d'indépendance nationale renforçant ainsi l'image de la France. Poursuivant la politique nucléaire de la IV$^{-ième}$ République, la première bombe atomique française est faite en février 1960. Refusant la tutelle des Etats-Unis, de Gaulle retire peu à peu la France du système intégré de l'OTAN, tout en restant membre de l'Alliance atlantique. Cherchant à construire une Europe réellement européenne, il se rapproche de l'Allemagne fédérale et refuse l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne. En 1964, de Gaulle reconnaît la République populaire de Chine. Il effectue un long voyage en Amérique latine. Il prononce un discours à Phnom-Penh en 1966 dans lequel il critique la politique américaine au Viêt-nam. De Gaulle se rapproche de l'Union Soviétique et de ses Etats satellites, pour construire "l'Europe de l'Atlantique à l'Oural".

Dans la Constitution de la V$^{-ième}$ République, élaborée par de Gaulle il est l'outil principal dans sa politique. Après l'attentat du Petit-Clamart, le 22 août 1962 le Général propose l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. En 1965,

l'élection au suffrage universel est mise en pratique. Après son premier mandat de sept ans, de Gaulle est élu au second tour face à François Mitterrand, avec 54,8 % des voix. Le Général souhaite une réforme de la société. Après la réforme financière de 1958, la France bénéficie d'une croissance économique amorcée sous la IV-ième République. Mais elle n'est pas suffisante et les événements de mai 1968 le démontre. A la contestation des étudiants s'ajoute le mécontentement des ouvriers. De Gaulle dissout l'Assemblée Nationale le 30 mai. C'est le 27 avril 1969 qu'un projet différent, portant sur la régionalisation et la réforme du Sénat, proposé aux Français, est rejeté par 52,4% des voix. A cette occasion, Charles de Gaulle avait engagé sa propre légitimité. Fidèle à sa promesse, de Gaulle démissionne. Il se retire de la présidence et s'abstient de toute prise de position publique. Charles de Gaulle meurt, le 9 novembre 1970. Il est enterré au cimetière de Colombey en présence de sa famille, des Compagnons de la Libération et des habitants de son village.

7.17. ALAIN POHER (1909 - 1996)



Il est né le 17 avril 1909 à Ablon-sur-Seine. Décédé le 9 décembre 1996. *Etudes:* Lycées Louis-le-Grand et Saint-Louis; Faculté de droit à Paris. Licencié en droit; Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques; Ingénieur civil des mines.

Carrière: 1939-1944: Rédacteur principal, à l'administration centrale du ministère des Finances. *1945*: Chef des services sociaux du ministère des Finnances. *1946*: Chef de cabinet du ministre des Finances. *1948*: Commissaire général aux Affaires allemandes et autrichiennes. *1954 - 1957*: Président de la commission du Marché commun. *1953*: Président du Conseil supérieur du commerce. *1957*: secrétaire d'Etat aux Forces armées de la Marine. *1958*: membre de l'Assemblée des Communautés européennes. *1969-1974*: exerce provisoirement les fonctions de Président de la République. *1980*: président de l'Association pour la recherche et l'information. *1992*: ne se présente pas à la présidence du Sénat. *Œuvre, Décorations et Distinctions:* "Trois fois Président"; Chevalier de la Légion d'honneur; Croix de guerre; Médaille de la Résistance; Grand officier de l'ordre du Mérite de la République italienne; Grand-croix de la Couronne de chêne du Luxembourg; Grand-Croix du Mérite de l'Ordre souverain de Malte; Grande médaille de vermeil de la ville de Paris et d'autres.

7.18. GEORGES POMPIDOU (1911-1974)

Il est né le 5 juillet 1911 à Montboudif, Auvergne, de parents instituteurs. En 1931 il réussit le concours à l'Ecole Normale Supérieure. Premier à l'agrégation des lettres et diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques, il enseignera trois ans à Marseille puis à Paris. Puis vint la rencontre avec le Général de Gaulle: il entre au cabinet du chef du gouvernement provisoire en septembre 1944. Très vite,



il devient l'un de ses plus proches collaborateurs. *De 1948 à 1953*, chef de cabinet du Général. Puis Georges Pompidou se tourne pour quelques années vers la vie économique de la France. Dès le retour du Général de Gaulle au pouvoir *en 1958*, celui-ci l'appelle à nouveau auprès de lui pour diriger son cabinet. *Du 1-ier juin 1958 au 7 janvier 1959*, il aura les pouvoirs les plus étendus. Et les proches témoins de cette époque considèrent qu'il a eu un rôle primordial dans l'organisation de la V-ième République, la préparation de la nouvelle Constitution, la remise en ordre de l'économie et de la monnaie. Le Général de Gaulle, élu à la présidence, Georges Pompidou continua à accomplir les missions que lui confiait le nouveau chef de l'Etat. L'intimité intellectuelle et le fidèle attachement qui l'unissaient au Général de Gaulle firent que celui-ci le maintînt dans ses fonctions "plus longtemps qu'aucun chef de gouvernement ne l'était resté depuis un siècle". C'est donc ensemble que, la guerre d'Algérie achevée et les énergies françaises étant libérées pour d'autres tâches, le Président de la République et le Premier ministre rénovèrent la France et son économie. L'essor économique a permis à la France de recommencer à peser dans les affaires du monde, en prenant son indépendance vis-à-vis des blocs regroupés autour des E.U. et de l'U.R.S.S., mais en développant ses relations avec chacun de leurs membres et avec tous les Etats. Vint cependant la crise de 1968 pendant laquelle la République parut ébranlée. Le calme avec lequel Georges Pompidou géra cette crise permit au Général de Gaulle, le moment venu, de retourner le cours des événements et de rétablir le fonctionnement normal de toutes les institutions. La longue collaboration avec le Général de Gaulle s'interrompit alors. Une nouvelle élection présidentielle s'ouvrit: le 15 juin 1969, Georges Pompidou fut élu au deuxième tour. La politique internationale a toujours été la première des responsabilités des chefs d'Etat. L'Europe était alors en crise: elle ne progressait plus; le Marché commun agricole risquait de régresser faute de financement. Georges Pompidou réunit le sommet européen de La Haye qui rétablit la concorde entre les six membres fondateurs de la Communauté Européenne, définit les conditions de la négociation avec la Grande-Bretagne, créa une coopération politique bien définie. La réussite de l'Europe nécessitait aussi une bonne entente avec les dirigeants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Le Président de la République réserva aux Etats-Unis son premier voyage officiel à l'étranger, *en février-mars 1970*, où il exprima, dans une série de grands discours ses vues sur le monde de ce temps. Avec l'U.R.S.S., alors dirigée par Leonid Brejnev, ainsi qu'avec les autres pays de l'Est, des relations étroites s'établirent. Grâce à cela des moyens importants purent être employés afin de développer les infrastructures: 400 kms d'autoroutes supplémentaires furent mis en chantier chaque année, le retard du réseau téléphonique commença à se liquider, la décision de construire le premier T.G.V. Paris-Lyon fut prise et, à la suite de la crise pétrolière un vaste programme de construction de centrales électro-nucléaires

fut lancé ce qui donna ultérieurement à la France une indépendance énergétique sensiblement supérieure à celle de ses voisins. Le budget de l'Education nationale dépassa celui de la Défense. Un nouveau ministère, celui de l'Environnement, fut créé pour donner aux villes et aux campagnes de France un visage plus accueillant. Une politique ambitieuse de la Culture fut conduite, symbolisée par le Centre qui porte aujourd'hui le nom du Président. En matière sociale aussi, un effort sans précédent fut mené pour diminuer les inégalités et réduire les injustices sociales: mensualisation des ouvriers, nouvelle loi sur le salaire minimum, extension de la formation professionnelle, accroissement des retraites, renouveau de la politique familiale. Mais le mandat présidentiel s'interrompit brutalement le 2 avril 1974, avec son décès.

7.19. VALÉRY GISCARD D'ESTAING (1974-1981)



Né le 2 février 1926 à Coblence.

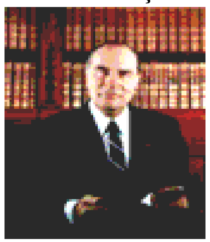
Etudes: Lycée Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand, Ecole Gerson et Lycées Janson-de-Sailly et Louis-le-Grand à Paris.

Carrière: Elève à l'Ecole nationale d'administration (1949-1951), inspecteur des finances (1954). Membre de la délégation française à la XI-ième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (1956-57). Ministre des Finances (janvier-avril 1967). Ministre de l'Economie et des Finances (1969-1974). Président de la République (19 mai 1974-19 mai 1981). Parlementaire européen (1989-1993). Président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (1987-1989). Président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale (1993-1997). Membre de l'Académie royale des sciences économique et financières (Espagne).

Oeuvres: Démocratie française (1976); Deux Français sur trois (1984; Le pouvoir et la vie (1988), l'Affrontement (1991); Le Passage (roman, 1994).

Décorations: Grand-Croix de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, Croix de guerre 39-45.

7.20. FRANÇOIS MITTERRAND (1916 - 1996)

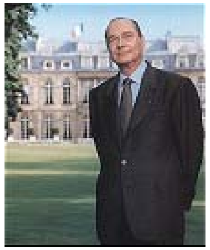


François Mitterrand est né à Jarnac le 26 octobre 1916. Il achevait ses études à Paris lorsqu'il fut mobilisé en 1939; trois fois cité blessé, fait prisonnier, il réussit à s'évader en décembre 1941 lors de son transfert dans un camp de prisonniers. De retour en France, il décida de rejoindre les rangs de la Résistance. Sa carrière politique commence dès ce moment. Chef de l'ensemble des mouvements de résistance des prisonniers de guerre, il fut appelé, en août 1944, à participer à l'organisation du "gouvernement des secrétaires généraux" à qui le général de Gaulle avait confié la responsabilité du territoire national. Ministre de la France d'outre-mer et partisan résolu de la décolonisation, il mit fin aux tensions

qui menaçaient la cohésion de plusieurs territoires et noua, avec les leaders africains, des relations personnelles et durables. Il fut ministre de l'intérieur (1954-1955). En 1958, François Mitterrand prit position contre les institutions de la V-ième République. Candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de 1965, il mit le général de Gaulle en ballottage. En 1969, François Mitterrand s'imposa définitivement comme le candidat de la gauche unie. Il fut élu Président de la République en 1981 et facilement réélu en 1988. Ses deux septennats furent marqués par un ensemble de mesures sociales qu'attendait le monde du travail et que François Mitterrand défendit lors des périodes de cohabitation avec d'autres partis, par l'extention et le renforcement des libertés locales, la liberté d'expression, la modernisation du code pénal, l'abolition de la peine de mort etc. Il a veillé à la présence de la France dans le règlement des grands problèmes internationaux. Il n'a pas ménagé ses efforts pour préserver la paix en Europe et dans le monde. François Mitterrand fut aussi l'un des meilleurs écrivains politiques de ce temps. Enfin, les "grands projets" dont il a eu l'initiative et qu'il a menés à leur terme ont laissé à la France des monuments que nul ne peut contester: l'Arche de la Défense, le Grand Louvre, la Bibliothèque nationale qui porte son nom, et bien d'autres encore.

Il est mort à Paris le 8 janvier 1996.

7.21. JACQUES CHIRAC (1932 -)



Né le 29 novembre 1932 à Paris 5-ième. Fils de François Chirac, administrateur de sociétés, et de Madame née Marie-Louise Valette.

Etudes: Lycées Carnot et Louis-le-Grand à Paris.

Diplômes: Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de la Summer School de l'Université de Harvard (USA).

Décorations: Grand-Croix de la Légion d'Honneur, Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite, Croix de la Valeur Militaire, Médaille de l'Aéronautique, Chevalier du Mérite Agricole, des Arts et des Lettres, de l'Étoile Noire, du Mérite Sportif, Grand-Croix du Mérite de l'Ordre Souverain de Malte

Carrière: 1957-1959: Elève de l'Ecole Nationale d'Administration, *1959*: Auditeur à la Cour des Comptes, *1962*: Chargé de mission au Secrétariat Général du Gouvernement, Chargé de mission au cabinet de M. Georges Pompidou, Premier ministre, *1965-1993*: Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales, chargé des problèmes de l'emploi, *1968-1971*: Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances, *1969*: Trésorier de la Fondation Claude Pompidou (Association venant en aide aux personnes âgées et aux enfants handicapés), *1971-1972*: Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement, *1972 - 1973*: Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, *1973-1974*: Ministre de l'Intérieur, *27 mai 1974*: Premier ministre, du *5 décembre 1976* au *12 novembre 1994*: Élu Prési-

dent du Rassemblement pour la République, *20 mars 1977-16 mai 1995*: Élu Maire de Paris, *1-ier mai 1979*: Élu président de l'Association Internationale des Maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement Francophones, *10 juin 1979*: Élu au Parlement Européen, *20 mars 1986-10 mai 1988*: Premier ministre, *7 mai 1995*: Élu Président de la République Française, *5 mai 2002*: Réélu Président de la République française.

Oeuvres: Thèse à l'Institut d'Etudes Politiques sur le Développement du Port de la Nouvelle-Orléans (1954); "*Discours pour la France à l'Heure du Choix*" (1978); "*La lueur de l'espérance: réflexion du soir pour le matin*" (1978); "*Une nouvelle France, Réflexions 1*" (1994); "*La France pour Tous*" (1995).

Questionnaire d'évaluation

- Que savez-vous sur la préhistoire de la France?
- Quand apparaissent les premiers cultivateurs?

a) À quelle époque apparaissent les foyers en Europe?
b) Quand a lieu la conquête du feu?
c) Parlez de l'Homo sapiens.
d) L'Homme de Cro-Magnon, comment était-il?
e) Dites quand apparaissent les premières cultures céréalières

- Dites quelques mots sur l'antiquité de la France.

a) Quand apparaissent les premiers objets métalliques?
b) Quand les Celtes pénètrent-ils sur le territoire du pays?
c) Caractérisez la Gaule celtique. Comment les Gaulois ont-ils conquis la France?
d) La ville de Marseille, quand et par qui a-t-elle été fondée?
e) Qu'est-ce qu'on sait sur la Gaule romaine? D'où vient le nom de Gaulois?
f) Comment étaient les Gaulois?
g) Parlez des grandes invasions de la Gaule. Comment les Romains pénètrent-ils en France?
h) Quand commence « la guerre des Gaules »?
i) Quel est le nom du Gaulois qui a affronté les armées de César?
j) Quelles transformations se font dans le caractère des Gaulois sous l'occupation des Romains?
k) Quand a été fondée la ville de Lyon?
l) Que savez-vous sur l'apparition du christianisme en France?
m) Qui a fait du christianisme la religion officielle?
n) Parlez du I-ier État barbare sur le sol gaulois.
o) Quand a lieu la chute définitive de l'empire romain?

- Qu'est-ce qu'on sait de la Gaule franque?

a) Parlez de l'époque des Mérovingiens.
b) Qui étaient les maires du palais?
c) Que savez-vous des rois fainéants?
d) Parlez de l'époque des Carolingiens.
e) Dites ce que vous savez des Capétiens.
f) Parlez de la I-ière croisade.
g) Caractérisez la monarchie féodale.
h) Que savez-vous de Louis IX?

i) Parlez du temps des légistes.
j) Parlez de l'ordre des Templiers.
k) Comment la guerre de Cent Ans a-t-elle commencé?
l) Parlez de Jeanne d'Arc et de son rôle dans la victoire sur les Anglais.
m) Comment s'est faite la restauration du pouvoir royal?
- Parlez de l'Ancien régime.
a) En quoi consiste l'influence de la culture italienne?
b) Comment les guerres de religion ont-elles commencé?
- Parlez du massacre de la St-Barthélémy.
c) La monarchie bicéphale, qu'est-ce que c'est?
- Parlez de Richelieu.
d) Dites ce que vous savez sur la monarchie absolue.
- Parlez de Louis XIV.
e) Que savez-vous sur le temps des épreuves?
- Nommez les ordres de la société de cette époque-là et caractérisez-les.
- Parlez de la crise de la monarchie.
- Racontez la vie de Louis XVI.
- Parlez de la Grande Révolution Bourgeoise.
- Parlez du gouvernement révolutionnaire.
- Parlez de Maximilien de Robespierre.
- Qu'est-ce que c'est que le Directoire?
- Quels sont les acquis de la Révolution?
- Racontez l'histoire du calendrier.
- Quelles sont les étapes essentielles de la Révolution?
- Parlez de Napoléon Bonaparte et de son rôle dans l'histoire de la France.
- La Restauration, comment s'est-elle faite?
- Parlez de Louis-Napoléon Bonaparte.
- Que savez-vous sur la guerre franco-prussienne?
- Que pouvez-vous dire sur la présidence de Thiers?
- Parlez de « *l'affaire* » du capitaine Dreyfus.
- Parlez de la I$^{-ière}$ guerre mondiale.
- Parlez de la période trouble d'après la I$^{-ière}$ guerre mondiale.
- Le front populaire, qu'est-ce que c'est?
- Parlez de la II$^{-ième}$ guerre mondiale.
- Parlez du général de Gaulle et de son rôle dans l'histoire de la France d'après la II$^{-ième}$ guerre mondiale.
- Comment la France a-t-elle conquis sa libération?
- Parlez de la France sous la IV$^{-ième}$ République.
a) Que savez-vous de la guerre d'Algérie?
- Parlez du retour de de Gaulle et du commencement de la V$^{-ième}$ République.
- Parlez de la « démission » du général de Gaulle.
- Parlez de Georges Pompidou et de sa présidence.
- Nommez les Républiques et les chefs d'Etat.
- Choisissez trois des plus illustres Présidents de la France et parlez de leurs activités pendant le mandat présidentiel.
- Que savez-vous sur l'histoire de la Moldova?

Explication du vocabulaire

abbé *s.m.* - abate, preot	au petit matin - dis-de-dimineață, în zori
abbaye *s.f.* - mănăstire	autel *s.m.* - altar (în biserică)
abdiquer *vt.* - a renunța (la tron)	avènement *s.m.* - venire
abjurer *vt.* - a se dezice de (o credință)	(s') avérer *vr.* - a se adeveri, a se dovedi
abolir *vt.* - a anula, a abroga (o lege)	à vie - pe viață
abolition *s.f.* - anulare (a unei legi)	avouer *vt.* - a recunoaște, a mărturisi
aboutir *vi.* - a atinge, a duce (la), a ajunge	bachelier *s.m.* - bacalaureat
abstention *s.f.* - abținere, reținere	balayer *vt.* - a mătura, a izgoni
accueilli, ~e *adj.* - primit, întîmpinat	banquier *s.m.* - bancher
achat *s.m.* - cumpărătură	baptiser *vt.* - a boteza
(s') achever *vr.* - a se termina	basculer *vt.* - a răsturna
acier *s.m.* - oțel	bâtard *s.m.* - copil nelegitim, natural
affermir *vt.* - a (se) întări, a (se) consolida	bâtisse *s.f.* - clădire, construcție
affranchir - a elibera (un sclav)	bâtisseur *s.m.* - constructor
(s') agencer *vt.* - a îmbina, a aranja	batterie *s.f.* - baterie
aide *s.f.* - ajutor, asistență, sprijin	battre en retraite - a bate în retragere
aigreur *s.f.* - acrime; supărare; răutate	belligérant *s.m.* - bătăuș, războinic
aîné, ~e *adj.* - mai în vîrstă	Bénélux - organizație interstatală:
aisé, ~e *adj.* - înstărit; ușor	Belgique, Néerlande, Luxembourg
à la hâte - în grabă	berger *s.m.* - cioban, păstor
à la portée - la îndemînă	bétail *s.m.* - vite cornute
à l'aube - în zori	bête féroce *s.f.* - animal crud, feroce
à l'égard de - față de, în ceea ce privește	biens dominaux *s.m., pl.* - bunuri, avere
amende *s.f.* - amendă	bienveillance *s.f.* - bunăvoință
amorcé, ~e *adj.* - pornit, început; atras	biface *s.m.* - cu două fețe/laturi
anarchie *s.m.* - anarhie, dezordine, haos	blé *s.m.* - grîu
anéantir *vt.* - a nimici, a destruge, a zdrobi	blême *adj.* - palid
à perpétuité - pe veci, pentru totdeauna	blocus *s.m.* - blocadă
approuver *vt.* - a aproba, a fi de acord	bouclier *s.m.* - scut, pavăză
(s') appuyer *vt.* - a sprijini, a susține	bouger *vt.* - a (se) mișca
archevêque *s.m.* - arhiepiscop	bougie *s.f.* - lumînare
arien *adj.* - arian; de viță aleasă	bouillant, ~e - arzător, înferbîntat
arquebuse *s.f.* - archebuză (fel de arc)	bouleau *s.m.* - mesteacăn
arrêter *vt.* - a aresta; a opri; a decide	bourgeois *s.m.* - orășean
arrière-petit-fils *s.m.* - strănepot	branche *s.f.* - ramură, creangă
art pariétal - artă parietală (desene pe	brigand *s.m.* - tîlhar, hoț de drumul mare
pereții unei grote)	brillant, ~e - strălucit
à sa guise - după placul său	briser *vt.* - a sparge, a distruge, a frînge
assaut *s.m.* - asalt, atac	brouillard *s.m.* - ceață, pîclă
assiéger *vt.* - a asedia, a împresura	brouiller *vt.* - a (se) certa, a băga zîzanie
à travers - de-a curmezișul; prin	broussailles *s.f., pl.* - mărăcine, tufiș
attelé, ~e *adj.* - înjugat, înhămat	brûlé, ~e *adj.* - ars
augmentation *s.f.* - creștere, sporire	brûler *vt.* - a arde
au hasard - la întîmplare	brume *s.f.* - ceață, negură, pîclă
aumônier *s.m.* - preot (al unei instituții)	but *s.m.* - scop

cabane *s.f.* - adăpost, colibă
(se) cacher *vr.* - a se ascunde
calendrier *s.m.* - calendar
camisard *s.m.* - cămăşar (care poartă cămaşă)
camp *s.m.* - lagăr
campagne *s.f.* - ţară, sat
canon *s.m.* - tun
canoniser *vt.* - a trece în rîndul sfinţilor
canut *s.m.* - muncitor mătăsar
carnage *s.m.* - măcel, masacru
carosse *s.m.* - car
casser de son grade - a degrada, a destitui
caveau *s.m.* - pivniţă
cendres *s.f., pl.* - rămăşiţe pămînteşti
censure *s.f.* - cenzură; control, verificare
chancelier *s.m.* - cancelar
chandelier *s.m.* - sfeşnic
char *s.m.* - tanc; car
charge *s.f.* - funcţie, post; impozit, taxă
chariot *s.m.* - car, căruţă, cărucior
charité *s.f.* - milă, caritate; indulgenţă
charte *s.f.* - cartă, lege, constituţie
chasse *s.f.* - vînătoare
chassé, ~e *adj.* - alungat, gonit
chasse-mouches *s.m.*- apărătoare de muşte
chasser - a alunga; a vîna
château *s.m.* - castel, conac
châtier *vt.* - a pedepsi
châtiment *s.m.* - pedeapsă, sancţiune
chef de guerre *s.m.* - căpetenie de oşti
chemise *s.f.* - cămaşă
chèque *s.m.* - cec (pentru bancă)
cheville *s.f.* - gleznă
choléra *s.f.* - holeră
chrétien *s.m.* - creştin
chute *s.f.* - cădere, prăbuşire
circonscription *s.f.* - circumscripţie (*adm.*)
cité *s.f.* - oraş; cetate
citoyen *s.m.* - cetăţean
clergé *s.m.* - preoţime
cocarde *s.f.* - cocardă, panglică (tricoloră)
coiffer *vt.* - a pune pe cap
combattant *adj.* - luptător
comptoir *s.m.*- tejghea, agenţie comercială
concile *s.m.* - (*rel.*) sinod
(se) concilier *vt.* - a se împăca
concorde *s.f.* - concordie, bunăînţelegere
concubine *s.f.* - amantă
confier *vt.* - a încredinţa, a mărturisi
connétable *s.m.* - şeful suprem al armatei
conquérir *vt.* - a cuceri
conquête *s.f.* - cucerire, cîştig
consacrer - a consfinţi, a binecuvînta
convention *s.f.* - convenţie, acord
(se) convertir - a trece la altă religie
coque *s.f.* – cocă; moluscă comestibilă
coquillage *s.m.* - scoică, cochilie
cor *s.m.* - corn (de vînătoare)
corde *s.f.* - funie, sfoară, frînghie
corps de blindés *s.m.* - corp militar de arme blindate
corvée *s.f.* - corvoadă
cosaque *s.m.* - cazac
couchant *s.m.* - apus, asfinţit
(le) coucher *s.m.* - asfinţit
couler *vt.* - a turna (din metal topit)
coup d'État *s.m.* - lovitură de Stat
coupable *adj.* - vinovat
couronner *vt.* - a încorona (un rege)
coursier *s.m.* - cal de luptă, bidiviu
courtisan *s.m.* curtezan (de la curte)
couteux, ~euse *adj.* - costisitor, scump
couvert, ~e *adj.* - acoperit
cracher *vt.* - a scuipa
craindre *vt.* - a se teme, a avea frică
croquant *s.m.* - (*ist.*) ţăran răsculat
croisade *s.f.* - cruciadă
croisé *s.m.* - cruciat
crotté, ~e *adj.* - murdar, noroios
croix *s.f.* - cruce
cueillette *s.f.* - cules (de fructe, ierburi)
cuivre *s.m.* - cupru, aramă
d'ailleurs *adv.* - de altfel
Danube *s.m.* - Dunărea
d'autant plus *adv.* - cu atît mai mult cu cît
débâcle *s.f.* - derută, debandadă, dezastru
débat *s.m.* - discuţie, (*la pl.*) dezbateri
déboisement *s.m.* - despădurire
débouché *s.m.* - ieşire (la loc deschis, larg)
décevoir *vt.* - a decepţiona, a dezamăgi
(se) déchaîner *vr.* - a se înfuria/dezlănţui
déchéance *s.f.* - decădere

(se) déchirer *vr.* - a se rupe
décimer *vt.* - a sfîrteca, a nimici
décroître *vi.* - a descrește, a diminua
(se) dédire *vr.* - a se dezice
dédomager *vt.* - a despăgubi
défection *s.f.* - abandonare (a unei cauze)
défendre *vt.* - a apăra, a proteja
défi *s.m.* - provocare, sfidare
défricher *vt.* - a desțeleni
dégat *s.m.* - stricăciune, pagubă
dégoûté, ~e *adj.* - dezgustat
déjouer *vt.* - a zădărnici (un plan / proiect)
délaisser *vt.* - a neglija, a abandona
délivrance *s.f.* - eliberare, dezrobire
délivrer *vt.* - a elibera, a dezrobi, a slobozi
demander réparations *vt.* - a cere reparație / satisfacție / despăgubiri
demander secours *vt.* - a cere ajutor
(se) démettre *vt.* - a-şi da demisia
démontrer *vt.* - a demonstra, a dovedi
de nuit *adv.* - în timpul nopții, de noapte
déposer *vt.* - a detrona (un rege)
dépouillé, ~e *adj.* - jăcmănit, furat, prădat
désaveu *s.m.* - tăgăduire, renegare
descendant *s.m.* - urmaș
désormais *adv.* - de acum înainte
dessein *s.m.* - proiect, intenție, plan
détente *s.f.* - ameliorare, îmbunătățire
détenteur *s.m.* - care deține, deținător
détroit *s.m.* - strîmtoare, trecătoare
dette *s.f.* - datorie
dévoré, ~e *adj.* - sfîșiat
dévoué, ~e *adj.* - devotat
dieu *s.m.* - Dumnezeu
diluvien, ~ne *adj.* - torențial
dîme *s.f.* - dijmă
dimension de vie *s.f.* - tip de viață
(se) disculper *vr.* - a se dezvinovăți
disette *s.f.* - foamete, sărăcie, lipsă
disgrâce *s.f.* - disgrație
dissoudre *vt.* - a dizolva, a desființa
dissout, ~e *adj.* - dizolvat, desființat
docile *adj.* - supus, blînd, ascultător
doléance *s.f.* - doleanțe, plîngeri, dorințe
dommages de guerre *s.m.* - pagube de război, stricăciuni
don *s.m.* - dar, cadou, donație
dorénavant *adv.* - de acum înainte
douter *vi.* - a nu fi sigur, a se îndoi
droit *s.m.* - drept
dupe *adj., s.m.* - înșelat, păcălit
ébranlé, ~e *adj.* - a zgudui, a zdruncina
écartelé, ~e *adj.* - rupt în patru părți
ecclésiastique *s.m.* - om al bisericii
échange *s.m.* - schimb
échanger *vt.* - a schimba, a face schimb
échapper *vi.* - a scăpa, a evada, a se salva
échelon *s.m.* - treaptă, grad
éclatement *s.m.* - spargere, explodare
éclater *vi.* - a exploda, a străluci
écrasé, ~e *adj.* - zdrobit, învins, distrus
écraser *vt.* - a zdrobi, a învinge, a distruge
édit *s.m.* - edict, decret
effondrement *s.m.* - prăbușire, scădere
église *s.f.* - biserică
élection *s.f.* - alegere
élevage *s.m.* - creștere (de animale)
éloquence *s.f.* - elocvență
élu *s.m.* - ales
élyséen, ~ne *adj.* - elizean, care vine de la președintele Franței
embaucher *vt.* - a angaja (muncitori)
embuscade *s.f.* - capcană, cursă
émeute *s.f.* - răscoală, insurecție, rebeliune
empêcher *vt.* - a împiedica, a opri
empire *s.m.* - imperiu
encerclé, ~e *adj.* - încercuit
encerclement *s.m.* - încercuire, înconjurare
enchaîné, ~e *adj.* - înlănțuit, încătușat
en dehors de *prep.* - în afară de
enfer *s.m.* - iad, infern
enfoncer *vt.* - a înfige, a străpunge
enfoui, ~e *adj.* - îngropat, ascuns
(s') enfuir *vr.* - a fugi, a evada
engager des hostilités *vt.* - a intra în luptă
enlever *vt.* - a răpi, a fura
enragé *s.m.* - turbat, furios
(s') enrichir *vt.* - a se îmbogăți
en sautoir *adv.* - încrucișat, cruciș
envahir *vt.* - a năvăli, a invada, a ocupa
en vain *adv.* - în zadar, degeaba, inutil
(s') envenimer *vr.* - a se învenina / enerva

environ *adv.* - circa, aproximativ
envisager *vt.* - a vrea, a dori, a intenționa
envoyé, ~e (du diable) - trimis (de diavol)
(s') épanouir *vt.* - a se desface, a înflori
épauler *vt.* - a susține
épée *s.f.* - sabie, spadă
épouser *vt.* - a se căsători
époux *s.m.* - soț, consort
épreuve *s.f.* - încercare, probă
éprouver *vt.* - a pune la încercare
épuration *s.f.* - curățire, purificare
épurer *vt.* - a curăți, a purifica
errant, ~e *adj.* - rătăcitor, nomad
escarmouche *s.f.* - încăierare, ciocnire
esclave *s.m.* - rob, sclav
étain *s.m.* - cositor, staniu
étang *s.m.* - iaz
état *s.m.* - stare
étoile jaune *s.f.* - stea galbenă (semn de recunoaștere a evreilor impus de naziști)
étouffer *vt.* - a înăbuși, a reprima
étrangler *vt.* - a sugruma, a gîtui
être *s.m.* - ființă
être à la merci de - a fi la discreția / mila cuiva, a depinde de
être aux prises - a se lupta cu cineva
évêque *s.m.* - episcop
exacerber *vt.* - a intensifica, a înfuria
excommunication *s.f.* - respingere / lipsire de la credința catolică
exempté, ~e *adj.* - scutit, dispensat
faillite *s.f.* - faliment, eșec, nereușită
fainéant *adj.* - leneș, trîndav
faire violence - a brutaliza, a face rău
fait *s.m.* - fapt, caz, eveniment, întîmplare
faits divers *s.m.* - fapte, întîmplări
faite *s.m.* - vîrf, culme, pisc
falot, ~e *adj.* - palid
famine *s.f.* - foamete
fantoche *adj.* - marionetă
farouche *adj.* - sălbatic, crîncen, violent
faute de - din lipsă de
félonie *s.f.* - trădare, mișelie
flic *s.m.* - (*pop.*) polițist
flot *s.m.* - val; mulțime, droaie
foi *s.f.* - credință
foire *s.f.* - tîrg, iarmaroc
fomenté, ~e *adj.* - instigat, uneltit
forêt claire *s.f.* - pădure rară
forteresse *s.f.* - fortăreață, întăritură
fossé *s.m.* - șanț, groapă
fou *s.m.* - nebun, smintit; excesiv
foule *s.f.* - mulțime, gloată
foyer *s.m.* - locuință, cămin, vatră; familie
franche *adj.* - sincer, loial, cinstit; liber
franchise *s.f.* - sinceritate; libertate
frapper une médaille *vt.* - a bate o medalie
freiner *vt.* - a frîna, a stăvili, a împiedica
fripon *s.m.* - escroc, pungaș; șmecher
Fronde *s.f.* - Frondă (răscoală a nobililor)
frontière *s.f.* - graniță, frontieră, hotar
funèbre *adj.* - funebru, trist, lugubru
fusil *s.m.* - pușcă
gabelle *s.f.* - impozit pe sare
gagner *vt.* - a cîștiga; a cuprinde; a se răspîndi; a ajunge; a căpăta
gagner les maquis - a pleca în pădure / în rîndul partizanilor
galet *s.m.* - piatră şlefuită pe care marea o depune / aruncă pe mal
garder *vt.* - a păstra; a păzi; a paște (vite)
gauchiste *adj.*- adept al partidului de stînga
gendre *s.m.* - ginere
geôlier *s.m.* - temnicer, gardian
gérer *vt.* - a administra, a conduce afaceri
Gestapo *s.f.* - ghestapo (poliție politică în Germania fascistă)
grâce à - grație, datorită
grâcié, ~e *adj.* - iertat, grațiat
grain *s.m.* - grăunte; boabă; grîne, cereale; fir (de nisip); pic
grièvement blessé *adv.* - grav rănit
gronder *vt.* - a exprima nemulțumire
guerrier *adj.* - războinic, bătăuș
guet-apens *s.m.* - cursă, capcană
hache *s.f.* - topor, secure
haine *s.f.* - ură, dușmănie
hardi, ~e *adj.* - îndrăzneț, viteaz
hebdomadaire *adj.* - săptămînal
héritage *s.m.* - moștenire
héritier *s.m.* - moștenitor, urmaș

(se) heurter - a se ciocni, a se izbi
hissé, ~e *adj.* - înălțat, ridicat
Homo sapiens - om cu rațiune
horde *s.f.* - hoardă
hospice *s.m.* - azil, ospiciu
impayé, ~e *adj.* - neplătit
impitoyable *adj.* - nemilos, necruțător
impôt *s.m.* - impozit
inattendu, ~e *adj.* - neașteptat, neprevăzut
incertain, ~e *adj.* - nesigur, confuz
indemnité *s.f.* - indemnizație, despăgubire
indexé, ~e *adj.* - indexat, (*fin.*) convertit
infatigable *adj.* - neobosit, infatigabil
infranchissable *adj.* - de netrecut
inhumé, ~e *adj.* - a înmormînta, a îngropa
inquiet, ~ète *adj.* - neliniștit, îngrijorat
inquiéter *vt.* - a neliniști, a îngrijora
insoumission *s.f.* - nesupunere
instigation *s.f.* - ațîțare, instigație, instigare
insurgé *s.m.* - răsculat, răzvrătit
intraîtable *adj.* - încăpățînat, nesupus
issu, ~e *adj.* - ieșit din, născut, provenit
jaloux, ~ouse *adj.* - gelos; invidios
jamais vu, ~e - văzut vreodată
jardinier *s.m.* - grădinar
jet d'eau *s.m.* - havuz
jouir *vi.* - a se folosi de, a profita de
juif *s.m.* - evreu
jurer *vi.* - a jura; a înjura
laïcisation *s.f.* - ruperea învățămîntului de la biserică
laïque *adj.* - rupt de la biserică
lamentable *adj.* - de plîns, lamentabil
las de guerre *adj.* - la culmea răbdării
lassé, ~e *adj.* - obosit, istovit, epuisat
lassitude *s.f.* - oboseală; dezgust
la veille *adv.* - în ajun
le Bref *adj.* - cel Scund (mic de talie)
le soir même *adv.* - în aceeași seară
(le) lever *s.m.* - răsărit (de soare); sculare
lever le siège *vt.* - a ridica starea de asediu
lien *s.m.* - legătură
livrer *vt.* - a preda, a furniza, a da, a ceda
(se) livrer *vr.* - a se preda, a se consacra
lors *adv.* - în acel timp, în timpul, atunci
maigreur *s.f.* - complecție slabă
maître *s.m.* - stăpîn, proprietar; învățător
maîtrise *s.f.* - stăpînire, măestrie
maladie *s.f.* - boală
malaise *s.m.* - indispoziție, jenă; neliniște
mâle *s.m.* - de sex bărbătesc
mammouth *s.m.* - mamut
manque *s.m.* - lipsă
~ d'allant *s.m.* - lipsă de vioiciune
manquer de peu - (era) cît pe ce să...
marchandise *s.f.* - marfă
marché *s.m.* - piață, tîrg
marée *s.f.* - flux și reflux, maree
marine de guerre *s.f.* - marină de război
marmotte *s.f.* - marmotă (animal rozător)
mark-or *s.m.* - marcă de aur
martyr, ~e *s.m.f.* - mucenic, martir
mater *v.t.* - a înfrînge rezistența
mauvais, ~e *adj.* - rău, prost, defavorabil
mécontentement *s.m.* - nemulțumire
menacer *vt.* - a amenința
menacé, ~e *adj.* - amenințat, pus în pericol
mener *vt.* - a duce, a conduce; a trasa
menu peuple *adj.* - oameni de rînd
(les) menus honneurs *s.m.* - onoruri mici
mensualisation *s.f.* - a plăti cu luna
mercenaire *s.m.* - mercenar, bandit, ucigaș
mésentente *s.f.* - neînțelegere, dezacord
mettre à l'épreuve - a pune la încercare
mettre à mort - a executa sentința capitală
mettre au pas - a pune pe roate
mettre de travers - a pune de-a curmezișul
mettre en fuite - a pune pe fugă
meurtrier, ~ère *adj.,s.m.* - ucigaș, asasin
mévente *s.f.* - vînzare proastă (cu pagube)
micro *s.m.* - microfon
milice *s.f.* - corp de armată auxiliar
mineure *s.f.* - minoră, mai mică
moine *s.m.* - călugăre
moisson *s.f.* - recoltă de cereale
monastère *s.m.* - mănăstire
monastique *adj.* - mănăstîresc, monastic
monter la garde - a sta de pază
moyen *adj.,s.m.* - mijlociu; mijloc
moyennant *prep.* - cu ajutorul, în schimbul
muet, ~te *adj.* - mut
muselé, ~e *adj.* - redus la tăcere

mutinerie *s.f.* - revoltă, rebeliune
nazi *adj.* - naţist (faşist)
noisetier *s.m.* - alun
nu *adj. s.m.* - gol, dezbrăcat; nud
(d'un) oeil sec - fără milă
office *s.m.* - slujbă, funcţie; oficiu
ogre de Corse *s.m.* - căpcăunul din Corsica
oncle *s.m.* - unchi
ordonnance *s.f.* - decizie, regulament
ordre *s.m.* - rang, clasă socială; ordin
papauté *s.f.* - papalitate
paraître *vi.* - a apăre, a se ivi; a părea
paroi *s.m.* - perete
partager *vt.* - a împărţi; a lua parte
pasteur *s.m.* - păstor, cioban; preot
payer *vt.*- a plăti; a recomanda; a despăgubi
paysan *s.m.* - ţăran
peine de mort *s.f.* - pedeapsă cu moartea
peintre *s.m.* - pictor
pèlerin *s.m.* - pelerin, călător
pèlerinage *s.m.* - călătorie spre locurile sfinte (la Ierusalim, de exemplu)
pendant,~e *adj.,prep* - care atîrnă; în timpul
pendu, ~e *adj.* - spînzurat
pendule *s.f.* - ceas (cu pendul)
pénitence *s.f.* - pedeapsă; căinţă, pocăinţă
percer *vt.* - a sparge, a străpunge
percevoir *vt.* - a strînge (taxe, impozite)
péril *s.m.* - pericol, primejdie
persuadé, ~e *adj.* - convins
persuasion *s.f.* - convingere
peste *s.f.* - ciumă
peste noire *s.f.* - ciumă bubonică
peu bavard - tăcut, scump la vorbă
pied-noir *s.m.* - (*peiorativ*) algerian
piège *s.m.* - cursă, capcană
pierre éclatée *s.f.* - aşchie de piatră
pierre taillée *s.f.* - piatră prelucrată
pieux, ~euse *adj.* - cucernic, credincios
pillage *s.m.* - jaf, jefuire, prădăciune
piller *vt.* - a jefui, a prăda
pique *s.f.* - suliţă
pitié *s.f.* - milă, compătimire
pitié divine *s.f.* - mila celui de sus
place belle *s.f.* - loc liber (convenabil)
place forte *s.f.* - cetate, fortăreaţă
plaie *s.f.* - rană
plébiscite *s.m.* - referendum, plebiscit
poignard *s.m.* - pumnal
poignée *s.f.* - o mînă de...; cîţiva
poilu *s.m.* - soldat francez
poli, ~e *adj.* - poleit, şlefuit
polissage *s.m.* - şlefuire, lustruire
pontifical *adj.* - papal, pontifical
port *s.m.* - port; purtare, purtat
porte dérobée *s.f.* - uşă tainică / ascunsă
portée *s.f.* - bătaie (a unei arme); distanţă
porter au pouvoir - a aduce la putere
pose *s.f.* - instalare, punere, montare
pot de vin *s.m.* - mită, bacşiş
potterie *s.f.* - olărie
pourri, ~e *adj.* - poutred, descompus
pourtant *conj.* - totuşi, cu toate acestea
poussé, ~e *adj.* - împins; întins
poussée *s.f.* - năvală, împingere
pouvoir *s.m.* - putere, posibilitate
pratiquer le jeûne - a posti, a ţine post
prélever *vt.* - a lua / strînge (impozit)
prendre la tête - a lua conducerea
prendre pied - a se instala
prendre soin - a lua / a purta grijă
prêter hommage - a acorda omagiu / cinste
(se) prêter serment - a(-şi) da jurămînt
preuve *s.f.* - dovadă, mărturie
preuve fragile *s.f.* - dovadă neîntemeiată
prière *s.f.* - rugă, rugăciune, rugăminte
prison *s.f.* - închisoare, temniţă
projeter *vt.* - a avea intenţia să, a proiecta
protectorat *s.m.* - protectorat (control înfăptuit de o ţară asupra alteia în baza unui acord internaţional
protestant *s.m.* - protestant (creştin care nu recunoaşte autoritatea papei de la Roma)
prouver *vt.* - a dovedi, a confirma
puissance *s.f.* - putere, forţă, autoritate
puni, ~e *adj.* - pedepsit
quart *s.m.* - sfert, pătrime
quelle que soit - care n-ar fi, oricare
queue *s.f.* - coadă
quitte *adj.* - achitat; salvat
quitter *vt.* - a părăsi
quotidiennement *adv.* - zilnic, de fiecare zi

racloir *s.m.* - răzuitoare
rafler *vt.* - a fura
(se) rallier *vt.* - a (se) uni, a (se) regrupa
rapprocher *vt.* - a apropia; a alătura
raser *vt.* - a rade, a șterge de pe pămînt
ratifié, ~e *adj.* - ratificat, confirmat
rattraper le retard - a recupera timpul pierdut
rayonnement *s.m.* - strălucire; răspîndire
réagir *vi.* - a reacționa, a lua atitudine
(se) rebeller *vr.* - a se răscula, a se răzvrăti
récession *s.f.* - dare înapoi, regres, recul
réclamer *vt.* - a cere, a reclama, a revendica
(se) réconcilier *vr.* - a se împăca
reculer *vt.* - a da înapoi
redouté, ~e *adj.* - temut
redouter *vt.* - a se teme (de)
redresser *vt.*- a redresa, a îndrepta (situația)
réfléchi, ~e *adj.* - chibzuit; reflectat
régence *s.f.* - guvernarea unei monarhii de o persoană în locul regelui minor
régicide *adj.* - care și-a omorît regele
règle commune *s.f.* - lege egală pentru toți
régler les comptes - a se achita cu cineva
régner *vi.* - a domni, a stăpîni, a domina
rejoindre *vt.* - a (se) uni (din nou)
relaps *adj.* - recăzut în erezie / necredință
remariage *s.m.* - recăsătorire
remédier *vi.* - a îndrepta, a combate
remettre en cause - a repune în discuție
rempart *s.m.* - zid de apărare, întărituri
remplacer *vt.* - a înlocui, a schimba
(se) rendre *vt.* - a se preda, a ceda
rendre efficace - a face (mai) eficace
rendre la justice - a face dreptate
renforcer *vt.* - a întări, a consolida
renier *vt.* - a renega, a se lepăda de
renversement *s.m.* - răsturnare
renvoi *s.m.* - înapoiere, concediere
repas *s.m.* - masă
répit *s.m.* - răgaz; odihnă
(se) replier *vt.* - a se retrage, a da înapoi
repli *s.m.* - sinuozitate, încrețitură de teren
repoussé, ~e *adj.* - împins înapoi, respins
repousser - a refuza, a întoarce înapoi
représsailles *s.f., pl.* - represalii
réputé *adj.* - renumit, considerat
réseau *s.m.* - rețea
résidence *s.f.* - reședință, rezidență
rester en position - a rămîne pe poziții
retomber en friches - a redeveni pîrloagă
retraite *s.f.* - retragere, pensie
réunir *vt.* - a uni, a grupa, a întruni
revenir sur ses aveux - a se dezice de cele recunoscute (mai înainte)
revenu *s.m.* - venit
révocable *adj.* - revocabil, concediat după expirarea terminului
rive *s.f.* - mal, țărm
roturier *s.m.* - plebeu, om de rînd (nenobil)
rouage *s.m.* - rotiță, șurub (într-un sistem)
royaume *s.m.* - regat
royauté *s.f.* - regalitate
rustique *adj.*- țărănesc; grosolan, necioplit
(se) saborder - a se scufunda prin torpilare
sacre *s.m.* - încoronarea unui rege
sacré, ~e *adj.* - sfînt, sacru
Saint-Sépulcre *s.m.* - mormîntul lui Isus
saisie *s.f.* - sechestru, sechestrare
sanglier *s.m.* - mistreț
sans-culotte *s.m.* - revoluționar francez
sans partage - complet, fără restricții
sauver *vt.* - a salva, a cruța
schismatique *adj.* - care nu recunoaște autoritatea papală
scission *s.f.*- diviziune, separare, despărțire
seconder *vt.* - a secunda, a ajuta, a asista
secoué, ~e *adj.* - clătinat, scuturat, agitat
secours *s.m.* - ajutor, sprijin, asistență
selon la coutume - după obicei
semailles *s.f., pl.* - semănat, semănătură
sépulture *s.f.* - mormînt
serment *s.m.* - jurămînt
se tirer de ce pas - a scăpa (dintr-un impas)
siège *s.m.* - asediu; scaun
siéger *vi.* - a avea sediul, a ocupa un loc
silex *s.m.* - silex, cremene
site *s.m.* - așezare, poziție
sodomie *s.f.* - omosexualitate masculină
soeur de lait *s.f.* - soră de lapte

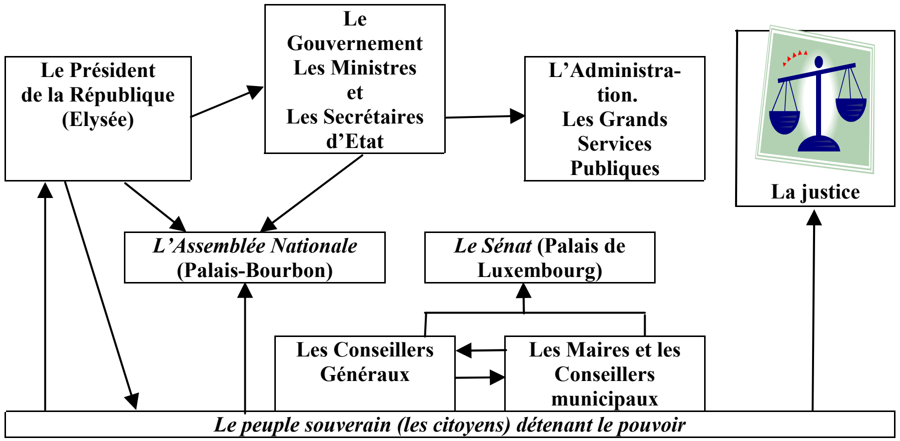
sommé, ~e *adj.* - avertizat
sommer *vt.* - a avertiza, a soma
sommet *s.m.* - nivel înalt
souci *s.m.* - grijă
soufre *s.m.* - sulf, pucioasă
souhait *s.m.* - dorință, urare
soulèvement *s.m.* - răscoală
(se) soulever *vr.* - a se ridica împotriva
(se) soumettre *vr.* - a se supune, a accepta
soumission *s.f.* - supunere, subordonare
sous-lieutenant *s.m.* - sublocotenent
souvent *adv.* - deseori, adeseori, des
suffrage universel *s.m.* - vot universal
suisse *adj.* - elvețian
sujet *s.m.* - cauză, motiv; supus
sur le champ - imediat, pe loc
surveillance supraveghere, pază
susciter *vt.*- a stîrni, a provoca, a da naștere
(comment) s'y prendre - cum să înceapă
suzerain *s.m.* - suzeran (feudal care are în supunere vasali)
taille *s.f.* - bir, impozit
tailler en pièces - a tăia în bucăți
taire les hostilités - a da uitării ostilitățile
tandis que - în timp ce, pe cînd
tannerie *s.f.* - tăbăcărie
tant de fois - de atîtea ori
tandem *s.m.* - tandem, în doi, în pereche
témoigner *vt.* - a arăta, a mărturisi, a atesta
tenir compte - a ține seamă
tenir ferme - a rezista cu tărie
tenir tête - a rezista, a se opune
tenter *vt.* - a încerca, a întreprinde; a ispiti
terre brûlée *s.f.* - pămînt ars (politică de război în care o parte dă foc la toate furajele pentru ca adversarul să ni aibă hrană)
terrien, ~enne *adj.* - rural, agricol
théologien *s.m.* - teolog
théoricien *s.m.* - teoretician
thermes *s.m.,pl.* - baie termală
thermidor *s.m.* - luna a 11-a a anului
tombe *s.f.* - mormînt, groapă
tombeau *s.m.* - monument funerar
tondu, ~e *adj.* - tuns; călugăr
tonnerre *s.m.* - tunet; eveniment
torpeur *s.f.* - toropeală, apatie
toucher *vt.* - a atinge, a primi, a înduioșa
tour *s.f.* - turn, turlă
traduit, ~e *adj.* - a chema în fața justiției
traînée de poudre - urmă de praf de pușcă
traîtement *s.m.* - salariu; tratare
traître *s.m.* - trădător
travailliste *s.m.* - laburist
trêve *s.f.* - răgaz, încetare
tribu *s.f.* - trib
tribut *s.m.* - bir, impozit, tribut
trinité *s.f.* - trinitate, treime
triple Entente *s.f.* - tripla Înțelegere
trouble *s.m.* - tulburare, agitație
turbulent *adj.* - turbulent, neastîmpărat
ulcéré, ~e *adj.* - jignit, indignat, ofensat
ultimatum *s.m.* - ultimatum, ultim cuvînt
ultra *s.m.* - extremist
urbain, ~e *adj.* - orășenesc, urban; civilizat
usuel, ~elle, *adj.* - uzual, obișnuit
usurper *vt.* - uzurpat, luat cu forța
vague *s.f.* - val, tălaz
vaillamment *adv.* - cu bărbăție, cu curaj
vaincu *adj., s.m.* - învins, biruit
vainement *adv.* - în zadar, degeaba
vantard ~e *adj.* - lăudăros
va-nu-pieds *s.m.* - coate-goale, sărăntoc
vassal *s.m.* - vasal, supus (în epoca feudală)
vénérer *vt.* - a respecta, a cinsti, a venera
vestige *s.m.* - urmă, rămășiță, vestigiu
vêtement *s.m.* - haină, îmbrăcăminte
veuve *s.f.* - văduvă
vierge *adj.* - fecioară, virgină
vigie *s.f.* - om de veghe, observator
vivace *adj.* - vioi, ager, plin de viață
vive d'esprit - ageră
voeu *s.m.* - dorință, voință
vogue *s.f.* - reputație, faimă; modă
voie *s.f.* - cale, drum
voire *adv.* - chiar și
vu leur âge - reieșind / avînd în vedere vîrsta lor
zizanie *s.f.* - vrajbă, discordie, zizanie

CHAPITRE IV. *LES POUVOIRS*

Depuis 1789, la France a expérimenté tous les régimes politiques. Oscillant entre deux extrêmes, elle a peu à peu trouvé l'équilibre dans la démocratie parlementaire.

Actuellement les pouvoirs se composent du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif.

1. *L'organisation des pouvoirs*



2. *Le pouvoir exécutif*

<u>2.1. Le Président de la République</u> → Il est <u>le chef de l'Etat</u>, le premier personnage de la nation. Il est élu au <u>suffrage universel direct</u>**.** Le mandat présidentiel, renouvelable, est de 5 ans. Le Président travaille au <u>Palais de l'Elysée</u>, à Paris. Il a encore à sa disposition le château de Rambouillet et le fort de Brégançon.

X

Parmi ses fonctions et obligations on peut citer:

* Il veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords et des traités (art. 5);
* Il nomme le Premier Ministre (art. 8);
* Il promulgue les lois (art.10) et signe les ordonnances et les décrets

discutés en Conseil des ministres qu'il préside;
* Il peut soumettre à référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics (art. 11);
* Il peut, après consultation du Premier Ministre et des présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale (art. 12);
* Il négocie et ratifie les traités;
* Il nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat;
* Il accrédite les ambassadeurs;
* Il est le chef de toutes les armées;
* Il dirige et fait la politique extérieure;
* Il dispose de pouvoirs exceptionnels en cas de menace grâve et immédiate (art. 16).

Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé, le deuxième suivant, à un second tour. S'y présentent les deux candidats qui, se trouvent avoir recueiili le plus de suffrages au premier tour.

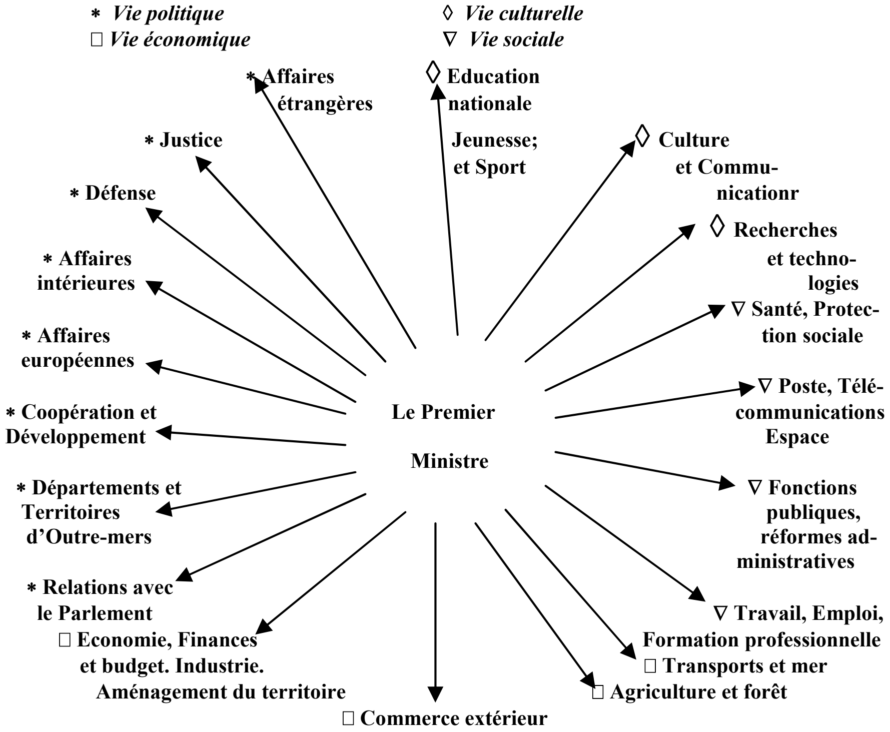
2.2. <u>Le Gouvernement</u> → avec, à la tête, le Premier Ministre.
Il se compose de 49 personnes.

Le Premier Ministre a les fonctions suivantes:
* Il dirige les activités du Gouvernement;
* Il est responsable de la Défense Nationale;
* Il assure l'exécution des lois. Dans certains cas, il peut déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres;
* Il supplée, en cas de nécessité, le Président de la République dans la présidence des Conseils (art. 21).

Le Gouvernement a les fonctions suivantes:
* Il détermine et conduit la politique de la Nation;
* Il dispose de l'administration et de la force armée;
* Il est responsable devant le Parlement dans les conditions prévues par la Constitution;
* Il doit démissionner lorsque l'Assemblée Nationale adopte une motion de censure ou lorsqu'elle désapprouve un programme ou une

déclaration de politique générale du Gouvernement. En ce cas, le Premier Ministre remet au Président de la République la démission du Gouvernement.

2.2.1. <u>Les sphères d'activité du Gouvernement</u>



3. *Le pouvoir législatif*

Le pouvoir législatif est réalisé par le Parlement. Il siège 5 mois et demi par an au maximum. Toutefois des sessions extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Gouvernement soit sur la demande de la majorité des membres de l'Assemblée.

La Constitution a soigneusement réglementé le fonctionnement du Parlement et limité ses initiatives. Ainsi le Gouvernement a la priorité de fixer l'ordre du jour des débats du Parlement, mais il ne peut prendre aucune initiative dans la planification des dépenses.

Le Parlement se compose de deux assemblées:

- ***L'Assemblée Nationale*** qui siège au Palais-Bourbon,

- ***Le Sénat*** qui siège au Palais du Luxembourg.

3.1. L'Assemblée Nationale comprend 577 députés, âgés de 23 ans au moins, élus pour 5 ans au suffrage universel direct. La répartition des sièges en 1998 était à peu près la suivante:

1. Le *P.S.* (Parti Socialiste), le *M.R.G.* (Mouvement des Radicaux de Gauche) et la *Div.G.* (Divers Gauche) – 277 sièges;
2. Le *R.P.R.* (Rassemblement pour la République) – 88 sièges;
3. L'*U.D.F.* (Union pour la Démocratie Française) – 110 sièges;
4. L'*U.D.C.* (Union du Centre) – 41 sièges;
5. La *Div.D.* (Divers Droite) – 33 sièges;
6. Le *P.C.F.* (Parti Communiste Français) – 27 sièges;
7. Le *F.N.* (Front National) – 1 siège.

Depuis 1958 le Français élit, en même temps que le député, un *suppléant* désigné pour le remplacer. Le Président de l'Assemblée Nationale est élu pour toute la durée de la législature.

Le public peut assister aux débats de l'Assemblée Nationale.

3.2. Le Sénat comprend 306 sénateurs âgés de 35 ans au moins. Ils sont élus pour 9 ans au suffrage universel par les députés, les conseillers généraux et les délégués des conseillers municipaux. Les Sénateurs représentent ainsi les collectivités territoriales. Du point de vue législatif, le Sénat est plutôt une chambre de réflexion et de propositions. En cas de désaccord avec l'Assemblée générale, c'est celle-ci qui a le pouvoir de décision.

4. *Les Conseils*

La Constitution de 1958 a créé un certain nombre d'organes secondaires en apparence, mais essentiels pour le bon fonctionnement du régime.

4.1. Le Conseil d'État

Les pouvoirs resteraient théoriques s'il n'y avait, entre gouvernants et gouvernés, tout un ensemble d'organismes intermédiaires qui permettent l'application et l'adaptation des décisions prises par le Gouvernement. Ces organismes constituent l'Administration, qui, dans toute la nation, assure la cohésion et la solidité de l'ensemble. Créé en 1799, le Conseil d'Etat est une des plus anciennes institutions françaises et une des plus originales. Installé au Palais-Royal,

il comprend 200 membres nommés par décret en Conseil des ministres et théoriquement révocables, placés sous la direction d'un vice-président. Sa fonction est double:

* Il joue d'abord le rôle de conseil administratif et juridique du Gouvernement. Il est divisé en sections spécialisées (Intérieur, Finances, Travaux publiques, Section sociale etc.). Il est chargé d'étudier les textes (lois, règlements ou décisions administratives) que le Gouvernement lui soumet pour avis;

* Il est, depuis 1953, le juge d'appel, l'instance suprême de la juridiction administrative. Tout citoyen qui s'estime lésé par l'Administration peut s'adresser au Conseil d'Etat. C'est la Cour suprême, indépendante des pouvoirs. Il a un grand prestige et incarne pour la nation la justice et le droit. C'est le premier corps de l'Etat.

4.2. Le Conseil Constitutionnel

Il a été créé pour assurer le respect de la Constitution et comprend 9 membres, désignés pour 9 ans (non renouvelables): un tiers par le Président de la République, un tiers par le Président de l'Assemblée Nationale et un tiers par le Président du Sénat. Il comprend en outre, de droit, les anciens Présidents de la République qui sont nommés à vie. Ce Conseil a trois catégories de pouvoirs:

* Il veille à ce que les lois adoptées soient constitutionnelles au cours de leur élaboration, avant qu'elles soient promulguées;

* Il contrôle la régularité des élections et des référendums;

* Il décide souverainement si le Président de la République "*est empêché d'exercer ses fonctions*". Enfin, en cas d'application des pouvoirs exceptionnels par le Président de la République (art.16) il doit être consulté sur toutes les mesures à prendre.

4.3. Le Conseil Économique et Social

Il est composé de 230 membres dont deux tiers sont désignés par les organisations professionnelles (salariés, entreprises, agriculteurs, classes moyennes, activités sociales) et un tiers par le Gouvernement. Il détient deux types de pouvoirs:

* Il donne son avis sur les projets et les propositions de loi, d'ordonnance ou de décret;

* Il peut être consulté par le Gouvernement sur tout problème

de caractère économique ou social. Tout plan ou tout projet de programme à caractère économique ou social lui est soumis pour avis.

4.4. <u>Le Conseil Supérieur de la Magistrature</u>

Il est présidé par le Président de la République. Le ministre de la Justice est vice-président de droit. Ce conseil comprend 9 membres désignés par le Président de la République pour 4 ans. Il donne son avis sur la nomination des magistrats et les propositions du ministre de la Justice concernant les autres nominations. Il est obligatoirement consulté sur les grâces, le droit de grâce appartenant exceptionnellement au Président de la République.

4.5. <u>La Haute Cour de Justice</u>

Elle est composée de 24 juges (12 députés et 12 sénateurs, élus par leurs Assemblées). Elle ne se réunit que dans les cas exceptionnels, comme:

* pour juger le Président de la République s'il est accusé de haute trahison;

* pour juger, en cas de "crimes et délits", les membres du Gouvernement ainsi que leurs complices s'ils ont comploté contre l'Etat ou ont commis des crimes ou des délits dans l'exercice de leurs fonctions.

4.6. <u>La Cour des Comptes</u>

Elle assure le contrôle de l'exécution des lois de finances. Elle est composée de magistrats irremplaçables, nommés à vie.

5. *L'Administration centrale et le fonctionnaire*

Depuis le début du XIX^{-e} siècle, la fonction publique a joué en France un rôle capital, en assurant la continuité de l'Etat à travers tous les régimes politiques. Cette fonction est réalisée par un corps de fonctionnaires qui compte aujourd'hui environ 2,6 millions d'agents de l'Etat. D'où l'opinion assez répandue que les fonctionnaires sont trop nombreux. Pourtant ce développement de la fonction publique paraît inévitable: il est lié à l'accroissement des tâches qui incombent aujourd'hui à l'Etat dans tous les domaines.

L'Administration française jouit d'une meilleure réputation à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. A l'étranger son prestige est dû à

la qualité de son organisation, éprouvée par une longue expérience, à la précision de ses organismes, à sa structure rigoureuse et fortement centralisée. En France on déplore ses lenteurs, son formalisme, son faible rendement, sa bureaucratie. On appelle ses fonctionnaires des "ronds-de-cuir". Mais cette opinion paraît injuste car il n'y a pas une Administration, mais des administrations multiples, fort différentes entre elles. De plus, la mentalité et le comportement du fonctionnaire diffère selon les échelons. Enfin, soucieuse d'améliorer ses rapports avec les citoyens, l'Administration française a entrepris de rajeunir ses structures et ses méthodes.

Au sommet de l'échelle administrative se trouvent les hauts fonctionnaires au nombre de 10 000 environ. Ils constituent les "*grands corps de l'Etat*": le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, l'Inspection des Finances, le corps préfectoral, la diplomatie. Les cadres pour tous ces grands corps sont préparés aujourd'hui par l'École Nationale d'Administration qui forme un état d'esprit commun: le haut fonctionnaire se sent héritier et dépositaire d'une grande tradition, a le sens des responsabilités, il veut "servir", jouer un rôle, il a le goût des idées générales et de la synthèse.

De ce milieu cohérent et homogène sortent les "grands commis", ceux à qui des qualités exceptionnelles ont ouvert l'accès aux postes de direction. Ils disposent d'une puissance considérable (marchés, subventions, nominations, décorations etc.). Ce sont des travailleurs infatigables, des animateurs d'hommes et des réalisateurs.

6. *L'Administration centrale et les ministères*

L'ensemble des services centraux joue un rôle essentiel dans l'Etat. Il comprend en tout environ 40 000 personnes, soit approximativement 3 % de l'ensemble des fonctionnaires.

Dans chaque ministère tous les fonctionnaires sont placés sous l'autorité du ministre, entouré de son "cabinet" - une dizaine de personnes qu'il choisit et qui l'assistent dans toutes les activités. Généralement plus stables que lui, les Directeurs, nommés par le Gouvernement, sont chargés d'appliquer ses directives.

7. *L'Administration locale*

La réforme de l'Administration locale enterprise en 1981 a

modifié profondément les modalités d'exercice des pouvoirs locaux.

Le pouvoir local agit sur l'ensemble du pays par l'intermédiaire d'une série d'échelons. Aujourd'hui la France métropolitaine comprend 95 départements, divisés en arrondissements, en cantons, et enfin, en communes. A chacun de ces échelons (sauf pour le canton) correspond un représentant du pouvoir central.

Circonscription administrative	**Centre administratif**	**Responsable**
Région (22)	Préfecture de région	Préfet de région
Département (95 + 4 Départ. d'Outre Mer)	Préfecture	Préfet
Arrondissement	Sous-préfecture	Sous-préfet
Canton	Chef-lieu de canton	-
Commune (36 436)	Mairie	Maire

L'esprit de système des Français et les circonstances historiques ont favorisé la construction d'un édifice administratif fortement centralisé. Mais l'individualisme, l'esprit libéral, l'idéal démocratique ont permis de créer des ensemblées élus par suffrage universel et destinées à gérer les affaires régionales et locales. Néanmoins ces assemblées - conseil général, conseil municipal - sont placées sous la tutelle des représentants nommés par le pouvoir central.

Les régions de programme deviennent *circonscriptions d'action régionale* en 1960 et *régions* en 1972.

Dans la France du dernier quart du XX$^{\text{-ième}}$ siècle s'imposait, comme une nécessité prioritaire, un rééquilibrage des pouvoirs centraux. La décentralisation, mise en place par la loi de 1982, répond à cette préoccupation.

Pendant longtemps, la France s'est satisfaite d'une répartition très inégale des pouvoirs entre l'Etat, les Départements et les Communes. Chacune de ces collectivités assurait à son niveau et dans le cadre de sa compétence la participation des citoyens aux prises des décisions qui les concernaient. Il y avait une prépondérance écrasante du pouvoir étatique. Mais la croissance démographique et l'essor économique ont introduit de profondes modifications. La machine administrative est devenue trop lourde pour faire face à des problèmes de plus en plus nombreux et complexes. Aussi les pouvoirs

publics se sont-ils efforcés de rapprocher des administrés les pouvoirs de contrôle, d'impulsion et de décision. Encore ont-ils entrepris d'étendre la zone des responsabilités publiques à des représentants de la population qui ne dépendent pas du pouvoir central. C'est le 2 mars 1982 qu'a été adoptée la loi sur les « droits et libertés et répartition des compétences des communes, des départements et des régions » ou la loi de décentralisation. C'est une véritable « révolution tranquille » après des siècles de centralisation. Cette loi transfère le pouvoir exécutif départemental et régional du préfet aux présidents des assemblées élus (conseils généraux et régionaux).

Après l'échec du projet de décentralisation, soumis aux électeurs par voie de référendum en 1969 par le président Charles de Gaule, la France s'est engagée timidement, sous la présidence de Georges Pompidou, dans la voie de la régionalisation. La loi du 5 juillet 1972 concernant la réforme régionale est entrée en application en octobre 1973.

Chaque circonscription régionale prend le nom de région et devient un établissement public spécialisé (doté de la personnalité juridique et financière). La région parisienne et la Corse ont un statut spécial. Par cela, la Région voit ses pouvoirs s'accroître:

* Le Préfet de Région demeure l'organe d'instruction et d'exécution,
* La Région est dotée de deux Assemblées,
* Elle dispose d'un budget personnel.

Désormais c'est une collectivité territoriale qui peut promouvoir le développement économique, social, culturel, sanitaire, scientifique et l'aménagement de son territoire.

Le Conseil régional est élu pour 6 ans au suffrage universel. Compte tenu du territoire et du nombre de la population, le Conseil peut comprendre de 41 membres (Limousin, par exemple) jusqu'à 197 (Île-de-France). Il élit son président qui est l'organe exécutif de la région. Le Conseil discute, le Président gère les affaires et exécute les décisions.

Le Conseil économique, social et régional comprend des représentants des organismes à caractère économique, social, professionnel, familial, éducatif, scientifique, culturel et sportif et des per-

sonnalités qui concourent au développement de la région. Il est consulté sur les affaires soumises au Conseil régional.

8. ***L'ordre public***

Il est assuré par la justice, la police et l'armée. Il est fondé sur le respect des lois en vigueur.

8.1. ***La justice***

Le droit en France est constitué par l'ensemble des lois isolées ou groupées en Codes: *Code civil, Code pénal.* Il est complété par toute sorte de décrets et des règlements qui précisent les modalités d'application.

Les lois sont le privilège du pouvoir législatif effectué par le Parlement. Elles constituent le fondement de la justice qui a pour mission de les appliquer. Elles sont sacrées pour les magistrats qui ne doivent pas les discuter. En France le juge est subordonné au législateur.

La justice française est un compromis continuel entre la théorie fondée sur un code écrit d'une grande rigidité et la pratique fondée sur l'esprit français et le sens des réalités. Elle exige du juge deux qualités: *l'objectivité* et *la mesure* dans son activité.

La justice française a un certain nombre de caractères particuliers et se base sur les principes suivants:

* *la justice est accessible à tous;*

* *elle est gratuite en théorie, mais elle est chère dans la pratique;*

* *les débats sont publics (sauf en cas de huis-clos où il s'agit de raisons morales ou de sécurité);*

* *les décisions sont motivées.*

En 1981 François Mitterrand décide de réformer le Conseil Supérieur de la Magistrature dans le but d'assurer l'indépendance de la justice et de la rapprocher du peuple français. Le Parlement a décidé l'abolition de la peine de mort et des mesures ont été prises en faveur des victimes de crimes ou délits. Enfin on a annoncé l'élaboration d'un nouveau Code pénal.

8.2. ***La police***

La police est chargée d'assurer l'application et le respect des

règlements destinés à maintenir l'ordre et la sécurité publiques.

La police nationale dépend du Ministère de l'Intérieur. Elle emploie 110 000 personnes. A cette police s'ajoutent:

- la Police des Renseignements généraux qui réunit toutes les informations utiles au gouvernement;

- la Direction de la Surveillance du territoire qui est chargée des manoeuvres d'espionnage et de contrespionnage;

- La police judiciaire qui recherche les crimes, les délits et livre les auteurs aux tribunaux;

- la Direction centrale des polices urbaines qui maintient l'ordre sur la voie publique;

- le Service central de la Police de l'air et des frontières qui contrôle la circulation des personnes et enquête sur les accidents de chemin de fer et d'avion;

- les Compagnies républicaines de sécurité (au nombre de 61) qui constituent les réserves mobiles envoyées sur n'importe quel point du territoire pour faire respecter l'ordre, venir en aide à la population en cas de calamités publiques, secours en montagne, etc. et surveiller la circulation routière;

- les Services de coordination de la lutte anti-terroriste;

- la Gendarmerie nationale qui est une force militaire faisant partie des forces armées et dépend du Ministère de la Défense.

L'ordre public est maintenu de 3 Ministères:

- Le Ministère de la Défense,

- Le Ministère de l'Intérieur,

- Le Ministère de la Justice.

8.3. *L'armée*

Le Président de la République est le chef des armées. Les dépenses militaires de la France représentent 16,1 % du budget national du pays.

Les effectifs s'élèvent à 694 000 personnes: 558 000 militaires et 136 000 civils.

La France détient la bombe nucléaire.

La force militaire est fondée sur 4 systèmes de forces:

- *Les Forces Nucléaires et Stratégiques.* Les forces aériennes

stratégiques comprennent des avions à réaction (Mirage) et 2 unités de tir de missiles; la force océanique stratégique comprend 6 sous-marins nucléaires (Le Redoutable, Le Terrible, Le Foudroyant, L'Indomptable, Le Tonnant, L'Inflexible). Chaque sous-marin est doté de 16 missiles.

- *L'Arme Nucléaire Tactique* conçue pour opérer sur le champ de bataille. Elle comporte des unités d'artillerie nucléaire, des armées de terre, de l'air et de la marine.

- *Les Forces classiques:* terrestres, aériennes, maritimes et aéronavales et des forces de gendarmerie.

- *Les Forces d'Outre-Mer* placées sous les ordres de 8 commandements.

Les armées nucléaires stratégiques et tactiques ne peuvent être utilisées que sur ordre et recommandation du Président de la République.

Le service national se fait sous les formes suivantes:

- *le service militaire durant 12 mois;*
- *le service de défense qui dure 12 mois;*
- *le service de l'aide technique qui dure 16 mois.*

Les jeunes Français sont normalement appelés sous les armes à l'âge de 20 ans, mais sur demande personnelle ils peuvent être incorporés à 18 ans. Les étudiants bénéficient d'un sursis.

8.4. *Ordres et décorations*

Les Français qui se sont distingués par des mérites exceptionnels ou des services rendus à l'Etat à titre militaire ou civil, peuvent être décorés.

Chaque ministère établit deux fois par an ses propositions.

Parmi les décorations militaires il y a:

- ***La Médaille militaire***, créée par Napoléon III. Elle est décernée aux sous-officiers et aux soldats en récompense d'exploits exceptionnels ou de longs états de service;
- ***La Croix de Guerre*** – récompense pour des faits d'armes individuels ou collectifs;
- ***L'Ordre de la Libération***, créé par le Général de Gaule avec lequel on distingue les compagnons nommés entre 1940 et 1946.

Il existe encore des Décorations civiles:
- ***L'Ordre du Mérite***, créé en 1963;
- ***L'Ordre des Palmes académiques***, décerné aux membres du corps enseignant, aux écrivains etc. Et le plus important:
- ***La Légion d'Honneur***, créée en 1802 par Napoléon I-ier.

Questionnaire d'évaluation

- Faites le schéma des pouvoirs français et expliquez-la.
- Parlez du pouvoir exécutif.
- Énumérez les sphères d'activité du Gouvernement.
- Parlez du pouvoir législatif.
- Comment sont élaborées les lois?
- Nommez les Conseils et dites ce qu'ils représentent.
- Parlez de l'Administration centrale et de ses fonctionnaires.
- Parlez de l'Administration locale.
- Parlez de l'ordre public.
    a) La justice française, que représente-t-elle?
    b) Que pouvez-vous dire de la police française?
    c) Que représente l'armée française?
- Quels ordres et décorations français connaissez-vous?
- Pourriez-vous parler du système des pouvoirs de la Moldova?

Explication du vocabulaire

abolition *s.f.* - anulare (a unei legi)
accréditer *vt.* - a acredita, a împuternici
à cet effet - în acest scop
afin de *adv.* - pentru a..., în scopul de a ...
arrondissement *s.m.* - arondisment (circumscripție administrativă)
barre (du tribunal) *s.f.* - bară (loc unde martorii sînt chemați pentru a răspunde la întrebările judecătorului și avocaților)
censure *s.f.* - cenzură; control, verificare
cohésion *s.f.* - coeziune, legătură strînsă
compte tenu - ținînd cont (de)
concernant - privitor (la)
concorder *vi.* - a concorda, a corespunde
cour d'assise *s.f.* - (*jur.*) curtea cu jurați
débat *s.m.* - discuție; *la pl.* dezbateri
de droit - cui i se cuvine
défense *s.f.* - apărare; interzicere
déléguer *vt.* - a delega, a împuternici
délit *s.m.* - delict
demeurer *vi.* - a rămîne, a sta; a locui
dépositaire *s.m.* - depozitar, care posedă
dépôt *s.m.* - depunere; depozit
désigné, ~e *adj.* - numit, desemnat
désormais *adv.* - de acum înainte
dissolution *s.f.* - dizolvare, descompunere
dresser *vt.* - a întocmi, a dresa
écrasant, ~e *adj.* - zdrobitor, copleșitor
(s') élever *vr.* - a se ridica, a se înălța
en outre - în plus, în afară de, pe deasupra
éprouvé, ~e *adj.* - încercat, verificat
établissement *s.m.* - instalare; instituție
état d'esprit *s.m.* - stare de spirit
étatique *adj.* - de stat, statală
être saisi de - a fi sezisat / anunțat
garder à vue - a ține arestat (în prealabil)
gérer *vt.* - a conduce (o administrație)
grâce *s.f.* - grațiere, iertare
greffier *s.m.* - grefier (de tribunal)
huis-clos - cu ușile închise
incomber *vi.* - a(-i) reveni cuiva
infatigable *adj.* - neobosit, infatigabil
juge d'appel *s.m.* - magistratul unui tribunal civil
juré *s.m.* - jurat, membrul unui juriu
legislature *s.f.* - organul însărcinat să

formuleze legi	retraite *s.f.* - pensionare
lenteur *s.f.* - încetineală, tărăgăneală	rond de cuir *s.m.* - cu pernă pe scaun
maintenance *s.f.* - menținere	sacré, ~e *adj.* - sacru, sfînt
motion *s.f.* - mişcare; punere în cauză	siège *s.m.* - loc; reşedință; scaun
néanmoins *adv.* - totuşi, cu toate acestea	soigneusement *adv.* - cu grijă, cu atenție
paritaire *adj.* - în care părțile sînt în număr egal, cu părți egale	soucieux, ~euse *adj.* - preocupat
	suppléer *vt.* - a înlocui, a suplini
peine de mort *s.f.* - pedeapsă cu moartea	sursis *s.m.* - amînare
pièce à conviction *s.f.* - dovadă, probă de culpabilitate	surveillance *s.f.* - supraveghere
	témoin *s.m.* - martor
plaidoirie *s.f.*- pledoarie, cuvînt de apărare	tir de missiles *s.m.* - tir / tragere de rachete
prise de décision *s.f.* - luare a unei decizii	tirer au sort - a trage la sorți
promouvoir *vt.* - a promova (ceva)	toutefois *adv.* - totuşi, cu toate acestea
rajeunir *vt.* - a întineri	traité *s.m.* - tratat, convenție
rassemblement *s.m.* - unire, adunare; grup	travailleur manuel *s.m.* - muncitor
renseignement *s.m.* - informație	veiller *vi.* - a veghea; a fi atent la

CHAPITRE V. *L'ÍNDUSTRIE FRANÇAISE*

1. *Généralités*

Plus de 45 000 entreprises, 2 millions de salariés, 63% des exportations de l'industrie manufacturière. De grands groupes industriels aussi divers qu'Usinor-Sacilor, Renault ou Bull. Des milliers de petites et moyennes entreprises. L'industrie française occupe une place prépondérante au sein de l'économie française et recrute chaque année des milliers de jeunes qualifiés. Elle est la seconde d'Europe et la quatrième du monde, derrière celles des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne. Les entreprises françaises contrôlent 15 788 filiales hors de l'hexagone et elles emploient 2 548 000 personnes. La France se place au troisième rang mondial pour l'accueil des investissements étrangers. Ces derniers sont surtout présents dans l'informatique, la pharmacie, la machine-outil et les instruments de précision. Actuellement, le premier niveau de qualification permettant de trouver un emploi dans l'industrie est le Certificat d'Aptitudes Professionneles (CAP). Ce certificat est ouvert après la troisième mais peut aussi se préparer à la suite d'études générales, scientifiques, littéraires ou économiques postbac.

Les entreprises industrielles recrutent de nombreux titulaires de brevet de technicien supérieur. Elles apprécient les diplômés sortant des écoles d'ingénieurs et depuis quelques années ceux issus des

instituts universitaires professionnalisés. Aujourd'hui, pour entrer dans une entreprise, il ne faut pas avoir peur de passer par la petite porte, celle des stages mais aussi des petits boulots. Le jeune qui veut faire du cinéma et qui débute comme aide-assistant, c'est à dire ni plus ni moins qu'un porteur de café et de chaises, deviendra peut-être un jour metteur en scène. Tout jeune diplômé doit aujourd'hui s'interroger sur cet exemple et considérer, qu'après avoir repéré la société qui lui convient, il doit trouver les moyens d'y entrer. On ne compte plus ceux qui ont commencé dans leur entreprise en y faisant des paquets durant l'été. De ce point de vue, un travail, même de courte durée, est souvent plus intéressant qu'un stage. Il vous permet de vous confronter à un véritable travail exercé dans des conditions réelles. L'important est de vous faire remarquer à ces occasions par la qualité de votre travail, votre soif d'apprendre, mais aussi par vos capacités de proposition.

2. ***Petit panorama de l'industrie française***

Depuis plus de deux cent ans, l'industrie française est parmi les plus performantes du monde. Des premiers métiers à tisser aux matériaux composites les plus élaborés, elle a toujours innové pour imposer sa marque au plus haut niveau. Et si elle a dû souvent réduire ses effectifs, c'est pour recouvrer une compétitivité qui lui faisait largement défaut. Ces années d'efforts lui ont rendu aujourd'hui le sourire et, dans de nombreux secteurs, la France peut être fière de compter des entreprises leaders. Toutefois, la compétition reste féroce entre des sociétés dont les marchés sont désormais mondiaux et qui doivent impérativement attirer des capitaux pour se développer. D'où la nécessité impérieuse pour l'industrie française de recruter régulièrement des jeunes avec l'esprit d'innovation.

Pays de forte tradition agricole, la France a véritablement commencé à developper son industrie sous Louis XIV grâce à la formidable impulsion donnée par Colbert. Plus de deux cent ans après, l'industrie française continue à marquer le paysage industriel mondial. C'est dans une France encore peu portée vers le développement industriel que Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances de Louis XIV, donne son essor à l'industrie. Mais sa concep-

tion de l'économie est très dirigiste, les entreprises sont au service du prince. L'Etat, en faisant des investissements ou en accordant des privilèges, favorise la création de manufactures. Pour des raisons stratégiques, l'armement et la construction navale sont encouragés. De même, les industries de produits de luxe sont favorisées pour satisfaire la demande des nobles. Quelques entrepreneurs privés fondent cependant peu à peu au cours du XVIII-ième siècle leurs manufactures, surtout dans le secteur du textile. Au moment de la révolution de 1789, un quart des 400 manufactures françaises est concentré dans ce domaine.

A la fin du XVIII-e siècle intervient la premiere révolution industrielle avec les perfectionnements décisifs qu'apporte James Watt à la machine à vapeur. C'est d'abord la construction du réseau de chemin de fer français qui provoque la forte expansion de l'industrie française au cours de la deuxième moitié du XIX-e siècle. La métallurgie est concernée au premier chef par ce développement. Ensuite c'est le textile (qui reste la première industrie française).

En 1900, la France occupe une place privilégiée dans l'industrie mondiale. Avec une production de 45 000 voitures en 1913, elle se situe au deuxième rang mondial pour la construction d'automobiles. Après la première guerre mondiale, la production repart et ce sont plus de 250 000 voitures qui sont produites en 1929. Mais ce chiffre glorieux cache mal le vieillissement de l'outil industriel. La seconde guerre mondiale porte le second coup à l'industrie française et bien peu parient sur ses chances lorsque survient la libération. Pourtant, à partir de 1944, l'économie française connaîtra trois décennies d'un fomidable essor, "les trente glorieuses". De 1958 à 1974, le produit intérieur brut (PIB) croit de 5,5% par an et la production industrielle de 5,6%. Entre 1952 et 1970, la production d'automobiles passe de 500 000 à 2,7 millions d'unités par an. L'activité indusrielle a nettement augmenté en France depuis 1997 avec un rythme de croissance de 8 % par an.

3. *La quatrième puissance industrielle mondiale*

La part globale de l'industrie française se maintient autour de 10 % de la production mondiale. Si elle est la quatrième puissance

industrielle mondiale, devant l'Italie et la Grande-Bretagne, la France reste pourtant encore loin du niveau des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne.

L'industrie française ne manque pas d'exemples de réussites. Airbus et le TGV sont cités à tout bout de champ, mais rappelons aussi que Michelin est le numéro 1 mondial du pneumatique, que Usinor-Sacilor se place deuxième dans le secteur de la sidérurgie, que la Mégane de Renault est en tête du palmarès des ventes de voitures en Europe, que les avions d'affaires Falcon de Dassault sont un succès commercial. En outre, à côté des grandes entreprises, des centaines d'entreprises produisent, exportent, innovent et assurent la renommée du "made in France" partout dans le monde. Ces réussites démontrent bien que la France sait exporter autre chose que du blé et du parfum. L'industrie française a su développer un secteur tertiaire d'un nouveau type, car il ne travaille que pour elle. Les entrepreneurs industriels français sont optimistes. Le passage à la monnaie unique européenne, l'euro, génère déjà une hausse de la croissance.

4. *Les industries traditionnelles*

Longtemps considérées comme le symbole de la puissance économique, les industries de base voient, comme dans les autres pays développés, leur rôle diminuer progressivement. La stagnation de la demande et la concurrence croissante des pays étrangers ont entraîné des réductions sensibles de la production et bouleversé la géographie des implantations.

4.1. *Le travail des métaux*



Soixante-dix mille personnes travaillent encore dans l'industrie sidérurgique, soit trois fois moins qu'il y a vingt ans. En Lorraine, les effectifs ont ainsi fondu de 70 000 à 12 000. Peu de secteurs industriels ont connu un tel choc et la sidérurgie voit seulement maintenant le bout du tunnel.

En aval de la sidérurgie, qui fabrique l'acier et le fer, les entreprises du secteur du travail des métaux emploient près de 150 000

personnes, celles des produits métalliques près de 90 000, la fonderie 35 000, les éléments pour le bâtiment plus de 30 000.

La sidérurgie, avec une production de 17 millions de tonnes d'acier, se classe au douzième rang mondial. La production a diminué de plus d'un tiers depuis 1974. Ce repli traduit les effets conjugués de la crise, de la concurrence d'autres produits tels l'aluminium et les matières plastiques, et de l'apparition de nouveaux grands concurrents, comme les pays de l'Est et le Brésil.

4.2. ***L'industrie textile et de cuir***



Parmi les industries de première génération, celles du textile et de l'habillement emploient encore 254 000 personnes et totalisent plus de 170 milliards de francs. Bien qu'elles exportent le tiers de leur production, ces industries enregistrent un déficit commercial; elles ont perdu plus de 250 000 emplois depuis 1974. Elles souffrent de la faible progression de la demande intérieure et surtout d'une concurrence internationale de plus en plus pressante. De la part de l'Italie, de l'Allemagne, et surtout de l'Europe de l'Est, du Bassin méditerranéen et du Sud-Est asiatique. Ces dernières régions, qui offrent des coûts de production très inférieurs aux tarifs français, attirent de plus en plus les industriels de l'hexagone qui y multiplient les délocalisations. L'industrie textile proprement dite, notamment celle de la filature, du tissage, de l'impression et de la fabrication de tapis et de moquettes, reste dominée par de grandes entreprises comme Chargeurs-Textiles premier groupe mondial pour le commerce, société spécialisée dans le coton. Ces entreprises travaillent des matières premières importées, comme le coton et la laine, mais surtout des fibres chimiques, en particulier des fibres synthétiques. Pour améliorer leur compétitivité, les entreprises ont de plus en plus recours à des techniques de pointe comme le tracé des pièces de tissu par ordinateur et la découpe des tissus par laser. Elles s'appuient enfin sur les accords conclus entre les pays dévelop-

pés et les principaux exportateurs du tiers monde.

Comme le textile, les industries du cuir doivent affronter la concurrence des pays à bas salaires. La production française de chaussures a chuté d'un tiers depuis 1970 et la ganterie a perdu 9/10 de ses effectifs en 25 ans.

4.3. ***Le bâtiment et les travaux publics***

Le bâtiment et les travaux publics emploient directement 1,4 million de personnes et fournissent presque autant d'emplois. Ce secteur a connu ces dernières années de nombreuses pertes d'emplois, mais il enregistre cependant une légère reprise. Il représente un chiffre d'affaires de près de 800 milliards de francs.

Les travaux publics constituent le domaine privilégié des grandes entreprises qui ont connu un ample mouvement de concentration depuis deux décennies. Ces sociétés opèrent dans le cadre national pour la construction des autoroutes, du Stade de France, du pont de Normandie. Elles sont également très actives hors de France où elles se heurtent cependant à la concurrence de groupes étrangers, notamment ceux des nouveaux pays industrialisés.

La modernisation des modes de fabrication a complètement transformé les industries de matériel de transport. Conséquence: le niveau de qualification est de plus en plus élevé et les constructeurs d'équipements accueillent avec intérêt les candidatures de jeunes diplômés, afin de les former à leurs techniques et à leurs produits. Le baccalauréat professionnel devient le diplôme de base.

4.4. ***La construction automobile***



C'est notamment le cas de la construction automobile qui vient d'enregistrer en 1997 un excédent commercial de près de 31 milliards de francs. La France est le troisième exportateur mondial de voitures particulières avec une production de 3,4 millions de voitures et fabrique plus de 500 000 véhicules. Elle se classe ainsi au quatrième rang

mondial des constructeurs. La branche automobile emploie plus de 350 000 personnes, ce qui lui confère une place de choix dans l'économie nationale.

L'activité de Renault et Peugeot-Citroën est de plus en plus tournée vers l'assemblage des pièces et composants pour des équipements. Au total, l'industrie automobile française emploie plus de 300 mille personnes. Les constructeurs français exportent plus de 60% de leur production, mais ils ont dû céder 40% du marché intérieur à leurs concurrents, en particulier à l'Allemagne et à l'Italie. De plus, dans le cadre d'un accord conclu entre l'Union européenne et le Japon, l'importation des voitures nippones se libère depuis 1999. Afin de renforcer leur compétitivité, les constructeurs français ont investi massivement dans la robotisation, ce qui a conduit à une réduction importante des effectifs.

4.5. *La construction navale*

La construction navale a beaucoup réduit ses activités à cause de la concurrence des chantiers asiatiques. Elle joue aujourd'hui un rôle marginal. Quelques sites de production tels les Chantiers de Saint-Nazaire et ceux du Havre se sont spécialisés dans la construction de grands paquebots de croisière. La France est aussi l'un des premiers constructeurs du monde de bateaux de plaisance. Après des années très difficiles et face à la concurrence des pays comme la Corée du sud, la construction navale française semble renaître. La vogue des croisières a en effet permis le retour à une importante activité des chantiers de l'atlantique à Saint-Nazaire.

4.6. *La construction ferroviaire*

La division Transport d'Alstom est l'un des trois premiers groupes mondiaux de construction ferroviaire. On lui doit bien sûr le succès du TGV, des métros, des tramways, des trains régionaux ou encore plus récemment, de la mise au point de trains pendulaires (s'inclinant dans les virages pour compenser la force centrifuge).

4.7. *L'industrie chimique*

L'industrie chimique (y compris la pharmacie) se situe au 4-e rang dans le monde après celle des États-Unis, du Japon et de l'Alle-

magne. Avec 59 % de ventes réalisées à destination des marchés étrangers, la France est ainsi le troisième exportateur mondial de produits chimiques et pharmaceutiques.

L'industrie chimique est le deuxième secteur industriel par l'importance de son chiffre d'affaires; elle emploie 7,8 % de la main-d'œuvre travaillant dans toute l'industrie manufacturière. Cette industrie représentait 85 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2001, avec 1 181 entreprises, 234 200 salariés - une contribution déterminante dans le développement des autres secteurs de l'économie nationale. Liée aux secteurs fournisseurs de ses principales matières premières, notamment aux produits pétroliers, au gaz naturel, aux produits agricoles etc, aux autres industries et activités de service, elle fournit tous les secteurs industriels et intervient dans des domaines aussi divers que l'alimentation, la santé, l'hygiène, les transports, la culture, les sports, les loisirs, la communication et bien d'autres secteurs encore. Par la taille de ses entreprises l'industrie chimique est une branche aux multiples visages. Elle compte un grand nombre de petites et moyennes entreprises. Cette industrie se caractérise par un niveau important de dépenses de recherche-développement, en vue d'assurer un rythme soutenu de renouvellement de ses produits. Elle fabrique des produits de gros tonnage à partir de matières premières facilement accessibles.

La chimie minérale utilise essentiellement l'eau, l'air, le sel, le soufre et les phosphates pour produire de l'acide sulfurique et ses dérivés, des produits obtenus par électrolyse comme le chlore ou la soude, des gaz comprimés et des produits plus élaborés comme les engrais. La chimie organique tient principalement de la pétrochimie, des matières plastiques et le caoutchouc synthétique. Les produits, obtenus en quantités beaucoup plus modestes que dans la chimie lourde sont coûteux, comme par exemple les médicaments. La parachimie et la pharmacie sont très dynamiques et dégagent de larges excédents commerciaux (plus de 50 milliards de francs). Mobilisant de lourds investissements et une recherche coûteuse, elles sont dominées par de grands groupes. Dans la parachimie, c'est le cas des géants étrangers tel Procter et Gamble et Colgate Palmolive pour les

lessives et les détergents, alors que la firme nationale l'Oréal est en tête pour les produits de beauté pour lesquels on peut citer aussi les grands parfumeurs tels Saint-Laurent et Chanel.

4.8. ***L'industrie agro-alimentaire***

L'industrie agro-alimentaire est le premier client de l'agriculture. Elle réunit à elle seule un chiffre d'affaires de plus de 750 milliards de francs. Près de la moitié de son chiffre d'affaires provient de la transformation des produits d'origine animale (industrie des viandes et produits laitiers); les secteurs des boissons et alcools, fruits et légumes et produits pour animaux enregistrent de bonnes performances. Avec près de 400 000 salariés, le secteur agro-alimentaire est le troisième employeur de l'industrie française. 4 200 entreprises contribuent à son dynamisme parmi lesquelles on compte de nombreuses coopératives agricoles.

L'industrie agro-alimentaire est, en outre, un marché très ouvert à l'exportation. Les ventes de vins et de spiritueux viennent en tête des produits les plus exportés enregistrant un excédent commercial de 31 milliards de francs en 1999; suivent les céréales (25 milliards de francs) et les produits laitiers (13 milliards de francs).

4.9. ***Les industries de pointe***

Tributaires de progrès techniques très rapides, mais aussi de la recherche et d'un personnel hautement qualifié, les industries de pointe assurent 20 % des emplois industriels et des exportations. La France est l'un des pays les plus performants dans la construction aéronautique et spatiale ainsi que dans les industries de l'armement. Pour faire face à la concurrence internationale et réduire les coûts de recherche et de production, les entreprises françaises se sont rapprochées de leurs homologues. Ainsi, le programme Airbus est issu d’une coopération entre la France, l’Allemagne et l’Angleterre.

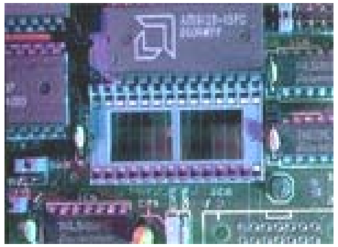
4.10. ***L'industrie aérospatiale***

Principalement implantée dans la région parisienne qui rassemble près de 40 % des emplois et dans le Sud-Ouest, notamment à Toulouse et à Bordeaux, l'industrie aérospatiale emploie près de 100 000 personnes et exporte près de la moitié de sa production.



Airbus et ATR fournissent des avions civils, Dassault-Industrie est spécialisée dans la fabrication d'appareils militaires, tels les Mirage et le Rafale, et d'avions d'affaires comme le Falcon. La Snecma, associée à l'Américain General Electric, livre des réacteurs et des moteurs. L'industrie spatiale s'est également développée dans le cadre d'une coopération internationale regroupant plusieurs états, dont certains, comme la Norvège et la Suisse, n'appartiennent pas à l'Union européenne. C'est notamment le fait du programme Ariane-espace qui dispose d'un plan d'activités très dense pour les prochaines années, avec Ariane 5, qui permettra de placer en orbite une charge de 6 tonnes. Le succès d'Ariane tient à la fiabilité des lanceurs qui permet d'attirer de nombreux clients étrangers en dépit de la concurrence des États-Unis, de la Russie et, plus récemment, de la Chine. Les fusées sont tirées depuis le centre de Kourou, en Guyane.

4.11. ***Les industries électriques et électroniques***



Les industries électriques et électroniques sont caractérisées par une grande diversité des productions. Elles sont aussi dominées par de grandes entreprises et dépendent beaucoup des commendes publiques. Alcatel Alstom, qui a réalisé de nombreuses acquisitions depuis dix ans, demeure la première entreprise mondiale dans les télécommunications.

4.12. ***La construction du matériel informatique***

Si la France est relativement peu présente dans la construction de matériel informatique, elle joue un rôle majeur dans les industries de communication avec des entreprises comme Alcatel ou Matra. Confrontés à la concurrence des constructeurs d'Asie du sud-est qui produisent à moindre coût, les grands constructeurs français ont été obligés de changer peu à peu leur stratégie pour ne pas disparaître.

D'abord simples assembleurs de matériels construits à bas prix dans les pays asiatiques, ils se positionnent désormais sur le terrain des sociétés de service et d'ingénierie en informatique. Le groupe IBM France compte 17 500 salariés, dont plus de la moitié travaillent pour les activités de services. Si la France est bien placée dans les télécommunications et la télématique, les résultats sont moins probants dans l'informatique parce que la France dépend largement de l'étranger pour la fabrication des microprocesseurs, souffre de la concurrence des Etats-Unis et du Japon dont les entreprises bénéficient d'un marché intérieur plus étendu.

4.13. ***Les industries d'armement***



Les industries d'armement connaissent depuis quelques années un net repli à la suite de la fin de la guerre froide et des réductions du budget de la défense. Elles placent la France au cinquième rang mondial des exportateurs et l'excédent commercial dépasse en moyenne les 30 milliards de francs. Il s'agit d'une industrie stratégique, dépendant largement de l'État qui décide des programmes d’équipement par le contrôle des exportations. Les grandes entreprises dominent la production. C'est le cas de GIAT-Industries pour les armements terrestres, de Dassault et de Aérospatiale Matra pour les avions, d’Aérospatiale Matra pour les missiles.

4.14. ***Les bio-industries***



Que ce soit dans le domaine des fermentations, des arômes, du génie génétique utilisé notamment en agriculture pour la mise au point de nouvelles semences, la France est bien placée. Les activités sont très variées et touchent bien des branches économiques: l’innovation pharmaceutique avec les antibiotiques, l’horticulture, l’énergie et les industries d’environnement avec la production d’éthanol. Ainsi, les entreprises in-

dustrielles opérant sur le « marché vert », ou les écoindustries, enregistrent un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs. Le traitement de l'eau constitue le premier domaine d'intervention; suivent le traitement de l'air et les déchets. De nombreux organismes spécialisés sont impliqués dans la recherche (l'Institut Pasteur, des entreprises de l'agroalimentaire, chimiques, pharmaceutiques).

L'industrie demeure très inégalement répartie sur le territoire. Il existe toujours une nette opposition entre une France située au Nord-Est et une France du Sud-Ouest, où l'industrialisation, plus récente, demeure encore discrète. Cette opposition disparaît cependant assez rapidement. En effet, la politique de décentralisation industrielle a contribué à la diffusion de l'industrie dans les régions de l'Ouest (la construction automobile à Caen, Rennes et Le Mans, et des industries électriques et électroniques en Bretagne du Nord). La périphérie du Bassin parisien, notamment les régions Centre et Bourgogne, ont également été de grandes bénéficiaires de ces mesures. Au total, plus d'un million d'emplois ont été créés en province et le tiers des emplois industriels se situe désormais au Sud-Ouest, alors que la région parisienne n'en concentre plus que 20%. Les vieilles régions industrielles, comme le Nord et la Lorraine, sont en crise. L'emploi dans le secteur secondaire diminue rapidement. Ces anciens foyers d'accueil sont désormais devenus des terres d'émigration. Les autres régions industrielles, comme la région parisienne et Rhône-Alpes, ont été moins touchées par la crise. Il en est de même de l'Alsace qui bénéficie du marché allemand proche. Le dynamisme industriel est aujourd'hui le fait des régions méridionales.

Questionnaire d'évaluation

- Dites en lignes générales ce que représente l'industrie française.
- Quelle est la position de l'industrie française dans le monde?
- Quelles sont les industries traditionnelles françaises et que représentent-elles?
  - a) Parlez du travail des métaux.
  - b) Que savez-vous de l'industrie textile et de cuir?
  - c) Dites quelques mots sur le bâtiment et les travaux publics.
  - d) Parlez de la construction automobile et ses particularités.
  - e) Dites ce que représente la construction navale.
  - f) Qu'est-ce qu'il y a de particulier pour la construction ferroviaire française?
  - g) Faites un bref aperçu informatif sur l'industrie chimique.
  - h) L'industrie aérospatiale, qu'est-ce qu'elle a de particulier?

i) Dites en quelques mots ce que représentent les industries électrique et électronique?

j) Parlez de la construction du matériel informatique.

k) Parlez des industries de l'armement.

- Qu'est-ce que c'est que les bio-industries?

a) Reflétez les particularités de l'industrie agro-alimentaire.

- Qu'est-ce que vous savez sur l'industrie moldave ?

<u>Explication du vocabulaire</u>

accueillir *vt.* - a accepta, a aproba, a primi	(s') enorgueillir *vr.* - a se mîndri, a se făli
acier *s.m.* - oțel	entraîner *vt.* - a antrena, a aduce
aide-assistent *s.f.* - ajutor de asistent	équipement *s.m.* - echipament
airbus *s.m.* - avion de pasageri	essor *s.m.* - dezvoltare, progres
(s') appuyer *vt.* - a (se) sprijini	être porté vers - a fi înclinat spre
assemblage *s.m.* - asamblare, asamblaj	être tourné vers - a fi dirijat/îndreptat spre
à tout bout de champ *adv.* - la tot pasul	excédent *s.m.* - excedent, surplus
au premier chef - mai întîi, în primul rînd	faire défaut - a lipsi; a abandona
bas *adj.* - jos, mic, scăzut	fiabilité *s.f.* - care inspiră încredere
bateau de plaisance *s.m.*-navă de agrement	fondu, ~e *adj.* - scăzut; dispărut; topit
bâtiment *s.m.* - lucrări de construcție	fournisseur *s.m.* - furnizor
boisson *s.f.* - băutură	foyer d'accueil *s.m.* - loc/centru de primire
bouleverser *vt.* - a răsturna, a zdruncina	fromagerie *s.f.* - fabrică de brînzeturi
boulot *s.m.* - (*pop.*) muncă	géant *s.m.* - gigant, uriaș
bout du tunnel *s.m.* - ieșire din situație	génie *s.m.* - spirit, duh, înclinație
c'est-à-dire - adică	habitat *s.m.* - condiții de locuit
charge *s.f.* - povară; încărcătură; funcție	(se) heurter *vt.* - a se ciocni, a se izbi (de)
chaussure *s.f.* - încălțăminte	hors de - în afară de
chlore *s.m.* - clor	horticulture *s.f.* - cultura grădinăritului
chuter *vi.* - a cădea, a scădea	impression *s.f.* - imprimare
conjugué, ~e *adj.* - unit, împreunat	issu, ~e *adj.* - ieșit din, provenit
coton *s.m.* - bumbac	jet d'eau *s.m.* - (tăiere cu un) șuvoi de apă
coût élevé *s.m.* - preț înalt	laine *s.f.* - lînă
coûteux, ~euse *adj.* - costisitor, scump	laitier, ~e *adj.* - lactat, de lapte
croisière *s.f.* - navă; călătorie a unei nave	lanceur *s.m.* - lansator, rachetă de lansare
croissance *s.f.* - creștere	laser *s.m.* - laser, hiperboloid
cuir *s.m.* - piele	leader *s.m.* - (*engl.*) lider
déchet *s.m.* - deșeu	lessive *s.f.*- spălat; soluție de sodă caustică
découpage *s.m.* - decupare, taiere	loisir *s.m.* - timp liber, ocupație plăcută
de taille - mărime, de talie (înaltă)	machine-outil *s.f.* - mașină-unealtă
écoindustrie *s.f.* - industrie ecologică	machine à vapeur *s.f.* - mașină cu abur
élaboré, ~e *adj.* - elaborat, formulat	made in France - (*engl.*) fabricat în Franța
émaner *vi.* - a proveni, a emana	(se) maintenir *vt.* - a (se) menține
emploi *s.m.* - loc de muncă	manquer d'exemples - a nu avea exemple
en aval - în jos (de), în josul	métier à tisser *s.m.* - meserie de țesut
en dépit de - în ciuda..., cu toate că...	marché *s.m.* - piață, tîrg, iarmaroc
engrais *s.m.* - îngrășămînt	métro *s.m.* - tren de metrou
enjeu *s.m.* - miză, garanție	metteur en scène *s.m.* - regizor

moindre coût *s.m.* - cu preț mai ieftin	repli *s.m.* - ondulație, pliu, cută dublă
moquette *s.f.* - mochetă (țesătură cu care se acoperă pereții unei odăi)	reprise *s.f.* - reluare, avînt,
moyen *s.m.* - mijloc, mod, metodă	réseau *s.m.* - rețea
nippon, ~e *adj.* - japonez, nipon	robotisation *s.f.* - dotare cu roboți
palmarès *s.m.* - palmares, listă	soif *s.f.* - sete; nevoie
paquebot *s.m.*- navă de transportat pasageri	soit *conj.* - fie, sau
par ailleurs - pe de altă parte	solde *s.m.* - sold, diferență între debet și credit
parier *vt.* - a paria, a pune rămășag	sophistiqué, ~e *adj.* - exagerat de rafinat
pneumatique *s.f.* - producătoare de pneuri	spiritueux *s.m.* - băutură spirtoasă
porteur *s.m.* - servitor (de cafea)	tapis *s.m.* - covor
pressant, ~e *adj.* - urgent, presant, imediat	technique de pointe *s.f.* - tehnică înaintată
prestation *s.f.* - furnizare, prestare	TGV *s.m.* - tren cu viteză mare
probant, ~e *adj.* - edificator,	tiers *s.m.* – (un) sfert, (o) treime
raison *s.f.* - motiv, cauză, argument	tiers monde *s.m.* - țările slab dezvoltate
ralentir *vi* - a încetini, a micșora	tissu *s.m.* - țesut
récession *s.f.* - dare înapoi, recul	travail des métaux *s.m.* - prelucrare a metalelor
recherche-développement *s.f.* - cercetare-dezvoltare	tributaire *adj.* - supus, dependent, tributar
recouvrer *vt.* - a recupera, a redobîndi	vente *s.f.* - vînzare
repérer *vt.* - a găsi, a determina	vieillissement *s.m.* - învechire, uzare
	vogue *s.f.* - modă

CHAPITRE VI. *L'AGRICULTURE EN FRANCE*

1. *Généralités*

La France est la première puissance agricole de l'Union européenne, devant l'Allemagne. Elle assure 22 % de la production totale des quinze pays membres. Elle est aussi le second exportateur mondial de produits agro-alimentaires, derrière les Etats-Unis. L'agriculture constitue l'une des activités les plus dynamiques du pays. Elle a connu les derniers temps une modernisation remarquable qui a permis des progrès spectaculaires de la productivité et des rendements. Ce bouleversement a non seulement affecté les paysages ruraux et les structures de production, mais aussi les hommes et les mentalités. Ainsi, aux paysans de jadis, ont succédé des chefs d'exploitation, véritables techniciens et gestionnaires de l'agriculture.



L'espace agricole s'étend sur 33,4 millions d'hectares, soit 55 % du territoire français. Les terres arables en occupent 61 %.

Elles devancent largement les superficies toujours en herbe (35 %) et les cultures permanentes, notamment les vignes et les vergers (4 %). La concentration des terres s'est accompagnée d'un remodelage des paysages agraires. Le remembrement a touché plus de 40% de la superficie agricole.

Plus étendues, les exploitations sont aussi mieux équipées. La France compte aujourd'hui 1 310 000 tracteurs et de nombreux agriculteurs en possèdent plusieurs. Les autres machines se sont également multipliées, de la moissonneuse-batteuse à la machine à vendanger, en passant par les arracheuses de pommes de terre et de betteraves. De nouveaux matériels apparaissent sans cesse (par exemple, les machines à tailler la vigne).

Les progrès de l'agriculture traduisent aussi le recours croissant à la chimie. La consommation d'engrais a été multipliée par six depuis 1950 et l'usage massif des produits phytosanitaires a permis d'éliminer la plupart des maladies et des plantes parasites qui affectaient les récoltes. Les rendements français figurent aujourd'hui parmi les plus élevés du monde, d'autant que les recherches génétiques ont permis de mettre au point des variétés de plantes de plus en plus performantes. Les résultats sont aussi remarquables dans le domaine de l'élevage. Les vaccinations, le contrôle laitier et la sélection des races contribuent à l'augmentation des rendements en lait, comme en viande, et à une meilleure qualité des produits.

Les terres se concentrent dans des unités toujours plus grandes, le matériel est devenu beaucoup plus performant, le travail agricole s'est intensifié. Depuis une cinquantaine d'années, la production agricole française n'a cessé de croître tandis que plus de deux tiers des exploitations disparaissaient. Son rythme de croissance a progressivement diminué. Entre 1991 et 1997, le revenu total des agriculteurs a augmenté de 3 % par an en moyenne.

Les activités couvertes par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (agriculture, sylviculture, pêche et industries agro-alimentaires) représentent 1,6 millions d'emplois. La France est après l'Irlande et l'Italie, le pays où la main d'oeuvre agricole est la plus développée dans l'Union. Les exploitations agricoles représentent près

d'un million d'emplois et près de 2,4 millions de personnes y vivent. De leur côté, les industries agro-alimentaires comptent 548.000 emplois et les effectifs salariés y progressent.

Le secteur agricole élargi à la pêche et à la forêt représente aujourd'hui 2 400 000 emplois. La direction des Exploitations, de la Politique Sociale et de l'Emploi définit et met en oeuvre les moyens contribuant à l'installation des jeunes agriculteurs et à la modernisation et l'équipement des exploitations. Pour les collectivités locales, l'agriculture concerne les usages de l'espace, la lutte contre les incendies et les dégâts des eaux, la préservation de l'environnement et la biodiversité. Dans ce contexte, où la production de masse occupe de moins en moins d'hommes et de moins en moins d'espace, l'agriculture de terroir, qui s'intéresse au consommateur, a la priorité.

Différente de l'activité d'expédition, cette agriculture se pratique sur de petites surfaces avec une grande économie de moyens. L'étendue de la gamme, la recherche d'une meilleure qualité gustative, la fraîcheur et l'origine garanties des produits font le succès de la production auprès des citadins. Le goût pour les variétés typiques (abricots, pêches, basilic, fraises, salades) va en croissant. La mise en marché se fait en circuit court, en demi-gros ou au détail sur les marchés forains ou à la ferme. Actuellement, la production évolue vers des conditionnements à l'unité consommateur (courge tranchée, filmée etc.) pour répondre aux nouvelles attentes des clients.

La concertation de l'agriculture permet d'agir à plusieurs niveaux: accroître l'emploi et les surfaces cultivées, préserver l'environnement en favorisant les pratiques extensives, enrichir l'offre touristique, intégrer la dimension agricole dans la gestion des politiques des sols, mieux maîtriser l'entretien des espaces naturels et des zones à risques. Dans cette démarche, la collectivité qui dispose de plusieurs moyens d'intervention, aide l'agriculteur à mieux produire et vendre. La mobilisation des terres est une condition nécessaire mais non suffisante pour redynamiser l'agriculture. La collectivité peut inciter les propriétaires à louer leur bien mais l'aide à l'acquisition des terres par les agriculteurs doit être au coeur de la démarche: l'agriculteur investit sur des terres qui lui appartiennent. Dans le cas

où une pression foncière s'exerce, qu'il s'agisse d'une pression urbaine ou touristique, la collectivité pourra intervenir pour éviter que des terres soient vendues à des non agriculteurs. En favorisant l'accès à l'aide technique qui fait défaut dans plus de la moitié des exploitations, la collectivité permettra à l'agriculture d'être en phase avec le marché, de choisir les bonnes variétés, de favoriser les qualités gustatives.

En milieu rural, lorsqu'il ne s'agit pas d'une agriculture spécialisée (oléiculture ou viticulture) spécifique au terroir, les agriculteurs auront intérêt à se grouper pour se faire connaître. L'exploitant s'engage à améliorer ses pratiques culturales afin d'obtenir un produit présentant de meilleures qualités sanitaires et à faire diminuer les impacts négatifs de son activité sur l'environnement. Les mesures d'investissement concernent l'emploi, la qualification et l'organisation du travail, la qualité des produits, l'économie et l'autonomie, l'eau, les sols, la biodiversité, le paysage, le patrimoine culturel et les risques naturels.

2. *Facteurs-clés du succès de la politique agricole:*

Les plus importants sont:

• L'existence d'une dynamique agricole locale impulsée par des leaders,

• La concertation: l'établissement d'un pont entre le monde agricole pour démontrer les compétences de la collectivité.

• La production de résultats palpables: favoriser les actions concrètes et à court terme, les aménagements (hydrauliques).

• Le soutien des institutions (financements).

Certaines exploitations agricoles dégagent de façon durable de faibles revenus agricoles. Les aléas climatiques conjugués dans certaines orientations aux fluctuations brutales des prix de production ont des répercussions défavorables sur le revenu. Les exploitations à faibles revenus agricoles recouvrent plusieurs sous-populations. Celles de petite taille sont nombreuses, une taille minimale paraissant nécessaire dans certaines orientations pour assurer un minimum de rentabilité. Les revenus agricoles sont, pour une large part, déterminés par la taille des exploitations. L'exercice d'une acti-

vité extérieure par un ou plusieurs membres de la famille peut permettre de compenser la faiblesse du revenu agricole et par là même de réduire les disparités de revenu global entre familles d'agriculteurs.

3. ***Les productions végétales***

Les productions végétales assurent un peu plus de la moitié des recettes agricoles. Les céréales viennent toujours en bonne place tant pour la production que pour les exportations. Avec 36 millions de tonnes de blé, la France se classe au 4-e rang mondial et au 1-ier rang dans l'Union européenne. Avec 17 millions de tonnes en 1997, le maïs devance désormais l'orge dont la production stagne depuis une décennie (10 millions de tonnes). Longtemps limité au sud-ouest du pays, le maïs, grâce à l'irrigation et à la mise au point d'hybrides, s'est étendu au Bassin parisien. Les autres céréales - l'avoine ou le seigle, déclinent rapidement. Les oléagineux en revanche, soutenus par une forte demande industrielle se sont étendus depuis une quinzaine d'années. Le colza, surtout présent au nord de la Loire, et le tournesol, cultivé dans le Sud-Ouest et le Bassin parisien, assurent l'essentiel des livraisons. Récemment, le soja s'est développé dans le Midi et la vallée du Rhône.

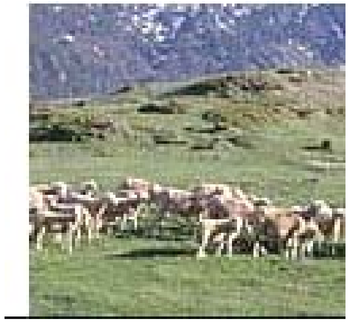


Souvent associée aux céréales, la betterave à sucre fait de la France le premier producteur du monde, avec 34,2 millions de tonnes en 1997. S'ajoute à cette production celle de sucre de canne provenant de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion. Quant à la pomme de terre, autre plante industrielle, sa culture décline malgré la diversification des utilisations par les industries agroalimentaires. Les cultures spécialisées ont une extension moindre mais elles procurent des revenus à l'hectare souvent élevés. C'est d'abord le cas de la vigne. En 1997, la production totale de vin s'élevait à 56 millions d'hectolitres. La France vient en tête pour les vins de qualité. Ces derniers sont produits dans des régions bien délimitées dont la production bénéficie d'un contrôle (la Champagne, le Bordelais, la

Bourgogne). D'autres vignobles comme ceux d'Armagnac et de la région de Cognac servent à la fabrication d'eaux-de-vie renommées. Quant au Languedoc, qui livre surtout des vins de table, il a entamé une grande restructuration et s'oriente vers une amélioration de la qualité de ses productions. Pour les fruits et les légumes, la France est la troisième dans l'Europe, derrière l'Italie et l'Espagne. La production est surtout assurée par les régions méditerranéennes, comme le Roussillon, les vallées de la Garonne et de la Loire.

4. ***Les productions animales***

La France figure aussi au premier rang de l'Union européenne pour la production de la viande. Elle possède le premier cheptel bovin avec 20,6 millions de têtes. Le troupeau est largement concentré dans les régions océaniques de l'Ouest, où l'humidité favorise la pousse de l'herbe, comme la Normandie et la Bretagne. Il est aussi présent dans le Jura et les Préalpes du Nord. Toutes ces régions privilégient la production laitière. Cette dernière permet à la France de figurer dans les premiers rangs mondiaux pour le fromage et le beurre. Ces régions assurent aussi une large part de la production de viande bovine, mais l'engraissement des bêtes est concentré dans les régions disposant de grasses prairies.



Le cheptel porcin figure au 2-e rang européen, derrière celui de l'Allemagne. Il regroupe plus de 15 millions d'animaux. Comme dans les autres pays européens, la viande de porc, plus économique, voit sa consommation croître rapidement (34,2 kg/habitant). L'élevage porcin familial a cédé la place à des élevages industriels, largement concentrés dans le Nord et en Bretagne. Cependant, pour répondre aux exigences des consommateurs, les fermiers se spécialisent dans des productions de qualité, notamment pour la production de foie gras en Alsace et dans le Sud-Ouest.

L'élevage ovin connaît une certaine reprise depuis deux décennies. Il profite toutefois de la demande accrue en viande et en froma-

ges, comme celui de roquefort. Avec 10 millions de têtes, le cheptel demeure cependant modeste.

5. ***L'administration et la sécurité des aliments***

Le rôle des pouvoirs publics vis à vis de l'alimentation en France consiste pour l'essentiel à définir des règles visant à assurer la sécurité des consommateurs. La protection de la santé publique occupe donc une position centrale dans l'action administrative et la sécurité des aliments est une de ses composantes essentielles.

Trois ministères exercent cette mission en France: il s'agit des ministères chargés de l'agriculture, de la consommation et de la santé. Au sein du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, la direction générale de l'alimentation a pour mission de veiller à la qualité et à la sécurité des denrées destinées à l'alimentation et de promouvoir les modèles alimentaire, sanitaire et phytosanitaire français au niveau international. Le champ de compétences de cette direction est centré sur l'hygiène des aliments, la santé animale et végétale, les systèmes de qualité et de sécurité de la filière agricole et alimentaire. Elle coordonne l'action de l'ensemble des services du ministère dans le domaine des relations internationales. La direction générale de l'alimentation a pour principales missions: a) de veiller à la sécurité et à la qualité des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, b) d'agir en coordination avec les différents partenaires professionnels et institutionnels intervenant en matière de sécurité et de qualité des aliments, c) de promouvoir les modèles alimentaires, sanitaire et phytosanitaire français au niveau international. Elle utilise, pour cela les compétences des agents en administration centrale qui ont pour missions la conception, l'élaboration et l'évaluation des dispositifs réglementaires destinés à assurer: a) la santé et la protection des végétaux; b) la santé et la protection animales; c) la sécurité sanitaire des denrées alimentaires aux stades de leur préparation, de leur transport et de leur mise en vente; d) les services de contrôle déconcentrés qui organisent notamment de nombreux contrôles permanents ou inopinés.

La direction générale de l'alimentation communique régulièrement les résultats des diverses actions menées par le ministère de

l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales tout au long de la chaîne alimentaire, qui va "du champ à l'assiette". Elle diffuse, pour ce faire: a) diverses brochures d'information; b) une lettre d'information mensuelle intitulée "Notre Alimentation"; c) un bilan annuel d'activité.

6. ***La Direction des politiques économique et internationale***

EIle se concentre dans les régions méridionales comme les Alpes du Sud, le Pays basque et la Corse. C'est une institution qui détient des pouvoirs assez étendus. Elle est chargée du développement de la qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires notamment par l'organisation et la promotion des signes officiels de qualité. A ce titre, elle élabore et évalue la politique de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires au travers des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine qui sont: a) le label rouge; b) la certication de conformité; c) l'Appellation d'Origine Contrôlée; d) l'agriculture biologique. Elle contribue également à l'application des signes de qualité européens: a) l'Appellation d'Origine Protégée; b) l'Indication Géographique Protégée; c) la Spécialité Traditionnelle Garantie.

7. ***L'agriculture bio en France***

La demande française en produits bio augmentait sensiblement depuis quelques années, lorsque la crise de la vache folle est venue la faire exploser. La confiance dans la qualité des produits alimentaires a ainsi subi un déplacement bien compréhensible. La réponse à cet accroissement de la demande a bénéficié à la production française, mais surtout - et c'est moins connu - aux importations.

En 1985, l'agriculture bio était implantée en France mieux que partout ailleurs en Europe. La France avait innové en se dotant d'un cahier des charges assez exigeant en matière de cultures végétales biologiques et en instaurant des contrôles sévères. Les voisins de la France ont cheminé plus ou moins rapidement dans cette voie réglementaire et, chez eux, les textes ont plus souvent suivi que précédé la mise sur le marché des produits biologiques, conférant ainsi à la France un handicap économique certain. Ainsi, en onze ans beaucoup de pays européens ont au moins décuplé leurs surfaces

cultivées en bio, alors que la France ne les a multipliées que par 2,5. On sait que le système bio consomme nettement moins d'aides publiques que le productivisme traditionnel. Un exemple pour illustrer cela: le semis d'un hectare de maïs permet l'attribution de 2 500 francs chaque année, alors que pour un hectare de prairie ne sont attribués que 700 francs, durant deux ans au plus. C'est la longévité normale d'une pâture en système traditionnel. En système bio, le maïs est remplacé généralement par des prairies dont la durée de vie est de six ou sept ans. Le calcul sur six ans est vite fait: 15 000 F/ha de maïs, contre 1 400 F/ha de prairie, soit dix fois moins.

L'image française de qualité évolue rapidement à l'heure actuelle. Le choix du passage en bio est maintenant envisagé par les exploitants de plus en plus intensément. Une formation permanente existe pour les agriculteurs candidats à la reconversion. Pour bien faire, il serait bon que l'ensemble des techniciens-conseillers agricoles bénéficient aussi d'un complément de formation aux techniques. Le ministère de l'agriculture semble commencer à prendre acte de la plus forte présence de la bio dans le paysage agricole. Il a annoncé, il n'y a pas longtemps, la mise en place d'un plan pluriannuel de développement de l'agriculture bio, et prévoyait un doublement des aides à la reconversion.

La nouvelle réforme de la Politique agricole commune, adoptée en mars 1999, vise à promouvoir un modèle agricole européen original fondé sur la reconnaissance des rôles économique, environnemental et territorial des agriculteurs. La fonction économique nécessite une agriculture compétitive qui doit pouvoir affronter progressivement le marché mondial sans recours excessif aux subventions, de moins en moins acceptées sur la scène internationale.

8. *Agriculture et environnement*

La pollution de l'environnement peut affecter aujourd'hui la qualité de vie de millions de français. La question est à ce point cruciale qu'elle a imposé le gouvernement de prendre plusieurs mesures: protéger les milieux naturels, inciter les entreprises à moins polluer, associer les Français au respect de l'environnement, organiser une agriculture tournée vers la qualité et la sécurité alimentaire.

La France a multiplié les chantiers ces dernières années, tant au niveau national que sur le plan international. Elle est, en effet, l'un des tous premiers pays industrialisés à s'être engagé dans la lutte contre la pollution atmosphérique. La loi a fait une priorité nationale de la lutte contre l'effet de serre en incitant toutes les industries françaises à réduire leurs rejets de gaz dans l'atmosphère. En poursuivant cet effort, l'on devrait assister à de réelles améliorations d'ici quelques années. Le Parlement sera bientôt saisi de la création d'un "*plan de prévention des risques technologiques*". Ce plan vise à garantir une plus grande sécurité des salariés et des habitants et permettra "*d'interdire les constructions neuves dans les zones à risques et de prescrire des normes de construction pour la création de bâtiments nouveaux*".



Vache folle, dioxine, fièvre aphteuse… Tous ces dossiers ont donné lieu à des interventions immédiates du gouvernement pour garantir la sécurité des aliments, protéger les consommateurs, réguler les marchés et soutenir les agriculteurs en difficulté. D'importantes mesures ont été prises ces dernières années comme l'interdiction des farines animales, une surveillance systématique des animaux et le renforcement des contrôles sanitaires tout au long de la chaîne alimentaire "*de la fourche à la fourchette*". Pour aider les producteurs à traverser les crises, le gouvernement a multiplié les soutiens accordés aux éleveurs et à la filière bovine qui ont reçu plus de 4 milliards de francs sous forme d'aides directes et de prêts.

<u>Questionnaire d'évaluation</u>

- Faites un compte-rendu général ayant pour thème "l'agriculture française".
- Quels sont les facteurs-clés du succès de la politique agricole en France?
- Parlez de la production végétale.
- Dites quelques mots sur la production animale.
- Quelles fonctions a l'administration et la sécurité des aliments?
- Parlez de l'agriculture bio en France.

- Énumérez les problèmes de l'agriculture et de l'environnement.
- Que peut-on dire de l'agriculture moldave? À quels problèmes se confronte-t-elle?

Explication du vocabulaire

accru, ~e *adj.* - sporit, mărit, înmulțit
agir *vi.* - a lua măsuri, a acționa
agneau *s.m.* - miel
aléa *s.m.* - risc, hasard
arracheuse de pommes de terre *s.f.* - mași-nă de scos cartofi
attente *s.f.* - așteptare, expectativă
au coeur - în centru
au delà de - dincolo de
au détail - cu bucata
avoine *s.f.* - ovăz
avoir le vent en poupe - a-i merge bine
baisse des prix *s.f.* - scădere a prețurilor
basilic *s.m.* - busuioc
bénéficiant *adj.* - care beneficiază
bête *s.f.* - vită, animal
betterave à sucre *s.f.* - sfeclă de zahăr
beurre *s.m.* - unt
biodiversité *s.f.* - diversitate de plante
bocage *s.m.* - desiș, crîng
bouleversement *s.m.* - perturbație
bovin, ~e *adj.* - de vită
canne (à sucre) *s.f.* - trestie de zahăr
cahier de charges *s.m.* - plan de sarcini
cheptel bovin *s.m.* - șeptel (capete) de vite
cheptel porcin *s.m.*- șeptel (capete) de porci
colza *s.m.* - rapiță
concertation *s.f.* - înțelegere amicală
concours *s.m.* - ajutor, sprijin
conditionnement *s.m.* - condiționare
contrôle laitier *s.m.* - control al calității laptelui
courge filmée *s.f.* - dovleac / bostan învelit în celofană
courge tranchée *s.f.* - dovleac / bostan tăiat în hrinci
couvert, ~e *adj.* - acoperit; făcut, fabricat
croissant, ~e *adj.* - crescînd, mărindu-se
cultural, ~e *adj.* - de culturi agricole
d'autant que - cu atît mai mult că
décupler *vt.* - a (se) înzeci
dégât *s.m.* - pagubă, prejudiciu
démarche *s.f.* - demers, intervenție
de moins en moins - din ce în ce mai puțin
démystifier - a combate minciuni / mituri
denrée *s.f.* - marfă, articol de consum
de terroir - ce ține de specificul regiunii
devancer *vt.* - a întrece, a devansa
d'ici quelques années - peste cîțiva ani
dioxine *s.f.* - dioxină (otravă foarte toxică)
disparité *s.f.* - nepotrivire, dezacord
eau-de-vie *s.f.* - rachiu, țuică
effet de serre *s.m.* - fenomen de încălzire a atmosferei sub influența gazelor
élevage *s.m.* - creștere a animalelor
emploi *s.m.* - loc de muncă
en demi-gros - cu bucata
endettement *s.m.* - îndatorire
en échange - în schimb
engouement *s.m.* - preferință exagerată
engrais *s.m.* - îngrășămînt
engraissement *s.m.* - îngrășare, fertilizare
entamer *vt.* - a iniția, a începe
entrave *s.f.* - piedică, obstacol
environnement *s.m.* - mediul înconjurător
espace sensible *s.m.* - spațiu care se pretează (la ceva)
être en phase - a fi pe fază / pe cale
faire défaut - a lipsi
farine *s.f.* - făină
fièvre aphteuse *s.f.* - febră aftoză (boală)
filière *s.f.* - filieră, șir, succesiune
foie gras *s.m.* - ficat gras
foncier, ~ère *adj.* - funciar
forain, ~e *adj.* - de tîrg, de bîlci
fourche *s.f.* - furcă
fourchette *s.f.* - furculiță
fraîcheur *s.f.* - prospețime
fraise *s.f.* - căpșună
fromage *s.m.* - brînză
haie *s.f.* - gard (de nuiele, de tufari)
handicap *s.m.* - handicap, piedică, greutate
impact *s.m.* - impact, ciocnire; înrîurire
impulsé, ~e *adj.* - impulsionat
inciter *vt.* - a instiga, a ațîța

inclure *vt.* - a include, a insera
inopiné, ~e *adj.* - neaşteptat, neprevăzut
insémination *s.f.* - inseminare, fecundare
jadis *adv.* - altădată, cîndva
label *s.m.* - etichetă care indică originea
lait *s.m.* - lapte
louer *vt.* - a închiria; a se angaja
loyauté *s.f.* - loialitate, sinceritate
machine à vendanger *s.f.* - maşină de cules poama
machine à tailler la vigne *s.f.* - maşină de curăţit viţa de vie
main d'oeuvre *s.f.* - mînă de lucru
maïs *s.m.* - porumb, păpuşoi
maîtriser *vt.*- a stăpîni, a îmblînzi, a domina
maraîcher,~ère *adj.* - culturi de zarzavaturi
marché *s.m.* - piaţă
mensuel, ~elle *adj.* - lunar
mettre au point - a pune la punct; a instala
mettre en oeuvre - a pune în funcţie
moindre *adj.* - mai mic; inferior
moins (de) - mai puţin
moissonneuse-batteuse *s.f.* - combină
moyen *s.m.* - mijloc
oléagineux, ~euse *adj.* - oleaginos, uleios
oléiculture *s.m.* - cultură de măslini
orge *s.m.* - orz
paiement *s.m.* - plată
palpable *adj.* - palpabil; evident, sigur
par là même - prin aceasta
patrimoine *s.m.* - patrimoniu, bunuri
pâture *s.f.* - imaş, păşune; nutreţ, furaj
paysan *s.m.* - ţăran
pêche *s.f.* - pescuit
percevoir *vt.* - a strînge / a percepe (o taxă)
peser *vi.* - a influenţa, a avea efect
pollution *s.f.* - poluare, murdărire
pomme de terre *s.f.* - cartof
poulet *s.m.* - pui de găină
pousse *s.f.* - creştere; mlădiţă, vlăstar
prairie *s.f.* - fîneaţă, păşune, pajişte
praticable *adj.* - care se poate pune în practică
pré *s.m.* - pajişte
prendre acte - a lua cunoştinţă / notă de
prêt *s.m.* - împrumut
promouvoir *vt.* - a promova
quota *s.m.* - cotă, procentaj
récemment - nu demult, recent
recette *s.f.* - încasare, sumă încasată
reconversion *s.f.* - reconversiune, adaptare
recours *s.m.* - recurgere
rectangulaire *adj.* - dreptunghiular
redynamiser *vt.* - a da un nou avînt
rejet de gaz *s.m.* - aruncare de gaze
rejoindre *vt.* - a (se) uni, a ajunge din urmă
remembrement *s.m.* - comasare, unire
rendement *s.m.* - randament
reprise *s.f.* - reluare, continuare; avînt
revenu brut *s.m.* - venit brut
roquefort *s.m.* - rocfort (fel de brînză)
rural *adj.* - sătesc, rural
salé, ~e *adj.* - sărat
sans recours - fără asistenţă / ajutor
sauvage *adj.* - sălbatic, nedomesticit
seigle *s.m.* - secară
semis *s.m.* - semănat, semănătură
soit *conj.* - fie, sau, ori
soja *s.m.* - soia
solitaire *adj.* - sînguratic, solitar
sous-population *s.f.* - subpopulaţie, număr mic de populaţie
soutien *s.m.* - sprijin, susţinere
surproduction *s.f.* - supraproducere
taille s.f. - marime, volum; talie
taillis *s.m.* - crîng, desiş
toucher *vt.* - a atinge
toujours en herbe - tot în stadie de debut
tournesol *s.m.* - floarea soarelui, răsărită
traduire *vt.* - a reflecta, a traduce
troupeau *s.m.* - turmă, cireadă
vache folle *s.f.* - vacă turbată (boală)
vallée *s.f.* - vale
veiller à - a ţine sub atenţie, a veghea
verger *s.m.* - livadă
viande *s.f.* - carne
vigne *s.f.* - vie, viţă de vie
vignoble *s.m.* - podgorie, viţă de vie
vinaigre *s.m.* - oţet
vis-à-vis *adv.* - faţă de, în comparaţie cu
voire - chiar şi, cu adevărat

CHAPITRE VII. L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE

1. *Généralités*

Le système scolaire de la France, même s'il repose sur des institutions héritées de l'époque médiévale, comme l'Université de Paris fondée au XII-ième siècle, est héritier d'une tradition qui remonte, pour une bonne part, à la Révolution française: *l'instruction est publique, l'enseignement comporte trois degrés* (1793); *les structures sont centralisées et hiérarchisées*, *le monopole de l'enseignement secondaire et supérieur appartient à l'État*; *l'enseignement primaire est laïc, gratuit et obligatoire*.

Des modifications successives ont transformé le régime de l'enseignement gratuit dans le secondaire et les collèges techniques; la séparation de l'Église et de l'État dans l'éducation en 1905, les lois d'aide aux écoles privées, y compris les écoles confessionnelles, en 1951 et 1959, l'extension de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans en 1959.

2. *Sur l'histoire de l'enseignement*

Les premiers systèmes d'éducation connus se développèrent dans les civilisations indienne et égyptienne à partir du IV-ième millénaire av. J.-C. Ces sociétés réservaient l'éducation intellectuelle aux membres des castes élevées. Les castes inférieures recevaient une éducation avant tout familiale et une instruction élémentaire.

L'organisation de l'administration égyptienne suscita la formation d'un corps de scribes, spécialisé dans l'écriture et le déchiffrement des hiéroglyphes, dont l'éducation, dès l'enfance, consistait à mémoriser un grand nombre de signes. Il fallait s'exercer longtemps à tracer les signes compliqués sur des tablettes de calcaire. L'apprentissage s'achevait en copiant, à l'encre rouge et noire, sur des rouleaux de papyrus, les contes ou recueils qu'il fallait également décorer d'enluminures. Ceux qui parvenaient à devenir scribe jouissaient de compétences étendues, car ils avaient accumulé en même temps des connaissances très variées, en droit, en géographie, en histoire et dans les principales techniques de l'époque.

En Chine, sous l'influence du philosophe Confucius, un large accès à l'éducation fut favorisé. Souvent appelé le «premier éduca-

teur», Confucius fut l'un des premiers penseurs à souligner la relation entre la réflexion individuelle et le savoir apporté par l'enseignant, en affirmant qu'«apprendre sans réfléchir est peine perdue et que réfléchir sans apprendre est dangereux». Confucius insista sur l'étude de l'histoire, car il pensait y trouver la connaissance de l'ordre naturel qu'il faut suivre pour mener une existence harmonieuse.

En Inde, sous l'impulsion du Bouddha, des professeurs se rendaient de ville en ville pour psalmodier les ***sutra*** (des chants sacrés). Ces maîtres étaient accompagnés d'un répétiteur qu'ils avaient formé, et dont la tâche consistait à traduire et à expliquer dans le dialecte local les paroles des sutra chantés par le maître.

Adopté en Grèce à partir du VIII-ième siècle av. J.-C., l'alphabet phonétique d'origine phénicienne détermina l'institution d'un nouveau type d'enseignement, ouvert aux masses plus larges. Dans les écoles, les professeurs enseignaient la lecture et l'écriture selon une méthode qui devait demeurer inchangée au moins jusqu'au XIX-ième siècle. Elle consistait à travailler d'abord la mémorisation de l'alphabet, puis la combinaison des syllabes simples, pour aboutir au déchiffrement des mots et enfin à la lecture des textes.

En Grèce antique l'évolution de l'enseignement se fit par l'introduction du «pédagogue». À l'origine, on nommait ainsi l'esclave chargé d'accompagner les enfants à l'école. Cet esclave fut chargé d'enseigner à l'enfant, par la pratique des sports, à devenir un homme beau et courageux.

En fondant son «académie», Platon fit inscrire sur le fronton de l'édifice «*Que nul n'entre ici, s'il n'est géomètre*». Après l'apprentissage élémentaire de la lecture et de l'écriture, l'élève devait en effet acquérir les sciences des nombres, puis développer, par la rhétorique, ses facultés d'expression et de persuasion. Les plus doués achevaient leur apprentissage par celui du raisonnement «dialectique», c'est-à-dire par l'étude de la philosophie. L'un des élèves de Platon, Isocrate, fonda ainsi une école spécialisée dans la rhétorique, où l'on apprenait à organiser son discours. Aristote contribua à préciser les limites de chaque discipline en rédigeant, pour le « lycée » qu'il avait fondé, une série de livres traitant, en détail et selon

un certain ordre, des différentes matières qu'il fallait enseigner. Les Romains instaurèrent des écoles dans tout l'Empire. Ils fixèrent d'abord l'enseignement de la lecture et de l'écriture assuré par un ***primus magister,*** qui enseignait aux enfants à partir de l'âge de sept ans; puis un second stade d'enseignement assuré par le ***grammaticus*** et axé sur la grammaire, les connaissances générales et s'adressait aux enfants à partir de onze ans; enfin un troisième niveau, les adolescents les plus brillants pouvaient apprendre l'art oratoire et les éléments du droit.

Les Hébreux développèrent un système où le Talmud était le support d'un apprentissage familial de la lecture, de l'écriture et de l'histoire du peuple de Dieu. Chacun des termes utilisés pour caractériser les divers aspects de l'enseignement traduisent la conception que le peuple juif se faisait de l'importance de la transmission du savoir et des méthodes qu'il fallait utiliser. Le mot « talmud » signifie « étude »; ce qu'il étudie est la Torah, c'est-à-dire la « loi enseignée » par Moïse. La base de son étude est la « répétition » des opinions émises par les premiers maîtres. L'enseignement donnait lieu à une interprétation de la Torah qu'il fallait suivre, et à des commentaires ou paraboles. Ainsi défini, l'enseignement était à la fois ce qui intégrait l'individu à son peuple et ce qui lui traçait une perspective d'évolution dans laquelle se rejoignaient les exigences théoriques, morales et religieuses.

L'enseignement du Coran chez les musulmans joua un rôle incomparable dans le développement de la civilisation musulmane. L'enfant devait apprendre à lire et à écrire (le terme d'école coranique, *al-kuttab,* est dérivé de la racine arabe *«KTB»* qui signifie « écrire »). Un étudiant c'était littéralement « celui qui cherche », *al-talib,* l'individu accumulant les savoirs, les bibliothèques qu'il fréquentait, appelées « maisons de la sagesse » et les *madrasas* (de *« ma »,* le lieu, et *« DRS »,* racine du verbe étudier).

Au cours du Moyen Âge, la scolastique tint une place prépondérante dans l'enseignement, et particulièrement dans les universités qui furent fondées à partir du XIII$^{-ième}$ siècle. Elle faisait appel à la logique pour concilier la théologie chrétienne et la philosophie grec-

que. Les universités jouissaient d'une grande autonomie et les étudiants et les professeurs formaient une corporation qui avait ses propres règles. Les universités du Nord comme celles de Paris, d'Oxford et de Cambridge étaient administrées par des professeurs, les universités méridionales comme celle de Bologne étaient gérées par les étudiants.

Avec la Renaissance, on assista à un accroissement significatif du rôle des mathématiques et des lettres classiques dans l'éducation des garçons. L'esprit qui prévalait dans l'enseignement à l'époque de la Renaissance est parfaitement illustré par les écoles où les sciences, l'histoire, la géographie, la musique et même l'éducation physique avaient leur place. Les Églises protestantes suscitèrent la création d'écoles où l'on enseignait la lecture, l'arithmétique et le catéchisme au niveau élémentaire, les mathématiques et les sciences, au niveau secondaire.

Le XVII^{-e} siècle fut marqué par de rapides progrès dans le domaine des sciences. En France, Colbert créa l'Académie des sciences, l'Observatoire de Paris et le *Journal des savants,* qui avaient pour devoir de favoriser la transmission des découvertes et des travaux scientifiques entre les différents pays d'Europe. Les grands penseurs de cette époque, Descartes en France, Francis Bacon en Angleterre critiquèrent la rigidité de l'éducation traditionnelle.

En France, Jean-Baptiste de La Salle apparut comme un pionnier de l'éducation systématique des maîtres en créant des séminaires pour les enseignants, où ces derniers étaient eux-mêmes formés aux méthodes d'enseignement. Mais le plus grand éducateur du XVII^{-e} siècle fut Comenius, auteur d'un manuel, *la Porte ouverte sur les langues* (1631), destiné à l'enseignement du latin.

A partir du XVI$^{-ième}$ siècle, certains traits du modèle éducatif européen commencèrent à se diffuser en Afrique, en Asie et en Amérique, grâce à l'action des religieux missionnaires. Alors que les Français étaient surtout présents au Canada, des établissements d'enseignement dirigés par des éducateurs espagnols et portugais s'ouvrirent en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Le XVIII$^{-ième}$ siècle marqua un véritable tournant en matière de

théories éducatives. Celles de John Locke inspirèrent à Rousseau une réflexion qui trouva son expression la plus achevée dans *Émile ou De l'éducation* (1762), qui s'inscrit dans le mouvement du renouveau intellectuel propre au siècle des Lumières. L'innovation fondamentale, introduite par Rousseau, consiste dans l'affirmation selon laquelle l'éducation doit s'appuyer sur la psychologie de l'enfant.

Outre cet apport fondamental au système d'apprentissage des connaissances, le XVIII$^{-ième}$ siècle consacra l'importance des sciences et des techniques. L'*Encyclopédie* de Diderot, dont le sous-titre est *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers,* traduit bien cette reconnaissance alors que certaines inventions annonçaient déjà la révolution industrielle. Pendant cette période, des écoles militaires furent créées, ainsi que de grandes écoles destinées à former des ingénieurs (École nationale des ponts et chaussées, 1747; École des mines, 1783), qui dispensaient un enseignement à la fois pratique et scientifique, réellement moderne.

Au XIX^{-e} siècle, l'organisation des systèmes scolaires en France, en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et dans d'autres pays européens connut une impulsion décisive, tandis que certains pays d'Amérique latine se tournaient vers l'Europe et les États-Unis pour s'inspirer de leurs modèles éducatifs. En France, l'intérêt de Napoléon I^{-ier} pour les questions d'éducation, qui s'intégraient dans sa vision centralisatrice et unificatrice se traduisit par la création de l'Université de France qui mit en place les premiers grands lycés, tandis que l'Église gardait le contrôle de l'enseignement primaire.

En 1833 fut créée une école primaire supérieure dans chaque chef-lieu d'arrondissement et une école normale d'instituteurs dans chaque chef-lieu de département. En 1850 on réaffirma la liberté de l'enseignement au profit de l'Église, mais obligea les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école primaire pour les filles. Les programmes comprenaient des enseignements en sciences, en histoire et en géographie, parallèlement à l'apprentissage de l'écriture, de la lecture et du calcul.

Il fallut cependant attendre la III$^{-ième}$ République pour que les grands principes de l'école primaire républicaine soient énoncés et

mis en pratique. L'école devint obligatoire, gratuite et laïque. Dorénavant, elle accueillit tous les enfants entre sept et treize ans et se chargea, en plus de l'instruction morale et civique. L'instruction religieuse fut cantonnée hors de l'école qui vaquait le jeudi pour laisser aux familles la possibilité de faire donner une éducation religieuse aux enfants. À la fin des études primaires, l'obtention du certificat d'études primaires, sanctionnant l'acquisition des savoirs élémentaires (lecture, écriture, calcul, notions d'histoire et de géographie), marquait le passage à la vie active pour la plupart des enfants issus des classes populaires.

L'enseignement secondaire se développa surtout après 1879. Dispensé au sein des écoles primaires supérieures et des lycées, il comprenait trois branches: une branche d'éducation spéciale, conduisant au brevet, où l'on enseignait les langues vivantes, les mathématiques et la législation commerciale, et un cycle commun de deux ans à l'issue duquel un choix s'opérait entre une section classique et une section moderne, sanctionnées toutes deux par le baccalauréat. En 1880 on institua un enseignement secondaire réservé aux filles. Il était payant mais assorti de nombreuses bourses. La Constitution de 1946 fit un égal accès à la culture. La crise de 1968, qui traduisit pour une part le décalage entre le système d'enseignement supérieur et les aspirations des étudiants, entraîna une réforme de l'université.

Les années 1980, marquées par le conflit entre partisans de l'école privée et de l'école publique, et les années 1990 ne furent qu'une succession de réformes. Elle traduisit la prise de conscience de l'incapacité du système éducatif à assurer une égalité de chances entre les enfants, indépendamment de leur milieu d'origine, et révéla l'inadéquation de la pédagogie à l'évolution de la société. Pour y remédier, le système éducatif s'oriente de plus en plus vers une formation par cycle de un à deux ans et vers les méthodes de l'éducation nouvelle.

3. *Structures administratives*

La France est divisée en 27 districts éducatifs appelés *académies.* L'enseignement relève principalement du ministère de l'Éducation nationale. Avec un budget de plus de 351 milliards de francs

en 1994, le budget de l'Éducation nationale et des universités est le premier poste de dépenses de l'État: l'ensemble des dépenses pour l'éducation atteignait 538 milliards de francs en 1994. Tous les fonctionnaires du secteur sont nommés par le ministre, après concours ou examen. En 1994, on comptait en France environ 892 000 enseignants, dont 70 000 universitaires. Les enseignants, généralement formés dans les instituts universitaires de formation des maîtres et les écoles normales supérieures, appliquent les mêmes programmes. L'autorité de l'administration centrale est toutefois tempérée par des organismes consultatifs à l'échelon national, à l'échelon de l'académie et à l'échelon du département.

Pour répondre aux revendications des étudiants de mai 1968, des réformes universitaires furent mises en place par le ministre de l'Éducation. Le nouveau système enleva au ministère de l'Éducation le contrôle des budgets. Les étudiants se voyaient accorder un rôle plus important dans la vie de l'université. Plusieurs universités importantes furent restructurées en unités plus petites, et le nombre d'universités françaises passa de 23 à environ 70 dans les années quatre-vingt. En 1985, le gouvernement donna à l'Éducation nationale l'objectif de faire parvenir au niveau du baccalauréat 80 % des jeunes d'une même classe dans les dix ans à venir. D'ambitieux programmes de développement et de démocratisation de l'enseignement supérieur furent ensuite votés. À l'issue des manifestations du mouvement lycéen, le ministre de l'Éducation nationale a proposé un plan de réforme des lycées, mais ce projet a été vivement critiqué par les lycéens et le corps enseignant.

Le ministère de l'Éducation nationale reste un poste clé dans le gouvernement: toutes les réformes mises en œuvre tentent de répondre au problème crucial du chômage des jeunes.

4. ***L'enseignement actuel en France***

Le rôle primordial y joue l'État qui met en œuvre le principe fondamental de l'égalité d'accès à l'éducation. Il apparaît comme l'un des traits distinctifs de ce système.

Les grands principes régissant le système éducatif français, posés dès la Révolution française, ont progressivement été appliqués

au cours du XIX-e siècle, notamment grâce à l'œuvre législative de la III-e République. L'affirmation de l'obligation scolaire, celle de la gratuité et de la laïcité de l'enseignement public n'ont jamais été remis en cause depuis. Ainsi, alors que, depuis 1959, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants entre six et seize ans, on observe aujourd'hui que la scolarisation des jeunes Français se fait de manière beaucoup plus précoce (plus de 99 % des enfants de trois ans sont ainsi scolarisés à l'école maternelle). Le coût de l'enseignement public est entièrement gratuit, à l'exception des droits d'inscriptions, relativement modiques, exigés dans l'enseignement supérieur.

L'État est le garant des principes fondamentaux, et a pour mission de définir les objectifs généraux de la politique d'éducation, d'organiser et de contrôler l'enseignement public et l'enseignement privé. L'enseignement public est placé sous l'autorité directe du ministère de l'Éducation nationale.

L'Éducation est devenue, au milieu des années 1990, le premier budget de l'État, avec une part d'environ 18 %. Le système éducatif français demeure fortement centralisé. L'État conserve la définition des objectifs généraux de la politique d'éducation, des contenus et des programmes. Il assure le recrutement et la formation des enseignants, ainsi que la gestion et la rémunération de l'ensemble des personnels travaillant dans le secteur public.

Dès 1793 avait été fixée l'organisation en trois degrés du système éducatif français: tous les enfants reçoivent un enseignement primaire identique. Les grandes réformes des années 1960 et 1970, accompagnant l'accroissement démografique et l'évolution de la demande sociale en matière d'éducation, ont permis l'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur. Tous les élèves, à l'issue de l'école primaire, entrent dans le premier cycle du secondaire (collège). C'est à la fin de celui-ci que s'effectue une première orientation, décisive mais qui n'est plus définitive. Le baccalauréat, qui sanctionne la réussite dans le deuxième cycle du secondaire, ouvre la voie à l'enseignement supérieur.

L'université connaît depuis plusieurs années un afflux massif d'étudiants qui s'explique mécaniquement par la croissance de la de-

mande sociale de scolarisation. D'une manière générale, la démocratisation du système éducatif pose le problème de l'adaptation, assez coûteuse, des structures et des contenus d'enseignement à un public à la fois plus important et très divers. Au cours des années 1990 plusieurs experts ont souligné que l'uniformisation des enseignements avait pour conséquence de renforcer la sélection sociale et scolaire. Aussi, le gouvernement a-t-il mis l'accent sur la nécessité d'apporter un soutien particulier aux élèves en difficulté afin de lutter contre l'échec scolaire: 100 000 jeunes sortent encore chaque année du système scolaire sans qualification ni diplôme. Afin de renforcer l'égalité des chances, des moyens supplémentaires ont également été donnés aux établissements accueillant des populations socialement défavorisés. Un autre axe de la politique éducative dans les deux dernières décennies a été de développer l'enseignement professionnel.

5. ***L'enseignement mixte***

C'est un système d'éducation selon lequel les élèves ou les étudiants des deux sexes sont regroupés ensemble dans les mêmes classes, la même université, les mêmes installations scolaires. L'histoire de l'éducation reflète les changements d'attitude qui ont accompagné le développement de l'expérience humaine, d'un genre de vie simple à un style plus complexe. À mesure que les rôles des hommes et des femmes évoluaient et se développaient à l'intérieur de chaque société, les efforts réalisés par elle pour construire une structure éducative adaptée s'accroissaient aussi.

Dans les civilisations anciennes, les citoyens recevaient une éducation simple, d'ordinaire à l'intérieur de la cellule familiale. Elle signifiait tout simplement apprendre à se maintenir en vie. Cependant, à mesure que les civilisations devenaient plus complexes l'éducation devenait du même coup plus formaliste, plus structurée, et englobait des domaines plus nombreux. Les premiers efforts des sociétés anciennes, chinoise et grecque, se concentrèrent uniquement sur l'éducation masculine. Chez les Grecs, Platon a été le premier défenseur important de l'égalité des sexes. Les femmes chez lui doivent avoir les mêmes droits et devoirs - et les mêmes chances du

point de vue de l'éducation - que les hommes.

Dans la Rome ancienne, la possibilité d'avoir accès à l'éducation s'étendit progressivement aux femmes, mais celles-ci recevaient un enseignement distinct de celui des hommes. Peu à peu cependant, l'éducation des femmes devenait à la même époque un problème social réel pour la noblesse et la bourgeoisie naissante. Ainsi Martin Luther lança un appel, demandant de soutenir financièrement des écoles destinées à tous les enfants. L'Église catholique encouragea l'établissement d'écoles élémentaires gratuites pour les enfants de toutes les classes sociales.

À la fin du XIX-e siècle et au début du XX-e, dans les pays anglo-saxons, l'éducation mixte devint un principe de la philosophie en matière d'éducation universelle. La réaction négative la plus vive à l'égard de l'éducation mixte a été ressentie dans les systèmes d'enseignement des pays latins, où les deux sexes ont été pratiquement toujours séparés. Un certain nombre d'observations et de tests indiquèrent que les filles obtenaient de meilleurs résultats dans l'ensemble des matières dans les classes réservées à un seul sexe.

C'est au premier degré du système éducatif que les enfants reçoivent une formation axée sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. En France, l'enseignement primaire accueille garçons et filles à partir de l'âge de six ans, pour une durée de cinq ans. Il est obligatoire depuis 1881. Demeuré jusqu'au XIX-e siècle aux mains du clergé, l'enseignement primaire obligeait les communes de plus de 500 habitants de se doter d'une école primaire publique de garçons (les écoles de filles ne furent obligatoires qu'à partir de 1867).

La construction, l'équipement et l'entretien des écoles publiques demeure aujourd'hui encore à la charge des communes. L'État assure le recrutement, la formation et la rémunération des personnels. Les instituteurs, qui apprenaient autrefois leurs métiers dans les Écoles normales, sont désormais formés, comme les professeurs de l'enseignement secondaires, dans les Instituts universitaires de formation des maîtres.

Les cinq années de l'école primaire sont divisées en deux cy-

cles depuis 1990. Ils permettent à chaque enfant de progresser à son rythme sur des périodes plus longues qu'une année. Les trois premières années (cours préparatoire et cours élémentaires 1 et 2) constituent, avec la dernière année de l'école maternelle, le cycle des apprentissages fondamentaux. Les deux années de cours moyen constituent pour leur part un cycle d'approfondissement. À l'issue de celui-ci, tous les enfants sont admis au collège. Ils peuvent cependant être appelés à redoubler la dernière année du primaire. Outre l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mécanismes fondamentaux de l'arithmétique, l'objectif assigné à l'école primaire est de développer la curiosité de l'élève et de lui apprendre à observer et à réfléchir, à travers l'enseignement de l'histoire et de la géographie ou des sciences naturelles.

Les difficultés que rencontrent certains élèves au cours du premier cycle de l'enseignement secondaire ont amené les ministres de l'Éducation à faire porter l'effort sur les apprentissages de base. En 1992, une enquête de la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère faisait apparaître que 11,5 % des enfants entrent au collège avec une maîtrise insuffisante de l'écrit. Des expériences se sont multipliées pour une réorganisation des vingt-six heures de cours hebdomadaires et l'introduction dans le temps scolaire d'activités culturelles et sportives accessibles à tous les élèves. Une demi-heure quotidienne d'aide aux devoirs, dirigée par l'instituteur, a été instituée, les devoirs écrits que l'enfant devait auparavant faire à la maison étant supprimés.

6. ***L'enseignement secondaire***

C'est le second degré du système éducatif, prolongeant l'enseignement primaire. En France, l'enseignement secondaire accueille les élèves à partir de onze ans, pour deux cycles consécutifs, l'un de quatre ans dans le cadre du collège, l'autre de deux ou trois ans dans le cadre du lycée. Depuis les lois de décentralisation la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement matériel relèvent pour les collèges du département, pour les lycées de la région.

6.1. ***Le collège:***

Institué en 1975, le collège, accessible à tous les élèves ayant

achevé le cycle primaire, est devenu l'élément central du système scolaire: cette structure unique est le lieu où s'effectue l'orientation des élèves vers les filières différenciées du lycée. Son instauration a contribué à l'allongement significatif de la scolarité: ainsi, l'ensemble d'une classe d'âge achève aujourd'hui au moins le premier cycle du secondaire et seuls 6 % interrompent leur scolarité avant d'avoir atteint la dernière année du deuxième cycle.

Trois millions d'élèves environ sont accueillis chaque année dans les collèges. Les quatre années de collège sont sanctionnées, depuis 1985, par un examen, le brevet des collèges, qui se combine avec un contrôle continu durant l'ensemble de la scolarité.

Les deux premières années, correspondant aux classes de sixième et de cinquième, constituent un cycle d'observation. Au cours de celui-ci, l'apprentissage d'une langue vivante étrangère s'ajoute au français, aux mathématiques, à l'histoire, à la géographie, aux sciences expérimentales, à l'économie et à l'éducation civique, - disciplines que complètent des cours d'éducation physique et sportive, d'éducation artistique et d'éducation manuelle et technique.

Les classes de quatrième et de troisième forment un cycle d'orientation. Aux matières enseignées durant les deux années précédentes, les élèves ajoutent un enseignement optionnel, qui peut être l'apprentissage d'une deuxième langue vivante, du latin ou du grec, ou un enseignement technologique. Jusqu'en 1989, une première orientation s'opérait à la fin de la cinquième, à l'issue de laquelle une partie des élèves était dirigée vers des classes préprofessionnelles de niveau et des classes de préparation à l'apprentissage, menant à des diplômes professionnels. Ces classes ont été progressivement supprimées. L'orientation se fait désormais à la fin de la troisième. Les élèves, sur l'avis de l'équipe enseignante, peuvent opter pour un enseignement professionnel ou poursuivre un cursus généralisant. La sélection s'opère toujours par le biais des classes technologiques vers lesquelles sont dirigés les élèves en difficultés. Pour pallier ces problèmes, les enseignements de soutien au cours des deux premières années ont été multipliés pour permettre aux plus faibles de combler leur retard, et les professeurs ont été invités à em-

ployer des pédagogies différenciées selon le niveau des élèves.

6.2. ***Le lycée***

Les lycées professionnels accueillent annuellement 700 000 élèves, qu'ils forment aux métiers des secteurs secondaire et tertiaire; il existe également des lycées agricoles.

Les lycées professionnels dispensent deux types de formations courtes (en deux ans), intégrant des périodes en entreprise. Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sanctionne un apprentissage en deux ans des techniques de base d'un métier; il donne accès à une qualification d'ouvrier ou d'employé. Le brevet d'études professionnelles (BEP), qui s'obtient également en deux ans, mène à une qualification de technicien dans les secteurs industriel, commercial administratif ou sanitaire. Ses titulaires peuvent poursuivre leurs études en classes techniques des lycées pour acquérir, au terme de deux années, un brevet de technicien (BT) ou réintégrer un cycle de trois ans des lycées d'enseignement général et technologique.

Les lycées d'enseignement général dispensent à 1,5 million d'élèves des formations généralistes ou technologiques en trois ans, sanctionnées par le baccalauréat, - un diplôme permettant l'accès à l'enseignement supérieur. Au milieu des années 1990, 55 % des élèves entraient, après la troisième, en classe de seconde, première année du lycée. Cette année, dite de détermination, est organisée en modules. Les élèves suivent des enseignements classiques communs et choisissent des enseignements optionnels qui les préparent à un enseignement plus différencié en classes de première et de terminale. Ces deux années, qui mènent au baccalauréat, ont été réorganisés en filières depuis 1993. Trois filières - littéraire, économique et sociale scientifique - préparent au baccalauréat général. Les filières technologiques dispensent des enseignements spécialisés en sciences médico-sociales, sciences et technologies industrielles, sciences et technologies de laboratoire, ainsi que dans les domaines de l'hôtellerie, des arts appliqués et des techniques de la musique.

7. ***L'enseignement supérieur***

Le cycle d'enseignement supérieur accueille les étudiants ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme équivalent. Les établisse-



Chapelle de la Sorbonne

ments supérieurs accueillent les étudiants ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme équivalent. Les établissements d'enseignement supérieur dispensent des formations incluant des enseignements fondamentaux et des enseignements pratiques, tout en faisant, dans certains cas, une large part aux activités de recherche. La plus célèbre et la plus ancienne des universités de Paris est la Sorbonne (aujourd'hui les universités de Paris-I, Paris-IV, Paris-V), fondée en 1257 par Robert de Sorbon. La chapelle qui domine la place très animée de la Sorbonne, dans le Quartier latin, fut édifiée de 1635 à 1653. Elle abrite le tombeau du cardinal de Richelieu.

En 1998 près de 2 091 700 étudiants suivaient des études supérieures. Si l'accès au premier cycle universitaire s'est largement démocratisée (au moins au niveau du DEUG, diplôme d'enseignement universitaire général sanctionnant les deux premières années d'études dans l'enseignement supérieur), moins de 40 % seulement des étudiants parviennent à intégrer un deuxième cycle universitaire (diplômes de licence et maîtrise) et encore moins un troisième cycle universitaire (DEA et DESS).

Parallèlement aux études universitaires générales, il existe des cycles spécifiques pour les professions de santé et des cycles courts préparés en instituts universitaires de technologie. On compte en France 80 universités dont 13 en région parisienne; elles totalisent 800 unités de formation et de recherche, gérées par un conseil élu au sein de chaque université. Il existe aussi de nombreuses grandes écoles qui jouissent d'une place privilégiée et dispensent des enseignements dans des domaines variés. On y accède généralement par concours. Parmi elles, les instituts d'études politiques, les écoles d'enseignement littéraire et scientifiques, l'École des hautes études commerciales; les écoles d'ingénieurs (l'École polytechnique, les Ponts et Chaussées, l'École centrale des arts et manufactures, les Éco-

les des Mines), l'École nationale d'administration.

L'accès d'un plus grand nombre d'élèves au baccalauréat a entraîné une progression croissante des effectifs de l'enseignement supérieur. Chaque année, environ 2 millions de jeunes gens et jeunes filles poursuivent leurs études au-delà de ce diplôme. La majorité entre à l'université, sans sélection préalable, ou dans un cycle préparatoire. Certains étudiants choisissent d'intégrer un institut universitaire de technologie, qui dispense une formation plus courte. Il faut ajouter aux effectifs de l'enseignement supérieur les 200 000 élèves qui fréquentent des sections de techniciens supérieurs. Créées en 1966, elles dispensent des formations professionnelles en deux ans, sanctionnées par des brevets de techniciens supérieurs.

Les cursus universitaires généraux sont structurés en trois cycles. Le premier prépare en deux ans au diplôme d'études universitaires générales (DEUG), cycle d'orientation dispensant une formation fondamentale. Le DEUG permet d'accéder au cycle d'approfondissement, menant à la licence (un an) puis à la maîtrise (un an supplémentaire). Le troisième cycle, accessible après sélection, est un cycle de haute spécialisation et de formation à la recherche. Il conduit au diplôme d'études approfondies (DEA) et au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), lesquels permettent de poursuivre une recherche jusqu'au doctorat.

L'un des problèmes essentiels de l'université, lié à la croissance des effectifs universitaires, est l'importance du taux d'échec en premier cycle: près de la moitié des étudiants entrés à l'université n'obtiennent pas le DEUG et sortent du système universitaire sans qualification réelle. L'une des déficultés majeures, auxquelles l'université doit faire face aujourd'hui, est plus que jamais de dispenser des formations permettant un réel accès au marché du travail.

Une nouvelle réforme de l'université prévoit de réorganiser le premier cycle, qui serait aménagé en semestres, afin de permettre une progression différenciée des étudiants et l'intégration de nouveaux étudiants en cours d'année. L'accent est mis surtout sur la professionnalisation des cursus. Celle-ci passe par la création de stages au cours du premier cycle. Cette volonté de favoriser la profes-

sionnalisation de l'université a donné lieu à la multiplication de formations spécialisées au sein de l'université. Le système universitaire propose ainsi des cursus plus courts. Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), préparé en deux ans, doit permettre d'entrer directement dans la vie active, de même que les diplômes universitaires de technologie (DUT) qui sanctionnent une formation dispensée par les instituts universitaires de technologie (IUT) qui ne sont accessibles qu'après une sélection préalable. En 1993 ont été créés, par ailleurs, des instituts universitaires professionnalisés (IUP) qui proposent des formations technologiques en alternance, un tiers du temps étant effectué en entreprise.

Les formations professionnelles se sont également développées au sein même des deuxièmes cycles «classiques». Les étudiants peuvent obtenir, au terme de deux ans, une maîtrise en sciences et techniques (MST), une maîtrise en sciences et gestion (MSG) ou encore une maîtrise en méthodes informatiques appliquées.

L'organisation des universités françaises date en grande partie des réformes intervenues à la suite de Mai 1968. La loi d'orientation alors élaborée sous la direction du ministre de l'Éducation nationale, posa trois grands principes: l'autonomie administrative, financière et pédagogique. Chacune des 79 universités françaises est composée de plusieurs unités de formation et de recherche (UFR) en lettres et arts, droit, sciences économiques, sciences humaines, sciences exactes et sciences naturelles, formations de santé, enseignements technologiques. Chaque UFR est gérée par un conseil élu, au sein duquel sont représentés personnels, étudiants et personnalités extérieures, et qui choisit un directeur. Le président de l'université est élu pour cinq ans par les membres du conseil d'administration, du conseil scientifique (chargé de définir la politique de recherche) et du conseil des études et de la vie universitaire. Le président de l'université gère de manière autonome un budget alimenté par les crédits de l'État et les ressources propres (droits d'inscription, subventions, participations des entreprises, donations). L'autonomie de gestion est en partie limitée par le fait que l'État, qui rémunère les personnels, contrôle la répartition des crédits en la matière. Le prési-

dent de l'université est assisté d'un secrétaire général, nommé par le ministre sur sa proposition.

Sur le plan pédagogique, les UFR et l'université disposent d'une relative autonomie de décision, mais c'est le ministère de l'Éducation nationale qui définit le contenu général des programmes.

8. ***Les grandes écoles***

Les « grandes écoles » sont des établissements qui, à la différence des universités, recrutent après un concours, dont la préparation s'effectue généralement au sein d'établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale.

Les grandes écoles apparurent au XVIII-e siècle (l'École nationale des ponts et chaussées fut fondée en 1747, l'École des mines de Paris en 1783) pour dispenser un savoir spécialisé parallèlement aux universités qui formaient alors essentiellement des médecins et des juristes. La Révolution française créa l'École normale supérieure et l'École polytechnique, toutes les deux intégrées dans un projet républicain de régénération intellectuelle et scientifique.

En fait, il convient de distinguer, sous «grandes écoles», une réalité double, à la fois fonctionnelle et sociologique. D'un point de vue fonctionnel, les grandes écoles dépendent directement du ministère de l'Éducation nationale. Leur directeur est nommé par le ministre; elles reçoivent leurs crédits directement de l'État et disposent d'un corps d'enseignants qui leur est propre. Certaines, telles les écoles nationales supérieures d'ingénieurs, sont aujourd'hui rattachées aux universités. Il existe également des grandes écoles privées, telles que l'École des hautes études commerciales, qui dépend de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Des classes préparatoires, rattachées aux lycées, permettent généralement aux candidats de préparer les concours d'entrée dans ces établissements qui forment un peu plus de 200 000 élèves chaque année.

Outre les écoles d'ingénieurs, on a les écoles de commerce et de gestion, les écoles nationales vétérinaires, les Instituts d'études politiques, les Écoles normales supérieures, les Écoles supérieures de l'enseignement militaire et les Écoles artistiques (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-

arts), les Écoles d'architecture. D'un point de vue sociologique, le titre d'ancien élève ou le diplôme d'étides supérieures permet d'accéder aux postes supérieurs de la fonction publique et à la direction des grands organismes industriels et financiers: on compte dans ce groupe l'École polytechnique et ses écoles d'application (École nationale des ponts et chaussées, École nationale des mines de Paris, l'École nationale supérieure des télécommunications, l'École normale supérieure, l'École des hautes études commerciales etc).

9. *Mutations de l'enseignement supérieur dans le monde*

Des différences importantes subsistent entre les systèmes nationaux d'enseignement supérieur. Dans beaucoup de pays d'Europe et d'Amérique du Nord, les universités les plus anciennes et les plus prestigieuses ont continué à bénéficier d'un statut particulier au sein de l'enseignement supérieur. La démocratisation de l'enseignement supérieur, phénomène observable dans la plupart des pays industrialisés, est un facteur de transformation considérable; ainsi, la dichotomie entre les universités, dispensant un savoir essentiellement théorique et instituts ou écoles spécialisées, tournés vers les enseignements pratiques, tend à devenir moins nette. L'évolution des sociétés postindustrielles, marquée par la primauté donnée au progrès technologique, contribue à l'unification des filières, dans le sens d'une professionnalisation des cursus universitaires.

La place accordée à la recherche fondamentale et appliquée, au sein de l'enseignement supérieur, demeure en revanche un critère de distinction entre filières et entre établissements. Traditionnellement, dans certains pays européens, les universités entretiennent des unités de recherche intégrées, de sorte que les enseignants et les étudiants parvenus à un certain niveau, se partagent entre les deux types d'activité, les cours et séminaires et les travaux de recherche. En revanche, dans certains pays comme la France, où existe pourtant un statut d'enseignant-chercheur, la recherche est en grande partie monopolisée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), organisme spécialisé et autonome, de sorte que, même si les unités du CNRS ont souvent leur siège dans les campus universitaires, il existe un certain cloisonnement entre le monde universi-

taire et celui de la recherche.

10. ***L'enseignement programmé***

C'est une méthode d'enseignement, largement utilisée en France, organisée selon une suite d'étapes progressives et sur des programmes individualisés. Elle a reçu une impulsion majeure grâce aux travaux du psychologue B.F.Skinner qui, en 1954, a décrit comment développer des programmes adaptés au rythme de l'élève avec l'apport de sa participation. À la fin des années 1950, de tels programmes pouvaient être utilisés à tous les niveaux de l'enseignement ainsi que dans les services de l'armée et de l'industrie. La plupart d'entre eux présentaient l'information par petites étapes: l'étudiant lisait une phrase ou deux, répondait à une question puis regardait la réponse correcte. Mais cette présentation ne convenait qu'à des buts modestes: les programmes actuellement conçus mettent en jeu des aptitudes intellectuelles plus nombreuses et plus étendues, telles que la résolution d'un problème, la formulation d'idées et l'exploration de nouveaux domaines.

Les premiers programmes étaient fondés sur des études expérimentales montrant que les actes volontaires du comportement tendent à se reproduire lorsqu'ils ont été immédiatement suivis de conséquences favorables. Si, par exemple, un enfant dit «s'il te plaît» pour demander quelque chose et qu'on lui accorde une attention immédiate, il répétera volontiers «s'il te plaît» à l'avenir. De telles conséquences, favorables à l'adaptation sociale de l'individu, sont désignées sous le nom de *renforcement*. Dans les premiers programmes, chaque étape fournissait à l'étudiant l'occasion de recevoir un renforcement en cas de bonne réponse.

À l'expérience, les récompenses scolaires classiques (notes, diplômes, prix) se sont révélées des renforcements peu efficaces, car elles surviennent rarement au bon moment. En revanche, mis dans la situation de répondre à une question, l'étudiant reçoit un renforcement à chaque bonne réponse donnée. L'enseignement programmé reçoit une motivation autre que celle qui est généralement perçue dans l'enseignement traditionnel, où l'élève étudie, parfois, pour éviter les conséquences fâcheuses résultant de son manque de travail, et

où la relation maître-étudiant reste primordiale. Pour être valables, les programmes d'enseignement doivent permettre aux étudiants d'atteindre les objectifs d'enseignement vers lesquels tend le programme. Les objectifs d'enseignement doivent être définis dans leurs grandes lignes afin d'évaluer dans quelle mesure ils ont été atteints. À cette autre question: quelles sont les possibilités de réalisation des étudiants à l'issue de l'enseignement? les concepteurs de programmes doivent spécifier, à l'aide des techniques de travail modernes et au terme d'une analyse, les buts les plus vastes et les plus louables de ce type d'enseignement. Ils doivent indiquer comment mesurer la réalisation des objectifs - soit par l'observation directe des capacités de l'étudiant (comme c'est le cas dans l'apprentissage de la conduite automobile), soit par l'évaluation des performances de l'étudiant sur un ensemble d'épreuves (de la même façon que l'on évalue les connaissances en mathématiques).

La première étape dans l'élaboration d'un programme consiste à définir les objectifs de l'enseignement en termes d'aptitudes mesurables devant être acquises par l'étudiant. Pour ce faire, on établit un ensemble de tests, chaque test étant un échantillon représentant les compétences que l'étudiant doit acquérir. Les tests sont d'abord soumis à un petit groupe d'étudiants, puis sont modifiés en fonction des résultats obtenus. Une fois que les objectifs ont été analysés, que des tests annexes ont été développés, les premiers projets d'enseignement sont élaborés en veillant essentiellement à ce qu'ils préparent les étudiants aux étapes suivantes. Comme les tests, ils sont soumis à quelques étudiants et révisés en vue d'une grande efficacité. Lors de l'étape finale du développement, le matériel est exploité dans des écoles par des enseignants spécialement formés. Cette étape est destinée à fournir la preuve de l'efficacité du programme.

Les avantages de l'enseignement programmé sont la liberté offerte à l'étudiant de suivre son propre rythme, dans la meilleure gestion et donc une plus grande adéquation des réalisations de l'étudiant au regard des objectifs initialement fixés.

11. ***L'enseignement assisté par ordinateur (EAO)***

C'est un type de programme éducatif conçu pour servir d'où-

til d'enseignement. Ces programmes utilisent des guides d'initiation, des exercices et des sessions de questions-réponses pour présenter un sujet et tester la compréhension de l'utilisateur. Les programmes d'EAO permettent aux étudiants de travailler à leur allure et se sont révélés efficaces pour enseigner les techniques arithmétiques fondamentales. Les sujets abordés recouvrent de nombreux domaines: mathématiques, science, histoire, études informatiques et sujets spécialisés. L'EAO est l'un des nombreux termes associés à l'utilisation d'ordinateurs dans l'enseignement. On peut également trouver: études assistées par ordinateur, études améliorées par ordinateur, formation assistée ou enseignement géré par ordinateur.

12. ***L'enseignement militaire***

C'est un ensemble de formations dispensées aux personnels militaires, généralement au sein d'écoles militaires. Vu leur impor-importance stratégique, elles sont rattachées à l'administration centrale. L'École polytechnique, souvent considérée comme la plus prestigieuse des grandes écoles, est placée sous la tutelle du ministre de la Défense. Les élèves sont admis par concours, après deux ou trois ans de classes préparatoires (mathématiques supérieures et mathématiques spéciales). Fondée en 1794, sous le nom d'École centrale des travaux publics, elle reçut le nom d'école polytechnique en 1795 et fut transformée en école militaire par Napoléon en 1804 et a pour devise: «Pour la patrie, les sciences et la gloire». Ses anciens élèves sont appelés aux « emplois de haute qualification et de responsabilité à caractère scientifique, technique ou économique, dans les corps civils et militaires de l'État et dans les services publics et, de façon plus générale, dans l'ensemble des activités de la nation».

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr a été créée en 1803 et forme les officiers de l'armée de terre. Les élèves de l'école sont recrutés par voie de concours, à la sortie de classes préparatoires spécifiques. L'instruction militaire de base est dispensée en première année dans le corps de troupe, les deux années qui suivent étant consacrées à l'enseignement général et à l'approfondissement des connaissances militaires dans certains domaines techniques. Les autres écoles sont: l'École militaire interarmes, qui forme des officiers

de l'armée de terre, l'École militaire du corps technique et administratif, ainsi que plusieurs centres d'instruction d'officiers de réserve.

L'École supérieure de guerre, installée à Paris, fut créée en 1876 sous le nom d'École militaire supérieure. Elle forma jusqu'en 1940 les officiers brevetés d'état-major, et joua un rôle important dans l'élaboration de la doctrine militaire française. Les officiers stagiaires sont recrutés essentiellement par concours; ils obtiennent le brevet d'études militaires supérieures après deux ans d'études.

L'École militaire abrite également l'École de guerre navale et l'École supérieure de guerre aérienne. L'École navale forme les officiers et ingénieurs de la Marine nationale. Avec l'École militaire de la flotte, elle constitue l'«École navale et groupe des écoles de Poulmic». Les élèves y sont admis par concours à la sortie de mathématiques spéciales. Deux options sont possibles: « opérationnelle et technique », consacrée à la conduite de navire, ou « scientifique et technique », destinée à préparer le diplôme d'ingénieur.

L'École de l'air, installée à Salon-de-Provence, recrute par concours des élèves officiers issus du corps des sous-officiers et des officiers de réserve. D'autres écoles sont consacrées à la gendarmerie et au service de santé des armées.

Questionnaire d'évaluation

- Dressez une vue générale du système d'enseignement français.
- Parlez de l'histoire de l'enseignement.
- Quelles sont les structures administratives de l'enseignement en France?
- Que savez-vous sur l'enseignement actuel en France?
  a) Qu'est-ce que c'est que l'enseignement mixte?
  b) Parlez de l'enseignement primaire.
  c) Dites ce que vous savez sur l'enseignement secondaire.
  d) Parlez de l'enseignement supérieur.
  e) Quelle est la plus ancienne université française?
  f) Que représentent les grandes écoles?
  g) Quelles mutations dans l'enseignement supérieur ont lieu dans le monde actuel?
- Que pouvez-vous dire de l'enseignement programmé?
- Que savez-vous sur l'enseignement militaire?
- Faites la comparaison entre le système d'enseignement français et moldave.

Explication du vocabulaire

aboutir *vi.* - a ajunge (la), a atinge	acquérir *vt.* - a obține; a achiziționa
accroissement *s.m.* - creștere, mărire	adéquation *s.f.* - potrivire
(s') achever *vt.* - a termina, a sfîrși	afin de *adv.* - pentru a, în scopul de a

(s') ajouter *vt.* - a (se) adăuga, a (se) anexa	gérer *vt.* - a administra, a conduce
à l'égard de - față de, in ceea ce privește	grâce à - grație, mulțumită
allure *s.f.* - mers, viteză; aspect	hausse *s.f.* - ridicare, mărire, sporire
apprentissage *s.m.* - ucenicie, învățătură	hebdomadaire *adj.* - săptămînal
approfondissement *s.m.* - aprofundare	Hébreu *s.m.* - evreu, ebraic
art oratoire *s.m.* - artă oratorică	inadéquation *s.f.* - nepotrivire
assigné, ~e *adj.* - alocat, atribuit, distribuit	inchangé, ~e *adj.* - neschimbat
assorti, ~e *adj.* - asortat, îmbinat, potrivit	issu, ~e *adj.* - ieșit, provenit
bâtir *vt.* - a clădi, a construi	laïcité *s.f.* - caracter laic (nereligios)
brevet *s.m.* - brevet, diplomă	missionnaire *s.m.* - misionar (care are misiunea de a propaga religia)
brillant, ~e *adj.* - strălucitor; remarcabil	modique *adj.* - modest, neînsemnat
cantonné, ~e *adj.* - a cantona; a se limita	optionnel, ~e *adj.* - la alegere, opțional
charte *s.f.* - cartă, lege, act, document	outre *prep.* - în afară (de), în plus (de)
chef-lieu *s.m.* - reședință, capitală	parabole *s.f.* - parabolă, alegorie, pildă
choix *s.m.* - alegere	par ailleurs - printre altele
clergé *s.m.* - preoțime	par le biais - prin intermediul
cloisonnement *s.m.* - compartimentare	peine perdue - degeaba, în zadar
concilier *vt.* - a pune de acord, a împăca	persuasion *s.f.* - convingere
confondu, ~e *adj.* - amestecat, contopit	primauté *s.f.* - prioritate
corps enseignant *s.m.* - corp de profesori	prise de conscience *s.f.* - conștientizare
consacrer *vt.* - a destina, a oferi, a destina	prospective *adj.* - dirijat spre viitor
déchiffrement *s.m.* - descifrare	rattacher *vt.* - a alipi, a uni, a lega
découverte *s.f.* - descoperire	rédiger *vt.* - a redacta, a formula în scris
dichotomie *s.f.* - dihotomie, bifurcare	réfléchir *vi.* - a oglindi, a reflecta
dispenser *vt.* - a da, a distribui	rejoindre *vt.* - a (se) uni, a trece
dorénavant *adv.*- de acum înainte, pe viitor	relever *vt.* - a ține de, a releva
droit *s.m.* - drept	remettre en cause - a implica iarăși
échelon *s.m.* - treaptă, grad	renouveau *s.m.* - reînnoire, renaștere
école confessionnelle *s.f.* - școală privată care se referă la o confesiune religioasă	rouleau *s.m.* - val, sul susciter *vt.* - a suscita, a stîrni, a provoca
élargissement *s.m.* - lărgire, mărire	tablette de calcaire *s.f.* - tăblițe de calcar
employer *vt.* - a folosi, a utiliza	taux *s.m.* - proporție, taxă, contribuție
encre *s.f.* - cerneală	tempérer *vt.* - a modera, a potoli, a domoli
enluminures *s.f.* - litere ornamentate	tournant *s.m.* - cotitură
en matière de - privitor la	traduire *vt.* - a exprima, a reflecta, a reda
enseignant *s.m.* - profesor	traitant - care tratează
être de ressort- a fi în competența cuiva	universitaire *s.m.*- profesor (la universitate)
être d'usage - a sta în obicei, a fi primit	vaquer *vi.* - a se ocupa (de)
exigé, ~e *adj.* - cerut, necesitat, obligat	vu *adj.* - considerat, apreciat

CHAPITRE VIII. *LA SCIENCE EN FRANCE*

Aux XIIe et XIIIe siècles naissent les premières grandes universités de l'Europe médiévale. En France, le renouveau de la vie intellectuelle et scientifique prend forme avec la création à Paris, par

Robert de Sorbon, au milieu du XIII-e siècle, de la Sorbonne. La fin du Moyen Âge est marquée au XIV-e siècle par les importants travaux, prolongeant et transformant la science aristotélicienne, de Jean Buridan et de Nicole Oresme, qui annoncent déjà les grandes transformations scientifiques du XVII-e siècle.

1. ***Un peu d'histoire***

Galilée (1564-1642) en Italie, Francis Bacon (1561-1626) en Angleterre, René Descartes (1596-1650) en France, autant de noms qui marquent l'avènement d'une nouvelle façon de connaître, combinant le travail expérimental avec la conceptualisation mathématique. Parallèlement, la vie scientifique revêt de nouvelles formes. Ainsi, en France dès la première moitié du XVII-e siècle, les savants se réunissent en petits groupes, autour du père Marin Mersenne, appelé «secrétaire de l'Europe savante», et travaillent à l'avancement de la science. C'est à partir de tels groupes qu'en 1666 Colbert, agissant au nom du roi Louis XIV, choisit les premiers membres et les élèves destinés à former l'Académie royale des sciences. La première réunion officielle eut lieu le 16 juin 1666. Plus tard, un terrain fut acheté le 7 mars 1667 pour y construire l'Observatoire royal, futur Observatoire de Paris.

La science française est alors marquée par une variété de styles dont témoignent les travaux de Blaise Pascal et de René Descartes. Ce dernier veut refaire, en s'appuyant sur d'autres principes, une science déductive capable de remplacer celle d'Aristote. Pascal souligne à travers ses études sur la pression atmosphérique l'importance d'une recherche expérimentale méthodique. Cette diversité représentée à la fin du XVII-e siècle par Gilles de Roberval, Edme Mariotte, Nicolas Malebranche, Pierre Varignon ou des savants étrangers participant activement aux travaux de l'Académie royale des sciences, prépare le succès de la vie scientifique française du XVIII-e siècle.

Le siècle des Lumières trouve son apogée avec la rédaction de l'Encyclopédie sous la direction de Denis Diderot et du mathématicien Jean d'Alembert. Le sous-titre de cet ouvrage - *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* - en indique l'ambition:

faire la somme des connaissances scientifiques et techniques accumulée depuis près de deux siècles. En effet, depuis le début du XVII-e siècle, les mathématiciens, les physiciens et les naturalistes ont profondément transformé le champ du savoir. La mécanique trouve une forme achevée avec Joseph Louis de Lagrange, qui publie sa Mécanique analytique en 1788; Pierre Simon de Laplace présente ses hypothèses sur l'origine et l'évolution de l'Univers dans son Exposition du système du monde (1796). L'électricité, reine des salons et des cabinets d'érudits, connaît de réels progrès avec Charles de Coulomb. Les sciences naturelles sont marquées par les réflexions sur la classification et la transformation des espèces. Buffon publie à partir de 1749 sa monumentale Histoire naturelle. Antoine Laurent de Lavoisier transforme la chimie en renouvelant la théorie de la combustion - la combinaison de l'oxygène avec les corps.

2. ***La Révolution et le XIX-ième siècle***

Avec la Révolution, la science française devient véritablement une institution associée à l'effort éducatif qui prolonge celui déjà engagé depuis le milieu du XVIII-e siècle. Sont fondées en 1794 l'École normale supérieure, définitivement organisée par Napoléon en 1810 et l'École polytechnique, qui sera militarisée en 1804. Cette école devient une véritable pépinière de savants qui, dans le premier quart du XIX-e siècle, donneront à la physique mathématique une impulsion décisive.

Mécanique, électricité, magnétisme, les champs de la mathématisation s'élargissent considérablement. Cependant, un certain déclin de la science française est perceptible dans la II-ième moitié du XIX-e siècle. Mais de grandes figures et de grandes recherches sont toujours présentes: Claude Bernard rédige l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale (1865), Marcellin Berthelot réalise la synthèse artificielle des composés organiques, Louis Pasteur développe la cristallographie.

3. ***La science au XX-ième siècle***

Pendant ce siècle on met en place une liaison entre la connaissance scientifique et le développement technologique. Ce n'est qu'à partir de 1935 que l'organisation de la recherche intéresse les

pouvoirs publics. Cette organisation est alors confiée, pour une large part, à d'importantes personnalités scientifiques: Irène et Frédéric Joliot-Curie et Jean Perrin. Cette période voit la création de la Caisse nationale des sciences, qui deviendra, après la guerre, le Centre national de la recherche scientifique. En 1945 est créé le Commissariat à l'énergie atomique, dont la vocation, civile et militaire, est de mener à bien les recherches sur l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le Centre national d'études des télécommunications est créé en 1944, et le Centre national d'études spatiales en 1961.

La politique de vulgarisation fait aussi l'objet d'un effort particulier, avec l'ouverture du palais de la Découverte en 1937. Si l'on prend les grands enjeux théoriques, la science française a parfois marqué le pas. En revanche, l'école mathématique française, marquée par les travaux du groupe Bourbaki, a joué un rôle très important sur la scène internationale.

Les deux guerres mondiales ont eu un effet très négatif dans le développement de la science française. Cependant, depuis une trentaine d'années, une amélioration est perceptible: les divers prix Nobel de médecine, de chimie et de physique sont venus récompenser tout l'ensemble de la communauté européenne et mondiale.

4. ***Sur l'histoire de l'Académie***

Créée en 1666 sous l'égide de Colbert, l'Académie des sciences de Paris organisa les réunions de savants qui, travaillant de façon informelle, cherchaient à se libérer du patronage privé pour s'assurer des moyens matériels de recherche. Elle fut consacrée comme institution royale par Louis XIV, qui la plaça sous sa protection, en 1699. Elle a ainsi une histoire très riche, non seulement dans le domaine de l'histoire des sciences proprement dite, mais aussi dans le domaine plus général de l'histoire politique, économique et sociale de la France.

L'Académie des sciences a souvent été appelée à jouer auprès des pouvoirs publics le rôle de conseil et d'évaluation qu'elle poursuit encore aujourd'hui. A titre d'exemple, évoquons seulement les avis sur l'aménagement de la capitale qu'elle émet dans la seconde moitié du XVIII-e siècle. Evoquons aussi quel extraordinaire labora-

toire de recherche mis au service de la Défense nationale elle constitua sous la Révolution et quel poids elle eut, grâce aux travaux de Louis Pasteur, sur l'économie encore très rurale du Second Empire (travaux sur les maladies des vers à soie, du vin, sur les vaccinations, etc.) ou, sous la III-e République, avec la Commission du phylloxéra.

Quelques dates importantes: en 1663-1666, Colbert, désireux de placer l'activité intellectuelle et artistique du royaume sous le contrôle direct du roi, confie à ses collaborateurs la tâche de réfléchir à la forme qu'il conviendrait de donner à une institution qui serait consacrée à l'étude des sciences; le 22 décembre 1666, sept mathématiciens et sept physiciens s'assemblent à la bibliothèque du roi pour constituer une académie. On compte parmi eux des savants de réputation internationale. Cette première académie se met au travail mais elle n'a aucun mandat officiel; le 20 janvier 1699, Louis XIV fait de cette assemblée une institution d'Etat en l'établissant au Louvre. Il lui accorde sa protection et lui donne un règlement. Il se réserve le privilège d'en désigner les membres qui recevront désormais une pension; le 8 août 1793, la Convention supprime les académies; le 25 octobre 1795 l'Institut national des sciences et des arts est créé; en 1805 l'Institut national des sciences et des arts est transféré dans l'ancien Collège des Quatre Nations, où il se trouve encore aujourd'hui; en 1816 la Restauration rétablit l'Académie des sciences comme une institution indépendante; en 1835 François d'Arago, secrétaire perpétuel, décide la publication des Comptes rendus des séances de l'Académie qui connurent en peu de temps un vif succès. En 1976 l'Académie des sciences, soucieuse de s'adapter au développement scientifique, procède à une réforme de ses missions et de ses structures; en 1982 l'Académie crée un Comité des Applications des Sciences doté d'une large autonomie, chargé de conduire l'étude des problèmes posés par les applications des sciences et les technologies modernes; en 2000 le Comité des Applications des Sciences évolue et devient une Académie des technologies.

5. *A propos de quelques grands savants français*

5.1. René Descartes: Philosophe français; il est né le 31 mars 1596. Descartes est issu d'une famille de gentilshommes poitevins. De 1604 à 1612 il fut

élève des jésuites, au collège de La Flèche, où il étudia les lettres anciennes, la philosophie d'Aristote, et se plut surtout aux mathématiques. De 1618 à 1629, il passa son temps «à voyager, à voir des cours et des armées»; il s'occupa aussi de science et de philosophie. Sa vocation de philosophe se fixa définitivement en novembre 1619. Enfermé dans son poêle - une pièce chauffée par cet appareil - aux environs d'Ulm, il découvrit avec enthousiasme les fondements d'«une science admirable». En 1629, Descartes se réfugia en Hollande pour développer une «philosophie nouvelle». Son séjour ne fut interrompu que par trois courts voyages en France; au cours du deuxième, il conseilla au jeune Pascal de faire des expériences sur le vide. Malgré sa grande prudence - il renonça, après la condamnation de Galilée (1633), à publier son Traité du monde. Descartes subit de violentes attaques des partisans d'Aristote, des jésuites français et des ministres protestants de Hollande: en 1642, le sénat d'Utrecht interdit l'enseignement de la doctrine cartésienne, «d'abord parce qu'elle est nouvelle, ensuite parce qu'elle détourne la jeunesse de la vieille et saine philosophie…». En 1649, Descartes partit pour la Suède, à l'invitation de la reine Christine. Souffrant de la rigueur du climat, il mourut à Stockholm, d'une congestion pulmonaire.

L'Œuvre: Descartes publia, en 1637 *le Discours de la méthode* - le manifeste, rédigé en français, de la révolution cartésienne. Cet ouvrage trouva une large audience. Son dernier ouvrage, le *Traité des Passions*, fut publié en 1649. D'autres œuvres ne furent éditées qu'après sa mort: *Traité du monde* (1634); *Les Règles pour la direction de l'esprit* (1628) etc.

La doctrine cartésienne: on peut diviser arbitrairement l'œuvre de Descartes en quelques parties: *philosophie, métaphysique, physique, biologie, morale*. Dans chacune d'elles, la méthode appliquée par Descartes est identique: elle se fonde sur le doute, qui doit permettre d'atteindre la vérité. Ouvrant la voie à la philosophie moderne, il a fait des idées un véritable objet de la connaissance philosophique. C'est par elles, affirme-t-il, que l'esprit connaît les choses.

5.2. Blaise Pascal: Philosophe, mathématicien et physicien français (1623 - 1662). L'auteur de l'Apologie de la religion chrétienne - connue sous le titre posthume de Pensées - fut à la fois un polémiste de la religion chrétienne, un mathématicien et un physicien: il publia des ouvrages sur les sections coniques, le calcul des probabilités, l'hydrostatique et la mécanique. Pour cet analyste de la condition humaine «*l'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant*».

Né dans une famille de nobles, Blaise Pascal perd sa mère en 1626. Son père, magistrat lié avec les savants de l'époque, s'installe en 1631 à Paris pour se consacrer à l'éducation du jeune Blaise. À douze ans, l'enfant découvre les premiers principes d'Euclide, et pour faciliter le travail de son père il invente une machine à calculer en 1640-1642. À la même époque, il publie son Essai pour les coniques.

La famille retourne en 1649 à Paris, où Pascal trouve dans les divertisse-

ments mondains un remède à son ennui. Son père meurt en 1651. Il est introduit par son ami le duc de Roannez dans la société du chevalier de Méré et de Mme de Sablé. On lui attribue un Discours sur les passions de l'amour paru en 1653, époque à laquelle Pascal fonde le calcul des probabilités et rédige un Traité du triangle arithmétique. Au cours de la nuit du 23 novembre 1654, il a la révélation de la vérité de la religion chrétienne: il découvre ce qui sera le centre de sa pensée: Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non pas des philosophes et des savants. Dans deux fragments sur l'esprit géométrique, il affirme que les sciences préparent à mieux connaître Dieu. Pascal conçoit le projet d'un ouvrage destiné à prouver la vérité de la religion chrétienne et jette les bases du calcul infinitésimal. Épuisé, il écrit *Prière* pour demander à Dieu le bon usage des maladies. Pascal affirme que la condition humaine ne peut être comprise qu'à la lumière de l'Écriture, qui révèle l'histoire de l'homme, celle d'un être déchu.

Pascal se détourne de l'ambition philosophique, notamment de la pensée de Descartes. Selon lui, la vérité ne provient pas de la connaissance, même parfaite, de la nature. La science de la nature ne conduit nullement à la certitude. Chez lui l'homme doit être considéré comme un milieu entre tout et rien. Il n'est pas le centre de l'Univers, comme l'affirme l'humanisme. Les cieux ne répondent à nos interrogations que par un effrayant silence. La cosmologie n'oriente ni la recherche de la vérité ni les jugements moraux.

5.3. Charles Augustin de Coulomb: Physicien français (1736 - 1806). Il suivit les cours du Collège Mazarin et du Collège de France mais des revers de fortune forcèrent sa famille à retourner à Montpellier. Coulomb fut admis à la Société des sciences de cette ville en 1757 et y lut plusieurs mémoires en astronomie et en mathématiques. Il revint à Paris en 1758 et entra à l'École du génie en 1760. À sa sortie de l'École, il occupa plusieurs postes successifs comme officier du génie. À la Martinique, il dirigea la construction du Fort Bourbon, ce qui lui donna par la suite matière à plusieurs mémoires de mécanique. À Cherbourg, il travailla sur les compas magnétiques. Le mémoire *Recherches sur les meilleures manières de fabriquer les aiguilles aimantées* qu'il présenta à l'Académie, reçut le prix en 1777. Il y abordait tous les points importants de sa future carrière scientifique. À Rochefort, il expérimenta longuement sur les frottements (1779). Le mémoire qu'il présenta obtint encore le premier prix en 1781 et le fit admettre comme adjoint mécanicien à l'Académie la même année.

Résidant désormais à Paris, l'ingénieur Coulomb devint physicien. Il publia de nombreux mémoires dont les plus célèbres sont les sept mémoires sur l'électricité et le magnétisme ainsi que ceux sur la torsion et ses applications. Pour l'Académie, il établit de nombreux rapports (310) sur des sujets touchant les machines, les instruments et les canaux. Avec Borda et A. Rochon, il écrivit un rapport critique sur le projet du canal de Nantes à Brest. Ses qualités le firent nommer intendant des Eaux et Fontaines. En 1791, après trente et un ans de services, il se retira du Corps de génie avec le grade de lieutenant-colonel. Il travailla

à la Commission des poids et mesures jusqu'en 1793, se retira comme membre de physique expérimentale du nouvel Institut de France. Ses travaux de mécanique appliquée ont généralement précédé ses travaux de physique. Le premier mémoire *Sur une application des règles de maximis et minimis à quelques problèmes de statique, relatifs à l'architecture* (1773) porte sur un problème d'actualité au XVIII-e siècle pour les ingénieurs: la résistance des matériaux. Coulomb fut un des premiers à utiliser le calcul des variations à cet effet. Dans un mémoire sur la flexion des poutres, il présenta la première solution de l'état d'équilibre; il établit également une théorie générale des plans de glissement des sols dont l'équation dite de Coulomb est toujours utilisée. Dans son mémoire de 1781, *Théorie des machines simples*, Coulomb étudiait à la fois le frottement statique et le frottement dynamique entre les deux surfaces de glissement. Les recherches de Coulomb sur les frottements sont restées la référence historique et pratique jusqu'au début des études sur le frottement moléculaire au XX-e siècle. On peut considérer que Coulomb a créé la science du frottement.

Ces travaux de mécanique appliquée l'amenèrent à s'interroger sur l'ergonomie; il apporta une contribution novatrice sur l'efficience et le rendement dans le travail. Il distinguait entre le rendement utile des machines et le rendement d'un organisme vivant soumis à la fatigue. Il préconisa des périodes de repos et limita le travail de force à huit heures par jour et fréquentes à dix heures pour les autres types de travaux.

Les premiers travaux sur la torsion datent du prix de 1777. Coulomb proposa une solution simple et élégante au problème de torsion des fils cylindriques et fournit une application de la torsion dans la balance pour la mesure de très petites forces. Il établit les conditions d'un mouvement oscillatoire de torsion harmonique. Il put avec ce principe mesurer des forces magnétiques faibles. Dans le mémoire de 1777, il proposait une suspension avec torsion d'un compas qui fut adopté par l'Observatoire de Paris en 1780. Coulomb poursuivit ses recherches sur ce sujet et publia en 1784 *Recherches théoriques et expérimentales sur la force de torsion et sur l'élasticité des fils de métal*. Ses travaux sur la torsion le conduisirent à construire une théorie sur les interactions moléculaires dans les liquides et dans les solides. Les travaux sur les forces faibles amenèrent Coulomb à l'étude des forces électriques et magnétiques. Sa contribution dans ce domaine est majeure. Assuré de la fécondité de la thèse newtonienne des forces centrales, il élabora de nombreuses expériences pour déterminer dans ce cadre les lois d'attraction et de répulsion électrostatiques et magnétiques. Il vérifiait toujours expérimentalement ces lois par différentes méthodes mais en utilisant systématiquement une balance de torsion. Coulomb laissa une réputation d'excellent physicien d'une grande rigueur expérimentale sachant appliquer concrètement des développements mathématiques sophistiqués.

5.4. André-Marie Ampère: Physicien français (1775-1836). Son père lui donna une éducation inspirée de Rousseau. Parmi les grandes réalisations qui mar-

quèrent sa jeunesse, on compte l'Encyclopédie et les Éléments d'Euclide. En 1793, son père, alors juge de paix, fut guillotiné. En 1801, Ampère devint professeur de physique et de chimie à l'École centrale de Bourg-en-Bresse où il rédigea ses Considérations sur la théorie mathématique du jeu (1803). Sa réputation naissante lui permit d'être nommé répétiteur à l'École polytechnique, puis Inspecteur général de l'Université à partir de 1808, fonction qu'il assura toute sa vie. Il enseigna la mécanique à l'École polytechnique, la physique au Collège de France (1824), la philosophie à la faculté des lettres de Paris et l'astronomie. Il fut reçu à l'Académie des sciences en 1814. Ses recherches mathématiques n'ont guère laissé de traces marquantes. Au début des années 1810, il s'intéressa particulièrement à la chimie. Ses travaux aboutirent souvent à d'importants résultats, mais la priorité de ces résultats revenait à d'autres physiciens. Il dut laisser Davy montrer le premier que le chlore est un élément. En 1814, trois ans après Avogadro, il établit que les gaz contiennent, pour un même volume, le même nombre de molécules.

La découverte du premier effet magnétique connu d'un courant électrique, exposée par Arago à l'Académie des sciences le 4 septembre 1820, fournit à Ampère l'occasion de montrer son génie. Dans le mois qui suivit, il fit trois communications à l'Académie, par lesquelles il mettait en évidence l'électromagnétisme. Il y exposait les actions réciproques des courants et des aimants. Sur les conseils de Fresnel, Ampère proposa sa théorie de la «molécule électrodynamique» où il affirme que chaque molécule de matière est entourée d'un courant électrique.

Ampère travailla à établir les lois mathématiques présidant à l'électromagnétisme. Il les livra en 1827 dans son Mémoire sur la théorie mathématique des phénomènes électrodynamiques uniquement déduite de l'expérience. On y trouve notamment, pour la première fois sous sa forme complète, la « loi d'Ampère », qui énonce que la force créée par un conducteur rectiligne sur un autre qui lui est parallèle est proportionnelle aux intensités et inversement proportionnelle au carré de la distance.

5.5. Becquerel - famille de physiciens français:

5.5.1. ***Antoine César*** (1788 - 1878). Élève de l'École polytechnique, il fut d'abord militaire, dans le génie. À partir de la chute de l'Empire, il se consacra à la recherche scientifique dans le domaine de l'électricité. Il occupa la chaire de physique du Muséum d'histoire naturelle avant de la laisser à son fils Edmond. Il commença par s'intéresser à la minéralogie. L'étude des propriétés de certains minéraux l'orienta vers l'électricité. Il commença par la découverte de la piézoélectricité, montrant que, pour beaucoup de cristaux, la compression induit une électrification. Puis, il étudia l'effet thermoélectrique dans les cristaux, c'est-à-dire la production d'électricité par chauffage. Il procéda à une série d'expériences destinée à déterminer le principe du fonctionnement de la pile voltaïque. Il établit que la cause de la circulation électrique est dans le contact de corps différents, à condition qu'ils réagissent chimiquement, que leurs températures soient différentes, ou

qu'ils aient été frottés l'un contre l'autre. Il utilisa des piles à deux liquides pour réaliser la synthèse de différentes substances minérales. Il découvrit le diamagnétisme avant Faraday, mais de manière plus restreinte. Becquerel fut élu à l'Académie des sciences en 1829.

5.5.2. ***Alexandre Edmond*** (1820 - 1891). Edmond était le second fils d'Antoine César Becquerel. Il allait lui succéder en 1878 à la chaire de physique du Muséum d'histoire naturelle, puis occuper le poste de directeur. Son propre fils, Antoine Henri, devait découvrir la radioactivité. Lui-même consacra une grande partie de ses recherches à l'électricité, en particulier à l'électrolyse et au fonctionnement des piles. Un autre champ de recherche fut le magnétisme et notamment les propriétés de l'oxygène. Il découvrit le courant électrique engendré par une réaction photochimique et mit au point un actinomètre, pour déterminer l'intensité de la lumière causée par l'intensité d'un courant.

Edmond Becquerel utilisa la technique photographique pour l'étude des spectres. Il fut surtout une autorité reconnue pour tout ce qui touchait à la luminescence. Il observa que le phénomène était lié à certaines fréquences de la lumière. Il montra aussi que la fluorescence, découverte par Stokes en 1852, n'était qu'un cas de luminescence. Grâce à un phosphoroscope de son invention, il découvrit la phosphorescence dans plusieurs substances. Ses *Recherches sur les divers effets lumineux qui résultent de l'action de la lumière sur les corps* parurent en 1859. Il fut élu à l'Académie des sciences en 1863.

5.5.3. ***Antoine Henri*** (1852 - 1908). Fils d'Alexandre Becquerel et petit-fils d'Antoine César Becquerel, entreprit des études au lycée Louis le Grand qui le conduisirent à l'École polytechnique, puis à l'École des ponts et chaussées. Pour ne pas déroger à la tradition, il fut, lui aussi, titulaire de la chaire de physique du Muséum d'histoire naturelle (1892) et membre de l'Académie des sciences (1889). Polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées, il entama des recherches en optique sur la polarisation, sur l'infrarouge et sur l'absorption de la lumière par les cristaux. En 1896, étudiant les rayons X, il constata qu'un sel d'uranium luminescent produisait un rayonnement inconnu: une plaque photographique y est sensible, même dans le noir, et ces rayons ne se réfléchissent ni ne se réfractent. Il constata aussi l'ionisation de l'air qu'ils induisent. Il établit que l'uranium était la source de ce rayonnement et que la luminescence n'était pas en cause. Becquerel crut d'abord être en présence d'un phénomène de phosphorescence métallique. L'appellation de radioactivité fut bientôt donnée par Marie Curie, qui avec son mari, montre que ce même type de rayonnement peut être obtenu avec d'autres corps que l'uranium. En 1900, Becquerel montra que la radioactivité du radium consistait en partie en une émission d'électrons. Il observa aussi que la purification chimique faisait perdre à l'uranium son pouvoir radioactif. L'année suivante, il mit en évidence la première transformation radioactive. En 1903, il reçut le prix Nobel de physique avec Marie et Pierre Curie. En 1908, il fut élu président, puis secrétai-

taire perpétuel de l'Académie des sciences.

5.5.4. ***Jean Becquerel*** (1878 - 1953). Fils d'Antoine Becquerel, il devint en 1937 inspecteur général des Ponts et Chaussées après des études à l'École polytechnique. Prenant la relève et maintenant la tradition familiale, en 1909, il accéda à la chaire de physique du Muséum d'histoire naturelle. Après son père, il étudia les propriétés optiques et magnétiques des cristaux aux très basses températures. Il découvrit la polarisation rotatoire paramagnétique.

5.6. ***Louis Pasteur*** (1822 - 1895). Chimiste et biologiste français; il demeure l'un des plus grands scientifiques du XIX-e siècle. Si pour le grand public il est le père de la vaccination, aux yeux des médecins, il fait figure de pionnier en matière d'hygiène, pour les industriels de l'agroalimentaire, il est l'inventeur d'une méthode de destruction des bactéries pathogènes à laquelle son nom est attaché.

Issu d'une famille modeste (son père était tanneur), il se révèle durant son enfance plus passionné par la peinture que par les études. Sur les conseils de son père, qui voulait qu'il devienne professeur de collège, il part pour le collège royal de Besançon préparer son baccalauréat ès lettres, qu'il obtiendra en 1840. Maître d'études à Besançon (pour payer ses propres études), il obtient son baccalauréat ès sciences mathématiques et est admis à l'École normale supérieure en 1842. Il part alors pour Paris, afin de repasser le concours d'entrée à l'école de la rue d'Ulm, car il est mécontent de ses résultats (il n'a été reçu que 14-e sur 22). En 1843, il y est reçu 4-e. Licencié ès sciences en 1845, il entre comme agrégé-préparateur au laboratoire d'Antoine Balard comme professeur de physique. En 1848, Pasteur soutient une thèse de doctorat sur la dissymétrie moléculaire. La cristallographie était alors une discipline encore naissante et peu étudiée.

En 1844, l'Allemand Eilhard Mitscherlich, en étudiant les propriétés des sels d'ammoniaque, avait découvert qu'ils déviaient le faisceau de lumière. Pasteur démontre que c'est l'inclinaison des facettes cristallines qui est à l'origine du phénomène. Pasteur se place déjà à la frontière qui sépare la chimie de la nature vivante de celle de la nature morte. En 1848, il est nommé professeur suppléant de chimie à Strasbourg et poursuit ses recherches sur les sels d'ammoniaque.

En 1854, Pasteur devient professeur titulaire et doyen de la toute nouvelle faculté des sciences de Lille. Il s'intéresse à l'étude des fermentations, à la demande d'un industriel qui s'interrogeait pourquoi le jus de betterave s'altérait en alcool. On pensait à l'époque que les fermentations n'étaient que des réactions chimiques survenant exclusivement dans l'alcool mis en présence d'oxygène. Les travaux précédents de Pasteur le conduisent à concevoir la fermentation comme un acte vital et non comme une simple réaction chimique. Pasteur démontre le rôle des levures dans la fermentation du sucre en alcool et leur attribue un caractère vivant de micro-organismes.

En 1857, Pasteur vient s'installer à Paris après son entrée à l'Académie des sciences. Il est nommé sous-directeur des études scientifiques de l'École nor-

male. Dès son arrivée dans la capitale, il étudie le vinaigre et la conservation des vins. Il démontre en 1859 que la fermentation existe aussi dans le lait et qu'elle s'y déroule même en l'absence de l'ion d'ammonium NH4+, qui apporte l'albumine que l'on pensait indispensable. Il constate que la présence d'oxygène n'est pas nécessaire;

certaines fermentations (alcoolique ou lactique) se produisant sans air.

En 1863, à la demande de Napoléon III, il cherche à mettre au point un procédé de conservation des vins. La filtration, qui consiste à débarrasser le vin de ses impuretés en le faisant passer à travers un élément poreux, avec l'adjonction de soufre, qui, par son effet antiseptique, agit sur les ferments, assurent désormais au vin sa stabilité et son évolution saine. Les travaux précédents de Pasteur ont donné naissance à un autre procédé de conservation des aliments (jus de fruit, lait, etc.): il s'agit de la pasteurisation, qui consiste à chauffer l'aliment à une température suffisante pour détruire toutes les bactéries pathogènes qui s'y trouvent. Parallèlement, Pasteur est nommé professeur de chimie à l'École nationale des beaux-arts. En 1867, sa mission administrative à l'École normale prend fin. Aussitôt nommé professeur à la Sorbonne, il renonce très vite à ce poste, car il veut désormais se consacrer entièrement à ses travaux. En 1868, il est terrassé par une maladie. Il achève ses travaux sur les fermentations en montrant enfin le rôle et la spécificité des ferments, notamment de la levure de bière. Napoléon III nomme Pasteur sénateur à vie pour services rendus à la nation, mais la guerre de 1870 empêchera que le décret impérial soit validé.

Toutes ses études ont peu à peu conduit Pasteur à la médecine, car il n'y a pas loin de la fermentation à la putréfaction et de la putréfaction au pus et autres phénomènes morbides. Déjà en 1865 on l'avait appelé à Alès, où les colonies de vers à soie étaient décimées par une maladie; leur exploitation était menacée au point que les marchands se tournaient vers le Japon. Étudiant la maladie, Pasteur constate qu'elle est due à la multiplication d'une bactérie dans l'intestin de l'animal: il est sûr que les maladies infectieuses sont dues à des micro-organismes. En 1863, Pasteur entre à l'Académie de médecine.

En 1878, Pasteur et ses collaborateurs font une communication à l'Académie des sciences, la *Théorie des germes et ses applications à la médecine et à la chirurgie*, dans laquelle des êtres vivants microscopiques - dénommés alors «microbes», terme proposé par Charles Sédillot, chirurgien - sont déclarés responsables de maladies. L'idée que certains micro-organismes puissent être cause de maladies devient obsessionnelle jusque dans la manière de vivre de Pasteur: un préparateur de son laboratoire rapporte qu'il avait la poignée de main particulièrement avare et que, lorsque les circonstances le conduisaient à s'y soumettre, il se lavait ensuite méticuleusement les mains. Pasteur découvrira en 1878 le streptocoque responsable de l'angine, puis en 1880 celui du staphylocoque responsable des furoncles.

Pasteur étudie également de près les résultats d'E.Jenner, pionnier de la

lutte contre les maladies infectieuses. Pasteur a l'intuition que des microbes pourraient avoir le même effet protecteur contre les maladies qu'ils provoquent. Ses travaux portent sur le choléra des poules. En 1879, ses collaborateurs Émile Roux et Charles Chamberland laissent par mégarde dans l'étuve toutes les cultures du microbe du choléra: cette erreur de manipulation est salutaire à Pasteur, qui découvre alors une méthode - le vieillissement à l'air - pour atténuer la virulence des microbes. Ses premières tentatives réussies d'inoculation aux poules de souches atténuées de choléra le conduisent à suivre la même démarche pour la maladie du charbon, qui décime les troupeaux de moutons. En 1881, la Société d'agriculture de Melun lui propose de faire une démonstration publique de sa nouvelle méthode de vaccination. La presse, mais aussi les détracteurs de Pasteur, sont conviés à assister à l'événement: dans un champ, 50 moutons ont été réunis. Pasteur inocule des souches atténuées du charbon à 25 d'entre eux, puis la maladie du charbon à la totalité du troupeau. Quelques jours après, la presse fait ses gros titres sur le succès de l'expérimentation: les 25 moutons «vaccinés» sont tous debout, alors que, parmi les autres, 18 sont morts, et 7 à l'agonie. Cette année-là, Pasteur entre à l'Académie française et est décoré de la Grand-Croix de la Légion d'honneur. Il s'intéresse déjà à la rage qui sévit dans l'est de la France, sa région d'origine.

Reprenant ses travaux, il réussit non sans difficulté à atténuer la virulence du virus rabique, mais hésite, pour des raisons philosophiques évidentes, à expérimenter sa technique de vaccination sur l'homme: la rage est une maladie mortelle. En 1885, un garçon de neuf ans, Joseph Meister, est amené par son père dans son laboratoire: l'enfant avait été mordu par un chien enragé. Pasteur sait que, s'il ne tente rien, le petit Joseph est condamné à succomber dans d'atroces souffrances; il vaccine donc l'enfant, qui sera sauvé. C'est la gloire pour cet homme alors âgé de soixante-trois ans.

En 1888, l'Institut Pasteur est inauguré. Très fatigué, le savant limite son activité scientifique. En 1892, la nation entière fête les soixante-dix ans du grand homme. Trois ans plus tard, Pasteur décéda, dans la maison que le gouvernement lui avait donnée. Un dernier hommage lui fut rendu lors de funérailles nationales.

5.7. Les frères Lumière: La fin du XIX^{-e} siècle a vu naître d'innombrables inventions et découvertes, dont certaines demeurent fondamentales aujourd'hui. Les frères Lumière, Louis Lumière (1864-1948) et Auguste Lumière (1862-1954), de même que leur père Antoine, sont tout à l'image de cette époque: industriels, chimistes et créateurs français, voyant dans le progrès technique la détermination du progrès humain.

La saga de cette famille commence avec Antoine Lumière, orphelin dès l'âge de quatorze ans. Passionné par le dessin, il a la chance de pouvoir entrer comme apprenti chez un peintre parisien. Quelques années plus tard, il épouse une blanchisseuse, Jeanne Costille, et le couple s'installe à Besançon, où naissent quatre enfants: Auguste, Louis, Jeanne et Mélinie-Juliette.

Antoine délaisse progressivement la peinture et s'intéresse à la toute ré-

cente photographie. Il s'installe à Lyon comme portraitiste et devient assez rapidement un photographe de renommée régionale, immortalisant sur « plaques sensibles » le monde politique et artistique lyonnais. Les enfants aident souvent leur père dans l'atelier. À Lyon, Antoine connaît un très grand succès. À la recherche d'innovations, ils installent, dès 1880, un éclairage électrique. Ce nouvel éclairage est pratique, car il permet une réduction significative des temps de pose; de plus, cette innovation est également une curiosité qui attire la clientèle. Dès 1851, et pendant une trentaine d'années, les photographes utilisent des plaques qui demandaient du temps de préparation importants avant et après l'exposition. En effet, la plaque, pour qu'elle conserve toute sa sensibilité, était préparée quelques minutes avant la prise de vue et elle devait être développée immédiatement après l'exposition. Antoine essaie tout d'abord de perfectionner les procédés de développement photographique et transforme, peu à peu, le sous-sol du magasin en laboratoire de chimie. Bientôt, en rationalisant les premières études de son père, il met au point de nouvelles surfaces sensibles et, à dix-huit ans, se lance dans la fabrication industrielle de plaques sèches. Au début, la production est artisanale, tous les produits chimiques sont achetés chez le pharmacien voisin. Mais le succès de l'entreprise est pourtant rapide et une usine est installée à la périphérie de Lyon.

En 1883, l'« étiquette bleue », produit exclusivement Lumière, connaît un grand succès auprès des amateurs. Toute la famille s'investit dans cette activité: les sœurs aident à l'usine de fabrication, Mme Lumière excelle dans la retouche des photographies et Auguste travaille à l'atelier photographique avec son père. L'évolution et la création technologiques sont un souci constant chez les frères Lumière. Ainsi, en 1885, apparaissent les premières pellicules souples, que les frères Lumière fabriquent très rapidement.

En 1891, la recherche photographique des frères Lumière s'oriente vers l'obtention d'images en couleurs. Après deux ans de recherche, cette technique montre ses limites: les couleurs ne sont pas toujours reproductibles, et les temps de pose restent trop longs. Les frères Lumière s'orientent progressivement vers de nouveaux procédés photochimiques. En 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, les visiteurs peuvent admirer des épreuves en couleurs d'une assez bonne qualité des frères Lumière. Les problèmes de fabrication et de mise au point sont peu à peu résolus, et, en 1904, Louis Lumière publie dans un compte rendu à l'Académie des sciences le procédé pour obtenir des photographies en couleurs.

Les frères Lumière ne sont pas seulement des inventeurs; ils sont également des pionniers du cinématographe. Le cinéma apparaît comme le résultat d'une lente évolution des techniques. Dès la lanterne magique l'image animée fascine; en fait, les images étaient fixes, mais le démonstrateur pouvait par des manipulations habiles donner l'illusion du mouvement.

Vers le milieu du XIX-e siècle, des appareils plus élaborés permettaient de suggérer l'impression de mouvement qui était conçu sur la base d'une série de dessins animés d'un mouvement rotatif. Le Praxinoscope de Reynaud, le Phénakistis-

cope de Plateau sont les ancêtres du dessin animé. Parallèlement la photographie se développe et les émulsions utilisées permettent des prises de vue de plus en plus rapides. Les frères Lumière participent à cette épopée du cinéma en déposant, en 1895, le brevet d'une caméra de projection. Ils la baptisent «Cinématographe». Le premier film de l'histoire du cinéma, que Louis et Auguste présentent le 22 mars 1895, a pour titre la *Sortie des usines Lumière*. Ils inventent du même coup la publicité cinématographique. Le succès sera une fois de plus au rendez-vous, au point d'éclipser tous leurs prédécesseurs.

Le père d'Auguste et Louis s'occupent de l'exploitation commerciale de l'invention. Dans le sous-sol du Grand Café, à Paris, le «salon indien» sert de salle de projection. La séance dure vingt-cinq minutes, avec 17 petits films d'une minute chacun. L'exploitation est prospère, et de nombreux petits films sont tournés pour ne pas lasser le spectateur. Parmi les plus connus, on retiendra: *l'Arrivée d'un train à La Ciotat, l'Arroseur arrosé, le Déjeuner de bébé…* Une centaine d'opérateurs sont formés et parcourent le monde pour rapporter des images sur l'Empire colonial français. Le succès des frères Lumière vient de leur exceptionnelle capacité de création. Ils imaginent sans cesse de nouveaux matériels, de nouvelles compositions chimiques, qui font progresser la technologie photographique. Les brevets qu'ils déposent sont innombrables. Ils feront près de 500 communications devant les membres de la Société française de photographie et de l'Académie des sciences. Leur créativité touchera les domaines de la chimie, de l'électricité, de l'acoustique, de l'automobile, de la pharmacie, de l'industrie alimentaire. À soixante ans Auguste décide de se consacrer à ses «recherches médicales». Toutefois, il est moins heureux dans ce domaine, et ses publications sont lues avec scepticisme par les autorités reconnues. Si certaines de ses réflexions montrent quelque pertinence, d'autres sont plus douteuses. Mais sa fortune lui permet de publier de nombreux ouvrages et communications. L'usine prépare même 150 spécialités pharmaceutiques qui seront utilisées dans la clinique Lumière, construite en 1936.

5.8. Pierre et Marie Curie: Marie, née Sklodowska, d'origine polonaise (1867 - 1934); Pierre (1859 - 1906).

Le couple formé par Pierre et Marie Curie est un symbole: il résume le siècle de la radioactivité avec la découverte du radium; il incarne, à travers une figure d'exception, celle de Marie, deux fois prix Nobel, les aspirations scientifiques et féministes de la société moderne. Lorsque Pierre et Marie Curie s'engagèrent dans leurs recherches communes, en 1898, tous les éléments chimiques n'étaient pas connus. Par ailleurs, deux des trois particules universelles (électrons, protons, neutrons) qui constituent les atomes étaient inconnues et aucune des conceptions de l'atome qui nous sont familières n'était élaborée. Les recherches en cours avaient toutefois apporté certains résultats expérimentaux, qui servirent de point de départ aux travaux des Curie. Il s'agit notamment de celles de Henri Becquerel, qui recherchait une relation éventuelle entre la production de rayons X et la phosphorescence des sels d'uranium.

Ne suivant l'enseignement d'aucune école, Pierre reçoit sa première éducation au sein de sa famille. C'est, selon Marie Curie, un « esprit rêveur », rebelle à la réglementation scolaire. Bâchelier à seize ans, il commence à dix-neuf sa carrière de chercheur par un premier travail sur la détermination des longueurs d'onde des radiations infrarouges; il entreprend des recherches sur les cristaux qui aboutissent à la découverte d'un type important de piézoélectricité. L'étude de ce phénomène l'amène à mettre au point un électromètre capable de mesurer avec précision de très faibles intensités de courant électrique. Nommé, en 1883, chef de travaux à l'École municipale de physique et chimie industrielle, il doit interrompre ses recherches pour se consacrer à son enseignement. Il élabore cependant d'intéressantes théories sur la physique des cristaux en relation avec leur symétrie. À partir de 1891, il reprend des recherches sur les transformations magnétiques: elles aboutissent à l'énoncé des «lois de Curie».

Le père de Marya Sklodowska est professeur de physique, et sa mère dirige une école de jeunes filles. Cependant, les ressources de la famille, qui compte quatre enfants, sont à peine suffisantes, et Marie doit accepter, à dix-sept ans, une place d'institutrice privée. À cette époque, la Pologne est sous la domination russe, et l'accès aux universités est interdit aux femmes. Après avoir rassemblé quelques économies, Marie décide de poursuivre à Paris des études supérieures. Elle y mène l'existence d'une étudiante pauvre. En 1893, elle obtient une licence de physique, puis, en 1894, une licence de mathématiques. Elle s'engage alors dans ses premières recherches sur les propriétés magnétiques des aciers trempés.

C'est en 1894 que Pierre et Marie se rencontrent chez des amis communs: ils se marient en 1895, l'année de la soutenance de la thèse de Pierre Curie. Le jeune ménage s'installe à Paris, dans un modeste appartement. Marie se consacre à la préparation de l'agrégation de physique, à laquelle elle est reçue première en 1896. L'année suivante naît leur première fille, Irène. Marie commence alors à chercher un sujet de thèse. Son choix se fixe sur l'étude du rayonnement (que Becquerel a découvert en 1896), rayonnement pénétrant et souvent phosphorescent, émis spontanément par les sels d'uranium et ses composés, capable d'impressionner une plaque photographique et de rendre l'air conducteur de l'électricité.

À partir de 1898, Marie Curie s'attache à caractériser ce rayonnement, de façon précise et quantitative. L'électromètre qu'a mis au point son mari est parfaitement adapté à cette étude, et celui-ci se contente de l'assister dans ses mesures. Elle cherche ensuite à savoir si d'autres composés que les sels d'uranium donnent naissance à ce rayonnement et étudie dans ce dessein un grand nombre de minéraux naturels: elle observe que les composés du thorium émettent le même type de rayonnement. Marie Curie en conclut que ce surcroît d'activité doit provenir de la présence d'autres éléments dits «radioactifs» - ils ont la propriété de se transformer spontanément en émettant de l'énergie - dans le minerai, mais en quantité trop faible pour être détectée à l'analyse chimique.

Pierre Curie partage le point de vue de sa femme: il abandonne alors ses

recherches. Une collaboration étroite s'engage entre les deux époux. Ils se lancent dans un travail pénible et minutieux de séparations chimiques appliquées à d'importantes quantités de minerai. À l'époque, la recherche n'est ni structurée ni financée comme elle l'est aujourd'hui; on met toutefois à la disposition du jeune couple un hangar, non aménagé et mal isolé des intempéries. C'est dans ces conditions que les Curie vont poursuivre leurs travaux et réaliser leurs découvertes. En juillet 1898, un premier élément, jusqu'alors inconnu, qu'ils nomment «polonium», en souvenir du pays natal de Marie est découvert. Puis l'analyse du baryum leur permet de déceler un deuxième élément radioactif, présent en très faible proportion: ils l'appellent «radium», et annoncent la découverte en 1898, en soulignant que sa radioactivité doit être considérable.

Entre 1899 et 1902, Pierre et Marie Curie s'attachent, par un travail difficile et dangereux, à préparer un sel cristallisé pur de radium, en quantité suffisante pour déterminer par l'analyse chimique sa masse atomique. Les sels de radium ainsi obtenus sont un million de fois plus radioactifs que les sels d'uranium.

Les travaux de Pierre et Marie Curie sont essentiels, car ils vont aboutir, après l'intervention de plusieurs physiciens, au modèle actuel de l'atome. Ainsi, avec Rutherford, H. Becquerel, Mayer, Pierre et Marie Curie identifient les trois types de rayonnement (N, ß, S) émis par les substances radioactives: ils se distinguent par leur aptitude à pénétrer la matière et par leur comportement sous l'action d'un champ magnétique ou électrique. En 1903, Marie Curie soutient sa thèse de doctorat, et le prix Nobel de physique lui est attribué en même temps avec Pierre Curie et Henri Becquerel. En 1905, Perre Curie est élu à l'Académie des sciences. Mais, l'année suivante, il est mortellement accidenté par un camion.

Marie Curie reprend le cours de physique générale qu'assurait son mari à la Sorbonne, devenant ainsi la première femme titulaire d'une chaire à l'université. En 1910, elle publie le premier *Traité de radioactivité*, et, un an plus tard, reçoit le prix Nobel de chimie pour ses travaux sur le radium. Elle devient alors pour les femmes un symbole et un espoir: elle représente leurs aspirations à l'enseignement, à la science, aux mêmes droits civiques que les hommes. Mais cette gloire méritée, cette renommée, n'est pas appréciée par une certaine presse, qui lui reproche ses origines polonaises et sa liaison avec Paul Langevin. Marie, après quelques semaines de dépression, poursuit cependant son travail de recherche, reprenant des études commencées avec son mari sur l'action thérapeutique du radium et l'effet bénéfique des rayons S.

Pendant la I-e Guerre mondiale, Marie Curie se consacre presque exclusivement à l'organisation des services de radiologie dans les hôpitaux militaires. Elle montre de nouveau son courage en rejoignant le front à bord de voitures équipées d'appareils de radiologie. Après la guerre, elle reprend ses travaux avec de nombreux collaborateurs venus du monde entier, mais, épuisée par les difficiles conditions de travail qu'elle a connues toute sa vie et par les rayonnements qu'elle a reçus sans en connaître la nocivité, Marie Curie s'éteint le 4 juillet 1934.

6. ***La science et la technologie dans la France actuelle***

Fidèle à une longue tradition, la science française se situe actuellement à un haut niveau de compétitivité internationale. Elle contribue dans toutes les disciplines au développement des connaissances scientifiques fondamentales et des technologies qui leur sont associées. La France occupe une place de choix au sein de l'Europe scientifique. Pour mieux la conserver, elle revigore aujourd'hui son réseau universitaire en regroupant les universités géographiquement dispersées d'une même ville.

Les secteurs industriels investissant le plus dans la recherche sont: *La construction aéronautique et spatiale,*

L'industrie automobile,

Les instruments de mesure, de contrôle et de navigation,

La pharmacie, équipements de radio, télévision, communication,

L'industrie chimique,

Machines et équipement,

L'énergie et l'extraction de produits énergétiques.

Trois domaines sont privilégiés:

- *les technologies de l'information et de la communication;*
- *les technologies industrielles et des matériaux;*
- *les sciences et les technologies.*

La recherche emploie en France 126 500 personnes. Un peu plus de la moitié de ces personnes travaillent en entreprises. Les chercheurs français font preuve d'une productivité soutenue, avec 5,1 % des publications scientifiques mondiales. En 1993, plus de dix mille thèses ont été soutenues, dont la majorité dans les domaines des sciences de la matière et de la vie. En 2003, la France a déposé 9 % du total mondial des brevets. Dans le domaine des technologies clés, la France occupe une position très forte dans les transports, les procédés industriels et l'environnement. Par rapport aux autres pays européens, la France occupe une très forte place en produits pharmaceutiques et cosmétiques.

L'école mathématique française, prolongeant et élargissant considérablement l'oeuvre entamée par le groupe « Bourbaki », demeure l'une des premières du monde. Les mathématiciens Benoît

Mandelbrot, Alain Connes, Pierre-Louis Lions et d'autres sont des savants reconnus internationnellement. Cette qualité de recherche mathématique confère à la France une place éminente dans le secteur connexe des logiciels informatiques. Dans un champ riche d'avenir, d'excellentes équipes françaises, à Paris, Marseille et Grenoble se distinguent dans la conceptualisation de langages de plus en plus naturels que devront comprendre les super-ordinateurs du futur pour permettre une interaction directe entre l'homme et la machine.

La physique française actuelle, héritière des travaux d'Henri Becquerel et Pierre et Marie Curie, continue de s'illustrer dans des domaines très divers: optique quantique, physique atomique, magnétisme et physique du solide, hydro-dynamique, matériaux pour la microélectronique. En témoigne l'attribution du prix Nobel de physique à Pierre-Gilles de Gennes, à Georges Charpak et à Claude Cohen-Tannoudji. Les physiciens français contribuent également au développement de grands instruments de renommée mondiale. Au sein du Centre européen de recherche nucléaire, où le plus grand accélérateur mondial de particules a été mis en service en 1996, la France participe en première ligne à l'effort européen de recherche sur la physique des particules élémentaires. Elle dispose, près de Caen, d'un accélérateur d'ions lourds de haute qualité qui permet à la communauté scientifique internationale de poursuivre ses recherches en physique atomique et nucléaire.

La chimie est également une discipline où s'illustrèrent les chercheurs français comme Lavoisier, Gay-Lussac ou Frédéric et Irène Joliot-Curie. On trouve aussi la chimie des solides, avec la synthèse des premiers solides supraconducteurs à hautes températures, la chimie douce, élaborant des matériaux nouveaux dans des conditions ambiantes, la chimie de synthèse des médicaments en matière de thérapie cancéreuse.

Dans le secteur des sciences de la vie, notamment en biologie, les équipes françaises, comme celles de l'Institut Pasteur et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, avec Luc Montagnier, Pierre Chambon, et d'autres, sont à l'origine de travaux très importants en génétique moléculaire, en immunologie, en hor-

monologie. Il est ainsi reconnu que le virus VIH a bien été isolé pour la première fois à l'Institut Pasteur. Le groupe Pasteur-Mérieux poursuit activement ses recherches sur la mise au point d'un vaccin contre le sida, domaine où les Français restent seuls en lice avec quelques sociétés américaines de biotechnologie. Un autre grand chantier en cours est l'exploration du génome humain: il s'agit d'opérer le déchiffrage complet de tous les gènes de chacun des 23 chromosomes de l'homme - travail qui peut être comparé à la lecture d'un texte de 3,5 milliards de caractères écrits dans une langue inconnue - et d'en déceler les fonctions dans l'espoir de prévenir ou de guérir un jour la plupart des maladies génétiques. Cet objectif est le fruit d'une coopération internationale où les équipes françaises enregistrent de nombreux succès. Les découvertes se succèdent: ainsi, près de Paris, se trouve l'un des laboratoires les plus modernes du monde pour l'étude du génome. Daniel Cohen a établi la première carte physique intégrale du chromosome 21; le mois suivant, Jean Weissenbach publiait 1 400 marqueurs couvrant la quasi-totalité du génome humain (22 chromosomes sur 23). En février 1993, l'équipe dirigée par Patrick Aubourg localisait le gène de la maladie génétique qui détruit le cerveau. Un mois plus tard, d'autres équipes françaises annonçaient une voie de traitement de la maladie d'Alzheimer. Le dynamisme de la recherche génétique a par ailleurs permis la constitution de la plus importante entreprise française de biotechnologie qui emploie 500 chercheurs et techniciens et travaille en collaboration avec les géants de l'industrie pharmaceutique.

De son côté, l'Institut national de la recherche agronomique obtient des résultats notables en matière de recherche en biologie végétale et animale. Par exemple, dans les domaines viticole, horticole et céréalier, ont été mises au point la multiplication rapide de plants de vigne ou de fleurs ainsi que la création, par introduction de gènes spécifiques, de variétés résistantes à telle ou telle maladie.

Le secteur des sciences de la terre et de l'univers n'est pas moins dynamique. Des équipes françaises ont largement contribué au développement de la sismologie et de la théorie de la tectonique des plaques. Elles participent également aux grands programmes in-

ternationaux, comme l'opération franco-américaine Famous pour l'exploration des vallées océaniques ou le programme pour l’exploration des grands fonds marins. Par ailleurs, la France occupe une place éminente dans le domaine de la recherche spatiale; en témoignent de nombreuses réalisations, dont plusieurs sont menées dans le cadre de coopérations européennes ou internationales: lanceur Diamant, fusée Ariane, programme SPOT (*satellites pour l'observation de la Terre*) pour la gestion des ressources terrestres, programme franco-américain de surveillance des océans par le satellite radar Topex-Poséidon, participation enfin à de nombreux projets de télécommunications, de météorologie, de recherche en astrophysique et en cosmologie.

Les sciences humaines et sociales sont en renouvellement constant au sein des universités et de grands établissements comme les Écoles normales supérieures, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, etc. La recherche historique française est reconnue comme l'une des plus illustres et des plus fécondes grâce aux recherches des historiens de réputation internationale comme Fernand Braudel, Georges Dumézil, Georges Duby, Jean Favier et d’autres. Parallèlement, de nombreuses missions archéologiques travaillent tant en France que sur les rives de la Méditerranée, en Asie et en Amérique latine. En même temps, d'autres disciplines s'affirment: la sociologie ou l’anthropologie (Claude Lévi-Strauss), la démographie où l'Institut national d'études démographiques a acquis une autorité mondiale.

Quant à la recherche en sciences économiques, elle a été encouragée par la reconnaissance mondiale de Maurice Allais et d'Edmond Malinvaud, pour leurs travaux sur le fonctionnement des économies de marché soumises à des effets simultanés de planification et de décentralisation. Enfin, la recherche juridique en France repose sur une tradition ancienne. Pour faire face à la complexité croissante de l'univers du droit et à l'interdépendance des spécialités, elle tend désormais à devenir de plus en plus collective. Attentive aux préoccupations du monde actuel elle s'attache au renouvellement

des thèmes fondamentaux (droit constitutionnel, libertés publiques, droit comparé, etc.) ainsi qu'à des questions plus récemment apparues (bioéthique, droit communautaire, droit de l'informatique).

Quatrième puissance industrielle, quatrième exportateur de biens et deuxième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires et de services, la France a su mettre au point les technologies modernes nécessaires à son essor économique et social. La compétitivité des industries de pointe françaises intègre les progrès réalisés en électronique, microélectronique, informatique et biotechnologie, ainsi que dans le domaine nucléaire.

Outre l'industrie de la défense, domaine de convergence de nombreuses technologies génériques (matériaux, mécanique de précision, électronique, informatique, etc.), les activités dans les secteurs spatial, aéronautique et énergétique contribuent à garantir l'indépendance de la France et à lui conserver une place de premier plan dans les activités de haute technologie. Par exemple, dans le domaine aérospatial, la France s'est affirmée, avec l'appui de ses partenaires associés aux programmes Ariane et Airbus, comme la seule grande rivale des États-Unis. Grâce aux performances de son moteur à hydrogène liquide et à sa fiabilité, la fusée Ariane a réussi à capter la majeure partie des lancements spatiaux mondiaux. Elle permet également au programme spatial européen d'accumuler les succès technologiques dans le domaine des sciences de l'observation et de la communication. Les avancées technologiques majeures mises en production à l'occasion de la réalisation de l'Airbus A 340, premier au monde de sa catégorie en ce qui concerne la sobriété et la propreté de la combustion, l'implantation de matériaux composites dans des structures vitales au plan de la sécurité, démontrent le dynamisme et la compétence des équipes françaises engagées dans la coopération aéronautique européenne. Airbus, par exemple, arrive presque à faire rang égal avec son grand rival l'américain Boeing. La France est aussi en partenariat avec l'Allemagne, le premier constructeur mondial d'hélicoptères.

L'énergie est aussi un des points forts de la technologie française. La France maîtrise et exploite l'ensemble de la filière électro-

nucléaire, du combustible au retraitement des déchets en incluant la production d'électricité. Elle dispose du plus grand centre de retraitement de déchets nucléaires de la planète (Hague dans le Cotentin). Cette industrie démontre que l'on peut conjuguer maîtrise des dépenses énergétiques et protection de l'environnement. La France exporte ses techniques et son savoir-faire en construisant dans de nombreux pays des centrales hydroélectriques, des centrales thermiques, notamment celles qui sont équipées par les nouvelles turbines à gaz qui connaissent un vif succès. En ce qui concerne les technologies dans le domaine des transports, la France détient plus de 12% des brevets mondiaux et 22 % des brevets européens. De nombreux marchés étrangers ont été conquis en matière de transport urbain (métros, tramways, véhicules de transport automatique), mais aussi de transport ferroviaire classique et à grande vitesse: le TGV a été adopté en Corée du Sud et en Floride.

La France est aussi aux meilleurs rangs mondiaux pour les travaux publics et le génie civil. La Grande Arche de La Défense, à Paris, le tunnel sous la Manche, le pont de Normandie sont des réalisations utilisant les technologies modernes dans le domaine de la construction, du génie civil et des disciplines scientifiques associées.

L'électronique occupe une place particulière dans le développement des sciences. En effet, les progrès qu'elle permet de réaliser assurent non seulement son propre développement industriel, mais servent aussi de support dans de nombreux autres domaines: le traitement du signal et de l'image, les télécommunications, la robotique ou (la monétique), dont la carte à puce bancaire ou téléphonique, invention du Français Roland Moreno, est l'exemple le plus connu.

La renommée de la gastronomie française se trouve consolidée au plus haut niveau scientifique par la maîtrise de la qualité et de la sécurité des procédés biotechnologiques et agro-alimentaires, ainsi que par la recherche permanente d'une hygiène incontestable dans les denrées alimentaires, les emballages et les procédés de conditionnement.

Dans le domaine de l'environnement, les techniques développées par la recherche publique et privée française concernent la con-

servation des sols, le reboisement, la purification des eaux, le traitement des déchets et la lutte antipollution. Alliant ainsi tradition et originalité, la communauté scientifique française fait preuve d'une vitalité qui lui permet de nouer de fructueuses coopérations internationales tout en contribuant de manière essentielle à la compétitivité économique du pays.

Questionnaire d'évaluation

- A quelle époque naissent les premières grandes universités de l'Europe?
- Qui et quand a créé la Sorbonne?
- Citez quelques noms célèbres qui ont marqué la nouvelle façon de connaître le monde?
- Qui a créé l'Académie royale des sciences?
- Qui a déterminé la vitesse de la lumière?
- Qui a insisté sur l'importance de la recherche expérimentale?
- Pendant quel siècle est apparue l'Encyclopédie? Qui en sont ses directeurs?
- Parlez de quelques savants français qui se sont fait remarquer au XVIII-e siècle.
- Quand ont été fondées l'Ecole normale supérieure et l'Ecole polytechnique?
- Parlez des savants français qui ont contribué au développement de la science au XIX-e siècle.
- Citez les plus célèbres savants français qui ont marqué la science au XX-e siècle.
- Dites ce que vous savez de
  - René Descartes
  - Blaise Pascal
  - Charles Coulomb
  - André-Marie Ampère
  - la famille Becquerel
  - Louis Pasteur
  - la famille Lumière
  - Pierre et Marie Curie
- Quels savants français connaissez-vous encore?
- Par quoi se caractérise la science de la France actuelle?
- Connaissez-vous des scientifiques moldaves ?
- L'Académie des sciences de la Moldova, qu'est-ce que c'est ?

Explication du vocabulaire

abbaye *s.f.* - mănăstire	aléa *s.m.* - risc, hazard, întîmplare
aboutir *vi.* - a ajunge (la), a duce (la)	à l'époque - în timpul cela, atunci
accéder *vi.* - a parveni, a avea acces	(s') altérer *vr.* - a se strica
achevé, ~e *adj.* - sfîrşit; perfect	amener (à) *vi.* - a aduce, a determina
adjoint *s.m.* - adjunct	à partir de - începînd cu
adjonction *s.f.* - adaos, adăugire	à peine - cu greu, de-abia
agissant *adj.* - care acţionează activ	apologie *s.f.* - apologie, laudă, slavă
agrégation *s.f.* - titlu de agregat	arroseur *s.m.* - persoană care stropeşte
agrégé *s.m.* - agregat; profesor ataşat	artisanal, ~e *adj.* - meşteşugăresc
aiguille aimentée *s.f.* - ac magnetizat	(s') assembler *vr.* - a se reuni / aduna

assurer *vt.* - a asigura, a garanta
à titre d'exemple - ca exemplu
à tort - pe nedrept
audience *s.f.* - auditoriu; audiență
au lendemain de - îndată după
au point que - astfel încît
autant de noms - atîtea nume
avancement *s.m.* - progres, avansare
avare *adj.* - zgîrcit; rar
avènement *s.m.* - venire, sosire
à vie - pe viață
avis *s.m.* – părere
bac ès lettres - bacalaureat în filologie
balance *s.f.* - balanță, cîntar
bébé *s.m.* - copilaş
blanchisseuse *s.f.* - spălătoreasă
caisse *s.f.* - casă (de bani); ladă
carré *s.m.* - pătrat
carte à puce *s.f.* - cartelă cu microprocesoare
cependant *conj.* - cu toate acestea, totuşi
charbon *s.m.* - cărbune
chauffage *s.m.* - încălzire
choix *s.m.* - alegere
choléra *s.m.* - holeră, ciumă
combustion *s.f.* - ardere
composé *s.m.* - (*chim.*) compus
compte rendu *s.m.* - dare de seamă
concevoir *vt.* - a interpreta, a concepe
conclure *vt.*- a conchide, a concluziona
conçu *adj.* - conceput, imaginat
consacré, ~e *adj.* - consacrat, declarat
conseil *s.m.* - consiliu; sfat
conserver *vt.* - a păstra, a conserva
contrainte *s.f.* - constrîngere; piedică
convier *vt.* - a invita, a chema
dangereux, ~euse *adj.* - primejdios
déceler *vt.* - a dezvălui, a da în vileag
déchet *s.m.* - deşeu, rest
déchu, ~e *adj.* - decăzut
décimer *vt.* - a nimici
déduit, ~e *adj.* - dedus, scos la iveală
défroque *s.f.* - haină veche
délaisser *vt.* - a părăsi, a delăsa
démarche *s.f.* - intervenție, demers
démontrer *vt.* - a demonstra, a dovedi
déroger *vi.* - a se abate (de la)
désormais *adv.* - de acum înainte
dessein *s.m.* - proiect, plan, intenție
détourner *vt.* - a abate, a devia
détracteur *s.m.* - calomniator
doute *s.m.* - îndoială, incertitudine
douteux,~euse *adj.* - îndoielnic, nesigur
du même coup - în acelaşi timp
éclairage *s.m.* - luminare, iluminare
éclat *s.m.* - strălucire, glorie
école du génie *s.f.* - şcoală de specialişti în construcții de fortificații
Écriture *s.f.* - Scriptură
égide *s.f.* - scut, apărare, protecție
élaboré,~e *adj.* - perfecționat, elaborat
émettre *vt.* - a emite
engagé, ~e *adj.* - inceput, pornit
engendré, ~e *adj.* - zămislit, generat
enjeu *s.m.* - miză, garanție
ennui *s.m.* - plictiseală, necaz
enragé *adj.* - turbat
entamer *vt.* - a începe, a porni
époux *s.m.* – soț
épreuve *s.f.* - probă, model
équation *s.f.* - (*mat.*) ecuație
ergonomie *s.f.* - economia energetică
espèce *s.f.* - specie, soi
esprit *s.m.* - spirit
esprit rêveur *s.m.* - spirit visător
(s') éteindre *vr.* - a (se) stinge, a muri
étroit, ~e *adj.* - strîmt, îngust, limitat
étuve *s.f.* - autoclavă, baie cu abur
exceller *vi.* - a se distinge (în)
exclusivement *adv.* - exclusiv, numai
faire porter - a impune să poarte
faire preuve de - a da dovadă de
faute de - din lipsă de
fiabilité *s.f.* - siguranță (calitate bună)
fond marin *s.m.* - fund de mare
fournir *vt.* - a procura, a aduce
frottement *s.m.* - frecare
furoncle *s.m.* - furuncul, buboi
fusée *s.f.* - rachetă
germe *s.m.* - germen, colte; sămînță
génie *s.m.* - geniu militar
glissement *s.m.* - alunecare
grâce *s.f.* - milă
guillotiné *adj.* - ghilotinat, cu capul tăiat

hameau *s.m.* - cătun hangar *s.m.* - hangar, şură hauban *s.m.* - cablu hautes études *s.f.pl.* - studii superioare horticole *adj.* - relativ la horticultură impureté *s.f.* - murdărie, impuritate inclinaison *s.f.* - înclinaţie, înclinare induire *vt.* - a induce, a incita infectieux, ~euse *adj.* - molipsitor informel, ~le *adj.* - neformal inoculation *s.f.* - inoculare intempérie *s.f.* - intemperie, vreme rea (s') investir *vr.* - a se introduce jésuite *s.m.* - iezuit juge de paix *s.m.* - judecător jus de betterave *s.m.* - suc de sfeclă lanceur *s.m.* - lansator lasser *vt.* - a epuiza, a obosi; a plictisi légiférer *vi.* - a face legi, a legifera lésé, ~e *adj.* - lezat, rănit, jignit levures *s.f.* - drojdie livrer *vt.* - a publica, a răspîndi logiciel *s.m.* - (*inform.*) ansamblu de programe (*engl.* software) lumière *s.f.* - lumină marquer le pas - a bate pasul pe loc mémoire *s.m.* - expozeu, informaţie ménage *s.m.* - familie mesure *s.f.* - masurare, măsură métier *s.m.* - meserie, profesie mettre au point - a pune la punct mettre en place - a organiza, a instala mettre fin - a pune capăt, a finisa minerai *s.m.* - minereu mondain, ~e *adj.* - de lume, monden monétique *s.f.* - dispozitiv de tranzacţii bancare (cartele, de exemplu) mordu, ~e *adj.* - muşcat mouchoir *s.m.* - batistă, basma nocivité *s.f.* - nocivitate, vătămător nouer *vt.* - a lega orphelin *s.m.* - orfan par ailleurs - pe de altă parte par mégarde - din greşeală, din neatenţie pénétrant *adj.* - pătrunzător, penetrant peintre *s.m.* – pictor peinture *s.f.* - pictură	pensant *adj.* - gînditor pension *s.f.* - pensie perpétuel, ~le *adj.* - permanent, veşnic pertinence *s.f.* - potrivit, convenabil petit-fils *s.m.* - nepot pétrochimie *s.f.* - chimia petrolieră phyloxéra *s.m.* - filoxeră piézoélectricité *s.f.* - piezoelectricitate pile *s.f.* - pilă, încărcătoare, acumulator plant *s.m.* - (*bot.*) puiet, răsad poêle *s.m.* - sobă poids *s.m.* - influenţă poitevin *adj.* - din Poitou poreux, ~euse *adj.* - poros posthume *adj.* - postum poursuivre *vt.* - a continua, a urma poutre *s.f.* - grindă prendre forme - a lua / a căpăta formă prendre la relève - a înlocui, a schimba prise de vue *s.f.* - filmare procéder à *vi.* - a efectua, a începe a proche *adj.* - apropiat; aproape propager *vt.* - a propaga, a răspîndi pus *s.m.* - (*mef.*) puroi putréfaction *s.f.* - putrezire, putrefacţie rabique *adj.* - de turbare, rabic rage *s.f.* - turbare raie *s.f.* - dungă, linie, cărare raisonné, ~e *adj.* - raţional,, logic rat *s.m.* - guzgan, şobolan rayonnement *s.m.* - radiere, radiaţie réagir *vi.* - a reacţiona rebelle *adj.* - rebel, răzvrătit, revoltat reboisement *s.m.* - reîmpădurire recherche *s.f.* - cercetare, investigaţie rédigé, ~e *adj.* - scris, redactat réfléchir *vt.* - a gîndi, a reflecta règlement *s.m.* - regulament rehausser *vt.* - a înălţa, a ridica, a reliefa remède *s.m.* - leac, medicament renommé, e *adj.* - renumit, celebru rénover *vt.* - a transforma, a renova résidant *adj.* - care are loc; domiciliat résolu, ~e *adj.* - îndrăzneţ; soluţionat rester en lice - a rămîne la ordinea zilei retentissement *s.m.* - răsunet retouche *s.f.* - retuşă, retuşare, corectare

revers de fortune *s.m.* - încercările sorții	surcroît *s.m.*- creștere, sporire, surplus
revêtir *vt.* - a acoperi, a îmbrăca din nou	sûreté *s.f.* - siguranță, certitudine
revigorer *vt.* - a reda puteri	sur le conseil de - conform sfatului
rigueur *s.f.* - asprime, rigoare	survenant - care apare / survine
robotique *s.f.* - știința / tehnica de creare a roboților	suspension *s.f.* - suspendare, atîrnare
roseau *s.m.* - stuf, trestie	tâche *s.f.* - misiune, însărcinare
saga *s.f.* - saga, poveste, povestire	tamis *s.m.* - sită, ciur
saine *adj.* - sănătoasă	tanneur *s.m.* - tăbăcar
salutaire *adj.* - salvator	tectonique *s.f.* - tectonica
savoir *s.m.* - erudiție, cunoștințe	télescopage *s.m.* - ciocnire violentă
savoir-faire *s.m.* - pricepere, iscusință	témoigner *vt.* - a dovedi, a manifesta
selon *prep.* - conform, potrivit cu	tenter *vt.* - a întreprinde, a încerca
sels *s.m., pl.* - săruri	terrain *s.m.* - teren
se plaire *vr.* - a se simți bine	tissu *s.m.* - rețea, pînză
sévir *vi.* - a bîntui, a face ravagii	torsion *s.f.* - torsiune, răsucire
sismologie *s.f.* - seismologie	toutefois *adv.* - totuși, cu toate acestea
souche *s.f.* - origine, proveniență	traité *s.m.* - tratat, lucrare științifică
souci *s.m.* - grijă	trempé, ~e *adj.* - ud, muiat; călit
soude *s.f.* - (*chim.*) sodă	vallée océanique *s.f.* - depresiune oceanică
soufre *s.m.* - sulf, pucioasă	ver à soie *s.m.* - vierme de mătase
soumis, ~e *adj.* - supus	vide *adj.* - vid, gol
soutenance *s.f.* - susținere	vinage *s.m.* - adaos de alcool în vin
succomber *vi.* - a muri, a fi doborît	vinaigre *s.m.* - oțet
suffisant, ~e *adj.* - suficient	virulence *s.f.* - produs de un virus
suppléant *adj.* - suplinitor, locțiitor	vulgarisation *s.f.* - popularizare

CHAPITRE IX. *LES RELIGIONS EN FRANCE**

1. *Observations générales*

Dans l'article 2 de la constitution adoptée en 1958 il est mentionné que la République française, laïque, c'est-à-dire indépendante de toute confession religieuse, assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens ... sans distinction de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Religion et laïcité: deux traditions solidement enracinées en France et qui correspondent à deux tendances de l'esprit national. Depuis près de dix siècles l'histoire de ce pays est marquée par leurs conflits. Même si aujourd'hui d'autres clivages sont apparus, ces tendances motivent et éclairent encore bien des comportements.

---

* D'après G.Labrune. *La Géographie de la France*; G.Michaud, A.Kimmel. *Le Nouveau Guide France.* P., Hachette, 1997; R.Arnaud. *La France en chiffres.* P., Hatier, 1992; Le Petit Larousse 2002 et d'autres.

Les Français partagent plusieurs croyances, dont les plus principales sont le catholicisme, le protentantisme, l'islam. Le christianisme (catholicisme et protestantisme confondus) connaît aujourd'hui une crise des pratiques. Il demeure cependant le courant religieux de la majorité des Français: 81 % se disent catholiques, 1,7 % protestants. L'islam est devenu au cours des dernières années la deuxième religion de l'hexagone. Elle réunit 5 % de la population de la France. La religion juive est partagée par 1,2 %.

2. *Les catholiques*

La France - «fille aînée de l'Église» - est traditionnellement un pays catholique. On y compte à peu près 45 500 000 catholiques baptisés. Ce sont les adeptes de la religion chrétienne qui reconnaît l'autorité du pape en matière de dogme et de morale. Cette foi repose sur l'Écriture, la Tradition et l'Église, cette dernière étant considérée comme dépositaire et seule interprète des vérités de foi et des règles morales. Les catholiques se groupent autour du pape, evêque de Rome reconnu comme successeur de l'apôtre Pierre. Être catholique veut dire correspondre aux plus hautes exigences morales: bonté, honnêteté, miséricorde etc.

Mais aujourd'hui le catholisme est en crise. De multiples sondages révèlent que plus du tiers des baptisés ne croient pas à une vie éternelle. La pratique religieuse est devenue plus individuelle, plus intériorisée.

De ces 45 500 000 catholiques mentionnés plus haut, un peu plus de sept millions (16 % seulement) sont pratiquants, c'est-à-dire qu'ils vont à la messe en dehors des seuls baptêmes, mariages et enterrements, 40 % des bébés ne sont pas baptisés. Dans une France qui compte plus de 38 000 paroisses, 56 % d'entre elles n'ont plus de curé résident. Le nombre des prêtres est tombé de 41 000 en 1965 à 28 000 aujourd'hui. 200 000 laïcs prennent la relève pour enseigner le catéchisme et visiter les hôpitaux. Cette désaffection pour la pratique religieuse ne doit pas faire oublier que le catholicisme a profondément marqué l'histoire de la France, qu'il est une composante essentielle de l'identité nationale, que sa présence est forte dans la presse, à l'école, dans les arts.

En ce qui concerne la presse catholique on doit mentionner que l'Église catholique dispose d'une presse puissante et indépendante qui couvre des domaines variés. Les tirages sont loin d'être négligeables. Parmi les principaux titres de la presse catholique on peut nommer:

Titre	Tirage (exeml.)
La croix (quotidien)	108 000
Pèlerin magazine (hebdomadaire)	399 000
La vie (hebdomadaire)	321 000
Télérama (hebdomadaire)	514 000
Notre temps (mensuel, pour la jeunesse)	938 000
Pomme d'api (mensuel)	149 000
Astrapi (bimensuel)	94 000
Okapi (mensuel)	88 000
J'aime lire (mensuel)	129 000
Phosphore (mensuel)	66 000

L'enseignement catholique représente la quasi-totalité des effectifs de l'enseignement privé français: 2 millions d'élèves sur un total de 2 280 000, soit 16 % des effectifs de l'Éducation.

Le patrimoine artistique catholique est impressionnant: 89 cathédrales, 4 259 églises, 600 chapelles, 500 monastères constituent 45 % de l'ensemble des monuments historiques. Notre-Dame de Paris et le Mont-Saint-Michel figurent en tête des monuments les plus visités de France.

Il faut faire une place à part à plus de 150 000 catholiques orthodoxes faisant partie des vagues d'immigrations grecque et slave du début du XX^{-e} siècle.

3. ***Les protestants***

À l'origine, le protestantisme s'était répandu un peu partout en France. Mais les guerres de religion lui on porté un coup sérieux. En 1789, par exemple, il ne possédait plus ni temples ni écoles. Depuis, il s'est peu à peu reconstitué et a survécu surtout en Alsace, en Franche-Comté, au sud du Massif Central, ainsi que dans quelques grandes villes. Aujourd'hui on compte en France quelques 950 000 protestants - soit 1,5 % de la population, mais seulement 200000 sont pratiquants. Ils sont divisés en trois branches: l'Église réformée

calviniste essentiellement implantée dans le Midi, l'Église luthérienne importante en Alsace, en Lorraine et à Paris et les églises évangéliques parmi lesquelles les baptistes, les méthodistes, les adventistes et certaines autres. Elles rassemblent trois affirmations fondamentales: l'autorité souveraine de la Bible en matière de foi; le salut par la foi qui est don de Dieu et la force du témoignage intérieur du Saint-Esprit par lequel le croyant saisit la parole de Dieu dans les livres saints. Le protestantisme n'est pas un ensemble doctrinal mais une attitude commune de pensée et de vie qui est fidélité à l'Évangile.

L'action des églises protestantes est coordonnée par la Fédération protestante de France fondée en 1905.

4. *Les musulmans*

On dénombre en France quelques 3 500 000 musulmans, dont 1,1 million de nationalité française. C'est la deuxième religion du pays. Plus de 85 % sont pratiquants. La France compte 72 mosquées, plus de 800 à 1 000 lieux de culte installés dans des appartements, des hangars. L'islam, comme le judaïsme d'ailleurs, a une forte influence sur la vie quotidienne de ses fidèles. Le musulman ne consomme ni alcool, ni porc et il respecte le Ramadan le neuvième mois du calendrier musulman: de la naissance du jour à la tombée de la nuit, le fidèle s'abstient de boire, de fumer, de manger, de s'adonner à des plaisirs charnels.

5. *Les juifs*

En dépit des terribles persécutions et des déportations dont les juifs ont été victimes sous l'Occupation, le culte israélite est resté très vivace en France. Quelques 700 000 juifs forment en France la quatrième communauté juive mondiale. Seuls 100 000 d'entre eux sont réellement pratiquants. Ils mangent de la viande casher (conforme à la loi) et respectent le repos du charbat (sabbat ou samedi).

6. *La « laïcité »*

Le mot est né au XIX-e siècle, mais le fait est beaucoup plus ancien. S'appuyant sur le principe de libre examen, certains humanistes au XVI-e siècle, les libertains au XVII-e siècle, les philosophes au XVIII-e ont peu à peu sapé l'autorité de l'Église: en 1789, l'État cessait d'être catholique; en 1804 il a été déclaré seulement

chrétien ». Enfin, en 1905, par la loi de **séparation des Églises et de l'État**, celui-ci devient **laïque**: sans salarier aucun culte, il garantit à tous les citoyens la liberté de croyance et de pratique. La laïcité, concept spécifiquement français, se définit donc par la **neutralité de l'État** en matière religieuse, la tolérance et la coexistence pacifique des diverses religions. Plus profondémént, elle repose sur la libre pensée et l'épanouissement de l'homme. Ces idées ont été propagées notamment par la franc-maçonnerie. Les franc-maçons continuent à jouer un rôle actif dans la politique: en majorité de gauche, ils occupent bon nombre de postes importants dans les partis et, quand la gauche est au pouvoir, au sein du gouvernement.

Questionnaire d'évaluation

1. Que proclame l'article 2 de la Constitution de 1958 ?
2. Quelles sont les principales croyances des Français ?
3. Qui sont les catholiques ?
4. Quelle est la situation du catholiscisme à l'heure actuelle ?
5. Que représente la religion catholique pour les Français ?
6. Citez quelques titres de la presse cqtholique.
7. Parlez du patrimoine artistique du catholiscisme.
8. Que représente la religion protestante ?
9. Quelles affirmations fondamentales rassemblent les branches protestantes ?
10. Quelle est la deuxième religion importante des Français ?
11. Que savez-vous sur la religion des juifs français ?
12. Comment a été créé le concept de « laïcité » ?
13. Que veut dire ce concept ?
14. Que savez-vous sur les religions en Moldavie ?
15. Quel est le rôle de la religion dans la société contemporaine ?
16. Êtes-vous croyant(e) ? Pourquoi ?

Explication du vocabulaire

(s') abstenir *vr.* - a se priva, a se lipsi (de)	curé *s.m.* - preot
(s') adonner *vr.* - a se deda, a se consacra	demeurer *vi.* - a rămîne
apôtre *s.m.* - apostol	dénombrer *vt.* - a denumi
baptême *s.m.* - botez	dépositaire *s.m.* - depozitar
baptisé, ~e *adj.* - botezat	désaffection *s.f.* - pierdere a afecțiunii
bonté *s.f.* - bunătate	dogme *s.m.* - dogmă
catéchisme *s.m.* - catehism, învățăminte despre credința și morala creștină	(l') Écriture *s.f.* - Scriptură (Sfînta)
	enterrement *s.m.* - înmormîntare
chapelle *s.f.* - capelă, paraclis	foi *s.f.* - credință
clivage *s.m.* - separare, delimitare	hebdomadaire *s.m.* - săptămînal
confession *s.f.* - spovedanie, confesiune	honnêteté *s.f.* - onestitate, cinste
confondu, ~e *adj.* - unit, laolaltă	laïc *adj.* - laic, mirean, nereligios
croyance *s.f.* - credință	mariage *s.m.* - căsătorie

miséricorde *s.f.* - milă, compasiune paroisse *s.f.* - parohie pomme d'api - varietate de mere mici, roşii şi dulci pratiquant *s.m.* - practicant	prendre la relève - a înlocui prêtre *s.m.* - preot résident *adj.* - rezident saper *vt.* - a submina tiers *s.m.* - sfert, a patra parte

CHAPITRE X. *LE CINÉMA FRANÇAIS*

Au cours des années 1890, les recherches sur l'image photographique animée étaient très avancées dans plusieurs pays lorsque les premiers appareils permettant la projection sur un écran donnèrent naissance au cinéma-spectacle. Bien que les frères Skladanowsky aient organisé une projection de leurs propres films à Berlin en novembre, c'est aux frères Auguste et Louis Lumière qu'est attribuée l'invention décisive, qui fut présentée à des spectateurs le 28 décembre 1895, à Paris.

1. *Les frères Lumière*

Le «cinématographe» Lumière, qui avait été mis au point entre décembre 1894 et mars 1895, proposait de nombreux petits films (alors appelés «vues») échappant au simple enregistrement de numéraux de music-hall. Dès les premières séances publiques, quelques brèves scènes tournées en décors naturels par Louis Lumière répondaient déjà à plusieurs orientations qu'allait suivre la future industrie du cinéma: comédie mise en scène (*Le Jardinier* ou *L'Arroseur arrosé*), documentaire *(La Sortie de l'usine Lumière),* film de famille *(Le Repas de bébé),* burlesque militaire *(Le Saut à la couverture; La Voltige),* prise de vue touristique *(La Mer).* Peu après, la société Lumière envoya des opérateurs sur tous les continents, s'attela à des reconstitutions historiques et tourna de simples actualités.

De nombreux concurrents ne tardèrent pas à se manifester en France, comme Charles Pathé et Léon Gaumont, dont les firmes s'implantèrent dans le monde entier à partir de leurs ateliers de fabrication puis de leurs studios de cinéma, situés en région parisienne. Chez Pathé, Ferdinand Zecca, un ancien acteur, dirigeait la production et les tournages, exploitant le drame sous toutes ses formes.

2. *Un cinéma artisanal*

Beaucoup d'entreprises artisanales se lancèrent à l'assaut du

marché européen et mondial, notamment Georges Méliès *(le Voyage dans la Lune),* un ancien magicien devenu spécialiste des truquages et du fantastique. Victorien Jasset se tourna vers les feuilletons populaires et les films religieux. D'autres touchèrent un public plus cultivé en sollicitant des écrivains de l'Académie et des acteurs de la Comédie française, comme la Société du film d'art, qui débuta avec *l'Assassinat du duc de Guise*.

À la veille de la guerre, de nombreux talents de cinéastes s'étaient affirmés, comme Albert Capellani, auteur d'adaptations de grands romans de Victor Hugo et d'Émile Zola, Louis Feuillade, dont le premier *Fantômas* sortit en 1913, Émile Cohl, pionnier du dessin animé, Jean Durand, un ancien comique qui tourna des westerns, Max Linder, réalisateur de ses propres films à partir de 1910.

3. ***Essor et diversification***

Un certain renouvellement des genres et des talents put être observé au lendemain de la guerre et dans les années vingt. Issu du journalisme et impliqué dans la production et la création de nouveaux studios, Henri Diamant-Berger connut le succès en réalisant notamment une excellente version des *Trois Mousquetaires*. Abel Gance, qui avait débuté avant la guerre, réalisa *J'accuse*, *la Roue* et un film riche en procédés techniques nouveaux, *Napoléon*. Ces trois films, lyriques et imaginatifs représentent bien la force créative du cinématographe.

4. ***Élite intellectuelle et avant-garde***

Louis Delluc symbolise bien l'esprit de l'époque et un cinéma parti à la conquête des élites intellectuelles. Cet écrivain fut un des fondateurs de la critique de cinéma et un théoricien de l'autonomie du septième art; actif dans l'avant-garde française, il ne put mener à bien qu'un petit nombre de projets de films avant sa mort, où il tentait d'adapter un cinéma naturaliste aux exigences classiques du romanesque.

Certains cinéastes mêlés à l'avant-garde se tournaient vers le surréalisme: René Clair (*Entr'acte*), Luis Bunuel (deux films avec Salvador Dali), Jean Cocteau (*le Sang d'un poète*). D'autres grands cinéastes ont brillamment entamé leur carrière dans le long métrage

muet, comme René Clair, qui réalisa de brillantes comédies *(Paris qui dort),* ou Jean Renoir dans le drame (*Nana*) et la comédie (*Tire-au-flanc*). Le plus célèbre était toutefois Jacques Feyder qui conquit la gloire avec *l'Atlantide* et s'affirma dans le réalisme psychologique de *Crainquebille*.

5. *L'avènement du parlant*

L'avènement du parlant établit le cinéma français dominant sur des bases qui allaient peu évoluer jusqu'aux années cinquante: importance des dialogues, influence du music-hall, adaptations de pièces de théâtre de boulevard... Deux auteurs venus du théâtre parvinrent à se faire remarquer: Sacha Guitry (*Le Roman d'un tricheur; La Poison*) et Marcel Pagnol (*César, La Fille du puisatier*).

Le populisme de René Clair (*Quatorze Juillet*) cohabitait avec des tendances plus pessimistes observables dans les films de Marcel Carné (*Hôtel du Nord*), de Pierre Chenal et Jean Grémillon. Jean Gabin est l'acteur type d'un cinéma oscillant entre le référent social de l'époque (*La Belle Équipe*), le romantisme exotique (*Pépé le Moko*) et le sombre mélodrame (*Le jour se lève*).

Le réalisme poétique, est aussi associé à Jacques Prévert avec un film sans précédent, que Jean Vigo écrivit et mit en scène peu avant sa mort, *l'Atalante* qui ne sera reconnu qu'après la II-e Guerre mondiale. De même, Jean Renoir réalisa des œuvres magnifiques: *Toni*, qui annonce le néoréalisme et des comédies comme *Boudu sauvé des eaux* et *Le Crime de M. Lange*, écrit par Jacques Prévert. Les années trente ont offert d'autres comédies de grande qualité comme *La Kermesse héroïque,* de Jacques Feyder, ou *Drôle de drame* de Marcel Carné qui est aussi l'une des meilleures versions cinématographiques de l'univers de Jacques Prévert. Ce dernier a écrit des films loufoques avec son frère Pierre: *L'affaire est dans le sac*, *Voyage surprise*. Les comédies avaient quelque chose de la farce et sollicitaient systématiquement les mêmes vedettes (dont Fernandel ou Bourvil). Les bouleversements politiques amenèrent à Paris nombre de cinéastes d'origine russe (Fedor Ozep, Nicolas Farkas), mais aussi des Allemands et des Autrichiens. Ils introduirent une nouvelle vision du monde cinématografique.

6. ***Le cinéma sous l'occupation***

Contrairement à d'autres pays, la France ne diminua pas ses activités cinématographiques pendant la II-e Guerre mondiale. Au contraire, la production et l'exploitation connurent une certaine prospérité, et de nombreux cinéastes purent réaliser des films d'un intérêt certain, même dans la zone contrôlée par les Allemands. Quelques grands cinéastes - Clair, Renoir, Duvivier - avaient émigré, de même que plusieurs vedettes (Gabin, Michèle Morgan). Une société allemande, *la Continental* fit travailler des cinéastes dont beaucoup furent par ailleurs des résistants, et c'est à cette époque que débutèrent Henri-Georges Clouzot, Jacques Becker et d'autres. Les films français, bénéficiant de l'absence totale de films anglais et américains, remportaient de vifs succès en se tenant à l'écart des graves problèmes du moment. Les œuvres majeures de cette époque sont *Lumière d'été* (Jean Grémillon), *le Corbeau* (Clouzot), *Goupi Mains rouges* (Becker), *Enfants du paradis* (de Marcel Carné).

7. ***L'après-guerre***

La Libération fit apparaître toute une série de films sur les lutluttes nationales, dont les plus notables furent *La Bataille du rail,* de René Clément, *Le Père Tranquille* et *Jericho* d'Henri Calef. Une autre vague de films consacrés à cette période s'imposa dans les années soixante, après le retour au pouvoir du général de Gaulle.

8. ***Les années cinquante***

Le cinéma français des années cinquante, esthétiquement et idéologiquement proche de celui des années trente, a offert encore des œuvres solides, notamment sous la signature de René Clément, comme *Monsieur Ripois* et *Les Diaboliques*, *Les Espions* et *La Vérité* (avec Brigitte Bardot) de Clouzot. Le meilleur représentant de ce classicisme est Jacques Becker avec son *Casque d'or* et *Le Trou*, tourné peu avant sa mort. Jean Renoir, revenu en France après un voyage à l'étranger, se livra à des expériences nouvelles, dans *Le Testament du docteur Cordelier* au moyen de plusieurs caméras, selon les règles de la télévision, qui donnaient au film des possibilités jamais vues jusque là.

Max Ophuls confirma son talent dans *La Ronde* et *Le Plaisir*

(d'après trois contes de Maupassant). Quelques francs-tireurs développèrent une œuvre à l'écart des classiques, comme Robert Bresson, l'inclassable cinéaste de *Un condamné à mort s'est échappé* et *Mouchette* où se manifeste fortement son parti pris de neutralité esthétique. À l'écart des courants habituels du comique, Jacques Tati invente, à partir de *Jour de fête* un style d'humour personnel qui triomphe dans *Les Vacances de M. Hulot* et *Mon oncle*. Les nouveaux cinéastes qui apparaissent à la fin des années cinquante ont en commun d'être jeunes, novateurs, peu respectueux des règles de production et de tournage. *Ascenseur pour l'échafaud, À bout de souffle, Hiroshima mon amour, La Tête contre les murs,* tous sortis en 1958 et 1959 et réalisés respectivement par Louis Malle, François Truffaut, Claude Chabrol, Jean-Luc Godard et Alain Resnais, sonnèrent le réveil du cinéma français. Le succès de ces films permit à des dizaines de nouveaux cinéastes de faire un film. C'est grâce à la Nouvelle Vague que des personnalités aussi diverses que René Allio, Jacques Rivette, Éric Rohmer commencèrent à creuser le sillon d'une œuvre toujours singulière au cours des trente années suivantes. C'est aussi grâce à ce renouvellement des cadres que le cinéma put maintenir en France un assez bon niveau. Quant à Jean-Luc Godard, dont les premiers films, en particulier *Le Mépris* et *Pierrot le fou*, exercèrent une influence libératoire sur des cinéastes du monde entier, il se réorienta dans des directions expérimentales.

Un cinéma militant fonctionna quelque temps, qui eut une certaine influence sur le cinéma en général. Ainsi, Costa-Gavras, qui réalisa ***Z***, s'illustra dans une série de « fictions de gauche » qui encouragea d'autres œuvres. L'esprit du temps suscita des films à contenu historique ou social souvent réussis, sous la direction de René Allio (*Les Camisards* et *Moi, Pierre Rivière*), de Bertrand Tavernier (*Que la fête commence*), de Frank Cassenti (*L'Affiche rouge*).

Le cinéma français a produit beaucoup de films policiers. Les comédies étaient - et sont toujours - les préférences les plus prisées des producteurs et des spectateurs. Ainsi, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, les noms d'Yves Robert et de Gérard Oury, dans des styles différents, représentaient des garanties de recettes réguliè-

res, spéculant sur des vedettes très typées: Bourvil, de Funès, Pierre Richard. À l'écart des genres constitués, des œuvres singulières trouvèrent place dans un système français qui favorisait la diffusion de films d'auteurs, parmi lesquels les films de l'écrivain Marguerite Duras, René Allio, Jean Eustache. Les plus fréquentées en France sont les comédies: le record des années quatre-vingt-dix appartient aux *Visiteurs,* de Jean-Marie Poiré. Le film à caractère culturel apparaît depuis les années quatre-vingt avec l'adaptation de textes de Marcel Pagnol par Claude Berri et Yves Robert: *Germinal*, *La Reine Margot*. Maurice Pialat a offert ses meilleurs rôles à Gérard Depardieu dans *Loulou*, *Sous le soleil de Satan*, *Le Garçu* et à Catherine Deneuve (*Le Lieu du crime* et *Ma saison préférée*).

Aujourd'hui le cinéma français est écartelé entre les productions de prestige susceptibles de s'exporter et les comédies qui semblent indispensables au marché intérieur.

9. *Sur quelques acteurs de cinéma français*

9.1. BRIGITTE BARDOT: Remarquée par Roger Vadim (*Et Dieu créa la femme*), Brigitte Bardot fut incontestablement la plus grande vedette française de l'après-guerre. Elle quitta les plateaux de cinéma en 1973 pour s'occuper exclusivement de sa fondation pour la protection et pour la défense des animaux. Elle a publié ses mémoires *(Initiales B.B.)* en 1996.



Née à Paris (1934 -) et élevée dans une famille de la haute bourgeoisie, Brigitte Bardot étudie la danse, puis devient modèle pour photographes avant de débuter à l'écran dans *le Trou normand* de Jean Boyer et *Manina, Fille sans voiles* de Willy Rozier. D'une grande beauté, Brigitte Bardot se voit rapidement confier plusieurs rôles d'insolente ou de jeune fille candide. Apparaissant souvent demi-nue à l'écran, elle entame une carrière internationale entre l'Italie, l'Angleterre et la France. Elle tourne ainsi dans *Haine, amour et trahison* de Mario Bonnard, *Hélène de Troie* de Robert Wise, *Les Week-ends de Néron* de Steno, *Rendez-vous à Rio* de Ralph Thomas, *Le Fils de Caroline Chérie* de Jean Devaivre, *Les Grandes Manœuvres* de René Clair, *La Lumière d'en face* de Georges Lacombe, *Futures vedettes* de Marc Allégret, *Cette sacrée gamine* de Michel Boisrond.

Elle devient soudain une star internationale grâce à son rôle de femme-enfant indépendante et sensuelle dans *Et Dieu créa la femme* de son époux Roger Vadim. Mythe mondial au sigle de BB, elle tourne ensuite plusieurs autres films avec Vadim: *La Bride sur le cou* et *Le Repos du guerrier*. D'autres rôles lui per-

permettent de faire montre de ses dons dramatiques: *la Vérité* de Henri-Georges Clouzot, *Vie privée* suivi des *Histoires extraordinaires* de Louis Malle, *le Mépris* de Jean-Luc Godard.

Elle se distingue aussi dans la comédie: *La mariée était trop belle* de Pierre Gaspard-Huit, *Une Parisienne*, *Voulez-vous danser avec moi?* de Michel Boisrond, *Babette s'en va-t-en guerre* de Christian-Jaques, *Une ravissante idiote* de Édouard Molinaro, *L'Ours et la Poupée* de Michel Deville, *L'Histoire très bonne et très joyeuse de Colinot Trousse-Chemise* de Nina Companeez, son dernier film, après lequel elle mit fin à sa carrière cinématographique et se retira du monde artistique.

9.2. PIERRE RICHARD (1934-): Né à Paris, Pierre Richard s'orienta d'abord vers le cabaret, formant avec Victor Lanoux un duo comique. Il débuta au cinéma en 1967, dans un film réalisé par Yves Robert, *Alexandre le bienheureux,* qui marqua le début d'une longue collaboration couronnée de succès (*Le Grand Blond avec une chaussure noire*; *Le Retour du Grand Blond*; *Le Jumeau*).

Acteur marqué par Tati aussi bien que par Chaplin, il mit en place son propre personnage d'ahuri candide et sympathique dans les six films qu'il réalisa lui-même, en particulier dans *Le Distrait*, *Les Malheurs d'Alfred* et *Je suis timide, mais je me soigne*. Après avoir tourné dans une série de comédies inégales (*La moutarde me monte au nez*), il fut l'interprète principal du *Jouet* de Francis Veber; ce dernier décida de l'associer à Gérard Depardieu dans une série de trois comédies très réussies, qui jouent habilement des contrastes entre les deux acteurs: *La Chèvre*, *Les Compères* et *Les Fugitifs*.

Également producteur de certains films où il apparaît, Pierre Richard s'est soucié dans les années 1980 de modifier son image, en participant à des films différents, échappant à la tradition de la comédie française: *Mangeclous*, *La Partie d'échecs*, *Les Mille et Une Recettes du cuisinier amoureux* tourné en Géorgie.

9.3. GERARD DEPARDIEU (1948-): Acteur français, l'un des interprètes les plus appréciés de sa génération par sa stature et la diversité de son registre de jeu. Né à Châteauroux dans un milieu modeste, Gérard Depardieu connut une adolescence difficile, à la lisière de la délinquance. Il exerça dès l'âge de treize ans de nombreux petits métiers, avant de tenter sa chance à Paris, où il suivit les cours de Jean-Laurent Cochet et obtint ses premiers rôles au Théâtre national populaire. Vedette de cinéma dès *Les Valseuses*, où il jouait un mauvais garçon aux côtés de Miou-Miou, il s'affirma rapidement comme l'un des principaux acteurs du cinéma français, capable d'imposer sa carrure massive et ses manières un peu rustres, mais également sa grande sensibilité, dans des genres très différents.



Il excella dans des rôles de loubards (*Rosy la Bourrasque*; *Loulou*), de cambrioleur (*Maîtresse*; *Tenue de soirée*) comme dans ceux de séducteur (*La Der-*

nière Femme), de boursier (*Le Sucre*) ou d'avocat (*Rive droite, Rive gauche*). Il devint l'un des acteurs préférés de Marguerite Duras dès 1971 avec *Nathalie Granger*; sous la direction de l'écrivain, il tourna dans *La Femme du Gange*, *Le Camion*. En 1980, il obtint le César du meilleur acteur pour *Le Dernier Métro* de François Truffaut, qui le dirigea encore dans *La Femme d'à côté*.

Jouissant d'une grande popularité, Gérard Depardieu enchaîna les films d'auteur et les longs métrages commerciaux, faisant preuve d'un dynamisme débordant. Après un *Danton* peu convaincant, il fut consacré meilleur acteur au festival de Venise en 1985, pour son rôle de détective bourru et solitaire dans *Police*. Ses duos comiques, avec Pierre Richard dans les films de Francis Veber (*La Chèvre*; *Les Compères*; *Les Fugitifs*), avec Coluche, sous la direction de Claude Zidi (*Inspecteur la Bavure*) ou avec Christian Clavier (*Les Anges gardiens*) connurent un immense succès. Fidèle à quelques grands réalisateurs, il retrouva Bertrand Blier sur le tournage de *Trop belle pour toi*, et offrit certaines de ses plus belles images au festival de Cannes - *Le Garçu*), de Claude Berri (*Jean de Florette,* d'après Marcel Pagnol; *Uranus,* d'après Marcel Aymé; *Germinal,* d'après Émile Zola) et d'Alain Corneau (*Fort Saganne*; *Tous les matins du monde*). En 1989, il triompha dans *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau. Sa célébrité était reconnue de tous.

Désigné par la presse américaine comme le meilleur acteur de l'année pour son rôle d'imposteur dans *Le Retour de Martin Guerre*, il tenta, à la fin des années 1980, une carrière internationale. Après *Green Card* de Peter Weir, il tourna *1492, Christophe Colomb* sous la direction de Ridley Scott, reprit son rôle dans le remake du film de Gérard Lauzier *Mon père, ce héros* et participa au *Hamlet* de Kenneth Branagh.

9.4. LOUIS DE FUNÈS (1914-1983): *Acteur français devenu l'une des* vedettes européennes les plus populaires des années soixante et soixante-dix, après avoir végété au cabaret et dans les seconds rôles comiques du cinéma. Il avait déjà tourné dans plus de cent films lorsqu'on lui offrit ses premiers grands rôles, qui le conduisirent très vite au célèbre *Gendarme de Saint-Tropez*, qui sera suivi de cinq « suites » au *Corniaud* et à *La Grande Vadrouille*, où il est associé à Bourvil. Chacun de ses films a été (et est encore à la télévision) un grand succès. Son personnage irascible - mais pas vraiment méchant - son jeu grimaçant et ses mimiques ont été théorisés dans *La Folie des grandeurs* (où il rencontre Yves Montand) et il s'est illustré dans des adaptations de pièces de boulevard comme *Oscar* et *Hibernatus*.

9.5. GERARD OURY (1919-): Acteur et cinéaste français ayant interprété de nombreux rôles dans des films européens avant de réaliser des comédies françaises les plus populaires, interprétées notamment par Louis de Funès, Bourvil ou Christian Clavier. De son vrai nom Max-Gérard Tannenbaum, Gérard Oury est né à Paris. Tenté d'abord par une carrière d'acteur (*Le Miroir à deux faces*), il se

tourna vers la réalisation des films à la fin des années 1950. Il signa tout d'abord des films policiers (*La Main chaude*), mais se consacra très vite à la comédie, obtenant un succès considérable avec *Le Corniaud*, *La Grande Vadrouille* (record français des entrées au cinéma avec 17,2 millions de spectateurs), *Le Cerveau* et *La Folie des grandeurs*. Ces films qui, malgré certaines lourdeurs, témoignent d'un goût prononcé pour le gag sont fondés sur le vieux principe (toujours efficace) de la rencontre de deux personnages dissemblables: Bourvil et de Funès dans les deux premiers cités, de Funès et Montand dans le dernier.

D'autres films populaires suivront, mélangeant toujours aventure et comédies, parmi lesquels figurent *La Carapate* et *Le Coup du parapluie* avec Pierre Richard, *La Vengeance du serpent à plumes* avec Coluche, *La Soif de l'or* avec Christian Clavier, *Fantôme avec chauffeur* avec Gérard Jugnot et Philippe Noiret.

9.6. JEAN GABIN (1904-1976): Né à Paris, fils de chanteurs d'opérette et de café concert, Jean Gabin, est élevé par sa sœur aînée à Mériel, puis revient à Paris au moment de la Grande Guerre. Il apparaît une première fois sur la scène à quatorze ans, avant d'entrer au pensionnat. Ses études terminées, il se destine au métier de manœuvre. En 1922 Maurice Tourneur lui confie un rôle comique dans *Les Gaîtés de l'escadron* puis il joue dans un mélodrame, *La Belle Marinière*. Jean Daumory le dirige ensuite dans la version française d'un film intitulé *La foule hurle*. Après deux films *L'Étoile de Valencia* et *Adieu les beaux jours*, il tient le premier rôle du *Tunnel* et donne la réplique à Joséphine Baker dans *Zouzou*. Julien Duvivier a fait de Jean Gabin une réelle vedette avec *Maria Chapdelaine*, *Golgotha*, puis *La Bandera*. Après *Variétés*, Gabin retrouve Duvivier pour un film emblématique du Front populaire, *La Belle Équipe*. Sa collaboration avec Jean Renoir dans *Pépé le Moko* lui valent une aura définitive de «monstre sacré» du cinéma français. Il se dépasse dans *La Grande Illusion* de Jean Renoir, fait merveille dans *Le Messager*, retrouve son personnage d'homme au destin tragique dans *Gueule d'amour*, dans *Quai des brumes* de Marcel Carné et de Jacques Prévert, et dans *La Bête humaine* d'après Émile Zola. Il tourne aussi dans *Le jour se lève* de Marcel Carné et *Remorques* de Jean Grémillon, mais, refusant de demeurer dans une France occupée par les Allemands, il part pour Hollywood, où il joue dans *La Péniche de l'amour* mis en scène par son vieux complice Julien Duvivier. Puis, désireux de combattre pour la France, il rejoint la deuxième division blindée du maréchal Leclerc et termine la guerre sous l'uniforme.

À la Libération il connaît une période difficile, tournant néanmoins dans *Miroir*, *Au-delà des grilles*, *La Marie du port* d'après le roman de Georges Simenon, *Pour l'amour du ciel*. Il réapparaît aussi au théâtre dans *La Soif* et *Victor*. Cheminot devenu aveugle dans *La nuit est mon royaume*, il revient à l'univers de Georges Simenon avec *La Vérité sur Bébé Donge*, reforme un couple avec Michèle Morgan dans *La Minute de vérité*, séduit la belle Sylvana Pampanini dans *Fille dangereuse*, devient un truand pour *Leur dernière nuit* (1953). Un succès à part revient aux *Touchez pas au grisbi* et *L'Air de Paris* qui lui rendent sa

place parmi les stars du cinéma français. Il est juge dans *Chiens perdus sans collier*, routier dans *Des gens sans importance*, restaurateur dans *Voici le temps des assassins*. Il incarne un personnage de Georges Simenon dans *Le Sang à la tête*, un personnage de Marcel Aymé, aux cotés de Bourvil, dans *La Traversée de Paris*, un personnage de Dostoievski dans la version de *Crime et châtiment*. Il devient Maigret dans *Maigret tend un piège*, un personnage qu'il reprend dans *Maigret et l'affaire Saint Fiacre*, puis sous la direction de Gilles Grangier dans *Maigret voit rouge*. Il incarne aussi Jean Valjean dans *Les Misérables*, joue un policier insolite dans *Le Désordre et la nuit* et donne la réplique à Brigitte Bardot dans *En cas de malheur*. Il tourne encore *Les Grandes Familles*, *Rue des prairies*, *Le Tonnerre de Dieu*, *Le Tatoué* avec Louis de Funès et *Le Tueur*. Il est sans pareil dans *Archimède le Clochard*, dont il écrit le scénario avec Michel Audiard, *Les Vieux de la vieille*, *L'Âge ingrat*, qu'il produit avec Fernandel, et dans *Sous le signe du taureau*, tandis que Jean-Paul le Chanois le met en scène dans *Le Jardinier d'Argenteuil*. En tout il a joué dans presque deux cent films.

9.7. BOURVIL (1917-1970): Il a débuté comme chanteur sous la défroque stéréotypée de l'homme simple, quelque peu ahuri. Bourvil fit ses débuts au cabaret en jouant les idiots du village, tournant en dérision ses origines paysannes. Sa bonne humeur et ses chansons comiques (*Les Crayons*; *La Tactique du gendarme*) lui valurent une popularité immédiate. C'est dans ces rôles de Français moyen un peu niais qu'on l'a vu dans de nombreux films, notamment (*Garou-Garou le Passe-Muraille*; *Le Trou normand*) et dans des opérettes filmées (*Le Chanteur de Mexico*). Il put échapper à son personnage dans *La Traversée de Paris*, *Un drôle de paroissien*; *L'Étalon*. Avec Louis de Funès, il forma le célèbre duo du *Corniaud* et surtout de *La Grande Vadrouille*, le plus grand succès cinématographique français de tous les temps.

Quelque peu prisonnier de son personnage comique, il s'en est écarté chaque fois qu'il le put, notamment dans son dernier film, *Le Cercle rouge*.

Questionnaire d'évaluation

- Quand est apparu le cinématographe et qui en sont les inventeurs?
- Parlez des premiers films.
- Nommez les plus illustres réalisateurs de films français.
- Quel a été le ciméma français sous l'occupation?
- Parlez du cinéma français d'après la guerre.
- Nommez deux des plus renommés acteurs français et parlez-en
- Ajoutez à ce que nous venons de dire d'autres informations sur le cinéma français.
- Quels films moldaves connaissez-vous ? Que savez-vous des acteurs moldaves ?

Explication du vocabulaire

(l') affare est dans le sac - s-a aranjat	aura *s.f.* - aură, slavă
arroseur *s.m.* - stropitor	avènement *s.m.* - venire, sosire
artisanal, ~e *adj.* - meşteşugăresc	bataille *s.f.* - bătălie
assaut *s.m.* - asalt	bébé *s.m.* - copilaş, sugaci
(s') atteler à - a se uni, a se asocia	bien que - măcar că, necătînd la faptul că

burlesque *adj.* - grotesc, caraghios	parti pris *s.m.* - părere preconcepută
certain *adj.* - sigur, cert, indiscutabil	poison *s.f.* - otravă, venin
cohabiter *vi.* - a exista alături de	poursuite *s.f.* - urmărire, goană
(il) conquit la gloire - (el) obținu victoria	prisé *adj.* - apreciat
couverture *s.f.* - plapumă; garanție	puisatier *s.m.* - fîntînar
creuser *vt.* - a săpa, a brăzda, a adînci	rail *s.m.* - șină (de cale ferată)
délinquance *s.f.* - infracțiune, delincvență	remake *s.m.* - versiune nouă
de même que - tot așa cum, ca și, precum	remporter *vt.* - a obține, a cîștiga
diabolique *s.f.* - drăcesc, diabolic	saut *s.m.* - săritură
écartelé *adj.* - despicat în patru părți	se tenir à l'écart - a se ține la o parte
échappant adj. - scăpînd de, salvîndu-se de	sillon *s.m.* - brazdă, urmă
entamer *vt.* - a începe, a tăia, a porni	singulière *adj.* -neobișnuită, aparte, ciudată
(l') esprit du temps - în duhul timpului	sombre *adj.* - sumbru; posomorît; abătut
fiction *s.f.* - ficțiune, invenție, născocire	sortie *s.f.* - ieșire
franc-tireur *s.m.* - luptător care nu face parte din armata regulată, partizan	susciter *vt.* - a suscita, a trezi
garçu *s.m.* - răutăciosul, dezagreabilul	tarder *vi.* - a întîrzia
kermesse *s.f.* - serată de binefacere	tire-au-flanc *s.m.* - chiulangiu, leneș
lendemain *s.m.* - a doua zi, ziua următoare	toucher *vt.* - a atinge; a primi
loufoque *adj.* - țicnit, aiurit, sărit	tournage *s.m.* - înregistrare pe peliculă, turnare (a unui film)
malgré *prep.* - cu toate că, în ciuda	toutefois *adv.* - totuși, cu toate acestea
mener à bien - a duce la sfîrșit / capăt	toute-puissance *s.f.* - atotputernicie
mis au point - pus la punct, terminat	tricheur *s.m.* - trișor, care înșală / amăgește
muet *s.m.* - mut, fără sunet	voltige *s.f.* - acrobații aeriene
par ailleurs - pe de altă parte	vue *s.f.* - vedere
parlant *s.m.* - vorbitor, cu sunet, sonor	western *s.m.* - film american de aventuri

CHAPITRE XI. *SUR LE THÉÂTRE FRANÇAIS**

(Une succinte analyse des courants)

1. *Petite histoire* (en guise d'introduction)

C'est à la fin du Moyen Âge que le théâtre se fait un nom. En ce temps il se compose d'un théâtre religieux incarné dans les mystères et d'un théâtre profane illustré par la farce et la sotie. Le mystère est une représentation dramatique de scènes de l'Histoire Sainte. On emprunte des scènes au Mystère de l'Ancien Testament, à la vie de Christ etc. Les pièces étaient jouées sur le parvis des cathédrales. À l'origine, tout le peuple participait à la mise en scène. Ce n'est qu'à la fin du XV-e siècle qu'apparaissent les confréries spécialisées. Les drames religieux se déroulaient sur plusieurs jours dans de

---

* D'après G. Michaud, A. Kimmel. *Le Nouveau Guide France.*P. Hachette, 1977; О. Заботкина. Франция. Л., Просвещение, 1977; *Théâtre français d'aujourd'hui* (en 2 vol.). M., Éditions du Progrès, 1969 et d'autres.

vastes décors simultanés: le ciel à droite, l'enfer à gauche; des anges s'envolaient grâce à des cordages, L'action commençait souvent par un prologue dans le ciel. Puis venaient différents épisodes de la vie de Christ, entrecoupés de propos souvent triviaux entre démons ou personnages du peuple. La sotie est le reflet d'une tradition ancienne – la fête des sots; ici toutes les extravagances sont permises; on peut railler les puissants, on n'hésite pas à dire la vérité au roi.

Petit à petit le théâtre se perfectionne, de nouveaux genres apparaissent. Dans les textes qui suivent on va vous présenter certains courants, les plus intéressants.

2. ***Le classicisme***

On y distingue plusieurs figures, parmi lesquelles Racine et La Rochefoucauld dont le véritable intérêt est de revendiquer au nom d'un principe supérieur: plaire et toucher. La lecture des préfaces de leurs principales pièces montre qu'ils mettent au premier plan de leurs préoccupations des exigences tour à tour contradictoires. Leurs tragédies insistent sur le piège où la créature est enfermée. Le héros principal subit l'effet d'une fatalité. Le système est donc simple: puisqu'il n'y a pas d'issue possible, les passions se débattent et se heurtent vainement. La conclusion étant connue d'avance, toute l'attention se concentre sur la progression logique de l'action, réduite à quelques péripéties ou « coups de théâtre » qui raniment chez les personnages l'illusion de pouvoir s'en sortir. C'est le personnage le plus dépendant qui donne son nom à la pièce (Andromaque, captive; Bérénice, vassale; Bajazet, prisonnier du sérail; Iphigénie, promise au sacrifice). La tragédie s'incarne dans un être vivant, condamné au malheur. Comme toujours, c'est d'amour qu'il est question. Mais ici il domine en tyran. Alors que chez Corneille le personnage pouvait subir l'influence de la famille, de la patrie, de l'honneur, chez Racine et La Rochefoucauld tout se ramène à une seule force: aimer. Mais cet amour est très particulier. Il est égoïste. Il vise la possession de l'objet à n'importe quel prix (calomnie, chantage, mise en esclavage). Il est ravageur: plutôt la mort ou le meurtre de n'importe qui, si c'est utile. Il est même ennemi de lui-même: il semble honteux cherchant à tout noyer dans le désastre général. La

nouveauté réside dans leur façon de concevoir l'amour comme un instinct incapable de retrouver le sens des valeurs.

Chez La Rochefoucauld la tragédie exige que l'amour soit impossible. En butant contre l'obstacle, la passion bouillonne et tempête. Exacerbée par la jalousie, son principal moteur, elle devient furieuse, tyrannique, injuste, prête aux pires horreurs. Étant donné que l'amour n'est pas partagé, certains critiques en concluent que l'amour chez Racine et La Rochefoucauld s'attache exclusivement à une personne qui ne peut lui appartenir qu'au prix du crime. Le héros chez eux est sombre et abattu. Sur la scène, on ne cesse de menacer, diffamer, humilier, jalouser, mettre à mort. Mais, en même temps, on essaie de sauver les apparences; le conflit est verbal.

2.1. *La renaissance de la comédie*

La comédie elle-même change, comme les idées et les mœurs. Il ne s'agit plus de peindre un type d'humanité générale, comme le fit Molière, mais de refléter l'actualité. Le théâtre fait le portrait de l'homme contemporain et de la mode. Cette tendance au réalisme présente un inconvénient irrémédiable: les allusions aux faits d'époque finissent par devenir obscures. Le sujet qui prime au moments de l'entre-deux-siècles, c'est le monde de la finance et de la banque. Les intrigues se tissent autour d'histoires d'héritages, de banqueroutes, de mariages d'intérêt. Quelques auteurs s'imposent, parmi lesquels Philippe Destouches auquel on doit deux vers devenus proverbes: *Chassez le naturel, il revient au galop*, et *La critique est aisée mais l'art est difficile*.

Cette vue est plus caractéristique chez Alain-René Lesage qui accable les parvenus, tout en prenant parti pour les mutations sociales. Les valets ne sont plus de sympathiques complices des maîtres. Ils deviennent des rivaux et suivent leur propre ambition. Le titre de son premier grand succès, *Crispin rival de son maître*, est assez clair par lui-même. Mais Lesage fait surtout parler de lui avec *Turcaret*, qui scandalisa les affairistes tant qu'ils en obtinrent l'interdiction. Le personnage principal, Turcaret est un portrait-charge d'un « fermier général », mauvais riche, vaniteux, escroc. Le valet, Frontin, après avoir dupé son maître conclut sur cette leçon: « *Voilà*

le règne de M. Turcaret fini, le mien va commencer ».

Marivaux: Dans cette période où le théâtre se cherche, il arrive seul à créer un genre reconnaissable et à imposer un langage dramatique. Pour retrouver un style naturel et une meilleure peinture de la psychologie et des sentiments, Marivaux renonce à la caractérisation. Engagé du côté des Modernes, il se tourne vers les comédiens du Théâtre Italien, fantaisistes. Il lance des périodiques inspirés de la presse anglaise. C'est un homme qui vit dans son siècle, animé par l'esprit nouveau. Il est l'inventeur d'un style; le terme même de marivaudage, pour le désigner, en est la preuve.

Marivaux aime jouer avec la langue. Il utilise, en les parodiant, les divers registres. Il exploite les ressources du dialogue (antithèses, jeux de mots); il en fait le seul instrument de l'action. C'est en parlant que les personnages évoluent et se découvrent. Ainsi le langage est à la fois une manière d'être au monde et le moyen de se révéler à soi-même. Le marivaudage a un seul sujet fondamental - la naissance de l'amour et la prise de conscience du sentiment, souvent malgré soi. Pour que le personnage arrive à accepter l'amour qu'il ressent, il lui faut renoncer à sa honte ou à sa peur. De même, il veut être certain des sentiments d'autrui; d'où les déguisements et les mensonges. Car, en amour, la grande question est celle de la sincérité. L'amour n'est pas un abandon ou un don de soi, mais une « surprise », un « mystère », qu'il faut élucider. La pièce s'arrête lorsque les deux « amants » auront pris conscience de l'amour qui les a submergés. La critique relève ainsi que, chez Marivaux c'est par l'expérience, la sensation et les rapports avec autrui que les personnages comprennent finalement qui ils sont.

Mal compris au XIX-e siècle, Marivaux a connu au XX-e siècle une reconnaissance exceptionnelle, au point que certains critiques voient en lui l'inventeur du théâtre moderne. Car tout théâtre suppose une « double énonciation »: les personnages se parlent entre eux pour s'adresser à nous. Marivaux transforme à l'extrême cette situation, en installant du « théâtre dans le théâtre ». Souvent déguisés, menteurs ou intrigants, les héros de Marivaux font de la comédie. Nous voyons des acteurs jouer le rôle d'acteurs.

Cette thématique a plusieurs formes: a) *la simple farce*, où l'on se déguise pour jouer un bon tour à quelqu'un, comme dans la scène du Mamamouchi du Bourgeois gentilhomme; b) *la mise en place d'une véritable comédie*, par l'échange des rôles. C'est ainsi que le prince se déguise en simple chasseur (*La Double Inconstance*), en ambassadeur (*Le Prince travesti*), en officier (*La Fausse Suivante*). L'inversion des masques s'opère d'ordinaire entre maîtres et valets, (*L'île des esclaves* ou *Le Jeu de l'amour et du hasard*). Enfin, dans *Le Triomphe de l'amour*, une princesse se travestit en homme; c) *la répétition*, qui engendre l'illusion. Les personnages répètent sur scène une pièce. On obtient une composition « en profondeur ».

Bien qu'il s'agisse d'oeuvres aujourd'hui oubliées, les tragédies ont continué d'intéresser le public du XVIII-e siècle. Voltaire devait ses plus grands succès à son théâtre tragique, dont il était plus fier que de ses contes. Continuateur du goût classique, Voltaire emprunte à Racine le thème de l'innocence martyrisée, et à Corneille son style grandiose. Le but reste de solliciter la sensibilité et d'émouvoir le public en utilisant ce qu'on nommait « le larmoyant ». Les sujets sont assez variés: l'histoire ancienne (*La Mort de César*) ou un vague Orient (*Mahomet*). Quelques semaines avant sa mort, Voltaire reçut un accueil triomphal à Paris pour sa dernière œuvre, la tragédie *Irène*. À côté de Voltaire, quelques rivaux exploitent le même sujet avec moins de talent et avec des succès médiocres.

En soulignant la tendance à l'horrible ou au sentimental, la tragédie peut parfois sombrer dans un goût discutable. Le public plus cultivé accepte moins bien les situations caricaturales. Le style larmoyant a donc gagné du terrain dans d'autres formes théâtrales, notamment la comédie. Les comédies larmoyantes connaissent un vif succès (*L'École des Mères*, *La Gouvernante*). C'est ainsi qu'on en vient à préconiser le « genre mixte », mêlant le comique et le sérieux. Diderot a lui-même donné des exemples de cette nouvelle esthétique théâtrale, avec *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*. Le public pleura abondamment et chaque soir il y avait foule.

2.2. *Les comédies et les drames. La parade*

La tragédie commence à s'éteindre, victime des succès du

drame qui impose sur la scène des personnages appartenant à l'humanité moyenne. Malgré les résistances des Comédiens-Français, attachés à la tradition, le public s'habitue à un théâtre plus vif et plus animé. La comédie d'intrigue va lui offrir ce qu'il attend.

Marivaux avait déjà commencé à placer sur scène des thèses et des débats: les mérites des Modernes (*La Fausse Suivante*), le féminisme (*La Colonie*) ou les inégalités sociales (*L'île des esclaves*). Le public bourgeois, moins lecteur que spectateur, trouvait au théâtre une vulgarisation amusante des idées du jour. Mais en se rapprochant de l'actualité, le théâtre devient aussi une arme dans les combats d'idées. Ainsi se multiplient les parodies. Charles Palissot, dans *Les Philosophes*, se moque des Encyclopédistes; Thomas Gueulette, avec des pièces assez gauloises, comme *La Chaste Isabelle*, se moque des romans galants. En même temps, l'opéra évolue. Elle impose un théâtre musical proche du vaudeville et souvent sarcastique. Tandis que le Théâtre de la Foire permet l'expansion des comédies légères, grivoises et cocasses, tandis que l'Opéra-Comique s'ouvre au théâtre musical facile et libertin, un nouveau genre s'impose: **la parade**. À l'origine, les parades sont de petits sketchs joués devant le rideau ou à l'entrée de la salle, pour attirer les passants. La grossièreté et la pantomime n'y manquent pas: il faut susciter un rire spontané et créer le contact. Ce type de spectacle s'inspirait souvent de l'actualité. C'est là que les jeunes acteurs et les futurs auteurs s'entraînent. Les salles parisiennes (les « théâtres de boulevard ») s'en inspirent vite et un public plus raffiné s'y attache. Beaumarchais a bien évidemment su dépasser la farce des parades pour construire une comédie fondée sur l'intrigue, très structurée et même compliquée, ayant un sens aigu et du dialogue nerveux et insolent. Ses principales pièces, *Le Barbier de Séville* et *Le Mariage de Figaro* créent un théâtre nouveau, moderne, qui eut un grand succès.

3. *Le romantisme*

Le romantisme se présentait d'abord comme libérateur. Par là il s'opposait au classicisme, où prédominaient les règles. Il s'agissait de mettre en cause les goûts académiques, de promouvoir ce qu'il nommait encore « romanticisme ». Pour lui, le théâtre serait la tragé-

die historique et la comédie réaliste en prose. Hugo, dans la préface à son drame Cromwell, propose un manifeste claironnant. Il y développe deux théories: 1) les «trois âges»: le «**primitif**» est celui de la spontanéité lyrique; l'«**antique**», celui de la violence épique; le «**moderne**» montrera l'homme agité par les deux tendances qui le divisent - l'âme et le corps; 2) la nature du drame: il illustre les conflits internes de l'homme. Dans ce but, l'auteur aura quatre préoccupations: mélanger les genres (du «grotesque» au «sublime»), renoncer aux unités, chercher un décor historique faisant vrai, libérer le style.

3.1. *Les drames hugoliens*

Les débuts du drame sur la scène furent hésitants. Dès 1829, Alexandre Dumas a connu un succès momentané avec son *Henri III et sa cour*. Mais Hugo n'obtient pas l'autorisation royale pour faire jouer *Manon Delorme*: la dénonciation de l'époque de Louis XIII parut insultante à Charles X. Enfin, en février 1830, *Hernani* va marquer le triomphe de l'art nouveau. La salle est pleine d'amis de Hugo dont la «claque» doit couvrir les sifflets des traditionalistes. C'est un beau scandale. La «bataille d'Hernani» impose le drame pour longtemps. Hernani mêle une affaire sentimentale (le roi Don Carlos et le proscrit Hernani aiment la même femme, dona Sol) et un drame politique (une conspiration qui veut empêcher Don Carlos de devenir Charles Quint). La fin est tragique. Mais cela n'a aucune importance. La pièce a de la grandeur. C'est pourtant *Ruy Blas* qui illustrera le mieux les principes de la préface de Cromwell. Sur le même fond historique espagnol, Hugo raconte les amours impossibles d'un laquais déguisé en grand seigneur et d'une reine: un ver de terre amoureux d'une étoile. Cette intrigue sentimentale et tragique laisse la place à des scènes comiques. Le mélange des genres est parfaitement réalisé. Le succès fut immense et mérité.

3.2. *Vigny et le drame tragique*

En 1827, une troupe londonienne a étonné les Français en donnant Hamlet. Vigny, très impressionné, se mit à traduire *Roméo et Juliette* et *Le Marchand de Venise*. Mais seule son adaptation d'*Othello* fut donnée à la Comédie Française. Il y eut beaucoup de réactions hostiles: les beaux esprits trouvaient la pièce indécente.

Vigny y développe une théorie de la « tragédie moderne », sorte de drame sans « grand spectacle », fondé sur une action fatale. Bref, Vigny retrouve les principes tragiques de Racine, agrémentés d'idées modernes. Après le drame *La Maréchale d'Ancre* et la pièce, *Quitte pour la peur*, Vigny met en application ses théories avec *Chatterton*, qui reçut un accueil triomphal. Chatterton est « une page de philosophie ». S'inspirant d'une histoire vraie, Vigny raconte la vie du poète Chatterton, incompris par la société bourgeoise qui se suicide, malgré l'amour de sa protectrice Kitty Bell.

3.3. *Le théâtre de Musset*

Malgré ces quelques grands succès, le seul dramaturge original et complet du XIX-e siècle est Alfred de Musset. Il met en scène des héros «doubles», exaltés mais amers, idéalistes mais sans cause, débauchés mais rêvant de pureté, etc. Dans sa vie comme dans son écriture, Musset se révèle homme de théâtre. En se projetant dans ses pièces, Musset choisit des formes souples. Peu de contraintes scénographiques, peu de pittoresque ou de couleur locale, peu de violence physique. Tout vise à l'analyse psychologique, à l'étude du dédoublement de la personnalité. C'est pourquoi les premières pièces de Musset sont plus destinées à être lues que jouées. Musset utilise beaucoup le «double registre» et les systèmes de décalages qui rendent visibles l'instabilité de la personne, la fragile frontière entre «je» et «jeu». *Les Caprices de Marianne* pousse à l'extrême ce dédoublement, grâce à deux personnages opposés, le libertin Octave, le pur Célio. Marianne ne sait pas voir celui qui l'aime vraiment. Célio est tué par le mari de Marianne, Claudio. Le jeu d'Octave a mal tourné. Il s'en va, laissant Marianne désemparée.

4. *Réalisme et satire*

La tradition naturaliste s'est maintenue sur la scène parisienne jusqu'aux années 1910. Des auteurs comme Jules Renard obtiennent même des succès durables (*Poil de Carotte*). Octave Mirabeau poursuit la dénonciation des milieux affairistes, où dominent l'argent, la politique, la corruption. Malgré une matière souvent très riche - sur le plan psychologique et dramatique - ce théâtre reste du « boulevard » amélioré. C'est donc le théâtre satirique et gai qui a le

mieux survécu. Ce n'est pas par hasard. Tout en conservant une optique réaliste, Georges Courteline invente des farces bouffonnes. Ses cibles sont l'armée (*Les Gaietés de l'escadron*), la bureaucratie (*Messieurs les Ronds-de-cuir*). Tristan Bernard pousse plus loin l'analyse psychologique et crée de véritables types (*Triplepatte*).

4.1. *Le renouveau scénique*

Face à ce lourd héritage, ce sont les professionnels de la scène qui vont apporter un peu de sang neuf. Le public y est mal préparé. Il est caractéristique que le plus grand succès théâtral, aux alentours de 1900, soit obtenu par Edmond Rostand. La langue de Rostand est colorée, allègre, virtuose. Ses personnages sont truculents (*Cyrano de Bergerac*) et animés par de fortes passions (*L'Aiglon*). Voulant rompre avec un tel sentimentalisme, André Antoine, fonde le Théâtre Libre. Il crée sur la scène une ambiance de réalité en utilisant avec précision des décors, des costumes et des accessoires conçus et réalisés pour faire vrais. Il propose une diction juste et expressive. Ses mises en scène se servent des jeux de lumière. Tous ces aménagements techniques modifient le rapport du spectateur avec la scène, qui n'est plus un simple divertissement. André Antoine a aussi renouvelé le répertoire en s'intéressant aux dramaturges étrangers, comme les Russes Tolstoï et Tourgueniev.

Le 10 décembre 1896 Alfred Jarry présente sa trilogie d'Ubu (*Ubu cocu, Ubu roi, Ubu enchaîné*). La première donna lieu à un mémorable scandale. C'est bien ce qu'espérait Jarry, auteur provocateur et annonciateur du surréalisme. Recourant à des mots déformés, à des calembours grossiers, il entendait surtout briser la tradition et s'insurger contre les habitudes. Jarry remplace l'étude psychologique du personnage par des figures fortes et frappantes. Il renonce aux règles et au beau langage, préférant un texte en lambeaux, ponctué de cris et de mimiques. L'action elle-même est loufoque et peu suivie. Il en résulte une symbolisation du monde, chaos absurde, féroce, grotesque. Ubu est devenu un mythe, au même titre que Gargantua, image destructrice des tyrannies dégradantes propres au XX-e siècle. Apollinaire marche sur les traces de Jarry avec son vaudeville «cubiste» *Les Mamelles de Tirésias*. Certes, la nature peut aussi

prendre une allure fantastique, comme dans l'œuvre de Charles Ferdinand Ramuz. La montagne y devient un lieu mystique et menaçant (*La Grande peur dans la montagne*). Mais, généralement, le retour aux sources est vivifiant. Jean Giono chante la Haute-Provence d'une façon enthousiaste (*Le Chant du monde*). Dans un cadre plus limité, Colette s'inspire de sa vie pour évoquer les sensations du monde végétal et animal qu'elle aimait (*La Chatte*). La sensualité de Colette est féministe, elle se méfie de l'égoïsme masculin. Elle voit dans la femme la tendresse naturelle et harmonieuse de la vie.

Deux événements remarquables marquent le passage du théâtre français du XIX-e au XX-e siècle. Le premier est lié à la venue dans le monde du théâtre d'un jeune metteur en scène nommé André Antoine qui crée une école axée sur une mise en scène précise au service de l'école réaliste. Ses spectacles les plus célèbres ont été consacrés aux œuvres de Balzac, de Maupassant et de Zola. Le deuxième a été provoqué par Edmond Rostand qui fait représenter son célèbre *Cyrano de Bergerac* que le public accueille avec un enthousiasme aussi grand qu'inattendu puisque après son triomphe du milieu du siècle dernier, le romantisme au théâtre semblait condamné. Le succès de Cyrano le fait renaître. Au début du siècle, on l'appellera le néo-romantisme.

Le second drame romantique de Rostand, *L'Aiglon*, inspiré par la légende napoléonienne, introduit dans le théâtre une sorte d'épopée sentimentale confirmant définitivement la popularité de l'auteur qui sera élu à l'Académie française. Dans son ensemble, l'œuvre d'Edmond Rostand a des qualités éclatantes qui expliquent l'admiration jusqu'à nos jours.

5. ***Le théâtre du naturalisme***

Au début du XX-e siècle, le naturalisme, après s'être répandu dans la littérature, développe son influence sur le théâtre. Le Théâtre-Libre d'Antoine l'introduit aussi dans la mise en scène. Mais ce courant ne dure pas et se subdivise rapidement en plusieurs tendances, parmi lesquelles il y en a une qui a le plus marqué son époque et celles qui l'ont suivie: c'est le naturalisme psychologique admirablement représenté par Jules Renard. Son œuvre dramatique compte

cinq pièces dont la plus populaire est *Poil de carotte*, dans laquelle l'auteur, avec beaucoup de mesure, traite le thème de la haine d'une mère pour son fils, thème douloureux qu'Hervé Bazin reprendra dans *Vipère au poing*. Les critiques sont unanimes à rapprocher Jules Renard de son contemporain Tchékhov: les deux auteurs ne se préoccupent guère de construire une intrigue savante, mais ils recherchent la vérité par une succession de petites touches qui dessinent le portrait des personnages peu à peu, avec un réel saisissant.

6. *Le Théâtre du Boulevard*

Avant 1914, le Théâtre du Boulevard a connu son apogée. C'est un phénomène qui dure toujours, mais au début du siècle il occupe incontestablement une place de choix dans les distractions de la bourgeoisie parisienne. La définition de «boulevard» a été appliquée à ce genre de théâtre parce que les salles sont situées sur les Grands Boulevards parisiens ou dans leur voisinage. Mais, avec le temps, cette définition a pris un sens plus large et comprend aussi le style et l'esprit des sujets et les personnages, tout en tenant compte du public qui le fréquente. Le public c'est celui qui cherche le plaisir du théâtre mais il a un goût moyen et ne fréquente ni la Comédie-Française, ni les théâtres d'avant-garde de l'époque. Ce n'est pas par hasard que le Théâtre du Boulevard est encore appelé *théâtre de divertissement*.

Les personnages du Théâtre du Boulevard appartiennent à une catégorie sociale bien définie. Ce sont des représentants de la noblesse ou de la riche bourgeoisie; tous étant oisifs, ils ont pour principale préoccupation leurs passions et leurs plaisirs: femmes du monde en situation irrégulière, femmes entretenues, hommes âgés habitués de la bourse ou jeunes hommes sans argent en quête d'amour. L'amour est le premier souci de ces personnages qui n'ont rien à faire de toute la journée que de parler d'amour et de s'habiller à la dernière mode. Pour expliquer le succès de ce Théâtre pendant « la belle époque » il faut aussi prendre en considération deux faits importants: d'abord, le théâtre est le seul spectacle qui existe: le cinéma ne fait que ses premiers pas. Ensuite, nombre de comédiens sont des « monstres sacrés » de la scène: Marcelle Linder, Lucien Guitry et son fils Sacha Guitry.

La début de l’époque a vu quelques grands succès du théâtre satirique, dûs principalement à deux grands noms: Georges Courteline et Georges Feydau. L'œuvre de Courteline a connu la gloire du vivant de l'auteur mais a été vite oubliée après sa mort. Ce qui s'explique sans doute par le fait que sa satire, dirigée contre les mœurs de son époque, est mal comprise par le public de nos jours: satire de la justice dans *Un client sérieux; Le gendarme est sans pitié*, de l'administration dans *Monsieur Badin*. Sa seule pièce considérée comme un chef-d'œuvre dirigé contre les mœurs de la petite bourgeoisie est *Boubouroche*.

Feydau a écrit 39 pièces, comédies en trois actes qui sont de vrais tableaux de mœurs où l'on trouve une observation pénétrante des ridicules de la société bourgeoise du début du siècle. Les plus célèbres sont *L'hôtel du libre échange; Le dindon; Occupe-toi d’Amélie.* Elles sont régulièrement reprises par les scènes parisiennes.

7. *Le théâtre d’entre-les-deux-guerres*

De 1919 à 1939 le théâtre français connaît une profonde évolution sous l'impulsion de Jacques Copeau qui a énormément contribué au renouveau du théâtre de l’entre-deux-guerres. Acteur, directeur, conférencier, il utilise toute son énergie pour lutter contre le culte de la vedette et développe chez les comédiens un dévouement sans limite à la cause du théâtre. En 1913 il fonde le Théâtre du Vieux-Colombier, pour défendre les plus libres et les plus sincères manifestations d'un art dramatique nouveau, pour entretenir le culte des chefs-d'œuvre. Ces mots: Vieux-Colombier, inscrits au fronton du théâtre, vont vite prendre une résonnance particulière, et désigner un état d'esprit. L'action de Jacques Copeau favorise surtout la mise en scène et le jeu des acteurs, auxquels est subordonnée la mise en valeur du texte. Il possède un état d'esprit qui le rapproche surtout de Stanislavski. Il réussit à former le goût des spectateurs et permet à de jeunes auteurs de trouver l'accès d'un public plus large.

La comédie satirique est dominée par Jules Romains qui se consacre surtout à la défense des droits de l'individu. *Knock ou le Triomphe de la médecine* est une de ses pièces les plus célèbres qui fait partie du répertoire classique du théâtre français. Le docteur

Knock est un type impérissable. A travers Knock, Romains dévoile le charlatanisme de certains hommes politiques peu scrupuleux.

Jean Cocteau mélange tous les genres et passe facilement du plaisant au tragique. La Machine infernale est l'œuvre la plus importante de son théâtre. L'auteur s'adresse à une légende antique et raconte l'histoire d'Œdipe depuis son arrivée à Thèbes jusqu'à la catastrophe finale. Cocteau a compris que les thèmes de l'antiquité permettent de traiter les problèmes les plus actuels. Il adapte ces légendes avec une grande liberté, renonçant en premier lieu au ton solennel de la tragédie classique. Cocteau s'intéresse également aux autres genres, notamment à la comédie du Boulevard (*Les Parents terribles*) et au théâtre policier (*La Machine à écrire*).

Jean Giraudoux est déjà un écrivain connu quand il commence à écrire pour le théâtre et c'est comme dramaturge qu'il a le plus marqué le développement des arts pendant l'entre-deux-guerres. Ce qui caractérise le plus son œuvre c'est son humanisme qu'il développe à travers plusieurs thèmes. Comme Cocteau, Giraudoux s'adresse souvent à la légende antique et biblique qu'il utilise pour traiter les problèmes qui sont au cœur de la vie contemporaine et de la condition humaine. En utilisant ce procédé il a créé des œuvres remarquables. *Amphitryon 38* est la plus optimiste de toutes ses pièces; c'est un hymne à la beauté de la nature et à la grâce de la femme. L'homme y est placé au-dessus des dieux: l'héroïne, Alcmène, refuse l'immortalité que lui offre Jupiter, mais pour connaître le bonheur, Jupiter doit assumer pleinement la condition humaine et laisser ignorer à Alcmène qu'il est un dieu. L'auteur reprend le thème de l'amour et du couple dans *Sodome et Gomorrhe*; *Intermezzo* et *Ondine* avec une idée plus nuancée, mais l'homme et la pureté de ses sentiments sont toujours au centre de ses préoccupations.

Giraudoux a consacré quatre grandes pièces au problème de l'homme dans la ville et celui du conflit entre les nations. Dans *Siegfried* il utilise un sujet exceptionnel pour montrer que la guerre n'a aucune fatalité géographique, historique ou raciale: la pièce nous présente le drame de l'homme qui, à la suite d'une blessure de guerre a perdu la mémoire et à la suite d'une patiente rééducation il trouve

une personnalité nouvelle. Ainsi, Français par naissance il devient Allemand par éducation. A un moment donné il retrouvera sa véritable identité et c'est l'homme qui triomphe.

Electre est le chef-d'œuvre de Giraudoux. La légende antique reçoit ici une résonance particulièrement actuelle. L'auteur y pose une question clef: Qu'est-ce qui donne un sens à la vie? Est-ce la recherche du bien-être matériel ou la poursuite d'un idéal? Pour résoudre le problème il faudra d'abord prendre position contre les crimes de guerre. Le théâtre pour Jean Giraudoux est le meilleur moyen de montrer les êtres comme apparences, surfaces, attitudes. Car l'homme ne saisit pas le destin caché; il lutte en vain contre la fatalité (*La Guerre de Troie n'aura pas lieu*); il ne perce pas le mystère de la création. La scène, chez Giraudoux, est un jeu d'illusions. Les personnages y discourent et s'agitent avec brio, mais inutilement. Ces conceptions ont deux effets dramatiques: le spectacle tourne à un débat d'idées, où l'on manie les mythes et les contradictions; la dramaturgie repose sur la beauté du style, rythmé, pénétrant. Les grands thèmes de Giraudoux sont les questions éternelles posées à la conscience humaine. Le bonheur est-il possible sans la gloire et sans «les dieux» (*Amphitryon 38*)? La guerre est-elle fatale (*La Guerre de Troie*)? Comment sauvegarder la pureté et la fidélité dans un univers de compromis (*Ondine*)? Faut-il chercher à changer l'ordre des choses (*Intermezzo*)? Les idéaux sont-ils compatibles avec le bonheur collectif (*Electre*)? Giraudoux, surnommé l'Enchanteur, est un magicien des mots et le spectateur, séduit par l'élégance et l'intelligence de la parole, se met à rêver, comme l'auteur, d'un monde où l'ordre du verbe remplacerait le désordre du réel.

Armand Salacrou est surtout attiré par les problèmes de la justice sociale au sein de la société capitaliste. Sa position idéologique est surtout bien représentée dans la comédie *L'Archipel Lenoir*: le chef de la famille Lenoir s'est mis dans un mauvais cas par sa conduite odieuse avec une fillette de quinze ans. Un scandale risque d'attirer le déshonneur et la ruine sur tout le clan des Lenoir. Un conseil de famille se réunit pour trouver une solution. Il n'y en a qu'une: le vieux doit se suicider. Mais le vieillard n'a pas la moindre envie

de mourir. Malgré le caractère tragique du sujet, la pièce fait rire. Cette peinture du milieu bourgeois en décomposition se retrouve dans d'autres pièces de l'auteur, notamment dans *Une Femme libre* et *Un homme comme les autres*.

Salacrou s'adresse également au thème historique. Dans *La Terre est ronde* il fait revivre un épisode de l'histoire de la Florence de la fin du XV-e siècle avec son fanatisme religieux. Mais dès sa première représentation en 1938 les spectateurs y ont reconnu une image de l'hitlérisme avec toutes ses horreurs.

Jean Anouilh écrit sa première pièce *L'Hermine* en 1931 et continue d'écrire dans les années quatre-vingt. Il est sans doute le dramaturge le plus fécond dans toute l'histoire du théâtre français. Il a lui-même rangé ses pièces en cinq catégories: 1) **Pièces rosés**: *Le Bal des voleurs; Léocadia*; 2) **Pièces noires**: *Le Voyageur sans bagages*, *Antigone*; *Roméo et Jeannette*; 3) **Pièces brillantes**: *La Répétition ou l'Amour puni*; *Cécile ou l'école des Pères*; 4) **Pièces grinçantes**: *La Valse des Toréadors*; *Pauvre Bitos ou le dîner de têtes*; 5) **Pièces costumées (historiques):** *Becket ou l'Honneur de Dieu*, *La Foire d'empoigne*. Dans ses pièces plus récentes Anouilh s'adresse souvent aux thèmes de la famille, des femmes, des enfants, de la politique: *Ne réveillez pas Madame*, *Le Boulanger, la boulangère et le petit mitron*, *Les Poissons rouges*. Dans ses œuvres des années 30 et 40 la satire de la société bourgeoise est brillamment développée. Le défi lancé au fascisme par la mise en scène d'*Antigone* et *L'Alouette* dans laquelle le personnage de Jeanne d'Arc éveillait les sentiments patriotiques des Français dans les dures années d'après-guerre, ont placé l'auteur au rang des meilleurs dramaturges de la France. Mais à partir des années 50 Anouilh est de plus en plus attiré par le Théâtre du Boulevard et les critiques sont unanimes à souligner un certain pessimisme de l'auteur: dans ses pièces les pauvres sont le plus souvent des ratés ou des paresseux, les riches des oisifs ou des rentiers.

Marcel Achard propose des comédies poétiques. Ses personnages sont des lunatiques ou des innocents. Les sujets ne sont pas importants mais il obtint des succès énormes en sachant faire appel

aux meilleurs. D'autres dramaturges créent des héros plus solides et caricaturent les travers du siècle. Dans le genre satirique c'est Marcel Pagnol qui sait le mieux typer des personnages. *Topaze* raconte l'histoire d'un professeur converti en affairiste.

Antonin Artaud va formuler, de manière radicale, les exigences du théâtre moderne. Il croit que la scène doit exprimer les forces les plus primitives et les plus intenses. Dans *Le Théâtre et son double*, il rêve d'un théâtre de la cruauté, violent et magique où les interdits sont brutalement bousculés. Cette théorie a influencé l'avant-garde et marqué à jamais la conception moderne de la scène. Jean Cocteau, par example, recherche une magie extravagante (*Le Bœuf sur le toit, Les Mariés de la tour Eiffel*), les grands mythes (*Orphée, Antigone*), la structure tragique (*La Machine infernale*) ou même le drame romantique (*L'Aigle à deux têtes*).

Tout en développant les thèmes de la comédie traditionnelle (la famille, l'adultère, l'argent), les écrivains reflètent les inquiétudes sociales. Selon un mot d'Anouilh, la comédie hésite entre le « rosé » et le « noir ». Le grand maître de ce genre ambigu est Jean Anouilh. Jouant de toutes les tonalités (du tragique à la bouffonnerie), son œuvre abondante est marquée par un pessimisme grandissant. Ses personnages (enthousiastes, désintéressés, amoureux) sont usés par l'échec et évoluent vers des attitudes perverses ou cyniques. Malgré son humour, Anouilh voit l'existence comme une dégradation. Il étudie les stratégies de l'amour sans vraie tendresse. Même la révolte (*Antigone*) finit par paraître dérisoire. Le tragique l'emporte toujours, en dépit des variations apparentes de ses pièces: «rosés» (*Le Bal des voleurs*), «noires» (*La Sauvage*), «brillantes» (*Colombe, La Répétition*), «costumées» (*L'Alouette*), ou «grinçantes» (*Pauvre Bitos*).

Le débat sur les devoirs de l'écrivain face aux agitations du monde est une des caractéristiques du XX-e siècle. A partir des années 50 on parle d'un «Nouveau Théâtre» qui doit rompre avec tous les critères usuels (temps, lieu, action, caractères, langage). Il fallait trouver un style qui devait stupéfier les spectateurs, comme le feraient la peste ou d'autres fléaux. En partant de ces idées, Jean Genêt crée un spectacle violent et magique. *Les Bonnes* sont deux sœurs,

exploitées et haineuses, qui s'acheminent vers le meurtre de leurs maîtres. Genêt a beaucoup scandalisé. Ses « farces tragiques » rompent avec toute tradition et inventent un langage théâtral efficace.

La II-ième Guerre mondiale et l'occupation n'ont pratiquement pas interrompu les activités théâtrales. Le grand souffle de démocratisation qui rénove le pays après la défaite du fascisme se répercute aussi dans la vie théâtrale grâce aux activités d'animateurs fervents. La création à Paris de nouveaux théâtres et de nombreuses salles dans la périphérie de la capitale, a donné au théâtre un essor nouveau qui se répercute par le développement de compagnies dramatiques provinciales, de maisons de la culture, d'opéras et de théâtres municipaux dans toutes les villes importantes du pays: à Angers, Avignon, Bordeaux, Nancy, Rouen, Toulouse, etc.

La Comédie-Française maintient, à juste titre, la place de première scène dramatique de la France, étroitement liée au passé classique de l'art. En 1980 elle a atteint l'âge vénérable de 300 ans. Son répertoire est essentiellement formé d'œuvres classiques nationales, surtout de Racine, Corneille et Molière. En 300 ans, les pièces de ce dernier ont été montées plus de 23 000 fois sur la scène du théâtre. Ce n’est pas par hasard que la Comédie-Française a un deuxième nom: la Maison de Molière.

Le Théâtre de l'Odéon a été dirigé par Barrault qui occupe une place particulière dans l'art théâtral de notre époque. Toute son œuvre représente une suite d'expériences dont le but est de créer un théâtre « total » qui unirait le passé aux découvertes scéniques les plus récentes.

La célébrité du Théâtre de l'Atelier a été faite par la mise en scène des pièces d'Anouilh et des auteurs classiques russes: Gogol, Ostrovski, Tourguénev, Tchékhov. Comme la plupart des théâtres parisiens, l'Atelier est un théâtre privé et dans la lutte contre le théâtre de divertissement pour le spectateur il s'est vu obligé de s'adresser aux œuvres des auteurs contemporains (J. Anouilh, F. Sagan, M. Aymé) qui souvent font des concessions à certains goûts.

Jean Vilar a été celui qui a le plus marqué le théâtre français contemporain. C'est lui qui a animé le mouvement des théâtres popu-

pulaires en fondant le Théâtre national populaire qu'il a dirigé en personne de 1951 à 1953. Le théâtre de Vilar est devenu le meilleur théâtre de la France. Sa création a été le plus important événement de la vie théâtrale du pays dans la période d'après-guerre. Il a lutté pour la création d'un théâtre démocratique, à la portée de tous. Comprenant qu'un théâtre populaire ne peut exister qu'avec le soutien des travailleurs, il a organisé auprès de son théâtre une association des spectateurs populaires étroitement liée aux mouvements professionnel, culturel et de la jeunesse. Ensuite il a réformé le traditionnel système d'abonnements au théâtre. Les abonnements ont été distribués dans les usines et les fabriques, renforçant ainsi les liens démocratiques avec les spectateurs. D'autre part Jean Vilar crée un nouveau style de mise en scène, simultanément caractérisé par sa simplicité et sa grandeur esthétique à la portée d'un auditoire populaire.

Jean Vilar a été l'organisateur du premier festival de l'art dramatique à Avignon, en 1947. Depuis lors, le Festival d'Avignon est devenu une manifestation traditionnelle qui se déroule chaque été dans le Palais des Papes. Ce Festival a permis à Vilar de découvrir de nombreux talents qui ont formé l'essentiel de la troupe du T.N.P., composée d'artistes pour lesquels la création artistique est étroitement liée aux combats sociaux quotidiens. L'image nouvelle de l'artiste de cette époque est particulièrement bien représentée par Gérard Philipe. L'œuvre de Jean Vilar a eu une grande influence sur le développement de l'art scénique dans les provinces où les spectateurs ont pu connaître la dramaturgie française et étrangère, en particulier russe (Gogol, Gorki, Arbouzov, etc.).

Certains metteurs en scène ont été fortement influencés par l'œuvre du dramaturge allemand Bertolt Brecht, notamment Roger Planchon, animateur du Théâtre de la Cité à Villeurbanne. Dans son théâtre il cherche à résoudre les problèmes sociaux de l'époque. Dans ce but il monte les pièces d'auteurs connus pour leurs convictions politiques: Bertolt Brecht, Arthur Adamov et autres. L'œuvre de Planchon a eu une grande influence sur les théâtres périphériques de Paris. On parle déjà d'un théâtre politique qui cherche la réponse aux grands problèmes sociaux. Une mention spéciale doit être accor-

dée à Ariane Mnouchkine qui, au Théâtre du Soleil, obtient un énorme succès avec *1789* et *1793*, deux pièces consacrées à la Grande Révolution française: elle introduit la création collective, les acteurs étant à la fois les auteurs et les interprètes du texte. On doit remarquer encore Sagan qui s'adresse au théâtre étant déjà écrivain célèbre. Dès sa première pièce *Un château en Suède* (1960) elle s'est révélée excellent auteur comique. Ensuite viennent *Le Cheval évanoui* et *Un piano dans l'herbe* que le public accueille favorablement.

8. *Le théâtre satirique*

Il est représenté par deux grands noms: Marcel Aymé et Félicien Marceau. Dans les pièces satiriques d'Aymé on retrouve le mélange de réalisme et de fantaisie qui font le charme de ses nouvelles et de ses romans. Son thème préféré, l'étude des mœurs, est particulièrement bien développé dans *La Tête des autres*. Dans *Les Oiseaux de lune* Aymé mêle le fantastique et le familier, comme il l'a fait dans sa nouvelle *Le Passe-Muraille*; il ne nous transporte pas dans le monde irréel des contes de fées, mais il introduit le féerique dans la réalité quotidienne: le surveillant général d'un lycée possède le surprenant pouvoir de changer les hommes en oiseaux. Il en résulte les effets les plus inattendus. Marceau est l'auteur de plusieurs comédies qui ont été accueillies avec plus ou moins de succès. Mais c'est avec *L'Œuf* qu'il s'est placé au premier rang des auteurs comiques. *L'Œuf*, c'est l'histoire du petit employé Emile Magis. Sa vie n'a été d'abord qu'une suite d'échecs. Mais un jour il comprend que pour réussir il faut s'adapter au système qui régit la société. Le monde est clos comme un œuf et il faut savoir y pénétrer. Alors il se met à mentir, à tricher, à voler et, à partir de ce moment, sa situation s'améliore sans cesse. Cette satire de la société bourgeoise est présentée sous une forme nouvelle qui permet des effets drôles: Magis raconte sa vie dans un long monologue entrecoupé d'une vingtaine de sketches correspondant aux épisodes essentiels de son existence.

Après l'existentialisme littéraire, dans le théâtre dramatique apparaît une nouvelle tendance dite « le théâtre philosophique » dont les deux principaux protagonistes sont Albert Camus et Jean-Paul Sartre. Camus, écrivain célèbre, a toujours été attiré par le théâtre qui

qui lui sert plutôt à exposer ses idées qu'à y faire vivre des personnages. Il entre dans le théâtre dramatique en 1944 avec *Le Malentendu*, qui est une tragédie moderne avec un thème qu'on trouve déjà dans L'Étranger. Dans sa tragédie l'action se déroule dans une auberge isolée où une mère tue son fils sans le reconnaître. On comprend facilement que cette histoire n'est qu'un symbole: c'est notre monde absurde où nous vivons dans un continuel malentendu.

La pièce de Camus qui met en évidence la philosophie de l'absurde est sans doute *Caligula*. Le jeune Caligula rêvait d'être un prince juste et raisonnable: mais devant le cadavre de son amante il découvre brusquement que le monde, tel qu'il est fait, n'est pas supportable et que les hommes meurent et ne sont pas heureux. Alors, il veut changer le monde. Pour cela, il imagine de s'égaler aux dieux, de prendre leur visage bête et incompréhensible, en se montrant comme eux insensible, cruel, injuste et immortel. Mais il s'aperçoit finalement que tuer n'est pas une solution et que sa liberté n'est pas la bonne: aussi marche-t-il volontairement vers la mort.

La dramaturgie de Sartre est imprégnée par sa pensée philosophique, l'existentialisme, qui repose sur un postulat qui lui apparaît comme une évidence: l'existence de l'homme exclut l'existence de dieu. L'homme est l'avenir de l'homme, l'homme est ce qu'il se fait. L'homme est donc responsable et libre. Ainsi, la pensée de Sartre est dirigée vers le profond de la vie spirituelle de l'homme, elle est individualiste, puisqu'elle reflète l'action du héros isolé et exprime un manque de confiance dans l'initiative des masses.

La première pièce de Sartre, *Les Mouches* (1943) traite les problèmes de la France occupée. Les spectateurs n'ont aucun mal à comprendre qu'Oreste est un héros de la Résistance, Egisthe est le porteur des idées du fascisme et que Clytemnestre incarne le fascisme français, la collaboration. Le thème essentiel est l'existentialisme: l'homme n'existe que dans la mesure où il forge lui-même son destin. Dans sa deuxième pièce, *Huis clos,* l'auteur reprend le même thème, tandis que *La Putain respectueuse* est une violente satire du racisme américain, écrite au moment où la France prenait le côté de l'impérialisme américain qui déclenchait « la guerre froide ». Ainsi,

toutes les pièces de Sartre ont une portée politique bien déterminée, puisqu'elles apparaissent pour répondre aux grands problèmes qui bouleversent la France et le monde. Ceci est particulièrement bien illustré par *Les Séquestrés d'Altona* (1960). C'est une pièce sur la torture. Le personnage principal est un officier allemand qui pendant la guerre devient bourreau. Mais c'est en pleine guerre d'Algérie que la pièce est écrite et personne ne s'y trompe: l'auteur songe surtout aux tortures pratiquées par certains soldats français. L'œuvre est d'une extrême richesse idéologique et on y distingue plusieurs autres thèmes, étroitement liés, dont le principal est la menace du fascisme. Malgré l'actualité des pièces de Sartre et leur portée sociale et politique, l'auteur ne renonce jamais à sa philosophie de l'existentialisme. L'absence d'un avenir social clair place ses personnages dans une situation pénible.

9. *Le «théâtre de l'absurde»*

Appelé encore « théâtre d'avant-garde », ou le « nouveau théâtre », est issu des années cinquante et se distingue radicalement de l'art scénique traditionnel. Plusieurs particularités lui sont propres. Ses protagonistes sont issus pour la plupart de langues et de cultures étrangères, mais choisissent la langue française pour s'exprimer. En effet, Eugène Ionesco est d'origine roumaine, Samuel Beckett est Irlandais tandis qu'Arthur Adamov est Russe.

Les principes essentiels du «nouveau théâtre» concernent à la fois la signification, les structures et le language de l'œuvre dramatique et peuvent être résumés de la façon suivante: a) *refus des conflits psychologiques*; les personnages occupent comme ils peuvent le temps, ils se trouvent le plus souvent dans une vaine attente d'on ne sait quoi qui ne viendra jamais; b) *le décor est presque inexistant et parfois absurde*; une route avec un arbre; des personnages dans des poubelles ou enfoncés jusqu'au cou dans des jattes; c*) les dialogues sont presque nuls*; les auteurs expriment une certaine méfiance à l'égard du langage parlé, tandis qu'une grande importance est donnée au langage des gestes, du mouvement, ce qui rappelle les premiers pas du cinéma muet; d) *primauté donnée au mythe, à la magie*. Dans son ensemble c'est un théâtre profondément pessimiste, où la présen-

ce de l'homme sur la terre semble dépourvue de tout intérêt, de toute signification. Les œuvres du «théâtre de l'absurde» ont une satire dirigée contre le capitalisme contemporain et son idéologie dominante. Les auteurs renient le progrès social et semblent avoir peur de la moindre transformation de la société. Le petit bourgeois qu'ils représentent ne cherche pas la destruction du monde de la bourgeoisie, il ne veut qu'y trouver une petite place bien douillette. L'homme n'a droit a aucune sympathie et aucune confiance en ses forces.

Un des plus brillants représentants de ce théâtre est Ionesco. Il crée sa première pièce, *La Cantatrice chauve* en 1950. Elle fait scandale à sa première représentation. Tout au long de la pièce point de cantatrice, ni chauve, ni chevelue. Les dialogues sont pratiquement dépourvus de sens. Comme le reconnaît l'auteur lui-même, ils avaient été écrits à partir des phrases d'un manuel de conversation franco-anglais. La ressemblance totale des personnages - les Martins et les Smith - semble souligner la médiocrité des héros qui sont issus de la société bourgeoise. Ces personnages sans vie intérieure parlent pour ne rien dire et sont interchangeables: c'est l'absurdité de la vie.

La pièce qui illustre le mieux ses principes de création est *Les Chaises* (1952). Elle met en scène un couple de vieillards isolés dans une tour située au cœur d'une île. Pour justifier, rétrospectivement, une longue existence remplie d'échecs et d'humiliations, ils ont organisé une grande réception où ils ont convié d'imaginaires invités: personnalités de tous ordres, au nombre desquelles l'Empereur lui-même. Seul un nombre de plus en plus fabuleux de chaises vides marquera l'invisible présence de la foule, visible pour les seuls héros de la pièce. Les deux vieux tentent de se parler, mais ils n'y parviennent pas car il y a entre eux le monde vide des chaises. Lorsque la scène est totalement encombrée de chaises vides, apparaît l'Orateur. C'est pour les vieux le signe de la délivrance: ils vont pouvoir se suicider l'âme en paix, et laisser à l'Orateur le soin de livrer le grand message qui doit sauver l'humanité. Ils se jettent par les fenêtres en criant « Vive l'Empereur! », et l'Orateur, resté seul en face des chaises, ouvre la bouche. Il n'en sort que des racles: l'Orateur est sourd-muet. Le rideau tombe. Ainsi, la pièce n'a pas de thème, elle ne tran-

smet aucun message, elle n'a aucune signification: la vie des vieux n'a aucun sens, elle est vide comme sont vides les chaises. Il n'y a rien. C'est l'absurde. Ne pouvant totalement rester à l'écart du bouillonnement politique et social qui caractérise la France et le monde à la fin des années cinquante, Ionesco s'engage sur une voie nouvelle où précisément le social et le politique sont intégrés à l'univers théâtral. Il crée une pièce qui se distingue des précédentes par la présence d'un thème actuel: le processus de la nazification de la Roumanie au cours des années 37 et 38. C'est *Rhinocéros*. La pièce repose sur l'expérience vécue par l'auteur vingt ans plus tôt à Bucarest: il avait vu un nombre croissant de ses relations adhérer au mouvement fasciste. Comme atteints par un virus, les uns après les autres adoptaient l'idéologie du fascisme. Ceux qui voulaient résister au virus devaient fuir ou lutter. Ce virus, dans la pièce, c'est la *rhynocérite*, qui va transformer peu à peu en rhinocéros tous les habitants de la petite ville où Bérenger - le héros principal de la pièce - mène la vie d'un modeste employé de bureau. Il est le dernier à mesurer le danger du virus, il lui opposera par la suite une révolte, un dégoût instinctifs. La pièce se termine par ses paroles: « *Je suis le dernier des hommes. Je ne capitule pas* ». C'est une des rares pièces de Ionesco où la fin est optimiste.

Un autre représentant non moins illustre du théâtre de l'absurde est Beckett qui fait son entrée avec *En attendant Godot*. La pièce relate deux journées de la vie de deux clochards, Vladimir et Estragon. Au cours de la première, les deux compagnons attendent sur une route à la campagne, près d'un arbre, un certain Godot avec qui ils croient avoir rendez-vous. Ce n'est pas Godot qui arrive mais Pozzo et Lucky, le maître et son esclave, l'un tirant l'autre par une corde. Un garçon, envoyé par Godot, vient annoncer aux deux clochards que Godot « ne viendra pas ce soir mais sûrement demain ». Brusquement la nuit tombe, la lune se lève. Cette première journée d'attente est terminée. La seconde, qui constitue le second acte, se déroule de la même façon: « Qu'est-ce qu'on fait maintenant? - On attend Godot ». Pozzo et Lucky reviennent, usés et malades. Le maître est devenu aveugle, l'esclave muet. Ils font un petit tour et s'en

vont. Le même messager vient annoncer que Godot « ne viendra pas ce soir, mais sûrement demain ». La nuit tombe et la lune se lève. Une fois de plus Vladimir et Estragon cherchent à se pendre. Estragon perd son pantalon retenu jusque-là par la corde avec laquelle ils tentent en vain de se pendre. Le rideau tombe. Rien ne s'est produit. Godot n'est pas venu. Le cycle peut recommencer avec la même attente, sans jamais finir. Les critiques ont dit que cette pièce était une « clownerie philosophique ». En effet, les personnages rappellent plutôt des clowns évoluant dans un cirque que des personnages de théâtre, tandis que la philosophie se résume à l'absurdité de l'existence: sans rien faire, on attend quelque chose qui ne viendra jamais. Le spectateur a l'impression que le personnage meurt avant de mourir. Ce thème de l'obsession de la mort, revient sans cesse dans l'œuvre de Beckett, ce qui la rend pessimiste. Dans *La Dernière bande* le vieux Knapp, en écoutant une bande engregistrée trente ans plus tôt, constate avec amertume sa faillite en comparant l'homme qu'il rêvait d'être à celui qu'il est devenu.

D’origine russe, Adamov n'appartient au « nouveau théâtre » que par ses premières pièces: *La Grande et la Petite Manœuvre, La Parodie, Le Professeur Taranne*. Les personnages qu'il crée sont dégoûtants, ils évoluent dans un monde étouffant où règne la terreur provoquée par les persécutions policières et raciales. Ce monde est caractérisé par une hostilité qui veut être universelle (*Tous contre tous*). Mais à partir de 1955 Adamov, sous l'influence de Brecht, donne à son théâtre une orientation politique nettement marquée. En 1957 il crée *Paolo Paoli* qui représente une chronique historique sous la forme d'une satire mordante du monde capitaliste. Dans *Le Printemps 71*, pièce consacrée aux journées héroïques de la Commune de Paris, le thème principal est l'aliénation de l'homme dans la société capitaliste. Jusqu'à ses dernières jours, Adamov est resté fidèle aux idéaux de la démocratie et du socialisme.

<u>Questionnaire d’évaluation</u>

- Cherchez dans les dictionnaires et dites ce que c’est que le théâtre.
- Que pouvez-vous dire sur la période classique du théâtre français?
- Quelles sont les caractéristiques de la comédie française?

- Parlez d'un metteur en scène français mondialement renommé.
- Quels écrivains, que vous connaissez bien, ont écrit pour le théâtre?
- Que pouvez-vous dire à propos du romantisme théâtral?
- Parlez des drames hugoliens.
- Qu'est-ce qu'il y a de caractéristique pour le théâtre de Musset?
- Parlez du théâtre du naturalisme. Quels sont ses représentants?
- Que pouvez-vous dire sur le théâtre du Boulevard? D'où vient ce nom?
- Qu'est-ce que c'est que le théâtre satirique?
- Qu'est-ce qu'il y a de caractéristique pour le théâtre de l'absurde? Qui en sont ses représentants?
- Essayez de donner une définition individuelle du théâtre.
- Parlez des acteurs moldaves que vous connaissez.

Explication du vocabulaire

accabler *vt.* - a copleşi, a abate	corde *s.f.* - funie
affrontement *s.m.* - ciocnire, înfruntare	coup de théâtre *s.m.* - spectacol
agrémenté, ~e *adj.* - plăcere, distracție	débat *s.m.* - discuție
aiglon *s.m.* - pui de vultur	(se) débattre *vr.* - a (se) dezbate; a (se) zbate
aisé, ~e *adj.* - uşor, comod	débauché, ~e *adj.* - desfrînat, destrebălat
à la portée de - la nivelul de pricepere	décent *adj.* - decent, cuviincios
aliénation *s.f.* - înstrăinare; nebunie	défaite *s.f.* - înfrîngere, eşec
allègre *adj.* - vioi, vesel, sprinten	défi *s.m.* - sfidare, provocare
(s') attacher à *vr.* - a se ataşa, a se lega de	délivrance *s.f.* - eliberare, dezrobire
au coeur de - în centrul	dépourvu, ~e *adj.* - lipsit
autrui *pron. nehot.* - semenul; altul	désemparé, ~e *adj.* - dezorientat
avec brio - strălucit, cu brio	diffamer *vt.* - a defăima, a ponegri
avoir cours - a fi la modă, a fi întrebat	discourir *vi.* - a pălăvrăgi
banqueroute *s.f.* - faliment	drôle *adj.* - nostim, comic, vesel
beaux esprits *s.m.pl.* - spiritele nobile	duper *vt.* - a înşela, a păcăli
blessure *s.f.* - rană	émouvoir *vt* - a impresiona, a emoționa
bouffon, ~ne *adj.* - caraghios, nostim	empoigne *s.f.* - luare, apucare
bouillonnement *s.m.* - clocotit, fierbere	emprunter *vt.* - a împrumuta
bouillonner *vi.* - a clocoti, a da în clocot	en butant *adv.* - lovindu-se, sprijinindu-se
boulanger *s.m.* - brutar, pitar	enchaîné, ~e *adj.* - încătuşat, înlănțuit
bouleversement *s.m.* - răsturnare, agitație	engendrer *vt.* - a zămisli, a da naştere
bourreau *s.m.* - călău	en lambeaux *adv.* - în zdrențe, în bucăți
certain, ~e *adj.* - sigur, neîndoielnic	en quête de *adv.* – (a fi) în căutarea de
chauve *adj.* - chel, pleşcat	ennemi *s.m.* - duşman, vrăjmaş
cible *s.f.* - țintă, scop	essayer *vt.* - a încerca
claironnant *adj.* - trîmbițător	exacerbé, ~e *adj.* - uluit / uimit la culme
claque *s.f.* - gaşcă, galerie care aplaudă	faire vrai - a face să fie / pară adevărat
clownerie *s.f.* - număr de cloun la circ	fervent, ~e *adj.* - zelos, entuziast, înfocat
cocasse *adj.* - caraghios, nostim, cu haz	fléau *s.m.* - neajuns, năpastă
cocu *adj.* - încornorat, soț înşelat	frôler *vt.* - a atinge uşor / în treacăt
concevoir *vt.* - a concepe, a crea, a inventa	grinçant, ~e *adj.* - scrîşnind, scîrțîind
contrainte *s.f.* - constrîngere, limitare	grivois, ~e *adj.* - nostim, vesel
coq-à-l'âne *s.m.* - vorbă fără şir, bîiguială	haineux, ~euse *adj.* - duşmănos, vrăjmaş

héritage *s.m.* - moştenire	pire *adv.* - mai rău, mai dăunător
(se) heurter *vr.*- a (se) ciocni, a (se) izbi de	plaisant *s.m.* - plăcut, agreabil
honte *s.f.* - ruşine, ofensă	poète-paria *s.m.* - poet respins de societate
honteux, *adj.* - ruşinos, jenat	poubelle *s.f.* - ladă de gunoi
hostile *adj.* - duşmănos	preuve *s.f.* - dovadă
huis clos - cu uşile închise	prendre conscience - a conştientiza
imprégné, ~e *adj.* - îmbibat, pătruns de	primer *vt.* - a intrece, a avea intîietatea
inconvénient *s.m.* - neajuns, dezavantaj	prix *s.m.* - preț
interchangeable *adj.* - interschimbător	pureté *s.f.* - puritate, curățenie
irrémédiable *adj.* - de nereparat, iraparabil	(être) quitte pour la peur - a scăpa de frică
jatte *s.f.* - strachină, blid	racle *s.f.* - sunete guturale
la moindre envie - cea mai mică dorință	raté *s.m.* - lovitură greşită; ratat
larmoyant *s.m.* - plîngăreț, cu lacrimi	ravageur *adj.* - destrugător, devastator
loufoque *adj.* - tîcnit, aiurit, comic	régir *vt.* - a conduce, a administra
lunatique *adj.* - lunatic, capricios	renouveau *s.m.* - reînnoire, reînviere
malentendu *s.m.* - neînțelegere	(se) répercuter *vr.* - a se răsfrînge
malgré *prep.* - necătînd la, în ciuda	résider *vi.* - a se întemeia pe
mariage d'intérêt - căsătorie de interese	résonnance *s.f.* - rezonanță, repercusiune
marivaudage *s.m.* - limbaj galant	rond-de-cuir *s.m.* - funcționar; birocrat
maudit, ~e *adj.* - blestemat	saisir *vt.* - a înțelege, a sesiza
méfiance *s.f.* - neîncredere, bănuială	sérail *s.m.* - harem
(se) méfier *vr.* - a nu avea încredere	sifflet *s.m.* - fluierătură, signal
mélanger *vt.* - a amesteca	sombrer *vi.* - a se prăbuşi, a se nărui
menacer *vt.* - a amenința	sourd-muet *s.m.* - surdomut
mensonge *s.m.* - minciună, amăgeală	subir *vt.* - a suferi, a îndura, a suporta
mettre à mort - a ucide, a omorî	submerger *vt.* - a inunda, a îneca
meurtre *s.m.* - omor	surprenant, ~e *adj.* - surprinzător, uimitor
mimodrame *s.m.* - pantomimă dramatică	tare *s.f.* - viciu, cusur, defect, deficiență
mise en scène *s.f.* - regie	tempêter *vi.* - a face scandal, a țipa, a urla
mitron *s.m.* - ucenic brutar	(se) tisser *vr.* - a se urzi, a se țese
moeurs *s.m.pl.* - moravuri, obiceiuri	touche *s.f.* - atingere
oisif, ~ve *adj.* - leneş, trîndav	toucher *vt.* - a emoționa, a mişca
paisible *adj.* - liniştit, paşnic, calm	tour *s.f.* - turn
paresseux *s.m.* - leneş, trîndav	travers *s.m.* - capriciu, toană
parvenu *s.m.* - parvenit	truculent *adj.* - aprins, brutal
peindre *vt.* - a picta, a zugrăvi	vain, ~e *adj.* - zadarnic, van, fără rost
(se) pendre *vr.* - a se spînzura, a se agăța	vainement *adv.* - în zadar, degeaba
peur *s.f.* - frică, teamă	vaniteux, ~euse *adj.* - îngîmfat, înfumurat
peu suivi *adj.* - nelegat, haotic	ver de terre *s.m.* - vierme de pămînt, rîmă

CHAPITRE XII. *SUR LA SCULPTURE FRANÇAISE*

1. *Généralités*

Cette présentation propose la découverte de la sculpture française depuis 1830, avec les oeuvres de Daumier ou de Rodin, jus-

qu'aux premières années du XX^{-e} avec Bourdelle parce que cette période est particulièrement riche en production de sculptures destinées à être installées à l'intérieur des bâtiments, mais également à l'extérieur, sur les façades, les places publiques, dans les jardins ou les cimetières. La sculpture monumentale connaît un tel développement à partir de 1830 qu'on a pu parler à propos de cette époque de "statuomanie".

Les thèmes traditionnels de la sculpture donnent lieu à de multiples interprétations. Le changement essentiel concerne la représentation des personnages. La chute de la monarchie met fin à la production de statues de saints ou de monarques. Le XIX^{-e} siècle tend à les remplacer par la représentation de grands personnages qui ne doivent leur réussite qu'à leur mérite personnel: le grand homme statufié est présenté comme un exemple de vertus civiques, un modèle pégagogique pour les citoyens.

Issus du monde antique ou de la période contemporaine, les héros statufiés incarnent le plus souvent l'idée du progrès, l'humanité en marche ou la victoire de la raison. La connaissance de l'Antiquité fait partie de la solide culture classique des élites européennes: les Grecques (Aristote, Virgile) sont familiers au public du XIXe siècle. Les gloires contemporaines sont de plus en plus représentées au fur et à mesure que le siècle s'écoule: Napoléon ou Gambetta en politique, Balzac ou Hugo en littérature, Claude Bernard ou Pasteur pour les sciences. Le champ du domaine allégorique s'enrichit de nouvelles figures: la Révolution, la République, la Liberté sont fréquemment et diversement représentées. Enfin, certains sculpteurs se tournent vers la représentation des peuples lointains, sous l'influence du goût qui se développe pour l'Orient, de la colonisation et de la naissance des sciences liées à l'éthnographie.

En ce qui concerne la formation des sculpteurs au XIX^{-e} siècle la voie traditionnelle consiste à passer par l'Ecole des Beaux-Arts. La formation y est principalement axée sur l'étude du dessin, à partir de modèles vivants ou antiques, ainsi que sur la connaissance de "l'histoire et des antiquités". La création d'ateliers en sculpture n'intervient qu'à dater de la réforme de l'Ecole, en 1863. Les étu-

diants ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire à des ateliers privés, dont la plupart sont animés par des enseignants de l'Ecole.

De nombreux concours ont lieu régulièrement. Le plus prestigieux est celui du Prix de Rome qui permet au lauréat d'effectuer un séjour de cinq mois à la Villa Médicis. Cette consécration officielle promet une carrière, alimentée de commandes et de présentations d'oeuvres au Salon officiel. Les académiciens dominent les jurys de l'Ecole des Beaux-Arts, du prix de Rome et du Salon et déterminent le choix de l'esthétique officielle.

Quelle que soit la matière qu'il utilise, l'artiste a le choix entre trois types de sculptures. Il peut réaliser un "bas-relief" dont le motif offre une faible saillie par rapport à la surface du bloc de matière utilisé, les bas-reliefs étant le plus souvent associés à l'architecture afin de décorer les murs et les façades. Si la profondeur des figures représentées est plus importante, sans toutefois qu'elles se détachent totalement du bloc de matière, on parle de "haut-relief". Enfin, si la sculpture est constituée d'un bloc travaillé sous tous les profils et autour duquel on peut tourner, il s'agit d'une "ronde-bosse".

L'image traditionnelle du sculpteur s'attaquant, outils en main, à un bloc de pierre pour en faire surgir une oeuvre ne correspond pas à la pratique la plus courante du métier. Dans la plupart des cas, plusieurs personnes interviennent dans le processus de création. Celui qui est considéré comme l'auteur principal, le sculpteur, se charge avant tout d'imprimer son idée dans la cire ou l'argile, matières faciles à modeler. A partir de ce modèle originel, les étapes varient en fonction du matériau qui servira à la réalisation de l'œuvre définitive. L'étape qui suit le modelage consiste à fabriquer, à partir de celui-ci, un moule en creux, généralement en plâtre. Pour les bas et hauts reliefs, le moule est fait généralement d'une seule pièce, alors que pour les ronde-bosses il est constitué de deux parties, appelées coquilles. La partie creuse du moule est alors remplie de plâtre, après avoir été enduite d'une substance empêchant l'adhérence. On obtient ainsi une forme pleine qui devient ce que l'on appelle le "plâtre original". Pour les sculptures en bronze la technique la plus couramment utilisée au XIX-e siècle est celle de la fonte à la cire. Dans

un nouveau moule en creux réalisé à partir du plâtre original, le fondeur coule de la cire et obtient une réplique fidèle du modèle. Lorsque la cire a durci, elle est entourée d'un réseau de conduits par lesquels s'échapperont, à l'étape suivante, la cire fondue et les gaz. L'ensemble est recouvert d'une coque chauffée. La cire fond, s'écoule, et le métal en fusion est introduit par l'intermédiaire des conduits dans l'espace laissé libre. Lorsque le bronze a repris sa consistance solide, le moule est cassé. Lorsqu'on veut obtenir une fonte creuse, ce qui est le cas le plus fréquent et surtout lorsqu'il s'agit d'une sculpture de grand format, un noyau constitué de matériau réfractaire est introduit au début de l'opération dans le moule en plâtre. L'espace laissé vide entre le moule et le noyau sera seul occupé par la cire, puis par le bronze. Le noyau sera ensuite extirpé et la sculpture sera creuse. Si le sculpteur souhaite réaliser son oeuvre en pierre (calcaire, marbre), il utilise une machine à "mettre aux points". Il s'agit d'un instrument de mesure, sorte de compas à trois dimensions qui permet de reporter sur le bloc de pierre les points de repères pris sur le moulage original.

De nombreux musées présentent des oeuvres de sculpteurs du XIX^{-e} siècle, notamment ceux de Dijon, Lyon, Lille, Troyes, Amiens... D'autres musées sont consacrés à l'oeuvre d'un artiste:

- à Paris : Rodin, Bourdelle, Bouchard, Maillol.
- en région: Carpeaux, David à Angers, Augustin Dumont.

2. ***Les grands courants artistiques***

Sans vouloir obtenir une classification trop rigide des oeuvres et des artistes, il est possible de distinguer quelques grands courants.

2.1. ***Le néo-classicisme***

Néo-classicisme signifie: " qui s'inspire de l'Antique ". Ce mouvement connu depuis la Renaissance se développe à la fin du XVIII^{-e} siècle sous l'influence des découvertes archéologiques de sculptures antiques, notamment à Pompéi et Herculanum. Les artistes néo-classiques cherchent le "beau idéal", rivalisant avec l'Antiquité qui a été, à leurs yeux, la seule capable de l'atteindre. C'est avec la peinture de David que ce courant connaît son apogée en sculpture on retient surtout le nom d'Antonio Canova dont le musée du

Louvre conserve le célèbre groupe Amour et Psyché.

Durant la seconde moitié du XIX-e siècle le néo-classicisme perdure, à travers la production d'un art sévère, qui valorise la nudité héroïque et les drapés à l'antique. Son ambition est de transmettre des valeurs morales en s'appuyant sur la représentation de figures mythiques et allégoriques ou celle de héros de l'histoire gréco-romaine. Le matériau de prédilection de la sculpture néo-classique est le marbre qui favorise la solennité et l'impassibilité des expressions.

2.2. *Le romantisme*

En opposition à la tradition néo-classique, les artistes romantiques cherchent à sonder les profondeurs du monde intérieur de l'individu, à exprimer ses tourments, ses révoltes et ses espoirs. Ils ne s'attachent pas à restituer la pureté des formes mais à traduire la vérité de l'expression, n'hésitant pas à déformer proportions et modèles pour animer leurs compositions. Admirant Goethe, s'inspirant de textes de Dante ou Virgile, évoquant la mort ou mettant en scène le monde animal, ils parviennent à traduire les angoisses et les tourments qui les habitent, cherchent à exprimer "l'infini".

2.3. *L'éclectisme*

Sous le Second Empire des sculpteurs, tels que Carpeaux, désireux de dépasser la traditionnelle opposition entre néo-classicisme et romantisme, donnent naissance à un style nouveau connu sous le nom d'éclectisme. Ces artistes puisent leur inspiration dans tous les styles du passé, sans privilégier le modèle antique. Ainsi ils s'intéressent également aux oeuvres du Moyen-Âge, de la Renaissance, française ou italienne, se tournent vers le style Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI, sans négliger le baroque. On remarque de cette tendance un groupe d'artistes, appelés "néo-florentins" dont les sculptures, proposant des adolescents aux formes graciles et délicates, envahissent les Salons jusqu'au dernier quart du XIX-e siècle.

2.4. *Le réalisme*

Lié à la personnalité d'artistes comme Gustave Courbet, Jean-François Millet, ou Honoré Daumier, le courant réaliste est tout d'abord considéré comme ayant partie liée avec les mouvements politiques et sociaux qui agitent la société. Les artistes entendent, à

partir de l'observation attentive de la vie quotidienne, dresser un tableau de la réalité sociale. De moins en moins perçu comme subversif, le réalisme devient "naturalisme" et s'impose comme l'un des courants les plus en vogue de la fin du siècle. Des sculpteurs, comme Meunier et Dalou, substituent aux anciens héros des figures réelles et glorifient les valeurs républicaines et le monde du travail, ouvrier et paysan. Sur le plan stylistique, les artistes naturalistes refusent l'idéalisation de leurs modèles et donnent à leurs allégories la forme d'êtres humains qui conservent leurs forces et leurs faiblesses.

2.5. *Le symbolisme*

Le mouvement symboliste qui se développe parallèlement, reproche au réalisme son oubli de l'idéalisme et de la spiritualité. Les symbolistes refusent le monde dominé par la science et la machine et cherchent à traduire l'intraduisible, la pensée, le songe intérieur, le rêve. Ainsi Auguste Rodin, artiste génial et inclassable s'inspire des caractéristiques physiques de Balzac, comme point de départ pour le monument célèbre qu'il lui consacre mais finit par donner du romancier une image presque abstraite qui en symbolise toute la puissance.

3. *Sculpture ou statue?*

Le terme de "sculpture" provient du verbe latin *sculpere*, qui signifie façonner. Il met en évidence l'action du sculpteur qui va créer une forme dans la matière. La sculpture désigne l'oeuvre d'un artiste, mais aussi l'ensemble de son oeuvre (ex.: la sculpture de Rodin). Il recouvre un sens encore plus générique (par exemple, la "sculpture grecque" ou la "sculpture du XIX-e siècle" pour l'ensemble des sculptures réalisées durant ces périodes.

Le terme de "statue" dérive également du latin, du verbe *stare*, qui signifie tenir debout, traduisant ainsi l'une des qualités essentielles de la sculpture, celle de l'équilibre. La statue désigne également une oeuvre représentant un personnage seul. Les termes de "sculpteur" et de "statuaire" reprennent cette étymologie. Le sculpteur possède l'art de modeler des formes, mais le statuaire est celui qui réalise des figures humaines ou animales dans une matière dure.

La France, ainsi, est un lieu où s'affrontent les courants les plus opposés, groupe des artistes venus de tous les pays.

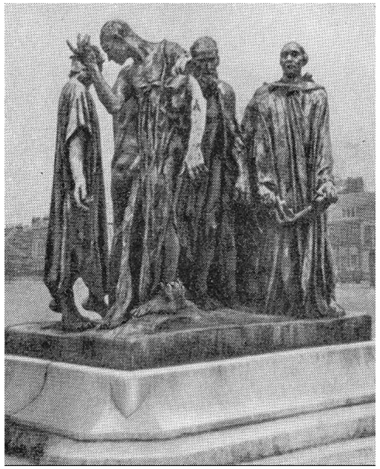
4. *Sur quelques célèbres sculpteurs français*

4.1. *Auguste Rodin* (1840 – 1917)



Le penseur

Rodin se rend à Bruxelles pour travailler à la décoration de la Bourse. En 1875 il peut enfin réaliser un rêve longuement caressé: connaître l'Italie. Elle lui révèle ses trésors. Les œuvres de Donatello, et surtout celles de Michel-Ange, produisent sur lui une profonde impression. Il visite ensuite les cathédrales de France. De retour à Paris, Rodin expose au Salon des Beaux-Arts sa première grande oeuvre la statue en plâtre d'un jeune homme. Sculptée grandeur nature, la statue donne une telle impression de vie, qu'elle provoque un vif incident: on accuse l'artiste d'avoir fait un moulage sur nature, ce qui est strictement interdit par le règlement. On crie au scandale. Heureusement, un manifeste collectif, signé par des peintres et des sculpteurs, vient au secours de l'artiste, pour témoigner de sa bonne foi et de son génie. Une enquête est enfin ouverte et les accusateurs de Rodin sont confondus. Ce conflit attire l'attention du public sur ce sculpteur de 37 ans, ce qui inaugure le vrai début de sa carrière, qui durera 40 ans. Rodin avait modelé des corps par centaines. Certains d'entre eux reçurent le statut d'œuvres indépendantes. Ainsi apparurent: "le baiser", "Le penseur", "La douleur", "Je suis belle". Les commandes affluent de partout. La municipalité de Calais lui commande *Le penseur,* puis *Les Bourgeois de Calais*. L'Etat commande *Le baiser* en marbre pour l'exposition universelle de 1889 puis un monument dédié à Victor Hugo, alors que la Société des Gens de lettres commande un monument à Balzac. Le succès est là! Il s'accompagne d'une promotion à l'ordre d'officier de la Légion d'honneur puis de commandeur. La Belgique le fait Chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique. En 1914 la guerre éclate. Rodin fuit la guerre et part en Angleterre. Là il tombe gravement malade et doit revenir en France. Le 14 février 1917 Rodin s'éteint.



Les bourgeois de Calais"

4.2. *Bourdelle* (1861-1929)

En 1883, Bourdelle se présente tout d'abord sous le masque de jeune ar-artiste. Le doute dans le cœur, il hésite dans sa liberté qu'il veut manifester. Des photographies d'une mélancolie extrême témoignent de son incertitude. Il lui faut



s'inventer, créer. En 1889, Bourdelle pose à côté de son Adam. Mais la figure de de l'artiste va se préciser lorsqu'il exposera Michel-Ange et surtout Beethoven, ces "modèles" lui permettant de s'exprimer de la manière la plus parlante. Dans ses sculptures Bourdelle s'assimile à Michel Ange et surtout à Beethoven, en reconnaissant dans le mythe beethovénien son propre tempérament saturnien, sa propre mélancolie. Mais en se représentant ainsi en écho, dans son effort pour composer son image, Bourdelle tente en fait de masquer le doute profond qui est le sien et la peur de se perdre en dehors de ces images-protections. Dès 1887, Bourdelle quitte l'image que l'on voudrait avoir de soi-même. L'autoportrait devient le lieu majuscule du doute, en même temps que le triomphe sur celui-ci.

4.3. *Charles Despiau* (1874 – 1946)



Paulette

Il est encore appelé le "Donatello français". Pourvu d'une bourse départementale d'études, il fréquente d'abord l'École des Arts décoratifs puis celle des Beaux Arts, où il comprend vite que "l'anatomie n'est pas la sculpture". Il va de moins en moins à l'École (où il apprend les techniques de base), mais visite les musées et travaille beaucoup chez lui. Les amis bénévoles et sa femme Marie posent pour lui avec une infinie patience, car Despiau travaille sans compter ses heures, sans chercher à plaire. Il travaille pour lui et marmonne parfois: "*Je ne me presse pas*. *Ca durera un an s'il le faut...*"

En 1907, Despiau expose au Salon des Beaux-Arts le buste de Paulette, tout de suite remarqué par Rodin, qui le prend comme praticien. Despiau travailera pour Rodin, en même temps que pour lui-même jusqu'à la guerre de 1914. Il reprend son travail après la guerre et petit à petit, acquiert une grande renommée.

Despiau n'a jamais cherché la gloire qui finit par venir à lui. Elle ne l'intéressait point. Ses oeuvres figurent à l'inventaire de très nombreux musées: Beauboug, Paris, Boulogne sur Seine, Bordeaux, Lyon, Grenoble. On les trouve aussi dans plus de 100 musées à l'Étranger, aux États-Unis (Metropolitan Museum, Museum of Modern Art de New York), aux Kunsthaus de Zurich etc.

Despiau a sculpté environ cent cinquante oeuvres. Il y mettait une précision, un tel regard que le temps d'exécution ne comptait pas pour lui. Sa démarche était classique, dans le sens où il fut le continuateur de l'art grec et romain, de la sculpture italienne, tout en finesse, vivante, expressive. Il n'adhéra jamais à l'académisme de son époque ou à celui de Rodin. Lorsque Despiau travaillant pour Rodin, lui disait: "Je ne le vois pas comme cela". Rodin lui répondait: "Eh bien, faites comme vous le voyez." Son oeuvre consiste en figures, bustes, bas-reliefs et

de très nombreux dessins.



Jeune faune

4.4. *Félix Charpentier*

Très tôt, il révèle à sa famille les talents de sa vocation. Dès l'âge de sept ans, il sculptait déjà des petites figurines en bois et modelait de la terre glaise qu'il trouvait dans la briqueterie où travaillait son père. A l'âge de 16 ans, il entre à l'école des Beaux-Arts d'Avignon. En 1877, Félix Charpentier part pour la capitale avec, en poche, une fortune de trois cents francs et entre à l'école des Beaux-Arts de Paris. Dès 1879, il envoie au Salon des Artistes Français ses premières œuvres. Il y exposera régulièrement chaque année. L'art de ce sculpteur sera toujours marqué par la représentation du Nu et il cherchera constamment à rendre la grâce des formes féminines ainsi que l'expression du mouvement dans les nus masculins. Son art s'apparente ainsi à la sculpture antique.

4.5. *François Calvat*



Né à Nice en 1926, il renonce aux crayons et aux pinceaux. Il dessine avec l'ombre et peint avec le temps et le feu. Sous l'apparence d'une matière brute c'est en vérité une matière magnifiée, des éléments patiemment assemblés, avec des gestes d'artiste, communs à ceux du paysan: scier, chauffer, brûler, construire. Dans sa collecte de ferrailles, de bouts de cuir, de fenêtres, de plaques de zinc et de vieux outils voués à la destruction s'il n'était pas intervenu, il a procédé par accumulation d'expérience. Les couleurs utilisées vont du gris très clair au noir brûlé, composant une symphonie sombre et feutrée, traversée parfois de plaques de roux et de rouille. Ainsi les Suvres naissent à la croisée de l'expérience du cadastre vécu et de la mémoire du temps où il arpentait, enfant, une campagne peuplée de paysans. Au delà de ses qualités esthétiques, ces Suvres sont précieuses car elles constituent un maillon irremplaçable entre le monde présent et le passé encore proche, mais déjà disparu.



Les Suvres

Définir les caractéristiques formelles, ou théoriques du travail de Calvat ne pose aucune difficulté majeure: la démarche matérialiste est dominante, même lorsque notre artiste puise dans des sources de l'Arte Povera ou s'inspire des réalités ethnographiques. Pourtant, enveloppé de silen-

ces polyphoniques et de douce quiétude, les Suvres résistent à toute machinerie analytique conçue pour fouiller les profondeura de l'expression artistique. Calvat, qui est fasciné par les "gestes de l'homme", ne construit pas, il ajuste. Les hommes bâtissent un univers fragmentaire, inaccompli avec des choses parfaites et achevées. Il suffit donc de changer la perspective, modifier l'optique, la distance, pour révéler la richesse formelle, la diversité expressive des matériaux: terre, fagots, bois, sarments, zinc, plomb, fil de fer, cuir, papier, ou des objets les plus ordinaires: scies, tonneaux, bouteilles. Il suffit de peu de pigments bleu (devenu métaphore universelle de l'infini et de l'imaginaire), pour souligner l'abstraction des choses et l'essence métaphysique de la réalité plongée dans la mémoire. Calvat a su bâtir une oeuvre visuelle homogène, mais nullement monotone, rigoureuse, libre. Il est solidement ancré dans une tradition vécue, et revendiquée comme le piège de la création contemporaine: le formalisme, et les généralités. En quittant le haut plateau iconographique et en s'établissant dans la vallée des archétypes, François Calvat se met à l'abri du vent mauvais, celui des modes. Il reste toujours à la mode.

4.6. *Aristide Maillol* (1861 – 1944)

C'est à l'âge de 20 ans que le jeune Aristide Maillol quitte son village natal des Pyrénées pour embrasser la carrière d'artiste. Il débute comme peintre, puis il se passionne pour les arts décoratifs, réalisant des tapisseries et des céramiques avant de s'ouvrir à la sculpture. Maillol a révolutionné l'art de la sculpture tout comme Matisse ou Picasso ont bouleversé le champ de la peinture moderne. Il rompt avec l'académisme du XIX-ème siècle et son art libéré de l'expression des passions et de la représentation du mouvement rivalise avec les attitudes déchirées des sculptures de Rodin. C'est en refusant le pathétique et l'expression que Maillol a révolutionné le champ de la sculpture. Il crée un type de beauté architecturale en s'inspirant du corps comme seul vocabulaire pour représenter des idées comme la fertilité, la jeunesse ou la mort. Profondément influencé par Gauguin, il invente une sculpture dont les formes lisses et pleines s'apparentent à un art archaïque. Maillol introduit une conception tout à fait moderne qui élève la beauté au-dessus de la réalité. Cette vision épurée du corps débarrassé de toutes nécessités descriptives annonce l'abstraction. Son art aura une grande influence sur les plus grands sculpteurs de la modernité.



La Femme à l'épine

4.7. *Constantin Brăncuşi* (1876-1957)

En 1907, à ses débuts parisiens, Brancuşi affiche un refus de certains principes: contrairement à la sculpture prônée par l'enseignement académique, il se tourne vers la taille directe. Pour lui, "la taille directe dans le matériau choisi est



La colonne infinie

la vraie voie d'accès à la sculpture, mais c'est aussi la pire pour qui ne connaît pas le chemin". Son intérêt pour la taille directe s'allie avec la découverte des arts primitifs que beaucoup d'artistes, comme Picasso, utilisent pour ancrer leur pratique dans une tradition non européenne. Décontextualisée, cette tradition devient un cadre à la création d'un langage universel, qui permet de se dégager des contingences et du poids trop lourds de l'art européen largement académisé. En 1920, il participe à l'exposition de la Section d'or, futuriste d'après son caractère, à la galerie la Boétie, avec Archipenko, Kupka, Villon, Gontcharova… Son grand ami Marcel Duchamp, lui servira bien souvent d'intermédiaire pour organiser ses expositions aux Etats-Unis. Désireux de se débarasser des citations académiques et littéraires et de retrouver l'impression de vie, Brăncuşi refuse d'utiliser, comme dans la sculpture traditionnelle, l'imitation de la nature. La représentation mimétique de la nature s'éloigne de la vie. Ainsi Brăncuşi invente-t-il un certain nombre d'éléments de vocabulaire plastique qui lui ouvrent de nouveaux horizons (l'utilisation du métal poli qui fait éclater les contours de la forme, le reflet de la lumière ouvrant la forme au reflet du hasard et la matière se met à vibrer dans la lumière. Selon lui, "une vraie forme devrait éveiller l'impression d'infini. Les surfaces devraient avoir l'air de se continuer à l'infini, de sortir de la masse, de s'en dégager pour mener une existence parfaite et absolue". L'éclat de la surface se transforme ainsi en énergie qui se propage. On retrouve cette idée chez les fondateurs de l'abstraction moderne, Kandinsky, Kupka, Malévitch. Cette technique nouvelle, souvent critiquée par les tenants de l'académisme, deviendra l'une des conceptions fondamentales pour l'art moderne. Pour Brăncuşi, les socles font partie intégrante de la sculpture et sont donc traités comme tels: c'est l'un de ses grands apports à la sculpture moderne. Cela devient visible dans l'une des plus célèbres sculptures de Brăncuşi, la Colonne infinie.

Questionnaire d'évaluation

- Faites un aperçu de la sculpture française.
- Énumérez les grands courants artistiques et caractérisez-les.
- Choisissez deux sculpteurs renommés et parlez-en.
- Quelles sculptures célèbres françaises connaissez-vous?
- Que savez-vous de Constantin Brăncuşi?
- Y a-t-il encore des sculpteurs français dont nous n'avons pas parlé?
- Que pouvez-vous dire sur la sculpture moldave ?

Explication du vocabulaire

acquérir *vt.* - a dobîndi, a obţine	affluer *vi.* - a năvăli, a veni cu mulţimea
adhérence *s.f.* - aderare, alipire	ajuster *vt.* - a ajusta, a potrivi, a adapta

ancré, ~e *adj.* - ancorat; dirijat spre	maillon *s.m.* - verigă
angoisse *s.f.* - frică, spaimă, nelinişte	mimétique *adj.* - care se adaptează
apesanteur *s.f.* - lipsă de apăsare/greutate	moulage *s.m.* - formare, modelare
apogée *s.m.* - apogeu, culme	moule en creux - formă scobită înăuntru
(s') apparenter *vr.* - a se uni, a se potrivi	noyau *s.m.* - nucleu, centru
arpenter *vt.* - a umbla cu paşi mari încolo şi încoace	nudité *s.f.* - goliciune, nuditate
	outil *s.m.* - unealtă
au fur et à mesure - treptat, pe măsură ce	perdurer *vi.* - a exista, a dura veşnic
baroque *adj.* - (*stil*) baroc; ciudat, bizar	plâtre *s.m.* - ghips
briqueterie *s.f.* - cărămidărie	prôné, ~e *adj.* - slăvit, proslăvit, afirmat
cire *s.f.* - ceară	puiser *vt.* - inspirat, luat
conçu, ~e *adj.* - conceput, imaginat	quiétude *s.f.* - linişte, calm, tihnă
confondu, ~e *adj.* - confundat, amestecat	réfractaire *adj.* - nesupus, rebel
consécration *s.f.* - consacrare	révéler *vt.* - a dezvălui, a revela, a arăta
coque *s.f.* - cocă, carcasă, gogoaşă	ronde-bosse *s.f.* - sculptură în relief
coquille *s.f.* - scoică, cochilie	rouille *s.f.* - rugină
creuse *adj.* - scobit, gol, cu cavitate	roux, ~ sse *adj.* - roşcat, culoare roşie
doute *s.m.* - îndoială, neîncredere	saillie *s.f.* - ieşitură, proeminenţă
éclat *s.m.* - strălucire; ciob, aşchie	sarment *s.m.* - curpen
enduit, ~e *adj.* - uns	scie *s.f.* - ferestrău, beschie
en vogue - la modă	socle *s.m.* - piedestal, soclu, postament
épuré, ~e *adj.* - curăţit	statufié, ~e *adj.* - ridicat statue
extirpé ~e *adj.* - destrus, stîrpit	surgir *vi.* - a apărea, a se ivi
façonner *vt.* - a modela, a forma	taille *s.f.* - înălţime; tăiere
feutré, ~e *adj.* - fără zgomot, asurzit	tapisserie *s.f.* - tapiţerie
fonte *s.f.* - schijă; topit	témoigner *vt.* - a exprima, a manifesta
fouiller *vt.* - a explora, a examina	tonneau *s.m.* - butoi; tumbă
glaise *s.f.* - lut, argilă	tourment *s.m.* - chin, tortură
gracile *adj.* - fragil, firav	vertu *s.f.* - virtute, calitate

CHAPITRE XIII. *SUR L'ARCHITECTURE FRANÇAISE*



L'école de danse de l'Opéra de Paris à Nanterre

Depuis 1945, les arts plstiques sont entraînés dans la révolution des formes. La France est un lieu où s'affrontent les courants les plus opposés, depuis l'expressionnisme jusqu'à l'art abstrait, qui groupe dans « l'école de Paris » des artistes venus d'un peu partout. Un architecte est, si l'on se réfère au dictionnaire, une « personne capable de tracer le plan d'un édifice et d'en diriger l'exécution. » De fait, sa

mission s'avère plus complexe, compte tenu des incidences de l'architecture sur notre vie quotidienne et sur notre environnement. Tout architecte est conscient de la nécessité de faire des ouvrages dont les articulations, les frontières sont dictées à la fois par l'usage et le plaisir de l'espace. L'utilisateur doit être sensible à cette conception de l'espace. Qu'il y circule ou qu'il y habite, il apporte sa propre lecture du lieu. Il faut chercher dans la grandeur des volumes un équilibre satisfaisant, "une bonne respiration". Comme sur la photo que vous voyez sur la page précédente, où les pensionnaires de cette école de danse jouissent d'un lieu lumineux, vivant et ouvert, propre à la création. L'architecte a su y rendre le mouvement en insérant avec hardiesse un escalier central hélicoïdal, comme une promenade panoramique qui reste dans l'esprit même de la chorégraphie. L'architecte Olivier Brochet manifeste un souci identique en érigeant l'Écomusée de Marqueze. On peut voir qu'il essaye de garder intacte la nature et «insère» les constructions sans gâter le paysage qui reste vivant et plein de vie. Le défi est plus grand lorsqu'il s'agit de bâtir dans un milieu déjà très urbanisé et dans un espace restreint.



L'écomusée de Marqueze

L'architecture a changé de statut, appliquant son art et sa technique à une palette de chantiers très variée comprenant aussi bien des logements sociaux que des hôtels, des espaces commerciaux, des complexes sportifs, des lieux de loisir, des musées etc. Elle développe son savoir faire en des lieux géographiquement et culturellement différents marqués par des traditions séculaires. Par exemple, Paul Andreu vient avec sa surprise très originale: le musée de l'histoire maritime à Osaka que vous voyez plus haut.



Musée de l'Art maritime à Osaka



Christian de Portzamparc a permis à l'architecture française de s'implanter au milieu des gratte-ciel new-yorkais avec son élégante tour LVMH (qu'on voit à côté) qui ne détruit point la structure et la composition du paysage de la ville américaine.

Jean-Michel Wilmotte s'est spécialisé en muséographie et en architecture intérieure. Il a effectué des études pour le musée national de Corée et celui de Beyrouth en 1999. Il a agencé une galerie d'art à Tokyo en 1997 qu'on voit plus haut, où presque chaque année on organise des expositions.



Galerie d'art à Tokyo

L'architecte est également concernée par le mobilier urbain. J.M.Wilmotte a signé les bancs, les luminaires et les feux tricolores installés sur les Champs Elysées en 1994 (voyez la photo à côté).



L'architecte s'apparente de toute évidence à un chef d'orchestre investi d'une mission d'envergure internationale et prêt à relever tous les défis: « L'architecture peut vraiment faire du mal, peut rendre la vie quotidienne bête et ennuyeuse mais il est aussi possible de rendre l'espace heureux » (C. De Portzamparc).

Ainsi, transformée par des techniques nouvelles, notamment par l'emploi du verre, l'architecture est de plus en plus conditionnée par les vastes programmes d'urbanisme suscités par l'essor des villes. À cet égard, l'influence de Le Corbusier n-a pas cessé de se faire sentir sur les jeunes générations. Cependant, il faut également citer Bernard Zehrfuss pour la conception du Palais de l'UNESCO et du Palais omnisports de Bercy, Adrien Fainsilber pour la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, Jean Nouvel pour l'Institut du

Monde Arabe. Plusieurs architectes étrangers ont apporté une importante contribution au renouveau de l'architecture en France. On peut citer parmi eux le Catalan Ricardo Boffil qui a conçu des ensembles de logements monumentaux en Île-de-France et à Montpellier, l'Urugayen Carlos Ott, responsable de l'Opéra de la Bastille, le Danois Otto von Spreckelsen pour l'Arche de la Défense et l'Américain Ming Pei pour la pyramide du Louvre.

Questionnaire d'évaluation

- Qu'est-ce que c'est qu'un architecte?
- Énumérez les plus célèbres constructions architecturales françaises.
- Qu'est-ce qu'il y a de caractéristique pour l'architecture française?
- Nommez quelques architectes renommés français.
- Quels monuments architecturaux français connaissez-vous encore?
- Quels monuments architecturaux moldaves connaissez-vous ?

Explication du vocabulaire

(s') apparenter *vr.* - a se înrudi/asemăna	hélicoïdal, -e, *adj.* - în formă de elice
articulation *n.f.* - articulație, încheietură	hardiesse *n.f.* - curaj, îndrăzneală
(s') avérer *vr.* - a se adeveri, a se dovedi	incidence *n.f.* - urmare, consecință
relever le défi - a sfida, a provoca	jouir *vi.* - a se bucura de, a se folosi
ériger *vt.* - a înălța, a ridica	luminaire *n.m.* - luminatul
gâter *vt.* - a strica, a deteriora	mouvement *n.m.* - mişcare
gratte-ciel *n.m.* - zgîrie-nori	savoir-faire *n.m.* - pricepere, dibăcie

CHAPITRE XIV. *QUELQUES MOTS SUR LA PEINTURE FRANÇAISE*



L'inspiration du Poète

Ce texte ne sera pas une vue intégrale de la peinture française. Le but essentiel est de présenter, en bref, l'apport valeureux des peintres français dans cet art inégalable.

Le premier à mentionner est sans doute **Nicolas Poussin** (1594-1665). En montrant un sens rare de l'équilibre, il demeure le plus français des artistes français. De ses vastes études, de son travail tenace, de ses recherches incessantes est née une

œuvre où s'épanouissent toutes les qualités françaises, une oeuvre située dans son temps et en dehors de son temps. Contrairement à ses prédécesseurs du XVI-e siècle, Poussin n'imite jamais l'antiquité classique. Il a longuement interrogé les belles statues greco-romaines, les a dessinées avec une précision scrupuleuse, leur a demandé des centaines de leçons et en a retiré de cette étude un enrichissement, non un asservissement. Il se libère de toute imitation et conserve ce qui peut lui être utile dans son art à lui.

Après avoir dessiné une infinité de statues, de bas-reliefs, de vases antiques après avoir parcouru Rome en tous sens, après avoir lu et relu les écrivains latins, Poussin retrouve la beauté classique, il en recrée l'idéal.

Sur le tableau qu'on voit plus haut, il met en scène Apollon - un dieu vivant parmi les personnages également vivants. C'est une vision de noblesse et d'équilibre, située dans un cadre de nature, baignée par une lunière magnifique. A gauche, une figure féminine amplement drapée, ayant devant elle un Amour qui tient une couronne de lauriers et un livre. A droite, le poète couronné par un Amour volant. Le fond est constitué par un paysage merveilleux qui évoque le classicisme.

Parmi ses célèbres toiles on peut citer encore *Vénus et Adonis, Les Quatre Saisons* etc.



L'enfant à la toupie

Ensuite c'est à **Jean-Baptiste Chardin** qu'il faut rendre hommage. Il se fait remarquer par ce qu'il emprunte ses sujets à la petite bourgeoisie, et c'est là qu'il trouve ses inspirations. Il met dans ses tableaux les êtres et les choses qui lui sont familiers. On ne verra point si bien la bourgeoisie que dans ce fidèle miroir qu'il dresse. Il habille femme qu'il peint de *ses* habits, de *son* tablier, de *sa* jupe rayée. Il l'habille de *ses* habits, de *ses* couleurs; il la montre dans *sa* tenue austère, presque évangélique. On

peut voir à côté un de ses tableaux qui représente le modèle de sa vision du monde, façon simple et familière. Simplement mis, calme et sérieux, l'enfant joue debout près de la table. Concentré, son visage exprime l'intérêt qu'il éprouve et nous laisse l'impression que c'est toute la vie qu'il regarde. Il est à remarquer la simplicité et la précision de la peinture ainsi que le monde intérieur de l'enfant qu'on entrevoit.

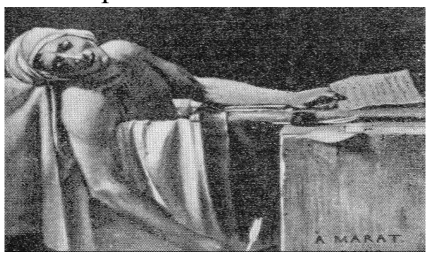
Parmi ses œuvres on peut nommer encore *La toilette du matin, Amusements de la vie privée* et d'autres.

Jean Greuse (1725-1805) reste Français en Italie. Il échappe à l'air de Rome, à ses leçons, à la contagion des grandeurs et des beautés de l'art italien. Le charme de Greuse, sa vocation, son originalité, sa force apparaît dans la représentation des têtes enfantines. Rien de plus frais, rien de plus vivement et de plus légèrement touché. Le ton est tendre et comme mouillé d'huile



L'Accordée de village

La physionomie naissante, les formes à peine dégagées semblent sous ses touches trembler comme les choses à l'aube. Parmi ses tableaux il y en a plusieurs qui arrêtent l'attention du connaisseur et du spécialiste: Les *Noces d'Arlequin, Le Père de famille* et surtout la fameuse *L'accordée de village* qui a emporté l'admiration générale à l'exposition de 1759.



Marat assassiné

La grande Révolution Bourgeoise a fait connaître plusieurs peintres dont le plus célèbre est **Louis David**. En 1784 il part pour Rome où il séjourne onze mois. Il y exécute les *Horaces* qui sont admirés avec enthousiasme par tous. Les Parisiens voient dans ces tableaux bien autre chose que les qua-

lités artistiques. La nouveauté de l'œuvre consiste dans ses qualités morales, dans l'appel sousentendu à la lutte pour « *vaincre ou mourir pour la liberté* ». Sentant que l'ancien régime va craquer, il fait de son œuvre une arme qui rejoint les autres éléments stimulant la lutte pour la liberté.

En 1788, David exécute le tableau *Brutus recevant les corps de ses fils suppliciés* qui va à l'encontre des règles de l'Académie mais accroît l'enthousiasme du public. A la liste de ses œuvres on peut ajouter *Le portrait de Marat, Le serment du Jeu de paume* etc.



La Liberté guidant le peuple

Eugène Delacroix (1798-1865) est un autre génie de la peinture française. Il exposa au salon de 1822 son *Dante et Virgile* qui rompait scandaleusement avec les traditions académiques. De caractère plutôt romantique, sa technique picturale était tout à fait individuelle. Son œuvre, diverse et riche, constitue un ensemble harmonieux, éclatant et superbe, plein de feu et de génie. Delacroix fut de sa vie nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il eut le mérite d'être agité par les fièvres de de son époque et d'en représenter l'idéal tourmenté avec une poésie, une force et une intensité autant singulière qu'admirable.

Gustave Courbet (1819-1877) est le peintre qui remet tout en cause. Le premier, il a proclamé dans la peinture la primauté de la matière, l'existence indépendante de l'objet par rapport à l'artiste, la nécessité absolue de peindre d'après la nature, ce que l'œil a vu et rien que ce qu'il a pu voir. Par là, il porte la responsabilité de toute la peinture française qui lui succéda et qui résume les traits de base de l'impressionnisme.

L'apparition du phénomène Courbet dans la peinture coïncide avec l'éveil de l'ouvrier, ce géant de son siècle.



C'est de là que vient le matérialisme de Courbet. bet. *Les Lutteurs, le Désespéré*, *L'Homme du chien noir, Un enterrement à Ornans, L'Homme blessé* etc. ne représentent qu'une modeste partie de ses œuvres.

Les Casseurs de pierre

Un autre représentant du courant impressionniste est **Edouard Manet** (1832-1883). On regarde ses toiles avec une sensation d'unité et de force. La première toile a été le *Buveur d'absinthe* qui n'est pas encore très réussie. Le peintre se cherche encore. Ensuite viennent le *Chanteur espagnol* et *l'Enfant à l'épée.* Ces peintures sont fermes et solides, très délicates d'ailleurs, ne blessant en rien la vue faible de la foule. Au Salon des Refusés en 1863, Manet trouva des défenseurs, même des admirateurs, avec son *Déjeuner sur l'herbe.* Ce qu'il faut voir dans le tableau, ce n'est pas un déjeuner sur l'herbe, c'est le paysage entier avec ses vigueurs et ses finesses, avec ses premiers plans si larges et solides, ses fonds d'une délicatesse si légère. On doit ajouter à ces tableaux *Jésus insulté par les soldats* et son chef-d'œuvre *Olympia,* qui, dit-on, contient toute la personnalité de Manet.



Le Fifre

Parmi les impressionnistes une place à part revient à **Auguste Renoir**. Il partit de Courbet, mais aussi de la peinture sur porcelaine et sur éventails à la manière du XVIII-e siècle, et vint rejoindre Corot, Monet etc. Par goût des teintes claires, des couleurs éclatantes des fleurs, des fruits et des "fêtes galantes", Renoir vint à l'impressionnisme où il trouva les valeurs picturales et plastiques qu'il cherchait et les adopta. Elle lui apporta les possibilités de se manifester

de s'imposer. Cette peinture miroitante, pimpante, frissonnante apte à tout traduire, à tout représenter, à jeter sur la toile des réalités en feux d'artifices, où dansent tous les tons, le comblait d'aise en lui apportant la griserie de la découverte et le plaisir de la création. Mais cet impressionnisme n'était pour lui qu'une technique enrichissante, qu'un moyen, et non pas une fin ou une esthétique. Il comprend très vite les limites que va lui imposer l'impressionnisme et dès 1881 il abandonne ce flou qui l'enthousiasmait jadis et commence une peinture nette, stricte, aux volumes limités, construits. Néanmoins, même s'il n'est ni l'un des créateurs de l'impressionnisme, ni l'un des maîtres, il reste un des plus grands peintres qui marqua son époque.



Portrait de femme

Questionnaire d'évaluation

- Que pouvez-vous dire de la peinture de Nicolas Poussin?
- Qu'est-ce qui caractérise la peinture de Jean-Baptiste Chardin?
- En quoi consiste le charme de Jean Greuse?
- Parlez de Louis David.
- Que savez-vous d'Eugène Delacroix?
- Qui a révolutionné la peinture au XIXe siècle?
- Qu'est-ce qui est de caractéristique pour la peinture impressionniste? Que veut dire le mot « impressionnisme » ?
- Quels peintres impressionnistes connaissez-vous?
- Quelle information supplémentaire sur la peinture française pouvez-vous ajouter?
- Quelle toile aimez-vous le plus ?
- Quels peintres moldaves connaissez-vous ?

Explication du vocabulaire

absinthe *s.f.* - băutură (cu pelin)	dresser *vt.* - a înălța, a ridica
accroître *vt.* - a crește, a mări, a spori	échapper (à) *vi.* - a scăpa (de)
aller à l'encontre de - a merge împotriva...	éclatant, ~e *adj.* - răsunător, strălucitor
asservissement *s.m.* - înrobirem subjugare	en feux d'artifice - ca un foc de artificii
aube *s.f.* - zorii zilei	enrichissant, ~e *adj.* - care îmbogățește
baigné, ~e *adj.* - scăldat	enrichissement *s.m.* - îmbogățire
chose *s.f.* - lucru	(s') épanouir *vr.* - a se deschide, a înflori
combler d'aise - a fi fericit / bucuros	épée *s.f.* - sabie
contagion *s.f.* - molipsire, contaminare	être *s.m.* - ființă
couronne de lauriers *s.f.* - coroană de lauri	fièvre *s.f.* - febră, agitație, înferbințeală
craquer *v.r.* - a plesni, a eșua	fin *s.f.* - scop

flou, ~e *adj.* - vag, neclar, vaporos	rayé, ~e *adj.* - dungat, în dungi, vărgat
frais, ~che *adj.* - proaspăt	remettre en cause - a implica
frissonnant, ~e *adj.* - fremătător, vibrant	rendre hommage - a onora
griserie *s.f.* - amețeală, excitare	séjourner *vi.* - a sta, a se stabili, a petrece
incessant, ~e *adj.* - neîncetat, fără răgaz	serment *s.m.* - jurămînt
interroger *vt.* - (aici) a studia, a consulta	singulier, ~ère *adj.* - straniu, ciudat
jeu de paume *s.m.* - joc cu mingea	sousentendu *s.m.* - subînțeles
magnifique *adj.* - minunat, splendid	supplicié, ~e *adj.* - torturat, chinuit
miroir *s.m.* - oglindă	tablier *s.m.* - șorț
miroitant, ~e *adj.* - sclipitor, strălucitor	teinte *s.f.* - nuanță
moyen *s.m.* - mijloc, mod, modalitate	tenace *adj.* - perseverent, tenace
néanmoins *conj.* - totuși, cu toate acestea	tenue *s.f.* - ținută, întreținere
pimpant, ~e *adj.* - elegant, grațios	toile *s.f.* - pînză
primauté *s.f.* - întîietate, prioritate	tourmenté, ~e *adj.* - agitat, chinuit, muncit

CHAPITRE XV. *SUR LA PRESSE FRANÇAISE**

La presse c'est l'ensemble des journaux, des revues périodiques et des journalistes. Des premières feuilles aux journaux en ligne (on line), la définition des organes de presse a beaucoup évolué. Avec l'avènement de la radio, puis de la télévision, des actualités filmées, et enfin d'Internet, le XX^{-e} siècle a été, plus que toute autre période, le théâtre d'une véritable redéfinition du fait journalistique.

1. *Un peu d'histoire*

La Rome antique connut la publication des *Acta Diurna* (nouvelles quotidiennes). Dès le I^{-er} siècle av. J.-C., Jules César ordonna que les feuillets de nouvelles, écrites à la main, soient livrés au Forum tous les jours. Mais c'est à Pékin qu'apparut le premier journal imprimé, fabriqué à partir de blocs de bois (la fin du IX^{-e} siècle après J.-C). À partir du milieu du XV^{-e} siècle, l'invention de l'imprimerie accéléra la multiplication des feuilles et des journaux.

Au XVI^{-e} et au XVII^{-e} siècle, des bulletins de différentes tailles firent leur apparition en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. En France, *la Gazette* hebdomadaire lancée en 1631 par Théophraste Renaudot, protégé de Richelieu, était l'organe officiel de la Cour et publiait surtout des nouvelles de l'étranger. Dès le XVI^{-e} siècle, et jusqu'à la Révolution française, les publications furent soumises à un

* D'après G. Michaud, A.Kimmel. *Le Nouveau Guide France.* P. Hachette, 1990; *Le Petit Larousse. Grand format*. P., Larousse, 2002.

régime préventif comportant l'obligation d'obtenir une permission ou un privilège. Seules les publications officielles pouvaient traiter des sujets d'actualité. A Paris, dès le milieu du XVII^{-e} siècle, des articles de commentaires étendirent leur champ d'information à tous les aspects de la vie sociale et culturelle, inondant la France de multiples nouvelles manuscrites. Aux côtés de la *Gazette*, deux autres titres s'imposèrent à cette période: le *Journal des savants* (presse scientifique) et le *Mercure galant* (presse culturelle et littéraire). Au XVIII^{-e} siècle, l'instrument privilégié de l'expression des idées restait toutefois le livre ou la brochure; la presse était encore relativement passive, laissant à la littérature le soin de mener les combats.

La Révolution française marqua une étape fondamentale dans l'histoire de la presse. Elle établit pour la première fois les grands principes de la liberté de la presse, principes qui servirent de programme pendant tout le XIX^{-e} siècle aux revendications des journalistes dans le monde entier. L'article XI de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 affirme « *la libre communication de la pensée et des opinions comme un des droits les plus précieux de l'homme* ». De 1789 à 1800, plus de 1 500 nouveaux titres parurent, consacrant la puissance politique du journal. La sévère surveillance à laquelle l'Empire soumit ces parutions témoignait d'une prise de conscience très nette du pouvoir potentiel de la presse.

Au XIX^{-e} siècle, le journalisme fut également marqué par la révolution industrielle et l'accroissement du nombre de lecteurs potentiels grâce à la généralisation de l'instruction. Les progrès techniques liés à l'apparition de nouvelles machines, comme la linotype, contribuèrent à augmenter considérablement les tirages.

La naissance de la presse à bon marché fut freinée pendant un temps par le prix élevé des abonnements, dû notamment aux droits de timbre. Afin de contourner ce problème, deux journaux eurent l'idée de baisser leur prix de vente et de compenser ce déficit par la location d'espace publicitaire. Ainsi, en 1836, *le Siècle* et *la Presse* annoncèrent un abonnement à 40 francs au lieu de 80 francs. Leur succès obligea les autres à suivre la même politique. En 1863 le

Petit Journal, lancé à 5 centimes fit date: pour la première fois, un quotidien allait pouvoir toucher la masse populaire. En 1870, le tirage des quotidiens parisiens atteignit un million d'exemplaires.

La révolution industrielle et technique liée à la presse entraîna une différenciation croissante des types de quotidiens (*journaux populaires et journaux de qualité, journaux d'abonnés et journaux vendus au numéro*) et le développement de la presse périodique et de la presse magazine (littéraire, sportive, féminine). La démocratisation de la presse transforma son contenu: le journalisme de reportage se substitua au journalisme de chronique.

À partir du début du XX-e siècle, les journaux se multiplièrent: en 1900, on dénombrait à Paris 60 quotidiens et plus de deux mille hebdomadaires spécialisés. Au début de ce siècle naquirent deux nouvelles formes de médias: les actualités filmées et la radio, dans les années 1920 (les actualités cinématographiques). Ce type de diffusion fut transposé de manière assez naturelle à la télévision dans les années 1950 et 1960.

En France, dès 1917, le gouvernement affirma son monopole sur les postes d'émission et de réception radio. La législation évolua au gré des politiques gouvernementales laissant coexister secteur public et secteur privé. À partir de 1945 et jusqu'à 1985, le monopole de l'État sur la radiodiffusion et la télévision fut quasi absolu. À partir de 1974, l'ORTF fut remplacée par sept sociétés nationales (TF1, A2, FR3, Radio France - la SFP, la TDF et l'INA). Le monopole de l'État fut réaffirmé et confié à chacune de ces sociétés nationales. Parallèlement, afin de déjouer cette stricte réglementation, des stations commerciales proposèrent des programmes en français, à partir d'émetteurs situés en dehors du territoire national: ainsi débutèrent RTL, RMC et Europe 1. Ce ne fut qu'en 1982 qu'une nouvelle législation autorisa les radios locales privées. En 1984, l'autorisation de la publicité sur la bande FM contribua à libéraliser le secteur.

Depuis 1993, la radio publique est représentée par Radio France qui comprend cinq chaînes thématiques (*France Inter, France Culture, France Musique, France Info, Radio bleue*), *Radio France International* (RFI) ainsi que trente-neuf radios locales. Par

ailleurs, on compte mille cinq cents stations privées.

2. *Sur les quotidiens français*

Si la presse quotidienne connaît de sérieuses difficultés, la presse périodique, en revanche, n'a jamais été si prospère. En récapitulant et en jugeant les événements avec un certain recul, en offrant un condensé de l'évolution du monde, en complétant la vie professionnelle ou en apportant à chacun la distraction voulue, elle forme en quelque sorte la toile de fond de la vie privée. Aussi présente-t-elle tous les secteurs de l'activité humaine: politique, religion, sport, jeunesse, culture, loisirs, santé, sans oublier la presse féminine: au total plus de 15 000 titres.

En 1996, en France on trouvait 117 quotidiens ayant une diffusion totale de plus de 13 millions d'exemplaires. La France se situe aujourd'hui au 37-e rang mondial pour la consommation de quotidiens. À l'inverse, elle compte parmi les tout premiers pays mondiaux pour la production et la consommation de magazines. De manière générale, la «presse d'opinion» a régressé au profit de la «presse d'information», même si les principales tendances politiques sont représentées au sein des publications. Il existe des quotidiens d'information nationaux comme *le Figaro* (392 000 exemplaires), *le Monde* (380 000), *Libération* (180 000), *France-Soir* (194 000), des quotidiens régionaux, comme *le Parisien* (451 000), *le Progrès* (438 000), *Ouest-France* (797 000), *le Républicain lorrain* (164 000), *Nice-Matin* (250 000), auxquels on doit ajouter des quotidiens spécialisés, économiques et financiers *(les Échos),* sportifs *(l'Équipe),* médicaux *(le Quotidien du médecin).*

Les publications de la presse périodique couvrent une vaste gamme de sujets: de «news magazines» (*l'Express,* 562 000; *le Point,* 312 000; *le Nouvel Observateur,* 471 000, etc.) à la presse féminine (*Elle,* 340 000; *Marie-Claire,* 544 000) et spécialisée (*Science et Vie,* 344 000; *Télé 7 Jours,* 2 900 000) etc.

En France, la presse périodique est en pleine effervescence. À côté des revues intellectuelles engagées comme *les Temps modernes* (fondée en 1945 par Jean-Paul Sartre) ou *Critique,* dont la création par Georges Bataille remonte à 1946, vont naître des magazines

d'opinion et d'information. Le premier du genre est l'*Express,* journal de gauche; il s'assure la collaboration de François Mauriac qui y publie chaque semaine ses célèbres «*Bloc-notes*», ce qui contribuera au prestige intellectuel de l'hebdomadaire. Sa transformation en 1964 en *News-magazine* à l'américaine sera un succès.

France-Observateur, magazine d'opinion de gauche, créé en 1950 par Claude Bourdet se caractérise par son anticolonialisme et son opposition à la guerre d'Algérie. Devenu *le Nouvel Observateur,* il connaît la même évolution que *l'Express*: de journaux d'opinion, ils deviennent magazines d'information. Tous ces hebdomadaires sont désormais identiques. Ils traitent les mêmes phénomènes de mode ou de société, leurs couvertures sont parfois proches. Ils accordent une large place à l'entreprise et à l'argent. Dans ce sillage est né *le Point* en 1972 lancé par des anciens de *l'Express, Valeurs actuelles* (situé à droite, il privilégie l'information économique et financière) et *l'Événement du jeudi*.

Désormais l'enjeu des news-magazines n'est plus idéologique mais économique. Ils doivent s'assurer le concours des annonceurs et la concurrence s'engage avec les suppléments week-end. *Le Figaro-Magazine,* créé en 1976, occupe la première place des supports publicitaires.

Le magazine d'information ne représente plus le secteur principal de la presse périodique. Il s'est développé en France et en Europe une presse de détente et de plaisirs révélateurs de la place des loisirs dans la civilisation contemporaine. Ainsi la presse de télévision connaît-elle les tirages les plus importants de la presse française. *Télé 7 Jours* est en position dominante suivi par *Télé Poche* et *Télé Star*, hebdomadaires populaires et familiaux qui, outre les programmes, proposent des reportages autres que la télévision, la vie des animateurs et des vedettes, des rubriques pratiques et des jeux. *Télérama* reste à part en raison de la place accordée à l'information culturelle.

La presse féminine: depuis le lancement de *Elle* en 1945, par Hélène Gordon-Lazareff, ce secteur est en pleine expansion et n'a cessé de se diversifier: magazines généraux plus ou moins sophisti-

qués *(Marie-Claire, Vogue, Cosmo, Femme),* journaux pour adolescentes *(OK, 20 ans, Jeune et Jolie),* journaux pour femmes au foyer *(Femme pratique, Femme actuelle),* mensuels de conseils pratiques *(Modes, Santé)* et la presse du cœur *(Nous deux, Intimité).* Il faut citer aussi les nombreuses revues spécialisées consacrées aux sports (l'automobile), à la chasse, à la pêche, à la science, à l'histoire, à la géographie, au tourisme, aux voyages (le mensuel *Géo)* etc.

La presse française est en grande partie contrôlée par quelques groupes: Hersant, Hachette, Prouvost, Éditions mondiales etc.

Questions d'évaluation

- La presse, que représente-t-elle?
- Parlez de l'histoire de la presse française.
- Nommez les principaux quotidiens français et parlez-en.
- Quels quotidiens reflètent la vie sportive?
- Que pouvez-vous dire de la presse féminine?
- Nommez quelques journaux et revues moldaves.

Explication du vocabulaire

à bon marché - ieftin, cu preț mic	grâce à - grație, mulțumită
au gré (de) - pe placul	hebdomadaire *s.m.* - săptămînal
avènement *s.m.* - venire, urcuș	location *s.f.* - închiriere, chirie
chasse *s.f.* - vînătoare	loisir *s.m.* - timp liber, îndeletnicire
condensé *s.m.* - știri scurte	mensuel *s.m.* - lunar
contourner *vt.* - a trece peste	parution *s.f.* - apariție
couverture *s.f.* - copertă	prise de conscience - înțelegere
déjouer *vt.* - a zădărnici (un plan)	pêche *s.f.* - pescuit
désormais *adv.* - de acum înainte	quasi *adv.* - aproape, ca și cum
détente *s.f.* - ameliorare	quotidien *s.m.* - cotidian, de fiecare zi
droit de timbre *s.m.* - drept de a timbra	recul *s.m.* - regres, dare înapoi
effervescence *s.f.* - agitație, fierbere,	sillage *s.m.* - urmă, brazdă
enjeu *s.m.* - miză	soin *s.m.* - grijă
entreprise *s.f.* - întreprindere	sophistiqué, ~e *adj.* - falsificat, denaturat
faire date - a marca un moment important	taille *s.f.* - talie, mărime, volum
feuille *s.f.* - foaie	toile de fond *s.f.* - tablou, fon
foyer *s.m.* - centru, cămin	toutefois *adv.* - cu toate acestea, totuși

CHAPITRE XVI. *LES PRINCIPALES FÊTES FRANÇAISES*

Le Jour de l'An
La fête des Rois
La Chandeleur
La Saint Valentin
Le Mardi Gras
La Saint Patrick
Le Premier avril
La fête de Pâques
La Pentecôte
La Fête des Mères

La Fête des Pères **La Fête de Toussaint**
Le 14 juillet - Fête nationale (la prise de la Bastille)
Le 11 novembre **Le Noël**

Les fêtes traditionnelles encore vivantes en France manifestent l'attachement à une culture locale. Bien qu'elles soient de plus en plus dénaturées et qu'elles tendent à s'uniformiser, on peut encore y déceler l'illusion d'un ordre immuable fondé de toute éternité.

L'imaginaire préside toujours aux festivités, même s'il convient de distinguer ceux qui les organisent et les canalisent (les autorités), ceux qui y participent (acteurs et spectateurs, parfois séparés par des barrières) et ceux qui en bénéficient (fournisseurs de toute sorte). Certaines fêtes, instituées dès le Moyen Âge, lorsque l'esprit de clocher et la résistance à la centralisation commandaient de se distinguer, peuvent être liées au rythme des saisons et des travaux, à un événement historique ou légendaire.

Ainsi, saint Vincent, patron des vignerons, est fêté dans les régions de vignes. Le 22 janvier est l'occasion d'un grand défilé, d'épousailles et d'offrandes symboliques, d'intronisations solennelles dans la confrérie qui se propose de défendre le vignoble français. La fête des Paillasses commémore, le mercredi des Cendres, un fait divers du XIV-e siècle: une bagarre à propos d'un bois revendiqué par deux villages voisins. La fête de Tarascon, le troisième dimanche de juin, a son origine dans la légende de la Tarasque, bête fabuleuse qui terrorisait la ville et fut domptée par sainte Marthe. La légende est concurrencée par le fameux roman de Daudet *Tartarin de Tarascon*.

Directement liés au catholicisme, des passions ou des pardons continuent d'avoir lieu dans de nombreuses localités. L'historien Georges Duby remarque que, dans nombre de fêtes populaires, une grande place est faite aux hommes jeunes, célibataires. Dans ce cas, les fêtes sont une célébration collective du passage dans le groupe des adultes ou une célébration de la vie qui passe.

1. ***Le calendrier des fêtes***

Janvier - ***le Jour de l'An*** (le 1-ier janvier - jour férié); les adultes s'offrent des étrennes.

la fête des Rois - le 1-ier dimanche après le Jour de l'An on mange une galette où on a caché une fève. Celui qui trouve la fève devient le roi ou la reine de la fête.

Février - ***la Chandeleur***: le 2 février autrefois c'était la fête des chandelles. On allumait des bougies; aujourd'hui on mange des crêpes.

la Saint -Valentin: le 14 février - les vacances de neiges pour les écoliers: 2 semaines de vacances.

Mars - ***le Carnaval*** - fin février ou début mars, cela dépend de la date de Pâques. La capitale du carnaval en France est Nice.

Mardi gras - dernier jour du carnaval.

Mercredi des cendres - marque le début du Carême, période de jeûne, de pénitence qui dure 40 jours avant Pâques.

Avril - ***le poisson d'avril*** - le 1-ier avril les enfants découpent des poissons et les mettent au dos des autres.

Pâques - toujours un dimanche; on mange l'agneau pascal au repas de famille. Le lundi de Pâques est un jour férié.

Mai - ***la fête du Travail*** - le 1-ier mai, un jour férié. Normalement, les syndicats organisent des défilés dans les villes. C'est aussi la fête du muguet: on offre du muguet aux amis.

le 8 mai - un jour férié. Tout le monde commémore la victoi-re de 1945.

l'Ascension - 40 jours après Pâques. C'est un jour férié. Il tom-be normalement un jeudi.

la Pentecôte - 10 jours après l'Ascension. Le lundi de Pente-côte est un jour férié.

la fête des Mères - le dernier dimanche du mois.

Juin - ***la fête des Pères***

Juillet - ***La Prise de la Bastille*** - la veille du 14, il y a bals, feux d'ar-tifice. Le jour du 14 - grand défilé militaire sur les Champs-Elysées devant le Président de la République.

le Tour de France - la course cycliste qui fait le tour de la France. Le gagnant d'une étape, porte le maillot jaune.

Août - ***Grand départ de vacances*** - 50% des enreprises françaises ont leur fermeture annuelle.

l'Assomption de la Vierge - le 15 août est jour férié

Septembre - ***Fin des vacances d'été***: la rentrée scolaire ainsi que la rentrée professionnelle.

Octobre - ***Prix de l'Arc de Triomphe*** - le premier dimanche d'octobre - course de chevaux près de Paris, à Longchamp.

les vendanges.

Novembre - ***la Toussaint*** - on met des chrysanthèmes sur les tombes familiales au cimetière.

l'Armistice (de la Première Guerre Mondiale) - le 11 novembre - jour férié; le Président de la République dépose des fleurs sur la Tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

la Sainte-Catherine - le 25 novembre: pour les femmes non mariées de plus de 25 ans.

Décembre - ***Noël*** (le 25 décembre - jour férié).

le réveillon: la veille de Noël, il y a le réveillon, repas traditionnel avec menu traditionnel: huîtres, dinde et bûche de Noël.

Les jours libres des Français:

- 11 jours fériés,
- 104 jours de weekend,
- 25 jours (5 semaines) de congés payés,

total: 140 jours libres.

2. *Sur les origines des fêtes françaises*

Le Jour de l'An

La fête du Jour de l'An a lieu le 1-er janvier de l'an et bien entendu, elle est consacrée à la nouvelle année. Habituellement, elle se déroule en famille, mais souvent avec des amis. On s'échange alors des voeux de bonne année qui touchent surtout la santé et la prospérité. Cependant, cet événement était célébré, il y a plusieurs années, d'une autre façon: le matin du Jour de l'An, les enfants s'éveillaient tôt en sachant depuis la veille que des cadeaux leur seraient offerts. La maman les rassemblait pour ensuite demander la bénédiction paternelle. La scène de bénédiction était toujours remplie d'émotions: le père demandait à Dieu de bénir sa femme et ses enfants, tous agenouillés devant lui. Ce moment concordait avec la remise des cadeaux. Ces présents étaient toutefois modestes et se résumaient souvent à quelques bonbons, des fruits, des vêtements et pour les chanceux, un jouet de fabrication artisanale.

Avant de se rendre à la messe, la famille s'arrêtait chez les grands-parents pour une autre bénédiction, mais cette fois-ci, elle est donnée par le grand-père.

D'année en année, le geste se répétait, mais ne perdait en rien son caractère touchant. Il y avait aussi une autre coutume, mais elle était réservée aux hommes. Ces derniers se promenaient d'une maison à l'autre pour transmettre les souhaits de "bonne et heureuse année" au nom de leurs famille. La tradition d'envoyer des cartes pendant ces fêtes est donc née de cette tournée de visite. Toutefois, les changements survenus dans les mentalités à la fin du XIX-e siècle ont eu pour effet de ramener à Noël plusieurs manifestations tenus à l'époque au Jour de l'An. Ainsi, l'envoi des cartes a été déplacé à son tour et les gens en sont venus à faire parvenir leurs voeux pour Noël.

La fête des Rois

Les Rois mages mettent un certain temps à rejoindre le lieu de naissance de l'Enfant Jésus. Ils sont porteurs des présents les plus précieux. On les fête le 6 janvier. Mais surtout en Espagne, jour férié ce jour-là. Ce sont les Rois mages qui distribuent les jouets, reproduisant cette dernière scène de la Nativité. Avec mêmes croyances enfantines que pour le Père Noël - dépôt des chaussons auprès du sapin. En Italie l'ambiance est tout autre. La fée bienfaitrice Befana distribue les cadeaux, comme le Père Noël, pendant la nuit de l'Epiphanie. Mais les enfants désobéissants reçoivent un bout de charbon. Elle est vêtue de noir, et symbolise à la fois le mal et la fin de la saison des nuits longues.

Epiphanie signifie «manifestation»: Dieu se manifeste «aux nations» en la personne des Rois Mages. Les enfants retiennent de cette fête surtout le plaisir de la galette des rois. Mais qui étaient les mages? On en ignore le nombre et l'origine exacte. Le nombre de trois mages vient traditionnellement des trois cadeaux évoqués par saint Mathieu: l'or, l'encens et la myrrhe. L'or est le présent que l'on donne à un roi: les Mages reconnaissent en Jésus le Roi de l'univers. L'encens est symbole de l'adoration qui monte vers Dieu: les Mages se prosternent devant l'Enfant de la crèche parce que l'Esprit Saint leur donne de croire que ce petit bébé est vraiment Dieu. La myrrhe est un baume utilisé pour ensevelir les morts: elle annonce le tombeau du Vendredi saint et atteste que Jésus « a pris notre condition d'homme en toutes choses, excepté le péché ». Les mages n'étaient pas des juifs: ils représentent tous les « gentils », les non-juifs, tous les peuples de la terre pour qui Jesus est né. Les mages, qui étaient probablement des astronomes-astrologues, ont remarqué une étoile inhabituelle. Ils comprennent que cette étoile va les mener « au roi des juifs qui vient de naître ». Et sans hésiter, ils se mettent en route. Arrivés à Jérusalem, ne sachant plus où aller ils sont guidés par les explications des « princes des prêtres et des scribes ». Le voyage des mages n'a certainement pas été facile et il fallait qu'ils soient habités d'une rare confiance pour parcourir ainsi, à l'aveglette, des centaines et des centaines de km dans le seul but de se prosterner devant un roi dont ils ne savaient pas grand-chose.

La galette des Rois

La vraie fête ne pourrait être sans une vraie pâte feuilletée étirée à la main et la pâte à la frangipane fraîchement préparée. Voici sa recette: n'oublions pas le

principal: la "fève". Ce mot qui désigne aujourd'hui un légume sec, était un objet de reconnaissance sociale, voilà pourquoi on la trouve en argile cuit, en faïence, en porcelaine, en or. La fève reprenait la représentation non seulement de Jésus, mais de tous les personnages de la Nativité, du village et… des Rois mages. Si vous préparez la galette, vous pouvez tricher en repérant l'emplacement de la fève par une marque pour maîtriser le hasard. N'oublions pas les couronnes, il en faut deux, une pour le Roi, une pour la Reine! On peut déguster la galette tiède et la boisson d'accompagnement.

La Chandeleur

La Chandeleur, dans l'esprit de tout le monde, c'est la fête de la crêpe. Mais qui aujourd'hui connaît l'origine de cette fête bien sympathique? Chandeleur, ça vient de chandelier? Oui, ou plutôt de chandelle. Une fois de plus, comme nous l'avons vu pour la fête d'Halloween, la fête de la Chandeleur est liée à la lumière. Mais aussi à la purification, à la fécondité, à la prospérité, toujours très proches dans les croyances et traditions.

A l'époque romaine, on fêtait à cette date, vers le 15 février, le dieu de la fécondité Lupercus au cours des Lupercales, jours de la fertilité, car c'était le début de la saison des amours chez les oiseaux! Ensuite, il faut rappeler que l'on trouvait un rite lié à la purification chez les Celtes qui craignaient tant le noir et le froid au soir de la grande nuit d'Halloween. Et puisque l'hiver tirait à sa fin en février c'était la fête de la purification de l'eau, pour s'assurer fertilité et fécondité avec le retour de la vie en cette fin d'hiver. Enfin, avec la naissance de Jésus Christ, tout se complique et beaucoup de catholiques ne savent plus trop de quoi il s'agit. Car le 2 février est officiellement aujourd'hui la "Purification de la Vierge". Mais Dieu a préservé Marie du péché originel, alors pourquoi cette purification? En fait Marie se sait simple mère et elle est juive. Elle se conforme donc tout symplement à la loi de Moïse, car selon les rites hébraïques, la mère doit se présenter au temple avec son enfant nouveau-né. Jésus, enfant juif, est présenté au Seigneur au temple par ses parents 40 jours après sa naissance. On fait le sacrifice de tourterelles ou de petits pigeons. Quoi qu'il en soit, Marie rencontre Saint Simeon qui prophétise devant elle le destin tragique de son fils.

L'église avait entrepris dès la fin de l'empire romain un vaste chantier de remplacement des rites païens par des fêtes religieuses. Ainsi le pape Gélase I-er au V-e siècle remplaça le vieux rite païen des lupercales, rite de la lumière hérité des romains, par une fête religieuse, la fête de la Chandeleur, où l'on commémore 40 jours après Noël, un rite hébraïque. En orient, c'était jour chômé. En occident, on portait des torches en procession, signe de lumière. Mais Chandeleur vient précisément de candela - la chandelle - reprise dans l'expression Festa candelarum, fête des chandelles. Car dans les églises, les torches sont remplacées par des chandelles bénies que l'on conserve allumées, pour signifier la lumière et pour éloigner le malin, les orages, la mort, etc. et invoquer les bons augures à veiller sur les semailles d'hiver. Les cierges bénis sont emportés dans les foyers pour le pro-

téger. Aujourd'hui, on bénit les cierges pour rappeler que Jésus est lumière du monde. C'est pourquoi de nombreux dictons sont nés de ce jour, sur le même thème: "*Rosée à la Chandeleur, hiver à sa dernière heure*", "*À la Chandeleur, l'hiver s'apaise ou reprend vigueur*", "*À la Chandeleur le jour croît de deux heures*”. Tous ces symboles se retrouvent aujourd’hui dans cet emblème de la Chandeleur qu'est la crêpe. Ce disque doré rappelle lui aussi le soleil, dont le retour commençait à se préciser chez les peuplades du Nord de l'Europe et les Celtes. La crêpe est faite à base du froment de la moisson précédente. Elle est très populaire en Bretagne. Avec une bolée de cidre, la fête est complète. On fait sauter la première crêpe sur l'armoire (elle ne moisira jamais). De plus il faut la faire sauter avec une pièce dans la main afin de s'assurer prospérité toute l'année. Le tout aux lueurs des chandelles. Une recette: *Au départ, vous ferez toujours une pâte épaisse, quitte à l'allonger. Ne pas négliger le sel et le sucre, pour donner saveur à la pâte. Plus il y aura de sucre dans la pâte, plus les crêpes seront croustillantes. La pâte s'aromatise à volonté, à la vanille ou au rhum, à la fleur d'oranger, au kirsch, au calvados. Le whisky va bien lui aussi Le choix de l'arôme dépend aussi beaucoup des garnitures disponibles: cerises avec kirsch, bananes avec rhum, etc. Laisser reposer la pâte est utile, elle sera plus lisse à travailler et les crêpes se déferont moins.*

La Saint Valentin

Les romains avaient fixé au 15 février ces festivités, entièrement tournées vers la fertilité, la fécondité, bref vers l'Amour… Et c’est le moment de revenir sur ces fameuses Lupercaliae romaines. Coïncidence ou non, c'est l'époque où les oiseaux entament leurs parades amoureuses. En Gaule c’est la même chose. Comme l'atteste le proverbe "*À mi-février, bon merle doit nicher*".

Les festivités, à Rome célébraient donc la fertilité, avec bien entendu festins et orgies variées. Clou des festivités - la "course des luperques" autour du Mont Palatin où se situe la grotte, au cours de laquelle les hommes fouettaient les femmes avec des lanières ce qui devait leur apporter fertilité et délivrance… sans douleur. Les lupercales eurent la vie dure jusqu'au V-e siècle, où Rome déclinante, devenait un amas de ruines. Gélase 1-er, le 48-e pape, initiateur de la fête catholique de la Chandeleur, abolit cette fête en désignant la fête la plus proche sur le calendrier des saints: Valentin.

Mais qui était-il ce Saint, promu ainsi protecteur des amoureux? Valentin vient probablement du latin *valens*, qui signifie plein de vigueur. Mais pas forcément plein de valeur! Il est aussi intéressant de noter que "galant" et galantin" proches phonétiquement de notre "valentin" signifiaient à l'origine vif, bouillonnant. Il y aurait-il eu fusion et confusion de ces termes ? Puisque la galanterie désignait au XVI-e siècle un acte de bravoure. Il y a de la vigueur aussi là-dedans! Depuis le XVII-e siècle, un valentin est un heureux garçon choisi par une jeune fille. En un mot, le bien-aimé. Valentine est sa version féminine. La Saint-Valentin se fête traditionnellement depuis le Moyen Âge en Angleterre et en

France, où une jeune fille choisit son bien-aimé, son Valentin. Et réciproquement. On échange des billets doux sur la base "je serai ton Valentin, tu seras ma Valentine". Avec l'arrivée du printemps, les coeurs sont en émoi.

Mardi Gras

Pourquoi un mardi? Et pourquoi gras? Explication: Le temps de Noël est marqué par son ultime étape, l'Epiphanie. Le temps de Pâques est marqué chez les chrétiens par son étape initiale, le Mercredi des Cendres. La tradition populaire en a plutôt marqué la veille, un mardi, car c'est jour de festivités! Donc le Mercredi des Cendres, en souvenir d'Adam condamné après son péché "à retourner poussière", les chrétiens sont invités à se purifier de leurs fautes. Conversion et pénitence passent aussi par des privations durant les 40 jours de Carême. A l'issue de cette longue montée - la fête de Pâques, qui célébrera la mort et la résurrection du Christ. D'où la veille, le mardi, Mardi Gras, où l'on tuait le "Boeuf gras", dernière viande permise avant ce jeûne prolongé.

De Mardi Gras en carnaval

Une fois de plus, les racines du mot en disent long: dans Carnaval il y a *Carne*, la chair, la viande. Le mot italien *Carnevale* en est une probable déformation, d'où est vite apparu le mot français Carnaval chez Rabelais au XVI-e siècle. Avant l'apparition de ce mot, la veille du Carême était appelée "Carême Prenant". En un mot, profitons-en une dernière fois, demain c'est Carême, car en Occident durant des siècles cette période de vide intérieur était respectée à la lettre! Pas d'alimentation carnée ni graisseuse durant 40 jours, pour adultes ni pour enfants, sinon amendes et autres punitions! On peut deviner la suite, elle est éternelle: le Mardi Gras, dernier jour de bombance possible, a bien sûr tourné au festin, en fête populaire, devenu au fil des ans une tradition, qui dure pendant plusieurs jours.

C'est de nos jours un phénomène mondial. Les carnavals sont tous teintés plus ou moins d'extravagant et de grotesque, selon l'humeur nationale. Le plus fou est sans doute Rio, le plus beau Venise, le plus méditerranéen Nice! A Rio de Janeiro, les plumes dansantes envahissent les rues jour et nuit. Les touristes sont entraînés dans des sambas délirantes. Par extension, Carnaval est aussi devenu un mannequin grotesque – l'emblème du Carnaval.

La Saint Patrick

Le 17 mars. La bière, irlandaise si possible, va couler à flots. Patrick venait d'Ecosse et a converti l'Irlande païenne au christianisme. Cette lourde mission lui a valu d'être élevé au rang de Saint. Il a vécu dans ce pays merveilleux, au milieu des bruyères, des rhododendrons, des trèfles et des irlandaises, aux yeux encore plus verts que les prairies et le trèfle qui a trois feuilles seulement, devenu emblème national de l'île. Son nom est issu du latin Patricius, ce qui signifie en latin "Noble". Saint Patrick est né à la fin du IV-e siècle dans un petit village écossais. Son destin bascula à 16 ans, quand il fût enlevé par des pirates, puis vendu comme esclave en Irlande, où il fut berger. L'Irlande était celte depuis le

IV-e siècle. Il allait y apprendre la langue irlandaise. Dieu lui apparut peu à peu. Protégé par la puissance divine, il s'enfuit quelques années plus tard dans son pays natal. Il échoua sur un rivage inconnu, puis traversa pendant vingt-huit jours des contrées inhabitées. Il était en Gaule. Tout d'abord prêtre, à Auxerre, il fut nommé évêque. D'autres songes l'ont conduit à devenir missionnaire dans son pays de détention, l'Irlande. Sa mission était d'initier ce pays au catholicisme. Il retourna là-bas, réussit à convertir le roi, et malgré de fortes oppositions, fonda de nombreux monastères, construisit des églises, et forma des apôtres à poursuivre sa mission. Il parcourut toutes les contrées celtiques de la région et mourut dans la solitude en 461. Patrick est Saint patron de l'Irlande et… des ingénieurs. De nombreux prénoms sont apparentés: Patrizio, Patrizia, Patricia, Patrice. De Patrice sont nés deux dictons fameux: "*Quand il fait doux à la Saint Patrice de leurs trous sortent les écrevisses*" et "*Sème des pois à la Saint Patrice tu en auras à ton caprice*". De nombreuses cités américaines portent son nom, conséquence, bien sûr, de l'immigration irlandaise après la "grande famine" de 1845.

Le Premier avril

Naguère, le Premier avril était l'occasion de se moquer gentiment des pêcheurs qui rentraient bredouilles sans prendre un poisson: on jetait à la rivière quelque hareng - poisson d'avril! Avril, le soleil quitte le mois des poissons. Et le poisson amorce sa période de reproduction. En fait, il faut remonter à Charles IX, qui décida en 1564 à faire commencer l'année en janvier. Avant lui la nouvelle année débutait le 25 mars. L'on s'offrait comme aujourd'hui quelque cadeau pour fêter l'événement. La date changea et la coutume persista, mais on en vînt rapidement à faire de faux cadeaux, raconter des blagues, propager des fausses nouvelles. L'unique but étant de faire une farce. Si la date avait changé, le poisson commençait toujours sa période de reproduction. De plus, n'oublions pas que cette période correspond à celle du carême. On mange maigre et le poisson est la seule viande permise. Et plus facile à l'accrocher qu'un boeuf ! C'est pour la France. Cette pratique a lieu aussi en Belgique, Allemagne, Angleterre. En Ecosse, à All Fool's Day le but est de recevoir un coup de pied dans le postérieur, ce qui porte bonheur. Les passants arborent donc des panneaux incitatifs ("*a kick please*", "*kick me*" - un coup de pied, s'il vous plaît). Jour de blagues donc, ou plutôt de mauvais tours. Les fausses nouvelles vont bon train entre amis, en famille, au bureau. On accroche un poisson d'avril dans le dos de sa victime. Que l'on soit grand ou petit. En feignant de trouver une tache, paf !, et on se fait prendre. Le poisson est le plus souvent en papier. Colorié, découpé et accroché à un fil ou à du ruban adhésif. Le mal sévit en priorité à l'école, y compris au dos des professeurs, au tableau et partout dans la classe avant les cours. A la sortie, les passants sont contaminés aussi. Mais attention, il faut jouer son tour avant midi, pour porter bonheur, sinon on pourrait bien en être soi-même victime!

La fête de Pâques

Quand la fête de Pâques arrive, l'hiver est bien terminé. La fête est toujours

célébrée un dimanche, après la première lune et après le début du printemps. L'oeuf de Pâques est très important pour la fête. Dans beaucoup de pays, l'oeuf de Pâques est le symbole d'une vie nouvelle. Il y a bien longtemps, il était de tradition de colorier des tas d'oeufs en rouge avant la fête de Pâques. Les gens s'embrassaient et se souhaitaient de joyeuses Pâques. Le dimanche de Pâques, chacun offrait un oeuf rouge à quelqu'un d'autre. Avant Pâques, on peut préparer toutes sortes de petites figurines en pâte levée: des tresses, des agneaux, des petits bonshommes. Dans certaines régions il était de coutume d'allumer le jour de Pâques de petites bougies et de les laisser flotter sur un lac. C'était le signe que l'hiver était définitivement terminé. Une légende très ancienne dit que la veille de Pâques on pouvait découvrir des trésors dissimulés depuis très longtemps. On allait en forêt chercher de la mousse pour les nids. Pour le feu de Pâques, les enfants rassemblaient à l'avance, du bois, de la paille et de vieux sapins de Noël. Puis ils faisaient un grand feu qui symbolisait la rupture avec le passé. Les jeunes filles sortent avant le lever du soleil pour aller puiser de l'eau dans un ruisseau. Puis elles doivent porter l'eau jusqu'à leur maison sans prononcer un seul mot. Cette eau a des vertus magiques: une seule gorgée leur suffisait pour qu'elles restent toujours belles et jeunes.

La Pentecôte

Le mot « Pentecôte » est d'origine grecque et signifie « cinquante ». Il a été donné à la fête qui est célébrée sept semaines après la Pâque. La Pentecôte décisive fut celle qui eut lieu après la résurrection et l'ascension de Christ. A la 3^{-e} heure (vers 9 h. du matin), le St-Esprit descendit sur les apôtres et sur environ 120 disciples. Ainsi fut fondée l'Église. Le St-Esprit fut accordé sans distinction d'âge, de sexe, ou de condition sociale. Auparavant, l'Esprit était accordé seulement aux prophètes et à certains croyants, mais la 1^{-re} Pentecôte chrétienne marqua le début de la dispensation de l'Esprit. Dès lors le baptême, les dons et la plénitude de l'Esprit sont offerts à tout témoin de Christ sans l'observation des rites particuliers.

La Fête des Mères

Cést la plus tendre des Fêtes! Manifestations de tendresse des petits enfants envers les mamans, sous différentes formes: de la traditionnelle boîte de camembert amoureusement décorée au rituel et appareil électroménager flambant neuf, accompagnés du bouquet de pâquerettes toujours en fleurs depuis Pâques. La Fête des Mères se célèbre traditionnellement le dernier dimanche de mai. Si l'on parle de ses origines il faut partir de Grèce. Les grecs anciens fêtaient leur déesse Rhea au printemps. Pour les romains, un peu plus tard, la fête des Matraliae (du latin Mater, mère) se situait en juin. Puis ce sont les anglais au XVI$^{-ème}$ siècle qui ont donné le signal de départ pour le jour de fête actuel, en instaurant un dimanche de fête des mères. Napoléon décida de créer cette fête officielle au printemps. La France, qui tentait de lutter contre sa "dépopulation", organise des "Fêtes des enfants", mettant en avant les vertus de la famille et prônant l'importance de la fécondité. Puis au début du XX$^{-ème}$ siècle ces manifestations connaissent des varian-

tes: fêtes de la famille ou manifestations familiales à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet par exemple, avec une forte contribution des enfants. Les américains qui avaient opté pour un vrai "Mothers Day" le deuxième dimanche de mai à la fin du XIX-ème siècle, la développent durant la première guerre mondiale. Alors la municipalité parisienne organise en 1918 une "Fête des familles nombreuses". Mais c'est seulement en mai 1920 que les "mères méritantes" reçoivent leur fête. Le gouvernement décida d'instituer l'événement en « Journée des mères », qui sera officialisée en 1928 au dernier dimanche de mai.

La Fête des Pères

Honneur aux dames, bien sûr, mais il fallait aussi une légalisation pour la Fête des Pères, qui fut officialisée en 1952. Depuis lors, pas de jaloux, seulement quelques nuances: grille-pain obligé pour les unes, cravate nouvelle pour les autres. Toutefois le plus beau des cadeaux reste celui surgi du fond du coeur!

Le 14 juillet - *Fête nationale*

Le 14 juillet, c'est aujourd'hui dans l'esprit des Français le défilé militaire le plus solennel, sur les Champs Elysées, en présence du chef de l'État. C'est aussi une fête populaire avec ses bals, ponctuée de feux d'artifice dans toutes les communes de France. Mais le 14 juillet, c'est surtout la fête républicaine, le symbole de la fin de la monarchie absolue, de la naissance de la Nation souveraine puis bientôt de celle de la République. La fête nationale est un moment où les citoyens peuvent ressentir leur appartenance à la nation républicaine parce que cette fête trouve sa source dans l'histoire de la naissance de la République.

Un peu d'Histoire: Le 5 mai 1789, le Roi convoque les États généraux pour recueillir leurs doléances; mais l'assemblée du Tiers, qui représente la bourgeoisie, se proclame Assemblée nationale constituante. Les députés font, le 20 juin 1789, le serment du Jeu de Paume de "ne jamais se séparer jusqu'à ce que la Constitution fût établie". Cette contestation des députés du Tiers trouve un écho dans l'opinion publique. Le peuple de Paris se soulève et décide de marcher sur la Bastille, prison d'État qui symbolise l'absolutisme de l'Ancien Régime. Le 14 juillet 1789, prend tout de suite une portée historique symbolique; c'est la preuve que le pouvoir du Roi n'est plus absolu et que ce pouvoir doit être limité par une séparation des pouvoirs. Le 16 juillet, le Roi reconnaît la cocarde tricolore: la révolution est faite. La prise de la Bastille symbolise pour tous les Français la liberté, la lutte contre toutes les formes d'oppression. Ce jour fut déclaré "Fête Nationale" le 31 janvier 1879.

La Fête de Toussaint

La fête du 1-er novembre a une origine très lointaine puisqu'en fait elle provient des Celtes. En effet, ceux-ci divisaient l'année en deux saisons, l'hiver et l'été. Le premier novembre était une date très importante puisqu'ils fêtaient le début de l'année. C'est la fête de Samain (qui signifie en irlandais "affaiblissement" ou "fin de l'été"). C'était donc une fête de passage; la fin de l'été marque le

début de l'hiver. Samain était le nouvel an celtique, le début de toutes choses, et sur le plan mythologique le moment où s'étaient produits les grands événements cosmiques, le moment où avait lieu le meurtre rituel et symbolique du roi et son remplacement. Cette fête de Samain donnait lieu à des rassemblements, des jeux, des cérémonies liturgiques très importantes et des festins où l'ivresse était de rigueur. Samain était aussi la fête des morts, ou plus exactement de la communication entre les vivants et les morts. Ainsi cette nuit, les tombes sont ouvertes et le monde visible et invisible communiquent: les habitants de l'Autre monde peuvent faire irruption sur la surface de la terre, et les humains peuvent s'engager dans le domaine des dieux, des héros et des défunts. Cette conception des relations entre morts et vivants a duré très longtemps. Ainsi, dans les pays anglo-saxons, la fête de la Toussaint est accompagnée de la célèbre manifestation folklorique Halloween, où les morts, symbolisés par la fameuse citrouille évidée dans laquelle on a placé une chandelle, viennent taquiner les vivants.

A la fin du XIX^{-ieme} siècle, le jour de la Toussaints et aussi le jour des Morts, les enfants se promenaient en balançant des betteraves évidées ou des pots à fleurs remplis de braises allumées, sur lesquelles ils faisaient brûler l'encens et ils demandaient aux passants: un cent (pièce de deux centimes) pour les pauvres âmes. Dans d'autres régions, le soir de la Toussaint, les enfants évidaient une betterave ou une citrouille dans laquelle ils pratiquaient des entailles simulant les yeux, un nez, une bouche. Une chandelle éclairait à l'intérieur cette tête de mort que les enfants plaçaient au bord du chemin en sollicitant des passants quelque monnaie "pour les âmes". Il fallait aussi se garder de balayer et de laver les chambres et la cuisine parce que les âmes des trépassés reviennent sur terre dans les demeures qu'elles habitèrent. De même, il ne fallait pas frapper avec des bâtons sur les haies et les buissons, parce que les âmes sont dans les buissons. Ces considérations donnent à penser que la fête des morts, le 2 novembre, a eu son origine chez les Celtes et s'est étendue aux peuples européens.

La fête de la Toussaint fut instituée en France et en Allemagne sur l'ordre de l'empereur Louis le Pieux en 835 sur le conseil du pape Grégoire IV dont le désir était de supprimer un ancien usage pratiqué encore à cette époque. La célébration, le 1^{-er} novembre, de la fête de la Toussaint est donc un essai de l'Eglise de donner une couleur de christianisme à l'ancien rite celtique, en substituant aux âmes des morts, les saints comme véritables objets d'adoration. La reconnaissance par les autorités ecclésiastiques de cette fête des morts eut lieu en France à la fin du X^{-ieme} siècle. C'est Odilon, abbé du grand monastère de Cluny, qui ordonna que, dans tous les monastères qu'il dirigeait, une messe solennelle soit célébrée le 2 novembre pour "tous les morts qui dorment en Christ". Pour l'Eglise catholique, la Toussaint n'est autre chose que la fête de Tous les Saints, c'est-à-dire de la Communauté des vivants et des morts.

Le 11 novembre: la commémoration

Le 7 novembre 1918, à 20 heures, les plénipotentiaires allemands se pré-

sentent devant les avant-postes français. Dirigés vers la gare de Tergnier, où ils arrivent le 8 novembre, ils sont ensuite accompagnés, dans un wagon aux vitres masquées, jusqu'à une petite clairière de la forêt où, sur une autre voie, les attend le train de la délégation française, arrivé la veille. Foch fait savoir à la délégation allemande qu'il la recevra dans son train à 9 heures. Lecture est alors faite des conditions de l'Armistice. Celles-ci sont ensuite transmises à Berlin. La réponse arrive dans la soirée du 10 novembre. Le 11 novembre les plénipotentiaires allemands font savoir qu'ils sont prêts à entrer en séance. Le maréchal Foch les fait introduire dans son wagon. On donne lecture du texte définitif des 34 articles définissant les modalités de l'Armistice après quoi tous les délégués présents apposent leur signature. La cessation des hostilités entre en vigueur six heures plus tard (le 11-e jour du 11-e mois de l'année 1918) et met fin aux combats de la Pemière Guerre mondiale sur le front occidental. La sonnerie de l'Armistice retentit alors sur toute la ligne de front, après 51 mois de guerre, 1 400 000 morts et plus de 600 000 blessés côté français. Alors que le Gouvernement allemand prenait connaissance des conditions de l'Armistice le 8 novembre 1918, Foch ordonnait au général Pétain de faire franchir la Meuse à une unité du secteur ardennais. Le 10 novembre, l'unité passe la Meuse et rencontre les troupes allemandes avec lesquelles un combat sanglant s'engage. Le 11 novembre, un message téléphonique donne l'ordre aux Français de reprendre l'offensive à 7 h 00. A 8 h 20, cet ordre est suspendu, mais les premières lignes n'en prennent connaissance que le soir. A 10 h 50, dix minutes avant que le clairon Delaluque ne sonne le cessez-le-feu, l'agent de liaison Auguste Trébuchon est tué par une balle. Le dernier mort français de la Grande Guerre repose aujourd'hui dans le cimetière de Meuse.

Le 11 novembre 1920, la République, qui fête son cinquantenaire, associe pour la première fois à cette occasion l'hommage à un Soldat inconnu mort pendant la Guerre 1914-1918, représentant anonyme de l'ensemble des "Poilus" morts pour la France. Evoquée une première fois en 1916, cette idée d'honorer un Soldat inconnu a été adoptée en 1918. Le 12 novembre 1919, il est décidé qu'il reposerait au Panthéon. En 1920, une campagne menée par des écrivains, fait porter le choix du lieu de sépulture définitif sous l'Arc de Triomphe. Cette même année le Parlement vote ainsi, à l'unanimité la loi suivante: "Article 1-ier: *Les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au champ d'honneur au cours de la guerre de 1914-1918. La translation des restes de ce soldat sera faite solennellement le 11 novembre 1920*. Article 2: *Le même jour, les restes du Soldat inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe*".

Le 11 novembre 1944, le Premier ministre britannique, Winston Churchill, vient s'incliner devant le Soldat inconnu, aux côtés du général de Gaulle. Cette date fut en France, jusqu'à l'inscription en 1945 du 8 mai dans le calendrier commémoratif national, la date unique du souvenir patriotique.

Le Noël (*Légendes*)

L'Autriche catholique a donné naissance au chant le plus célèbre et le plus

cher: Stille Nacht, que les Français connaissent sous le titre de Sainte Nuit: "Ô nuit de paix, Sainte nuit, dans le ciel l'astre luit. Dans les champs tout repose en paix, et pourtant, dans l'air pur et frais, le brillant choeur des anges aux bergers apparaît". Ce chant magnifique fut interprété pour la première fois dans l'église à Obendorf, près de Salzbourg. C'était la veille de Noël 1818, et le père Mohor avait été appelé pour baptiser un nouveau-né. La nuit était particulièrement claire et les étoiles brillaient comme des perles dans le firmament bleu. Le prêtre fut touché par cette paix tranquille et écrivit d'un jet les paroles devenues célèbres: "Stille Nacht, heilige Nacht". Plus tard, son ami le maestro Franz Gruber écrivit la mélodie qui devait être jouée à l'orgue, mais... les souris s'en mêlèrent. Les petites bêtes avaient grugé le clavier. Pour contenter le bon père Mohor, Gruber, sans grand enthousiasme, confia sa mélodie aux cordes d'une vieille guitare. L'effet fut saisissant. Depuis cette lointaine nuit, partout dans le monde ce chant est entonné à la guitare. L'origine du bas de Noël que l'on suspend à la cheminée en espérant trouver au matin fruits, cadeaux et surprises remonte à une vieille coutume médiévale. Une légende allemande raconte que depuis longtemps, la nuit de Noël, les pauvres gens mettaient leurs sabots devant leur porte. Pendant la nuit, les riches généreux déposaient des cadeaux, des denrées ou de l'argent, dans les sabots. Noël devenait ainsi une fête de partage.

En l'an 1223, à Greccio, Italie, Saint François d'Assise eut l'idée de reconstituer les mauvaises conditions dans lesquelles Jésus était né. Il organise tout pour le soir du 25 décembre. Cette nuit-là, les gens sont venus de partout avec des bougies et des flambeaux pour assister à la messe de Noël. Tous étaient émerveillés devant la crèche. Depuis cette date, les chrétiens ont pris l'habitude de reconstituer la crèche. Et encore: tous conviennent que le père Noël original fut saint Nicolas, né dans la Turquie d'aujourd'hui, il y a 1 600 ans. Le petit Nicolas était bon et généreux. Il devint évêque de Myre, et plusieurs belles légendes sont connues à son sujet. L'une de ces légendes raconte comment il eut pitié des trois jolies filles d'un noble qui était trop pauvre pour fournir la dot nécessaire à leur mariage. À trois reprises, le bon saint Nicolas lança par leur fenêtres des sacs d'or qui leur permirent de trouver de bons époux.

A travers les siècles, on perpétua la légende du généreux évêque à barbe blanche qui volait au-dessus des maisons sur un cheval blanc et jetait des cadeaux par la cheminée. Les premiers émigrants hollandais qui arrivèrent aux États-Unis appelaient saint Nicolas «Sinter klaas» qui devint ensuite Santa Claus. Les enfants suisses croyaient qu'un ange de Noël appelé «Kriss Kringle» arrivait sur un traîneau tiré par six rennes. Les lutins du père Noël, eux, viennent du folklore norvégien. Plus tard, au XIX-e siècle, le docteur Clément Moore, écrivit pour ses enfants «Une visite de saint Nicolas». Il y rassembla toutes les légendes mentionnées plus haut, les confondant dans une seule merveilleuse histoire qui est devenue classique sous le titre de «La nuit avant Noël». En 1863, le caricaturiste Thomas Nast reçut la mission d'illustrer cette histoire. De sa plume émergea le père Noël

que nous connaissons aujourd'hui, avec son habit rouge, sa tuque et ses bottes.

Une autre légende: C'était la veille de Noël. Tout au fond de l'église, Lola, une petite mexicaine, tout en larmes, priait: "S'il-te-plaît, mon Dieu, aide-moi! Comment pourrais-je montrer à l'Enfant Jésus que je l'aime, je n'ai pas la plus petite fleur à lui offrir au pied de sa crèche!" Soudain, il y eut un éclair brillant, et Lola vit à côté d'elle son ange gardien. "Jésus sait que tu l'aimes, Lola, il voit tout ce que tu fais pour les autres. Ramasse seulement ces plantes qui poussent sur le bord de la route". "Mais ce sont des mauvaises herbes!" s'écria Lola. ”Les herbes qu'on appelle mauvaises sont seulement des plantes dont l'homme n'a pas encore découvert ce que Dieu veut qu'il en fasse" répondit l'ange avec un sourire. Lola entra dans l'église les bras chargés de cette verdure disparate et la déposa respectueusement parmi les autres fleurs qu'avaient apportées les habitants du village. Soudain, un murmure parcourut la chapelle: les «mauvaises herbes» de Lola étaient transformées en superbes fleurs rouges comme des langues de feu!

La guignolée

Le mot « guignolée » résulte de la déformation de l'expression "Au gui! L'an neuf" - formule que druides et prêtres utilisaient pour donner le départ, en décembre de chaque année, à la cueillette des feuilles de gui auxquelles on attribuait autrefois des vertus thérapeutiques. Elles étaient réconfortantes pour les prisonniers et les malheureux ou bien porteuses de chance pour les soldats en guerre. Cette coutume se transforma en une collecte en faveur des gueux. La boule de gui que l'on accroche au centre d'un chambranle de porte nous donne l'occasion, de nos jours, d'embrasser une personne aimée... avec tendresse ou passion.

La bûche

Il est dit que la bûche protège la maison du danger. C'est une des traditions païennes répandues en Europe depuis la nuit des temps pour fêter le solstice d'hiver. On allumait des feux de joie, symboles modestes mais significatifs de la nouvelle chaleur du soleil. Cette tradition païenne est encore vivante dans de nombreuses régions de l'Italie et dans plusieurs pays. Un peu partout on fait brûler une grosse bûche d'olivier jusqu'aux premiers jours de janvier. À ce moment, les cendres sont répandues dans les champs et les vignes, comme augure de bonnes récoltes. En Calabre, on entoure une bûche de lierre de douze bûches plus petites pour représenter les douze apôtres. En Sardaigne, on jeûne devant le feu jusqu'à minuit. Une belle tradition toscane veut que les portes de la maison restent ouvertes aux hôtes de passage, tant qu'une souche brûle dans l'âtre...

Le sapin

Peu de gens savent que la coutume de décorer le sapin est née en Égypte. En effet, l'arbre était en réalité une petite pyramide de bois qui imitait les gigantesques pyramides - un symbole culturel. Un voyageur rapporta cette idée de la terre des pharaons en Europe. Une partie des populations germaniques, scandinaves et russes l'adoptèrent pour célébrer le solstice d'hiver, le retour du soleil et la

chaleur. Ce fut Martin Luther qui remplaça cette pyramide égyptienne par le sapin, qui la rappelait par sa forme. Ses branches toujours vertes pouvaient être, même en plein hiver, un présage du printemps. Ce sont les adeptes de Luther qui eurent l'idée de couvrir l'arbre de petites bougies. Ces lumières représentent la vie et la foi. Une belle légende de l'arbre de Noël dit qu'il était une fois, en Allemagne, il y a très longtemps, un bûcheron. En rentrant chez lui, par une nuit d'hiver claire mais glaciale, l'homme fut étonné par le merveilleux spectacle des étoiles qui brillaient à travers les branches d'un sapin recouvert de neige et de glace. Pour expliquer à sa femme la beauté de ce qu'il venait de voir, le bûcheron coupa un petit sapin, l'apporta chez lui, et le couvrit de petites bougies allumées et de rubans. Les petites bougies ressemblaient aux étoiles qu'il avait vues briller à la neige et aux glaçons qui pendaient des branches. Des gens virent l'arbre et s'en émerveillèrent tant, surtout les enfants, que bientôt chaque maison eut son arbre de Noël...

<u>Questions d'évaluation</u>

- Citez les principales fêtes nationales françaises.
- Quelles fêtes religieuses françaises connaissez-vous?
- Quelle est l'histoire de l'apparition des fêtes française?
- Présentez le calendrier des fêtes françaises.
- Parlez des principales fêtes françaises.
- Les petits français, quelle fête aiment-t-ils le plus ?
- Quelles fêtes moldaves préférez-vous ?
- Parlez d'une des fêtes moldave.

<u>Explication du vocabulaire</u>

abolir *vt.* - a anula, a abroga	autrefois *adv.* - altădată, pe vremuri
accrocher *vt.* - a agăța, a prinde de	baptême *s.m.* - botez
agenouillé, ~e *adj.* - îngenuncheat	bas *s.m.* - ciorap
agneau *s.m.* - miel	basculer *vt.* - a răsturna
à la lettre - literal, literă cu literă, întocmai	baume *s.f.* - balsam, rășină parfumată
à l'avance - dinainte, înainte de	bébé *s.m.* - copilaș
à l'aveuglette - pe dibuite	bénédiction *s.f.* - binecuvîntare
aller bon train - a se desfășora normal	béni, ~e *adj.* - binecuvîntat
amas *s.m.* - grămadă	bénir *vt.* - a binecuvînta
amorcer *vt.* -a pune nadă; a porni, a începe	bête *s.f.* - animal
ange gardien *s.m.* - înger păzitor	betterave *s.f.* - sfeclă roșie
(s') apaiser - a se calma, a se liniști	billet doux *s.m.* - scrisorică de dragoste
apôtre s.m. - apostol	blague *s.f.* - glumă
apposer la signature - a pune semnătura	bolée *s.f.* - conținutul unui castronaș/ulcior
argile cuite *s.f.* - lut ars	(faire) bombance *s.f.* - a mînca mult
artisanal, ~e *adj.* - făcut de mînă	bougie *s.f.* - lumînare
Ascension *s.f.* - Înălțare, urcare	bouillonnant, ~e *adj.* - agitat, frămîntat
Assomption de la Vierge *s.f.* - Adormirea Maicii Domnului	boule de gui *s.f.* - mănunchi de vîsc
	braise *s.f.* - jăratec, tăciune
âtre *s.m.* - vatră	bruyère *s.f.* - iarbă-neagră; arbuști
au fil des ans - de-a lungul anilor	bûche *s.f.* - buștean, butuc, buturugă
augure *s.f.* - augur	bûche de Noël *s.f.* - prăjitură / plăcintă

tradițională în formă de buturugă
bûcheron *s.m.* - tăietor de lemne
calvados *s.m.* - țuică de cidru
camembert *s.m.* - brînză de Camembert
Carême *s.m.* - postul dinaintea Paștelui
carné, ~e *adj.* - (compus) din carne
cendres *s.f.pl.* - cenușă; rămășițe
cerise *s.f.* - cireașă
cessez-le-feu *s.m.* - încetarea ostilităților
chambranle *s.m.* - pervaz, chenar
chanceux *s.m., adj.* - norocos
Chandeleur *s.f.* - Intrarea în biserică
chandelier *s.m.* - sfeșnic
chandelle *s.f.* - candelă, lumînare
chausson *s.m.* - papuc, pantof fără toc
cheminée *s.f.* - horn, coș, vatră
cidre *s.m.* - cidru, băutură de mere
citrouille *s.f.* - bostan, dovleac
clairière *s.f.* - poiană, luminiș
clairon *s.m.* - gornist, trompet
clavier *s.m.* - claviatură
confondre *vt.* - a uni, a amesteca
(se) conformer à *vr.* - a se acomoda cu, a se supune
confrérie *s.f.* - (*relig.*) confrerie
contrée *s.f.* - ținut, regiune
conversion *s.f.* - convertire, trecere în altă religie/credință
convertir *vt.* - a converti (pe cineva la)
couler à flots - a curge din abundență
crèche *s.f.* - iesle, creșă
crêpe *s.f.* - clătită
croustillant, ~e *adj.* - crocant
cueillette *s.f.* - cules (de fructe)
déceler *vt.* - a dezvălui, a da în vileag
(se) défaire *vr.* - a se desface
défunt *s.m.* - răposat
délivrance *s.f.* - naștere; eliberare
de nos jours - în zilele noastre, astăzi
denrées *s.f.pl.* - merinde
désobéissant, ~e *adj.* - neascultător
de toute éternité - din vremuri imemorabile
dinde *s.f.* - curcă
dispensation *s.f.* - distribuire, împărțire
dompté, ~e *adj.* - subjugat, supus
doré, ~e *adj.* - aurit
d'un jet - dintr-o aruncare
échouer *vi.* - a eșua; a ajunge la mal
éclair *s.m.* - (*culinar*) ecler; fulger
écrevisse *s.f.* - rac
émerger *vt.* - a ieși / a apărea la suprafață
encens *s.m.* - tămîie
en émoi *adv.* - agitat, neliniștit
ensevelir *vt.* - a înfășura în giulgiu, a acoperi cu zăpadă
entaille *s.f.* - tăietură, crestătură
épousailles *s.f.pl.* - celebrarea căsătoriei
époux *s.m.* - soț
(avoir l') esprit de clocher - a se conduce așa cum spune preotul satului
étiré, ~e *adj.* - întins, lățit
étoile *s.f.* - stea
être de rigueur - a fi de rigoare / obligator
être touché - a fi mișcat / emoționat, atins
étrennes *s.f.pl.* - dar, cadou (de anul nou)
évêque *s.m.* - episcop
évidé, ~e *adj.* - golit (înăuntru)
fait divers *s.m.* - faptă, întîmplare
(se) faire prendre - a fi păcălit
feindre *vt.* - a se preface, a simula
festin *s.m.* - oaspăț, petrecere, chef
feuilleté, ~e *adj.* - (*despre aluat*) care se desface în foi
feux d'artifice *s.m.pl.* - focuri de artificii
fève *s.f.* - bob
firmament *s.m.* - cer, bolta cerească
flambant neuf *adj.* - nou-nouț
fleur d'oranger *s.f.* - floare de portocal
fouetter *vt.* - a biciui, a lovi cu biciul
fournisseur *s.m.* - furnizor
frangipane *s.m.* - cremă de migdale
froment *s.m.* - grîu
galette *s.f.* - plăcintă
(se) garder de - a se feri, a se păzi de
glaçon *s.m.* - sloi de gheață, țurțure
graisseuse *adj.* - care conține grăsime, gras
grille-pain *s.m.* - aparat de prăjit felii de pîine
grotte *s.f.* - peșteră
gruger *vt.* - a ronțăi, a roade
gui *s.m.* - vîsc

gueux *s.m.* - sărman, sărac habituellement *adv.* - de obicei haie *s.f.* - gard (de nuiele) hareng *s.m.* - scrumbie hébraïque *adj.* - ebraic, evreesc huitre *s.f.* - stridie (scoică comestibilă) immuable *adj.* - permanent, constant incitatif, ~ive *adj.* - instigator, întărîtător inhabité, ~e *adj.* - nelocuit inhumé, ~e *adj.* - înmormîntat, îngropat intronisation *s.f.* - înscăunare, întronare ivresse *s.f.* - beție, ebrietate Jeu de Paume *s.m.* - joc cu mingea jeûne *s.m.* - post Jour chômé *s.m.* - zi nelucrătoare Jour de l'An *s.m.* - ziua de 1 ianuarie jour férié *s.m.* - zi de odihnă kirch *s.m.* - vișinată lanière *s.f.* - curea; fîșie bandă la nuit des temps - negura vremurilor la veille *adv.* - în ajun lierre *s.m.* - iederă (plantă cățărătoare) lisse *adj.* - neted lutin *s.m.* - spiriduș; drăcușor, zburdalnic mage *s.m.* - mag, astrolog malin *s.m.* - șmecher; diavol, demon manger maigre - a mînca de post mauvais tour *s.m.* - farsă de prost gust (s'en) mêler - a se amesteca în ceva moisir *vi.* - a mucegăi, a mucezi moisson *s.f.* - recoltă de cereale mousse *s.f.* - spumă; mușchi muguet *s.m.* - lăcrămioară myrrhe *s.m.* - smirnă, rășină mirositoare Nativité *s.f.* - Crăciun, nașterea lui Hristos nicher *vi.* - a-și face cuibul nid *s.m.* - cuib observation *s.f.* - a ține post offrande *s.f.* - dar, prinos olivier *s.m.* - măslin or *s.m.* - aur orgie *s.f.* - desfrîu, desfrînare; belșug païen, ~enne *adj.* - păgîn Pâques *s.f., pl.* - Paști pâquerette *s.f.* - (*bot.*) părăluță, bănuțel partage *s.m.* - împărțeală	pas forcément *adv.* - nu numaidecît pâte *s.f.* - aluat pâte levée *s.f.* - aluat dospit péché *s.m.* - păcat pénitence *s.f.* - pocăință; pedeapsă Pentecôte *s.f.* - Rusaliile perpétuer *vt.* - a transmite din generație în generație; a face să dureze veșnic peuplade *s.f.* - trib, neam, populație pigeon *s.m.* - porumbel, hulub poilu *s.m.* - soldat francez în timpul primului război mondial pois *s.m.* - mazăre poisson *s.m.* - pește portée *s.f.* - însemnătate pot à fleurs *s.m.* - ghiveci de flori pousser *vi.* - a crește prenant *adv.* - care servește la luat prêtre *s.m.* - preot preuve *s.f.* - dovadă prôner *vt.* - a rosti predica duminicală; a slăvi, a proslăvi puiser de l'eau - a scoate / a lua apă qu'ils soient habités - ca să fie locuiți quitte à allonger - chiar dacă / indiferent dacă trebuia să alungească quitter *vt.* - a părăsi rassembler *vt.* - a aduna réconfortant, ~e *adj.* - întăritor, întremător remise des cadeaux - înmînarea cadourilor renne *s.m.* - ren rentrer bredouilles - a se întoarce acasă fără nici un pește (se) reposer *v.pr* .- a se odihni résurrection *s.f.* - înviere retour *s.m.* - întoarcere, revenire retourner poussière - a se preface din nou în pămînt, a muri réveillon *s.m.* - revelion rhum *s.m.* - rom (băutură alcoolică) rite *s.m.* - rit, ritual rivage *s.m.* - mal, țărm Rois mages *s.m.pl.* - Regii magi rosée *s.f.* - rouă sabots *s.m.pl.* - încălțăminte din lemn Saint-Esprit *s.m.* - Sfîntul Duh

samba *s.f.* - samba (dans din America latină)	tricher *vt.* - a trişa, a înşela
sauter *vi.* - a prăji; a sări	trépassé *s.m.* - mort, decedat
semailles *s.f.pl.* - semănat, semănătură	translation *s.f.* - trecere
solennel, ~le *adj.* - solemn	traîneau *s.m.* - sanie
solstice *s.m.* - solstițiu	tuque *s.f.* - bonetă de lînă
songe *s.m.* - vis	turbulent, ~e *adj.* - neastîmpărat
souche *s.f.* - surcică, butuc, trunchi	vanille *s.f.* - vanilie
teinté, ~e *adj.* - colorat	veiller *vi.* - a veghea, a sta treaz
témoin *s.m.* - martor	vertu *s.f.* - virtute, calitate
tirer à sa fin - a se apropia de sfîrşit	vertu magique *s.f.* - calitate magică
tombe *s.f.* - mormînt	vif, vive *adj.* - vioi, isteț
torche *s.f.* - făclie	vignoble *s.m.* - vie, podgorie
tourterelle *s.f.* - turturică, turturea	voeux de bonne année - urări de Anul Nou
Toussaint *s.f.*- sărbătoare a tuturor sfinților	voie *s.f.* - cale
	whisky *s.m.* - whisky, rachiu de cereale

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abadie J. et al. *Histoire géographique 4e*. - Paris. - 1983
2. Callennec S. *La France: Civilisation* // La langue française. - 2004. - № 9. - p. 26-27
4. Cohen M. *Histoire littéraire de la France.* - Paris. - 1965
5. Clouard H. *Petite histoire de la littérature française.*- Paris. -1965
6. Didier B. *La littérature de la Révolution Française*. - PUF. - 1988
7. *Échos. Pour comprendre la société française actuelle*. - № 69-70. - 1993.
8. Eminescu Gh. *Napoleon Bonaparte.* - Bucureşti. - 1986
9. Fournier C. et al. *Histoire géographie 6e*. - Paris. - 1981
10. *Géographie du temps présent*. - Paris. - 1990
11. Gengembre G. *À vos plumes citoyens. Écrivains, journalistes, orateurs et poètes de la Bastille à Waterloo.* - Paris. - 1988
12. Gougaud A., Gouvion C. *Voir la France.* - M. - 1986
13. *Guide de tourisme.* - Paris. - 1988
14. Guillemin H. *Napoléon tel quel.* - Paris: Ed. Trévile. - 1973
15. Guizot Fr. *Istoria civilizației în Europa: de la căderea Imperiului roman pînă la Revoluția franceză.* - Bucureşti. - 2000
16. *Histoire de la France des origines à nos jours* / Sous la direction de Georges Duby. - Paris: Larousse, 1995
17. Knox E., Knox H.-L. *Plus ça change. La France entre hier et demain.* – Paris. - 1990

18. Labrune G. *La géographie de la France.* - Paris. - 1988
19. Labrune G., Toutain Ph. *L'histoire de la France.* - Paris. -1986
20. Lebrun F. et al. *Histoire et Civilisations.* - Paris. - 1981
21. *Le grand livre de l'histoire de France* / Christian Melchior-Bonnet. – Paris: s.a.
22. *Le monde de la peinture.* T. 1. Au cœur de l'impressionnisme: Monet, Renoir, Sisley, Pissarro, Cézanne. - Paris. - 1982
23. *Le monde de la peinture.* T. 4. Autour de l'impressionnisme: de Gauguin à Bonnard. Paris: Hachette, 1982
24. *L'État du Monde. Annuaire économique et géographique mondial*. Paris, 1992
25. *L'Histoire. La fin des paysans français.* № 154, 1992
26. Manfred A. *Histoire de la France.* M., 1978
27. Manfred A. *Napoléon Bonaparte.* – M.: Progrès, s.a.
28. Martino E. *Crestomație la geografia Franței.* - M. -1981
29. Mauchamp N. *La France de toujours. Civilisation.*- Paris.- 1987
30. Mauchamp N. *La France d'aujourd'hui. Civilisation*.-Paris,1988
31. Mauger G. *Cours de langue et de civilisation française.* Vol. I et II. – Paris. - 1973
32. Maurois A. *Histoire de la France.* - Paris. -1947
33. Morange J. *La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.* - Paris. - 1988
34. Muchembled R. *Societatea rafinată: Politică şi politețe în Franța din sec. al XVI-lea pînă în sec. al XX-lea.* - Chişinău. - 2004
35. Obalk H., Soral A. *Les mouvements des modes.* - Paris. - 1990
36. Olivieri C. *L'Europe de la culture* // Le français dans le monde. - 1966. - № 282. - p. 30-31
37. *Paris: Inima culturală a Franței* // Arborele lumii. - p. 581-584
38. *Petit Larousse*. - Paris. - 2000
39. Procofiev V. *Postimpresionismul.* - M. - 1970
40. Ralea M. *Cele două Franțe.* – Bucureşti. - 1962
41. Schultz J. *Regards sur la civilisation française.* - Paris. - 1987
42. Schileru E. *Impresionismul*. - Bucureşti. - 1970
43. Sagl J. *A co Paris? Jaka byla?* - Praha. - 1987
44. Veider B. *Cine l-a ucis pe Napoleon?* - Bucureşti. - 1991

45. Verdié M. *L'État de la France et de ses habitants.* - Paris. -1989
46. Zabotkina et al. *La France.* - L. - 1977
47. Zanfirova V. *La géographie physique et économique.* - M. -1979
48. Zévaès A. *Histoire de la IIIe République*. - Paris. - 1946
49. Гене Б., Соколова И. *История и историческая культура средневекового Запада.* - М. - 2002
50. Жантон И. и др. *Французская живопись нового времени.* - Будапест. - 1966
51. Захаркевич М.И. *Страноведение.* - Минск. - 1990
52. Каптерева Т.П. *Искусство Франции XVII века.* - М. - 1969
53. Клулас И. и др. *Повседневная жизнь в замках Луары в эпоху Возрождения.* - М. - 2001
54. Мавлевич Н. *Арлезианские праздники //* Семья и школа. - 2003. - № 9. – с. 26-29
55. Петрусевич Н.Б. *Искусство Франции XV-XVI веков.* Л., 1973
56. Ревалд Дж. *Постимпрессионизм: от Ван-Гога до Гогена.* - М. - 1966